


PIZZOFALCONE



HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ANGLETERRE.

TOME III.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

D'ANGLETERRE;

PAR LE P. D'ORLÉANS, ET TURPIN.

TOME TROISIEME.



A AVIGNON,

Chez SEGUIN FRÈRES, Imprimeurs-Libraires.

1810.



HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

D'ANGLETERRE.

LIVRE SEPTIÈME.

Henri VI et la maison de Lancastre rétablis sur le trône d'Angleterre, d'où Edouard IV et la faction d'York les chassent pour la seconde fois. Edouard y meurt paisible; mais, après sa mort, son frère ayant détrôné et fait mourir son fils, Henri Teuders comte de Richemont, héritier par sa mère du droit des Lancastre, épouse l'héritière d'York, et, éteignant les guerres civiles dans le sang de ce qui restoit de la maison Plantagenet, fait régner une nouvelle famille.

EDOUARD avoit déjà gagné l'estime de ses nouveaux sujets par sa valeur et par ses victoires : il gagna bientôt leur affection par des manières populaires, et une affabilité que les gens sages jugeoient passer un peu les bornes convenables à sa dignité. Comme il n'aimoit pas le sang, quoiqu'il en eût versé beaucoup, il cessa d'en verser aussitôt qu'il ne vit plus 1464.

1464. autour de lui de tête qui lui disputât la couronne, et pardonna à tous ceux qu'il ne craignoit pas. Par là il se trouvoit en état de n'avoir plus personne à craindre, s'il se fût un peu craint lui-même, et si, après s'être mis à couvert de l'agitation des guerres civiles, il eût été un peu plus en garde contre les mouvemens de son cœur. Une jalousie injuste contre un ami, et un amour mal assorti pour la veuve d'un ennemi, furent deux bizarres écueils où ce monarque fit naufrage. Il s'en sauva ; mais ses enfans, son nom et sa maison, y périrent.

Les services que les rois ne peuvent reconnoître les rendent d'ordinaire ingrats : un homme de qui ils ont beaucoup reçu semble être en droit de leur demander beaucoup, et quiconque a droit de tout demander importune lors même qu'il ne demande rien. Edouard devoit sa couronne au comte de Warwick : c'étoit un service au-dessus de toute récompense, et lequel étant joint d'ailleurs à des actions fort éclatantes, avoit attiré à ce seigneur de grands applaudissemens des peuples. Le roi en conçut de la jalousie ; et s'imaginant qu'on le comparoit avec le comte de Warwick comme Saül et David, il craignit qu'on ne dît en Angleterre, comme autrefois en Israël : « Saül en a tué mille, et David dix mille ».

Quelque intérêt qu'eût le monarque à cacher une telle foiblesse, il ne put si bien faire, que de temps en temps elle ne produisît certains effets dont le comte entrevit la cause. Il fit semblant de ne s'en pas apercevoir ; et s'en reposant sur sa bonne conduite, il crut que le mauvais procédé du roi à son égard ne ve-

nant que de quelque ombrage qu'on lui donnoit de sa puissance, sa fidélité l'en guériroit. 1464.
Ainsi il alla son chemin, tandis qu'il ne vit rien d'assez essentiel dans les dégoûts qu'on lui donnoit, pour lui faire soupçonner qu'on le voulût détruire ; et ce soupçon ne lui entra dans l'esprit qu'à l'occasion que je vais raconter.

Il s'agissoit de marier le roi, et on lui proposoit trois partis : Isabelle héritière de Castille, qui épousa depuis le roi d'Arragon ; Marguerite princesse d'Ecosse ; et Bonne de Savoie, sœur de Charlotte reine de France, femme de Louis XI. Cette dernière fut préférée, apparemment pour empêcher par cette alliance avec Louis qu'il n'assistât Marguerite d'Anjou, qui, ne cédant point à sa mauvaise fortune, pressoit continuellement ce monarque, depuis qu'elle étoit à sa cour, de l'aider à rétablir les affaires de son mari et de son fils.

Edouard dépêcha le comte de Warwick pour négocier ce mariage, soit qu'il le voulût éloigner, soit que dans les choses essentielles il fût assez maître de sa jalousie pour ne pas manquer à la reconnoissance. Le comte fit voir en cette rencontre qu'il étoit aussi habile négociateur que grand capitaine : le mariage fut conclu malgré les sollicitations de Marguerite, et le comte n'attendoit plus que le retour d'un ambassadeur que Louis avoit envoyé à Edouard pour lui en faire signer le traité, lorsqu'on reçut nouvelle en France que le nouveau roi d'Angleterre étoit marié. Le comte de Warwick ne l'auroit pas cru, si des gens qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire ne lui eussent

mandé toutes les circonstances de ce bizarre
1465. événement, telles que les voici.

Edouard étoit d'une complexion susceptible de toutes les natures d'amours : il en avoit de vagues et de fixes, d'enjoués et de sérieux ; attaquant toutes les femmes par un esprit de débauche, et s'attachant de temps en temps à quelques-unes par des passions suivies. Celle qu'il eut pour Élisabeth Woodwil, fille du baron de Rivers et de Jacqueline de Luxembourg, qui, étant veuve du duc de Bedford, avoit épousé ce seigneur, fut de ce dernier caractère. Il étoit allé à la chasse vers Grafton, demeure du baron, et y étoit entré pour rendre une civilité à sa femme, qui, malgré ce mariage inégal, ne laissoit pas d'être regardée comme une princesse d'une des premières maisons du monde. Elle avoit sa fille avec elle, qui, étant veuve du chevalier Jean Gray, tué au service d'Henri VI, à la seconde bataille de Saint-Alban, avoit perdu une partie de son bien dans la confiscation de celui de son mari. La jeune veuve, voulant profiter d'une occasion si favorable de recouvrer ce qu'on lui avoit fait perdre, prit adroitement son temps durant cette visite pour demander cette grâce au roi. Elle parloit bien ; mais le foible monarque trouva en elle quelque chose de plus touchant encore que son éloquence. L'histoire dit qu'elle n'avoit pas une beauté fort éclatante, mais qu'elle avoit dans toute sa personne un agrément beaucoup plus capable de faire impression que la plus grande beauté. Edouard l'expérimenta d'abord ; et à mesure qu'il entra en conversation avec elle, après lui avoir ac-

cordé sa demande, il découvrit des charmes
dans son esprit qui achevèrent de lui ôter le 1465.
peu de liberté qui lui restoit. Les passions d'Edouard n'étoient pas timides : comme il étoit peu accoutumé à trouver de la résistance, il ne crut pas que le cœur de madame Gray fût une conquête plus difficile qu'une autre. Il reconnut son erreur dès qu'il lui eut parlé, par la réponse qu'elle lui fit. « Je ne m'estime pas » assez, lui dit-elle d'un ton mêlé de hauteur » et de modestie, pour croire que je puisse » être reine ; mais je ne m'estime pas assez peu » pour me résoudre à être maîtresse. Je ne puis » aimer qu'un mari. Puisque vous ne le pou- » vez être, contentez-vous que je vous honore » comme mon roi, et que j'aie pour vous toute » la reconnoissance que l'on doit à son bien- » faiteur ». La fermeté de madame Gray augmenta la foiblesse du roi, et l'adroite veuve s'en aperçut bien. Le chancelier Thomas Morus dit qu'elle acheva de l'enflammer par les remontrances qu'elle lui fit pour lui persuader d'étouffer la passion qu'il avoit pour elle, quand elle le vit tout à fait hors d'état de profiter de ses leçons. Elle le mena si loin par cet artifice, qu'il résolut de l'épouser, quelque engagement qu'il eût ailleurs, et quelque effort que fît pour l'en détourner la duchesse d'York sa mère, laquelle, après y avoir employé inutilement les plus fortes raisons, poussa la chose jusqu'à solliciter une des maîtresses du roi, nommée Elisabeth de Luci, de déclarer que ce prince inconstant lui avoit engagé sa foi, et qu'elle ne s'étoit abandonnée à lui qu'en conséquence de la promesse qu'il lui

avoit faite de l'épouser. La duchesse retarda
1466. de quelques jours le mariage du roi son fils par le bruit de cet engagement, et par la dénonciation qu'elle en alla faire elle-même à l'évêque : mais, le fait bien examiné, on trouva, par le témoignage de la personne intéressée, qu'elle s'étoit laissé séduire par l'espérance, mais non pas par la promesse du mariage. Cet obstacle étant donc levé, et rien n'étant plus capable d'en faire aux volontés d'Edouard, sur ce point, il épousa madame Gray avec toutes les solennités et toute la pompe d'une noce royale.

Toute l'Angleterre vit ce mariage avec une extrême indignation : mais personne n'en eut tant de chagrin que le comte de Warwick, qui ne douta point que le roi ne l'eût voulu jouer, pour le rendre ridicule à toute l'Europe, en l'envoyant demander une grande princesse, pendant qu'il épousoit une demoiselle. Le roi de France, que l'injure regardoit plus directement, la souffrit avec plus de modération. Comme sa politique avoit pour but d'abaisser les princes de son sang, particulièrement la maison de Bourgogne, il se paya aisément des raisons qu'Edouard lui donna de son procédé, et laissa le soin de l'en punir à l'humeur violente de ses propres sujets. Le comte de Warwick repassa en Angleterre dans une disposition d'esprit qui fit espérer à la princesse de Savoie de se voir bientôt vengée de la légèreté du monarque anglais, et à Marguerite d'Anjou, qui voyoit peu de ressource deçà la mer au rétablissement de ses affaires, d'en trouver bientôt une au-delà. La conduite d'Edouard

envers le comte, quand il fut de retour à Londres, acheva de l'irriter contre lui. Ce seigneur avoit espéré que son maître se mettroit au moins en devoir d'adoucir son chagrin, ou par de bonnes paroles, ou par de mauvaises excuses ; mais on ne lui parla de rien, et on le traita avec une hauteur dont un homme moins fier que lui auroit eu peine à s'accommoder. Pour comble d'outrage, il apprit que ce monarque débauché avoit tenté la pudeur de sa nièce, d'autres disent de sa sœur, et avoit voulu faire une maîtresse dans sa famille, pendant qu'il prenoit une femme dans une autre.

1466.

Tant de traitemens injurieux poussèrent à bout la patience du comte, et lui firent prendre la résolution d'abattre celui qu'il avoit élevé ; de tirer Henri de prison ; de le remettre sur le trône, où quoique Warwick fût assez puissant, dit Thomas Morus, pour monter lui-même, il crut qu'il y avoit plus de gloire à faire des rois qu'à régner. Dans ce dessein, il fit ses efforts pour empêcher le mariage de Marguerite d'York sœur d'Edouard avec le comte de Charolois, qui, n'ayant eu qu'une fille de deux femmes, fut engagé par le duc son père à épouser cette troisième. Le comte vouloit ôter cet appui à un homme qu'il vouloit perdre ; mais n'y ayant pu réussir, loin de se décourager il apporta d'autant plus de soin et d'application à former son parti, qu'il prévit que le parti contraire seroit plus fort et mieux soutenu.

Il commença par engager dans sa faction ses deux frères, le marquis de Montaigu et l'ar-

chevêque d'York. Le premier, que le roi ai-
1466. moit, et qui se voyoit sous ce prince un chemin d'une grande fortune, eut de la peine à s'embarquer dans un parti formé pour le perdre. Il ne s'y engagea qu'à regret, et ce fut ce qui l'y rendit si incertain et si équivoque, qu'on fut long-temps sans pouvoir juger s'il y étoit entré de bonne foi. Le duc de Clarence,
1467. l'un des frères du roi, s'y engagea bien plus franchement et avec plus de facilité. Une seule conversation l'attacha entièrement au comte, qui, s'étant aperçu que ce prince étoit mécontent, et jaloux des grâces dont le roi combloit sans cesse les parens de la reine, se plaignit artificieusement à lui de la manière dont Edouard le traitoit depuis quelque temps. « Par quel malheur me suis-je attiré la haine » du roi ? lui dit-il : il faut bien que ce soit » mon malheur ; car ma conscience ne me re» proche rien du côté du zèle et du service ». Le duc ne le laissa pas parler davantage, ravi de trouver ouverture de décharger son cœur à un homme qui étoit mécontent comme lui ; et qui avoit sujet de l'être. « Comte, lui répon» dit-il, ne cherchez point d'autre cause de » la froideur que le roi vous témoigne aujour» d'hui, que son peu de bon naturel. S'il n'en » a guère pour ses proches, on ne doit pas » beaucoup s'étonner qu'il n'en ait point pour » ses amis. Chez lui ce n'est ni le sang, ni le » zèle, ni l'affection, ni le service, qui mé» ritent les bienfaits et les grâces, mais la nou» veauté, et les relations qu'on peut avoir aux » femmes qu'il aime. Ainsi les Woodwil et les » Gray absorbent tout depuis un temps. Les

» charges, les biens, le crédit, abondent dans
» ces familles sans nom, pendant que les Plan- 1467.
» tagenet sont pauvres et sans considération.
» S'il y a une riche héritière, elle est pour les
» parens de la reine, que le roi préfère aux siens
» propres. Après cela vous étonnez-vous qu'il
» mette en oubli vos services ? Quand on a le
» cœur assez mauvais pour n'écouter pas la
» nature, on n'est guère sensible à la recon-
» noissance. En vérité, il faut qu'un homme
» du caractère de celui-là compte bien sur
» notre constance, pour ne pas craindre en
» nous un changement qui en pourroit appor-
» ter à sa fortune ».

Le comte de Warwick écouta ce discours avec grand plaisir, et ne douta point qu'il n'eût dans le duc un partisan déjà tout gagné. Il ne s'y trompa pas. L'ouverture que ce prince lui venoit de faire lui ayant donné occasion de parler aussi plus ouvertement, bientôt ils parlèrent nettement tous deux : ils projetèrent la ruine d'Edouard, le rétablissement d'Henri ; et pour se lier davantage de sang et d'intérêt l'un à l'autre, ils arrêtèrent que le duc épouseroit une des filles du comte, l'un des plus riches partis d'Angleterre.

Ce mariage s'accomplit peu de temps après à Calais, où le duc et le comte allèrent s'assurer des secours de France, et d'une retraite en cas de disgrâce, pendant que l'archevêque d'York, et le marquis de Montaigu, gouverneur de la même ville, eurent ordre d'aller exciter quelque sédition de ce côté-là pour commencer la guerre civile.

Par la bizarre disposition où se trouvoit l'es-

prit du marquis, on croit qu'il fit des rebel-
1468. les, et qu'il les punit : mais le châtiment des rebelles n'ayant pas éteint la rebellion, elle eut son effet, et le succès en fut plus prompt qu'on ne l'espéroit. Une taxe imposée sur les gens de la campagne pour la subsistance d'un hôpital donna occasion au soulèvement, à la secrète instigation du marquis et de ses émissaires. Leur intrigue réussit trop tôt. A peine eurent-ils parlé, qu'on se souleva, et qu'on vit marcher vers la ville, sous la conduite de Robert Huldren, un corps de troupes assez nombreux pour faire craindre les habitans. Il étoit de quinze mille hommes, dont la plupart ne se proposoient guère d'autre fruit de la guerre que la licence et le butin. Le gouverneur se trouva surpris quand il en apprit la nouvelle. Il n'étoit pas maître de retarder leur marche, et il ne croyoit pas qu'il fût temps de se déclarer leur chef. Dans ces embarras, il prit le parti de sortir sur eux, et de les combattre, pour s'en faire à la cour un mérite, qui augmenteroit sa faveur auprès du prince, s'il lui demeuroit attaché, ou qui rendroit ses intrigues plus sûres pour la faction de son frère, s'il se déterminoit enfin à se dévouer à ses intérêts. Il battit et dissipa les rebelles ; mais il ne les extermina pas. Les débris de leur armée se rallièrent ; et comme le bruit de la révolte du comte de Warwick se répandit sur ces entrefaites en Angleterre, ils s'assemblèrent de nouveau, et se déclarèrent ennemis du gouvernement présent sous son nom. Afin même de l'engager davantage à se joindre à eux ; ils prirent pour chefs deux de ses parens, jeunes

gens et sans expérience, mais soumis à la direction d'un vieux capitaine nommé Coniers, 1468.
sous la conduite duquel eux et leurs gens prirent résolution, non plus d'aller attaquer York, mais de marcher tout droit à Londres, à dessein de déposer Edouard, et de remettre Henri sur le trône. Edouard, qui en fut averti, ordonna à Guillaume Herbert de ramasser tout ce qu'il pourroit de troupes, et d'aller audevant des rebelles. Il y eut entre eux diverses rencontres avec de différens succès. Richard Herbert, frère de Guillaume, s'étant mis dans une embuscade avec deux mille Gallois, y fut défait par leur imprudence. Henri Nevil, fils du baron Latimer, l'un des chefs des révoltés, fut pris dans un escarmouche où il s'avança trop, et eut sur le champ la tête tranchée. La bataille de Banbury donna occasion à ceux-ci d'en tirer une prompte vengeance. Ils la comptoient presque pour perdue par la valeur du chevalier Richard, lorsque Jean Clappam, ancien serviteur du comte de Warwick, parut tout d'un coup sur une éminence avec environ cinq cents hommes, levés parmi la lie du peuple de Northampton et des environs, portant dans ses enseignes l'ours blanc, qui étoient celles de ce comte, et criant *Warwick, vive Warwick.* A ce cri l'armée des Herbert, croyant là Warwick en personne avec les forces de son parti, fut saisie d'une terreur panique, dont ses deux braves généraux ne la purent faire revenir. Tout prit la fuite : il en demeura cinq mille de tués sur la place, et un grand nombre de prisonniers. Les deux Herbert, ayant été pris, furent traités comme

A 6

Névil, quelques prières que fît en mourant
1469. l'aîné pour sauver le cadet. La vengeance n'en demeura pas là. Quelques troupes de l'armée victorieuse, ayant été détachées du corps, surprirent à Grafton le comte de Rivers. L'honneur qu'il avoit d'être père de la reine ne fit qu'avancer son supplice. Il perdit la tête avec un de ses fils, qui fut trouvé avec lui; et ces barbares exécutions devinrent partout si fréquentes, qu'on n'entendoit parler d'autre chose.

Pendant que se donnoient ces combats, le comte de Warwick, averti des avantages de son parti, avoit suspendu ses intrigues de France, et, après avoir confié le commandement de Calais à Vaucler, gentilhomme gascon, avoit repassé en Angleterre avec le duc de Clarence son gendre. Ils joignirent à Warwick Coniers, et l'armée qui venoit de vaincre; et l'ayant grossie de beaucoup de troupes qu'ils avoient fait lever en leur nom, ils marchèrent tous ensemble au-devant d'Edouard, qui venoit en personne pour les combattre.

On étoit déjà en présence, et bien près d'en venir aux mains, lorsque des gens zélés pour la paix se mirent en devoir de la négocier. Le roi y entendit volontiers, et le comte fit semblant d'y entendre. Ainsi elle parut en peu de temps si avancée et si proche de la conclusion, qu'Édouard, ne se croyant plus en guerre, se relâcha de la discipline, et donna occasion au comte, qui le faisoit observer avec soin, de le surprendre la nuit, et de l'aller enlever dans son camp.

L'affaire étoit terminée par ce coup hardi,

et Warwick se voyoit par là maître de la destinée de deux rois, s'il eût aussi-bien gardé 1469.
Edouard qu'Edouard avoit gardé Henri. Mais l'aveuglement de ce comte sur le sujet de ses deux frères lui fit faire une faute que toute sa valeur et toute sa prudence ne put réparer. Il avoit d'abord enfermé Edouard dans le château de Warwick. Il y étoit assez sûrement; mais on savoit qu'il y étoit, et le comte jugea sagement qu'il étoit de sa politique de cacher au public le lieu où l'on mettroit un tel prisonnier. Dans cette vue, il donna ordre qu'il fût secrètement transféré dans le château de Médelan, situé dans la province d'York, et en confia la garde à l'archevêque. Là le prélat fut bientôt la dupe des manières gagnantes d'Edouard, qui l'enchantèrent tellement, qu'il lui donna la liberté d'aller à la chasse autour du château avec un petit nombre de gardes. Une pareille occasion d'échapper auroit tenté
un homme moins habile et moins entreprenant 1470.
qu'Edouard, qui, jugeant bien que la liberté qu'on lui donnoit ne dureroit qu'autant que le comte ignoreroit ou l'imprudence ou l'infidélité de son frère, se hâta d'avertir ses amis de la facilité qu'ils auroient à le délivrer de prison, pour peu qu'ils le voulussent entreprendre. Il y a apparence que quelqu'un de ses gardes lui servit de messager, et de lettre même. Guillaume Stanley et Thomas Borogh furent ceux qu'il fit inviter à favoriser son évasion. L'événement montra qu'il choisissoit bien. Ces deux gentilshommes, ayant reçu l'avis, concertèrent si bien l'entreprise, qu'ils se trouvèrent, avec une troupe de gens d'élite

et déterminés, aux environs de Médelan, sans
1470. que personne du château se fût aperçu de leur marche. Ainsi le prince en étant sorti avec sa compagnie ordinaire, ils l'enlevèrent sans que ses gardes se missent en devoir de s'y opposer.

Le comte s'en alloit à Londres pour tirer Henri de captivité, et le remettre sur le trône, lorsqu'il apprit l'évasion d'Edouard. Ce fut un coup de foudre pour lui, pour le duc de Clarence son gendre, et pour tous ceux de leur parti, qui, croyant avoir terminé la guerre, se virent en nécessité de la recommencer avec plus de risque qu'auparavant; car Edouard, sortant de prison, avoit trouvé, près de Lancastre, mylord Hastings, son chambellan, avec des troupes considérables qui l'avoient ramené à Londres, où il avoit été bien reçu.

On se préparoit de part et d'autre à de nouvelles hostilités; mais ceux qui aimoient l'état et la paix entreprirent encore une fois la réunion des esprits. Ils prirent mieux leurs précautions pour la sûreté des partis qu'ils n'avoient fait au traité de Warwick. Ils obtinrent une suspension d'armes; et, ayant jugé à propos, pour abréger les négociations, que les intéressés s'abouchassent, ils tirèrent d'Edouard des sauf-conduits, sous la foi desquels le comte de Warwick, le duc de Clarence, et quelques autres des principaux de leur parti, se rendirent à Westminster, où se tinrent les conférences.

C'est un mauvais moyen pour réconcilier des gens aigris, que de les faire parler ensemble avant leur réconciliation. Personne ne

veut avoir tort. Au lieu d'excuses, on se fait des reproches, on se dit des choses dures, on se fâche de nouveau, et on sort d'une conférence où l'on devoit se réconcilier, beaucoup plus brouillés que jamais. C'est ce qui arriva à ceux dont je parle. Le comte ne se put tenir de reprocher au roi son ingratitude. Le roi traita le comte de rebelle. Les deux frères s'entr'appelèrent plus d'une fois dénaturés. Sur cela leur bile s'émut plus furieusement qu'elle n'avoit encore fait, et ils se séparèrent sans laisser aucune espérance de retour. 1470.

Le comte et le duc se retirèrent à Lincoln, où ayant levé des troupes en diligence, ils mirent une armée en campagne sous la conduite de Robert Welles, et lui ordonnèrent d'entrer incessamment en action, pendant qu'ils iroient ramasser leurs amis, que l'espérance de la paix avoit dispersés chacun chez eux. Edouard ne leur en donna pas le temps. Il commença par se saisir du baron de Welles, père de Robert; et l'ayant fait sortir d'un asile où ce vieillard s'étoit réfugié, il l'obligea d'écrire à son fils pour le retirer du parti du comte: à quoi Robert n'ayant pas déféré, le roi fit trancher la tête au baron, et à un autre de ses parens dont on s'étoit aussi saisi. La nouvelle de cette exécution ne vint presque pas plutôt à Robert, que celle de l'arrivée d'Edouard avec une armée formidable. Les troupes se trouvèrent en présence près de Stafford, où Robert Welles, quoique beaucoup inférieur en nombre, crut devoir hasarder la bataille, jugeant que, s'il attendoit plus tard, les amnisties que

faisoit publier le roi auroient dissipé son armée avant que les deux chefs du parti eussent eu le temps de la joindre. Il fut battu, pris, décollé comme un sujet rebelle à son prince, le glaive du bourreau suppléant toujours en ces occasions à ce que celui du vainqueur n'avoit pu faire.

1470.

Les affaires du comte de Warwick furent tellement déconcertées par cette subite disgrâce, que tout son grand génie ne lui put fournir d'autre expédient pour sauver le reste de sa faction, que de la laisser durant quelque temps agir sous main pour se rétablir et faire cesser les poursuites que le vainqueur faisoit partout contre tous ceux qui en étoient, pendant qu'il se retireroit à Calais, et qu'il iroit à la cour de France solliciter les secours qu'il s'en promettoit. Il s'embarqua avec le duc et la duchesse de Clarence, qui étoit prête d'accoucher, et la seconde de ses filles, qu'il voulut mener avec lui. Ils firent heureusement le trajet; mais quand ils pensèrent entrer dans le port, Vaucler fit tirer le canon sur eux, et les obligea de se tenir au large pour n'être pas coulés à fond. Pour comble de maux, la duchesse de Clarence fut surprise en ce moment-là même des tranchées de l'enfantement: et accoucha quelques heures après d'un Edouard comte de Warwick, qui fut le dernier des Plantagenet immolé à l'ambition de ceux que les dissensions de ces princes élevèrent sur leurs ruines. On eut de la peine à obtenir que l'enfant fût porté à la ville pour y recevoir le baptême, et qu'on en rapportât avec lui des ra-

fraîchissemens nécessaires à la mère, qui manquoit de tout. 1470.

Vaucler excusa cette dureté par un envoyé secret qu'il dépêcha au comte, pour lui dire que le temps lui apprendroit qu'il n'avoit pas oublié ses bienfaits, et qu'il en conservoit dans le cœur une véritable reconnoissance ; qu'il avoit bien voulu paroître ingrat pour le servir plus sûrement, parce que, s'il fût entré dans la ville, il étoit infailliblement perdu ; que cette place étoit remplie de gens, ou attachés à Edouard, ou dévoués au duc de Bourgogne, ou intéressés à éloigner la guerre, qui auroit troublé leur commerce ; qu'il allât en France chercher des secours qui pussent remettre sur pied son parti, et que quand il seroit en état de donner la loi dans Calais, il lui répondoit de l'entrée ; qu'il tenoit ce poste de lui, et que, quand il en seroit temps, il lui en rendroit bon compte.

Si Warwick ne fut pas content de cette excuse, il parut l'être, et fit comme s'il l'eût été. Ne pouvant entrer dans Calais, il remit à la voile pour aller à Dieppe, quelques-uns disent à Harfleur, où il fut reçu avec de grands honneurs, lui et toute sa compagnie. Après s'être reposé quelque temps, il alla trouver le roi à Amboise, où ce prince lui fit d'autant plus d'accueil, que Charles, devenu duc de Bourgogne par la mort de Philippe son père, avoit osé lui faire des menaces, s'il prenoit les intérêts du comte. Louis les embrassa hautement, et fit une alliance étroite avec lui et sa faction.

Marguerite d'Anjou, toujours attentive aux occasions de rétablir les affaires du roi son

mari, n'eut pas plutôt appris l'arrivée du
1470. comte de Warwick à Amboise, qu'elle s'y transporta, et y mena son fils. La considération de cette princesse, quoiqu'elle fût du sang de France, n'avoit pu faire résoudre Louis XI à lui accorder les secours qu'elle lui étoit venue demander. Résolu de ne point entrer dans les affaires d'Angleterre, ce prince s'étoit toujours excusé de se mêler de celles de sa parente, sous prétexte que les siennes ne lui permettoient pas de faire passer la mer à ses troupes. La haine qu'il avoit pour le duc de Bourgogne fit ce que n'avoit pas fait l'amour qu'il devoit avoir pour son propre sang. Il savoit que ce duc haïssoit mortellement le comte de Warwick : il n'en falloit pas davantage pour lui rendre ce seigneur aimable. Aussi ne peut-on rien ajouter ni aux caresses qu'il lui fit, ni au soin qu'il prit de pourvoir à tout ce qui lui étoit nécessaire pour poursuivre son entreprise. Marguerite profita de cette conjoncture avec son habileté ordinaire, pour remettre sur pied son parti. Elle conféra avec le comte et le duc de Clarence son gendre, et il fut arrêté entre eux que l'on rétabliroit Henri, qui donneroit à ses bienfaiteurs, dans la conduite de ses affaires, toute la part que méritoit le service qu'ils lui alloient rendre. Louis entra dans tous leurs desseins, et assura qu'il les appuieroit. Pour rendre même plus solennelle l'alliance qu'il faisoit avec eux, il en fit part à son parlement; et la reine étant accouchée d'un dauphin, qui fut Charles VIII, il choisit le jeune prince de Galles pour être l'un de ses parrains. En se liant avec ces familles, Louis

travailla à les lier ensemble par les nœuds qu'il jugea les plus propres à rendre leur union durable ; car il voulut que le prince de Galles épousât Anne Nevil, seconde fille du comte de Warwick, et que par-là le duc de Clarence et ce prince devinssent beaux-frères. 1470.

Pendant que se formoit en France cette ligue pour Henri contre Edouard, Edouard, qui tenoit Henri dans les fers, et qui voyoit jusqu'aux deux frères du comte de Warwick soumis, se moquoit de tous ces projets. Quelques avis que lui pût donner le duc de Bourgogne d'être sur ses gardes, il n'en perdit ni un jour de chasse, ni une des parties de plaisir qu'il faisoit souvent avec les dames. Sa présomption lui coûta cher. Pendant qu'il s'occupoit à lier des parties de plaisir dans sa cour, les amis du comte de Warwick rassembloient une faction qui le chassa de son royaume. Tout étoit prêt, qu'il n'en savoit rien. Méprisant ce qu'on projetoit au dehors, il ignoroit absolument ce qu'on avoit tramé au dedans ; et se croyant sûr des Anglais, il souffroit presque impatiemment que le duc de Bourgogne son beau-frère eût envoyé une armée navale pour s'opposer au passage des Français.

Les choses étoient en cet état, lorsque les partisans du comte l'avertirent que tout étoit prêt ; qu'il étoit dangereux d'attendre ; qu'il pouvoit donner le loisir aux étrangers de lui préparer des secours qui seroient des ressources en cas de malheur, mais qu'il falloit profiter du temps et des bonnes dispositions de ceux qui s'étoient engagés à le suivre ; qu'E-

douard vivoit dans une sécurité qui rendoit
1470. facile tout ce qu'on voudroit entreprendre ; qu'il étoit si éloigné de se défier des personnes même les plus suspectes, que le marquis de Montaigu et l'archevêque d'York son frère étoient de ceux qui paroissoient avoir le plus de part à sa faveur; qu'à son débarquement dans l'isle il trouveroit de l'argent, et des troupes, qui n'attendoient pour s'assembler que d'apprendre son arrivée, et qui ne demandoient que lui pour former une armée formidable à toute la puissance d'Edouard.

Le comte, ayant reçu ces avis, en fit part au roi et à Marguerite, qui ne balancèrent pas un moment à lui conseiller de partir, le roi l'assurant d'un prompt secours, et la reine de le lui conduire aussitôt qu'il seroit assemblé. Ce parti pris, il fut question de penser à l'embarquement. Toute la mer étoit couverte des vaisseaux du duc de Bourgogne, attendant le comte pour le combattre, et résolus de tenter tout pour se saisir de sa personne. Quelque effort que pût faire le roi, il étoit impossible que sa flotte égalât celle de ce prince : ainsi il falloit se résoudre à combattre à nombre inégal. Louis avoit la chose à cœur ; et le comte, à qui le péril n'étoit pas une difficulté quand il s'agissoit d'entreprendre, ne fut point arrêté par celui-là. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, ayant eu ordre de le conduire avec ce qu'il avoit de vaisseaux, il partit de la cour, et s'alla embarquer au Havre-de-Grace. Son bonheur fut tel en cette occasion, qu'il vit, en arrivant à la mer, disparoître l'armée ennemie, qu'une tempête extraordinaire sur-

prit lorsqu'elle l'attendoit au passage, et la battit si terriblement, qu'elle en fit périr une 1470.
partie, et dispersa l'autre en diverses plages, où les capitaines effrayés pensèrent plutôt à chercher des ports pour mettre leurs vaisseaux à couvert, qu'à les rassembler pour combattre. C'est ainsi que Philippe de Comines raconte cet événement. Il y a quelque diversité à ce qu'en écrit Monstrelet, quoique contemporain comme lui, disant que ce fut le manque de vivres qui fit retirer les Bourguignons, après qu'ils eurent long-temps attendu inutilement le passage du comte. Quoi qu'il en soit, le comte passa, et alla débarquer à Darmouth avec ce qu'il amenoit de troupes, sans que personne se mît en devoir de s'opposer à sa descente.

Il ne fut pas hors du vaisseau, qu'il se vit une grosse armée, dont ce qu'il avoit amené de France ne faisoit que la moindre partie; tant il lui venoit de soldats et d'officiers de toutes parts. Aussitôt qu'il se crut en état de commander et d'être obéi, il fit publier, au nom d'Henri, que tous les sujets de la couronne qui seroient propres à porter les armes, depuis seize ans jusqu'à soixante, eussent à se venir joindre à lui, pour chasser du trône Edouard duc d'York, qui n'en étoit que l'usurpateur, et pour y rétablir celui qui étoit leur roi légitime.

Peu de jours se passèrent depuis cette publication, que Warwick se vit à la tête de plus de soixante mille hommes, avec lesquels il se mit en marche pour aller chercher et combattre Edouard, pendant que le comte de

Pembroke, et le bâtard de Falconbridge, fils
1470. de Guillaume Nevil, allèrent avec des camps volans faire partout proclamer Henri.

Edouard se repentit trop tard de n'avoir pas cru les avis qu'il avoit reçus du duc de Bourgogne. Il semble que le ciel eût pris plaisir de l'aveugler jusqu'à la fin, et de ne lui laisser voir le précipice que quand il y fut engagé d'une manière à n'en pouvoir sortir. Lors même que le comte abordoit dans le royaume avec ses troupes, à la première nouvelle qu'Edouard en eut, comme s'il eût craint qu'il ne lui échappât, il avoit fait prier le duc de Bourgogne d'envoyer sa flotte sur les côtes d'Angleterre pour empêcher que le comte de Warwick ne se sauvât encore une fois en France. La posture où il se vit peu de jours après lui dessilla les yeux, pour connoître son imprudente présomption. Ce fut sans fruit : tout ce qu'il put faire dans l'embarras et le désordre où il se trouva fut d'imiter le comte de Warwick, et de faire publier en son nom le même commandement à tous ses sujets de le venir servir contre Henri, que ce seigneur leur avoit fait au nom d'Henri de se joindre à lui. Quelques-uns disent qu'Edouard eut des troupes ; d'autres qu'il fut abandonné, et qu'à la réserve d'Hastings, grand chambellan, du duc de Glocestre, du baron Scales frère de la reine, et de quelques autres seigneurs qui lui furent fidèles en cette occasion, peu de personnes le suivirent. Ceux qui disent qu'il eut une armée parlent plus vraisemblablement. Philippe de Comines assure même qu'elle étoit plus nombreuse que celle de son adversaire. Il en

est plus croyable qu'un autre, puisqu'il assure en divers endroits qu'il avoit appris de la bouche d'Edouard et de celle d'Hastings ce qu'il en raconte. 1470.

Edouard étoit sorti de Londres, et avoit assemblé ses troupes aux environs de Nottingham, d'où s'étant approché de la mer, il étoit allé camper près de Lynne, place assez forte sur le rivage, et s'étoit logé au château. La fortune lui réservoit cette ressource dans son malheur. Warwick, qui l'avoit suivi de près, vint camper à trois lieues de lui, faisant partout retentir l'air de ces mots, *Vive le roi Henri.* Edouard se disposoit déjà à mettre ses troupes en bataille pour combattre ce fier ennemi, lorsqu'à l'heure de son dîné on lui vint dire que ces mêmes cris commençoient à s'entendre dans son armée, et que le marquis de Montaigu, en qui il s'étoit fié jusques-là, les avoit élevés le premier ; que d'autres y ayant répondu, le mal s'étoit successivement communiqué à tous les quartiers, et que partout on entendoit crier, *Vive le roi Henri.*

On prit d'abord cette nouvelle pour une terreur panique de ceux qui l'étoient venus apporter ; mais tant de gens la confirmèrent, que le roi s'arma promptement, et ordonna qu'on gardât un pont par où l'on entroit au château, pendant qu'il délibéroit avec ses amis du parti qu'il avoit à prendre. Les choses parurent si désespérées, qu'on n'en trouva point de meilleur que celui qu'en pareille occasion le comte de Warwick avoit pris, de passer la mer, et d'aller chercher du secours chez les

étrangers, pendant que les serviteurs du roi
1470. lui prepareroient le retour.

Deux raisons entre autres déterminèrent Edouard à cette fâcheuse fuite : l'une, connue de tout le monde, qui fut la nécessité ; l'autre, secrète, et dont il ne s'ouvrit qu'à ceux à qui il ne cachoit rien, qui fut la réconciliation du duc de Clarence avec lui. Une femme avoit mené cette intrigue, dont quatre des meilleures têtes du siècle avoient été les dupes. C'étoit une domestique de la duchesse de Clarence, qui étant demeurée en Angleterre lorsque cette princesse en étoit partie, fut gagnée par Edouard, et employée à réunir son frère avec lui, sous prétexte d'aller retrouver la duchesse sa maîtresse en France. Elle passa par Calais, où Vaucler, à qui Edouard avoit donné le gouvernement de cette place pour en avoir exclus Warwick, fut le premier qui y fut trompé, cette femme lui ayant fait croire qu'elle alloit faire des propositions de paix de la part du roi à ce comte. Philippe de Comines raconte de lui-même qu'il fut envoyé vers ce gouverneur, de la part du duc de Bourgogne, pour le prier de chasser de Calais quelques partisans de Warwick qui y pouvoient encore brouiller, si le comte avoit quelque succès dans l'entreprise qu'il méditoit, mais que Vaucler lui avoit répondu, en lui faisant une confidence de ce que l'Anglaise lui avoit dit, qu'il avertît lui-même son maître de ménager un peu plus Warwick, et de porter les choses à la paix, s'il la vouloit long-temps conserver avec la monarchie d'Angleterre. Le conseil étoit bon, comme l'événement le fit voir ; mais
il

il étoit fondé sur un faux principe. L'Anglaise n'alloit point en France pour parler de paix à Warwick, mais pour lui débaucher son gendre, en lui représentant, comme elle fit, qu'en rendant le trône aux Lancastre, il dégraderoit sa maison, et seroit à la fin lui-même la victime de son imprudence, la politique ne permettant pas à un roi Lancastre de laisser vivre un prince d'York, qui se croiroit toujours en droit de lui redemander la couronne, s'il se lassoit de la vie privée. Cette raison avoit paru si plausible au duc de Clarence, qu'il y avoit donné les mains; et la réconciliation des deux frères s'étoit faite avec tant d'adresse, que ni le politique Louis XI, ni l'habile reine Marguerite, ni le comte, tout pénétrant qu'il étoit, ne s'en étoient point aperçus. Le duc de Clarence étoit passé en Angleterre dans le dessein de se déclarer aussitôt qu'il en trouveroit occasion, et que sa déclaration serviroit de quelque chose au roi son frère. Il persistoit dans ces sentimens; mais l'état où étoient les affaires ne permettoit pas qu'il se découvrît. Edouard espéroit qu'il le feroit quelque jour aussi à propos qu'avoit fait Montaigu pour Warwick, à qui ce prince se flattoit de rendre quelque jour par là la pareille. 1470.

Dans cette espérance ce prince courageux, se réservant à une meilleure fortune, se fit conduire au bord de la mer par trois mille hommes, dont Hastings son chambellan lui répondit. Il n'eut que le temps de s'embarquer en trois assez mauvais vaisseaux dont il se servoit pour apporter des vivres par mer à son armée, et desquels deux n'étoient pas à lui.

Le duc de Glocestre son frère, un petit nombre de ses amis, (car en cet état en trouve-
1470. t-on beaucoup ?) voulurent suivre sa destinée. Six ou sept cents de ses soldats furent choisis pour l'escorter. En cet équipage, il fit lever l'ancre, et prendre la route de Flandre.

Edouard n'eut pas plutôt disparu, que l'Angleterre changea de face. Tout plia sous le victorieux comte, et il ne tint qu'à lui qu'on ne vît en sa personne un troisième roi. Il aima mieux rétablir l'ancien ; et criant le premier, *Vive Henri*, il mena son armée à Londres, où étant entré dans la tour, il tira de prison ce prince, qu'on y tenoit depuis si long-temps, le conduisit à l'évêché, où l'ayant laissé quelques jours, il l'alla prendre pour le mener pompeusement à la cathédrale, revêtu des habits royaux, et précédé de tous les grands, pendant que le peuple crioit : *Dieu conserve Henri notre roi, et puisse-t-il long-temps régner !*

Cette cérémonie, qui se fit le treizième octobre l'an 1470, fut suivie de la convocation d'un parlement, dans lequel Edouard fut déclaré traître et usurpateur de la couronne, ses biens confisqués, et les édits portés sous son nom annullés, la royauté confirmée à Henri et à tous ses descendans mâles, à leur défaut au duc de Clarence et à sa postérité, ce même duc et son beau-père proclamés gouverneurs du royaume sous l'autorité du roi, les comtes de Pembroke et d'Oxford rétablis dans leurs charges et dans leurs biens ; le marquis de Montaigu absous du crime qu'il avoit commis contre Henri prenant le parti d'Edouard, parce

qu'il avoit contribué à chasser Edouard pour rétablir Henri ; les partisans de ce roi déposé 1470. déclarés criminels et dignes de mort, en conséquence de quoi Jean Tipetot, comte de Worchestre, et gouverneur d'Irlande, ayant été pris dans le creux d'un arbre, fut mené à Londres et décapité.

Pendant que la révolution donnoit ce cours de prospérité à la nouvelle fortune d'Henri, et que le comte de Warwick en envoyoit porter la nouvelle à la reine Marguerite sa femme et à leur commun protecteur, Edouard et sa famille éprouvoient tout ce que l'adversité a de dur pour des personnes de ce rang. La reine son épouse avoit cherché un asile au pied des autels dans l'église de Westminster, où elle avoit mis au monde, avec des douleurs plus vives que celles de l'enfantement, une nouvelle victime de l'ambition des malheureux Plantagenet, comme nous le verrons en son temps. Ce fut l'aîné des fils d'Edouard, auquel on donna le nom de son père, qui, pendant qu'il recevoit du ciel un héritier à contretemps, perdoit son héritage, et couroit risque à tout moment de se perdre soi-même.

Ce prince étoit à peine en mer, qu'il fut découvert par des pirates, que Comines appelle Ostrelins, ennemis jurés des Anglais. Ils ne l'eurent pas plutôt aperçu, qu'ils vinrent vers lui à toutes voiles, au nombre de huit gros vaisseaux. Les forces étoient si inégales, qu'Edouard fut obligé de fuir. Il étoit assez loin devant eux, en tirant du midi au nord, pour espérer d'arriver en Hollande avant qu'ils eussent pu le joindre. Il y arriva en effet, à la

1470. rade d'Alcmaer en Frise ; mais ce fut là qu'il se trouva le plus en danger d'être pris. La mer s'étoit retirée ; il falloit l'attendre pour entrer dans le port. Les corsaires profitèrent de ce temps ; et quoiqu'ils ne pussent approcher si près de la ville que les Anglais, dont les vaisseaux, étant moins grands, ne demandoient pas tant d'eau que les leurs, ils jetèrent l'ancre assez près d'eux pour les atteindre à l'entrée du port quand la marée seroit venue, si le seigneur de la Grutuse, gouverneur de Hollande pour le duc de Bourgogne, averti de l'aventure et du péril où étoit Edouard, ne se fût trouvé à Alcmaër tout à propos pour l'en tirer. Ce généreux gouverneur fit plus. Edouard et sa troupe étant partis à l'improviste et à la hâte avec leurs habillemens de guerre, la plupart d'entre eux étoient presque nus, et personne n'avoit d'argent pour se faire faire des habits : la Grutuse en donna à plusieurs, et défraya le roi et sa troupe jusqu'à la Haye, où il les mena.

Ces commencemens de bon accueil firent espérer au roi malheureux quelque adoucissement à sa mauvaise fortune : mais ce n'en étoit pas encore la saison. Tant de nouvelles désagréables lui vinrent tout à la fois à la Haye, qu'un homme moins courageux que lui seroit tombé dans l'abattement. Là il apprit presque en même temps toutes les circonstances de la révolution d'Angleterre, la déclaration de Calais pour Henri, la mauvaise foi de Vaucler, qu'il avoit cru dans ses intérêts, et de la politique duquel il se voyoit honteusement la dupe, et, ce qui l'inquiétoit beau-

coup plus que tout cela, le bruit sourd qui couroit que le duc de Bourgogne se trouvoit embarrassé de lui. 1470.

En effet, ce fut pour ce prince un assez fâcheux contre-temps que de se voir chargé d'un beau-frère à rétablir sur le trône dans les conjonctures où il se voyoit. Il avoit la guerre avec la France; et Louis XI, attaché à sa ruine, lui venoit d'enlever deux villes des meilleures de ses états. C'étoit courir de lui-même à sa perte que de s'attirer en même temps les forces d'Angleterre sur les bras; ce qu'il ne pouvoit éviter, en protégeant, contre le monarque qui y régnoit actuellement, un concurrent qu'on en venoit de chasser. Loin de vouloir donner aux Anglais un sujet de lui faire la guerre, il cherchoit à appaiser Warwick, à qui il en avoit tant donné de le haïr, et qui étoit devenu l'arbitre de la paix et de la guerre chez les Anglais. Aussi étoit-ce le dessein du comte de se venger de lui: mais ce n'en étoit pas le temps; et quoique ce seigneur eût d'abord fait quelques démarches pour porter les armes d'Angleterre en Flandre, il suspendit son ressentiment, quand il eut fait réflexion que le solide étoit d'empêcher le duc de se déclarer pour Edouard.

Ce fut dans cette vue qu'Henri envoya des ambassadeurs à ce prince, lesquels, se joignant aux deux Somerset et au duc d'Excestre, 1471.
qui depuis leur fuite n'avoient point quitté cette cour, sollicitèrent fortement Charles de reprendre les sentimens que sa mère lui avoit inspirés pour le sang de Lancastre, dont il sortoit. La duchesse de Bourgogne, sœur

d'Edouard, avoit préparé les voies à son frère
1471. pour tourner le duc de son côté; mais il plaida lui-même sa cause d'un air si touchant quand il fut venu, que l'embarras du duc redoublant, la gloire d'être regardé comme l'arbitre du sort de deux grands monarques lui devint à charge et le fatigua. Son penchant étoit pour la rose rouge : son intérêt demandoit que la blanche prévalût pour contre-balancer la France, qui avoit des liaisons avec les Lancastre, qu'il n'espéroit pas sitôt rompre. La bonne politique vouloit que le penchant cédât à l'intérêt; mais la prudence vouloit aussi qu'on écoutât un peu la crainte d'offenser les Lancastre dans un temps où ils étoient maîtres de l'Angleterre et alliés avec la France, pendant que la maison d'York étoit ennemie de la France et n'étoit plus rien en Angleterre.

Dans cette perplexité, le duc entretint longtemps Edouard d'espérance, et traitoit cependant Henri comme légitime roi d'Angleterre, lorsque le premier s'impatientant, et le pressant de se déclarer : « Prince, lui dit-il, » il est temps de m'assister, ou de me perdre. » J'ose même vous dire que c'est me perdre » que de différer à m'assister. Pendant que je » vous presse en vain de m'accorder quelque » secours pour reparoître sur une scène où je » ne puis faire qu'un mauvais personnage si » je n'y parois pas en roi, mes amis, qui m'attendent, se lassent; mes ennemis, qui me » craignent, se fortifient : pour peu que je » tarde encore à me montrer, je me montrerai quand mes amis ne m'attendront plus, » et que mes ennemis auront eu le temps de

» me faire attendre partout, pour me fermer 1471.
» tous les passages. Décidez là dessus, aidez-
» moi à remonter sur le trône, ou souffrez
» qu'éternellement il soit dit qu'un duc de
» Bourgogne, l'un des plus grands et des plus
» puissans princes du monde, ait eu pour
» beau-frère, pour allié, pour ami déclaré,
» un roi qui, ayant été malheureux sans avoir
» trop mérité de l'être, fut sans ressource
» dans son malheur ».

Le duc fut frappé d'un discours si ferme; et se déterminant enfin à prendre un parti qu'il méditoit il y avoit déjà quelque temps : « Sei-
» gneur, répondit-il, les grands princes ont de
» grandes mesures à garder. Souvant leurs
» inclinations s'opposent à leurs plus impor-
» tans devoirs. J'ai toute l'envie de vous ser-
» vir que vous avez droit d'attendre d'un beau-
» frère, d'un allié, d'un ami zélé; mais je
» dois avant toutes choses veiller à la conser-
» vation des peuples que le ciel a commis à
» mes soins. Ils ont la France sur les bras : si
» je leur attire encore l'Angleterre, nous y
» succomberons eux et moi, et vous demeu-
» rerez sans ressource. Accordons tout : j'ai
» souvent affaire à un ennemi qui m'apprend
» à feindre; souffrez que je feigne en cette
» occasion, et que je vous refuse en public les
» secours que je vous donnerai en secret. Vous
» n'en serez pas moins assisté, et j'en serai
» plus en assurance ».

Il eût été fort convenable à l'état des affaires d'Edouard qu'un prince tel que le duc de Bourgogne se fût déclaré ouvertement pour lui; rien n'étoit plus propre à donner du cou-

rage à ses partisans, et à autoriser les intri-
1471. gues qui se faisoient en Angleterre pour le remettre sur le trône : mais il vit bien qu'inutilement il insisteroit sur ce point. Ne pouvant tout avoir, il prit ce qu'on lui donna. Il reçut trois cent mille florins, et trois vaisseaux qui furent équipés secrètement aux dépens du duc, avec une escorte de navires ostrelins qui s'obligèrent, moyennant une somme, de servir le monarque anglais durant tout le temps de son passage, et quinze jours après son débarquement.

Avec ce secours Edouard fit voile, n'ayant guère plus de deux mille hommes propres à mettre à terre avec lui, mais se fiant sur les amis qu'il avoit laissés dans le pays, sur les lettres qu'il en recevoit, et plus encore sur le penchant du peuple anglais pour les nouveautés. Sa propre disgrâce lui faisoit espérer une heureuse entreprise. Il lui sembloit voir toutes les choses disposées pour lui, comme elles l'étoient pour ses ennemis lorsqu'il avoit été chassé. En effet, on eût dit que la révolution de son rétablissement eût été concertée sur celle de sa déposition, tant les circonstances en furent semblables. Le comte de Warwick n'étoit sorti du royaume que pour laisser à ses amis le temps de réunir son parti : Edouard ne s'étoit retiré que pour laisser agir les siens avec plus de pouvoir, et leur donner le loisir nécessaire à rassurer ses créatures. Warwick étoit retourné en Angleterre, assisté par le roi de France : Edouard y étoit retourné, assisté par le duc de Bourgogne. Le premier, pour n'être pas assez craint, avoit trouvé la descente facile, et avoit pénétré sans opposition jusques dans le

cœur de l'état : le second, pour ne l'être point du tout, débarqua dans un temps où l'on ne 1471. croyoit pas qu'il eût de quoi se mettre en mer, et pénétra jusqu'à la capitale. Un frère de Warwick, qui avoit déserté Edouard, avoit ruiné les affaires de ce roi : un frère d'Edouard, qui déserta Warwick, fit la première plaie mortelle à la faction de ce comte. Une seule différence fit celle de la fortune de ces deux hommes, et vida enfin leur querelle, qui fut que le comte tenta à contre-temps, dans le désordre de ses affaires, une bataille décisive, que le roi avoit évitée à propos dans le mauvais état des siennes.

Le comte n'étoit pas à Londres quand Edouard débarqua en Angleterre. Des affaires importantes l'avoient appelé fort avant au nord du royaume, et il y avoit mené ses troupes. Il fut mal servi de tous ceux qu'il avoit laissés pour veiller, en son absence, dans les lieux dont il s'éloignoit. Le bâtard de Falconbridge, à qui il avoit donné le soin de croiser sur la mer, laissa passer l'ennemi sans s'y opposer, soit par négligence, soit par foiblesse. On avoit laissé tout ouvert le chemin de la capitale ; et le marquis de Montaigu, qui étoit posté sur le passage avec un corps supérieur à celui d'Edouard, ne lui fit point d'autre embarras que de l'obliger à prendre un détour qui n'alongeoit guère sa marche que de quatre lieues. Un peu plus avant, le duc de Clarence, sous prétexte de s'opposer à lui, alla le joindre avec ses amis et ce qu'il avoit pu débaucher de soldats au parti contraire, qu'il abandonna sans ménagement. Quoique le roi Henri fût

dans Londres avec un nombre considérable
1471. de seigneurs de sa faction, et que le comte leur eût mandé qu'ils tinssent seulement trois jours, et qu'il les assuroit du secours, Edouard ne se fut pas plutôt présenté, qu'il trouva toutes les portes ouvertes.

Philippe de Comines dit que trois choses rendirent si facile à ce roi l'entrée de cette grande ville. La première fut le nombre de ses amis qui s'étoient sauvés dans les églises, regardées encore en ce temps-là comme des asiles inviolables. La seconde fut les grandes dettes qu'Edouard avoit contractées dans Londres, chacun étant bien aise de voir son créancier en état de payer. La troisième furent les bourgeoises qui avoient eu part à ses bonnes grâces, lesquelles lui gagnèrent leurs maris.

A la vue du nouveau monarque, l'ancien fut plus abandonné que jamais; et tombant pour la quatrième fois entre les mains de son ennemi, il fut remis dans la tour sans que personne s'y opposât.

Edouard ne s'arrêta dans Londres qu'autant de temps qu'il lui en falloit pour ramasser ses partisans, qui le vinrent joindre de toutes parts, et lui firent bientôt une armée capable de tenir la campagne; car ayant appris que Warwick venoit à lui pour le combattre, il alla au-devant, ne doutant point, de l'air dont le traitoit la fortune dans ce commencement de sa réconciliation avec elle, qu'une victoire décisive ne dût mettre le comble a tant de faveurs.

Les armées se trouvèrent en présence proche d'un lieu nommé Barnet, situé entre Londres

et Saint-Alban. Jamais on ne vit mieux qu'en cette occasion combien le dépit est un mauvais guide, et combien il est pernicieux à un grand courage de s'y abandonner. Malgré la désertion du duc de Clarence, le comte de Warwick avoit assez de troupes pour soutenir son parti avec honneur, s'il se fût donné le loisir, comme il le pouvoit aisément, d'attendre Marguerite d'Anjou, qui accouroit à son secours. Cette reine, dont le grand courage ne se rebutoit point de combattre la mauvaise fortune de son mari, après avoir, six mois durant, inutilement tenté le passage des côtes de France en Angleterre, toujours repoussée par les vents contraires, les avoit enfin surmontés, et étoit descendue dans l'isle avec son fils, le comte de Pembroke, et des soldats en assez grand nombre, que Louis XI et le roi de Sicile lui avoient donnés pour l'escorter. A son arrivée, tous les partisans de la maison de Lancastre s'étoient réveillés, et, se rangeant sous ses étendards, lui avoient fait une belle armée, sans compter un gros camp volant que le comte de Pembroke étoit allé ramasser au pays de Galles, où il avoit de grandes terres, et encore un plus grand crédit. Warwick savoit que cette amazone s'avançoit pour se joindre à lui ; et il ne lui falloit qu'un peu de cet art qu'il savoit mieux qu'homme du monde, pour éviter d'en venir aux mains avant la jonction de ce secours. Quand ses troupes eussent été égales à celles de son ennemi, il avoit une raison pressante d'attendre à combattre qu'il fût plus fort, la conduite du marquis son frère, qui l'étoit venu joindre il y avoit quel-

1471.

ques jours, ayant été fort incertaine depuis le
1471. commencement de la guerre.

Malgré tout cela, l'inconstance de Londres et la désertion du duc de Clarence avoient tellement piqué au jeu l'esprit hautain du comte de Warwick, qu'il aima mieux risquer sa fortune que de différer sa vengeance. Comines, que je m'attache à suivre dans la plupart des circonstances de l'événement que j'écris, comme un historien plus autorisé, plus exact, plus net que les autres, donne un motif plus politique à ce célèbre capitaine. Cet auteur dit que cet homme ambitieux craignoit la reine Marguerite, et encore plus le duc de Somerset, qui, ayant repassé la mer avec son frère et le duc d'Excestre depuis le rétablissement d'Henri, s'étoit joint à cette princesse, et étoit actuellement un des principaux chefs de son armée. Cette vue étoit fort conforme au caractère de l'ambition du comte, qui, ne le portant pas à régner, mais à gouverner ceux qui régnoient, lui devoit naturellement faire craindre que si Marguerite et le duc de Somerset se pouvoient vanter d'avoir rétabli les affaires, ils n'en voulussent être les maîtres. Soit raison, soit emportement, soit un mélange de l'un et de l'autre, le comte voulut combattre à Barnet ; et ce fut là le terme fatal de la carrière de ce guerrier, qui avoit fait et défait les rois, et qui eût eu un sort plus heureux, s'il eût su se soumettre à ceux que l'ordre du ciel avoit faits. Il périt dans cette bataille, qui
14 avril fut donnée le jour de Pâque, l'an 1471, et le marquis son frère avec lui, après avoir donné tous deux des marques de conduite et de va-

leur qui, malgré le nombre inégal, firent balancer la victoire. Ils crurent long-temps 1471.
l'avoir gagnée par le terrain qu'ils firent perdre aux ennemis en les poussant. Un corps de réserve qu'avoit Edouard répara ce désavantage, dont le bruit s'étant répandu avoit déjà couru jusqu'à Londres, et y avoit été suivi de la nouvelle d'une entière défaite. Ce corps donna si à propos, et fut si vivement animé de la parole et de l'exemple du brave roi qui le conduisoit, que le comte, qui n'avoit pas de troupes fraîches pour y opposer, ne pouvant donner de forces aux siens pour soutenir ce nouveau choc, leur donna inutilement du courage. Il en fut tué plus de dix mille avec lui, et par leur propre opiniâtreté à combattre, et par la nouvelle conduite que garda le vainqueur en cette occasion ; car ordinairement ce prince avoit soin de faire crier, quand la victoire étoit déclarée, qu'on fît main basse sur les seigneurs, mais qu'on donnât la vie au peuple : ici il n'en usa pas de même, abandonnant à la fureur du soldat également le peuple et les grands.

Après cet exploit, Edouard alla lui-même détromper Londres du faux bruit qui avoit couru de sa défaite ; et pour convaincre tout le monde que sa couronne étoit à couvert des entreprises de Warwick, il fit exposer dans Saint-Paul son corps et celui de son frère, avant de permettre qu'on leur rendît les honneurs de la sépulture.

Avec tout ce succès, Edouard n'étoit pas sans inquiétude, aux nouvelles qui lui venoient touchant les forces de Marguerite et de

1471. la faction des Lancastre. Et en effet, Comines assure avoir ouï dire à des personnes qui avoient servi dans cette armée, qu'elle étoit de quarante mille hommes. Quelques historiens ont écrit que l'amour maternel avoit amolli le cœur de cette reine guerrière, et que depuis que son fils fut grand, comme ce prince étoit aimable, bien fait, donnant de grandes espérances, la tendresse de la mère augmentant à proportion du mérite de l'enfant, à force de le conserver comme une ressource aux malheurs de sa famille, elle prenoit le chemin, par ses craintes et ses précautions excessives, de le rendre inutile à la cause commune. Ces auteurs ajoutent que lorsqu'elle apprit la défaite du comte de Warwick, elle proposa de faire repasser la mer au jeune prince, mais que le duc de Somerset l'avoit détournée de ce dessein, en lui remontrant que ce même prince étoit le nœud de tout le parti, qui se dissiperoit dès qu'on ne le verroit plus. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, que Comines ne marque pas, parce qu'il ne rapporte que l'essentiel de ces événemens de l'histoire anglaise qui n'étoient pas de son sujet, il est sûr qu'après la victoire d'Edouard sur le parti de Warwick, Marguerite d'Anjou parut à la tête de celui des Lancastre pour l'aller combattre, ne changeant rien dans ses desseins par la nouvelle de ce mauvais succès, sinon de prendre la route de Galles, pour fortifier ses troupes de celles que son beau-frère avoit levées et commandoit en ces contrées-là.

Elle étoit en marche pour exécuter ce dessein, lorsqu'Edouard, qui en fut averti, fit

diligence pour l'atteindre avant qu'elle passât la Saverne. Il seroit arrivé trop tard, si elle eût pu passer à Glocestre, qui étoit son plus court chemin ; mais ce passage lui ayant été refusé, et étant suivie de trop près par toutes les forces du roi pour s'arrêter à le forcer, elle fut obligée de prendre un détour par le pont de Teukesbury, où elle eût encore pu passer l'eau avant que le roi l'eût atteinte, si un caprice de fausse gloire n'eût fait regarder au duc de Somerset cette diligence nécessaire comme une fuite honteuse. Il s'obstina à attendre Edouard, et il fallut que malgré elle la reine suivît son sentiment. Sa vanité le poussa plus loin. On s'étoit retranché dans un parc où l'on pouvoit, sans danger d'être forcé, attendre le comte de Pembroke, qui s'avançoit de son côté. Le duc se mit encore dans l'esprit qu'il y alloit de son honneur de se tenir ainsi sur la défensive. Sur cette fausse maxime, le duc de Glocestre, qui commandoit l'avant-garde des troupes du roi, ayant attaqué inutilement les retranchemens de celle de la reine, Somerset, qui en étoit le plus près, le voulut suivre dans sa retraite, croyant que le baron de Wenloc, posté derrière lui, le soutiendroit en cas qu'il eût besoin de secours. Glocestre, plus habile que lui, fit semblant de fuir pour l'attirer ; et quand il le vit assez engagé, il le chargea avec tant de vigueur, qu'il le défit, et le mena battant jusques dans ses travaux. Là, Somerset trouvant Wenloc dans le poste où il l'avoit laissé, lui fendit la tête d'un coup de hache, comme à un perfide qui l'avoit trahi.

1471.

Cette action augmenta le désordre que la dé-

faite de ce prince avoit déjà mis dans le camp :
1471. l'arrivée du roi y mit le comble. Il avoit suivi de près son frère. Ainsi, entrant avec lui dans le parc à la poursuite des fuyards, il ébranla tellement d'abord tout le corps de l'armée de la reine, qu'elle ne revint pas de cette secousse. On y combattit long-temps avec assez de valeur pour avoir la gloire de s'être bien défendu, mais toujours avec trop de confusion pour espérer celle de vaincre.

La victoire demeura à Edouard avec la couronne, qu'enfin on cessa de lui disputer. Il n'épargna point le sang pour empêcher que personne ne fût désormais ni en droit ni en état d'y prétendre. Les deux princes de Somerset, ayant été pris dans le combat, eurent la tête tranchée avec plusieurs autres. Edouard fils d'Henri périt aussi. Comines dit qu'il fut tué dans la mêlée : mais Polydore Virgile marque qu'ayant été fait prisonnier, il fut présenté au vainqueur, et que le roi lui ayant demandé pourquoi il avoit eu l'audace d'entrer dans ses états à main armée, il avoit répondu fièrement qu'il étoit venu délivrer son père, et recouvrer son propre héritage qu'on lui retenoit injustement ; sur quoi le roi l'ayant poussé de la main pour le faire retirer de devant lui, d'autres disent lui ayant donné de son gantelet sur le visage, le barbare duc de Glocestre, le duc de Clarence, quoique son beau-frère, et le grand chambellan Hastings, se jetèrent sur lui, et le massacrèrent avec une férocité sans exemple.

Henri, père de ce prince, ne lui survécut guère. Edouard étant de retour à Londres, où le bâtard de Falconbridge avoit tenté quelque

surprise sous le nom du roi prisonnier, après qu'on eut puni Falconbridge, on résolut de sacrifier Henri. Le duc de Glocestre présida à ce parricide, et le bruit même fut fort grand qu'il en avoit été l'exécuteur. Quoi qu'il en soit, ce fut ainsi que finit Henri VI, fameux exemple de la fragilité des grandeurs humaines; prince de peu de talens et de grandes vertus; fort malheureux selon le monde, fort heureux selon l'évangile. Il fut méprisé des hommes, qui l'ont regardé comme un esprit foible, imprudent, stupide même et peu sensé; c'est ainsi qu'en parle Comines, injuste, contre son ordinaire, à la mémoire de ce pieux roi: mais le ciel a relevé sa gloire par des miracles faits à son tombeau, qui l'ont fait révérer comme un saint. Henri VII demanda sa canonisation: on ne sait ce qui l'empêcha de la poursuivre ou de l'obtenir. Quelques-uns croient que ce monarque, naturellement ménager, craignit les frais de cette cérémonie; chose peu croyable d'un si grand roi: d'autres disent qu'on répondit, à Rome, qu'il falloit mettre de la différence entre un homme de bien et un saint; raison encore moins vraisemblable, puisque l'église ne connoît point de sainteté plus élevée que celle d'un homme qui sait conserver une vie pure dans la corruption de la cour, et une patience constante parmi de longues adversités. Il y a bien plus d'apparence à ce que d'autres en ont écrit, qu'Henri VII mourut avant qu'on eût fait les informations nécessaires à cette canonisation, à laquelle son successeur ne se trouva ni en mesures ni en humeur de s'intéresser.

1471.

Par la mort d'Henri furent éteints le nom et
1471. la maison de Lancastre. Edouard rechercha jusqu'à ceux qui en étoient sortis par les femmes. Le jeune comte de Richemont n'auroit pas échappé à son ambition, si son oncle, toujours habile à se sauver dans les naufrages, ne l'eût emmené en France avec lui. Après la bataille de Teukesbury, le roi envoya Thomas Vaughan dans la principauté de Galles, pour se saisir adroitement et sans bruit de ces deux seigneurs : mais Pembroke en fut averti, et ayant prévenu Vaughan, le fit lui-même donner dans un piége où il le prit, et le fit mourir. S'étant défait de cet ennemi caché, il eut à se défendre d'un autre qui l'attaqua à force ouverte, et l'assiégea dans son château : mais y ayant été secouru, il en sortit avec son neveu, dont il ne se séparoit point ; et trouvant un vaisseau tout prêt à faire voile en Normandie, il s'embarqua pour y passer, à dessein de se retirer à la cour de France. La tempête le jeta sur les côtes de Bretagne, où ayant pris terre, il fut mené au duc, qui le retint lui et son neveu dans une longue captivité, mais que ce prince sut adoucir par tous les bons traitemens possibles, surtout par l'assurance qu'il leur donna que s'il les retenoit pour ménager quelque intérêt de son état avec le roi d'Angleterre, ce n'étoit point dans le dessein de les lui remettre entre les mains.

Tous les partisans de la rose rouge furent punis à proportion du rang qu'ils tenoient dans la faction, et des services qu'ils y avoient rendus. L'archevêque d'York fut envoyé prisonnier dans le château de Guines, d'où il ne sor-

tit que pour mourir d'un noir chagrin qui l'y avoit saisi. Le comte d'Oxford fut enfermé à Hames, et y demeura douze ans entiers; et sa femme, sœur du comte de Warwick, obligée à vivre de son travail par la confiscation de tous ses biens. Le duc d'Excestre, beau-frère d'Edouard, s'étoit retiré dans un asile, croyant que le crédit de sa femme lui pourroit obtenir quelque grâce; mais cette dénaturée princesse, bien loin de s'employer pour lui, demanda d'en être séparée, et l'obtint. Le désespoir lui fit quitter le lieu où il s'étoit réfugié, et il fut quelque temps après trouvé mort sur le bord de la mer, sans qu'on pût jamais découvrir par quel accident il avoit péri. 1471.

Il y a apparence qu'Edouard ne haïssoit davantage personne dans la faction de Lancastre, que la courageuse amazone qui l'avoit soutenue si long-temps, et remise sur pied tant de fois. On la prit sur le champ de bataille, où elle animoit les siens au combat, qui leur eût été plus heureux, si ses avis eussent été suivis; on la mena dans la tour de Londres, où le respect de son sexe et de son sang, peut-être même de sa vertu, donna au vainqueur des égards pour elle dont elle ne lui tint pas grand compte : la vie, qu'il ne lui ôta pas en lui ôtant la liberté, fut une triste grâce pour elle, puisque son histoire nous assure qu'elle passa le reste de ses jours en pleurs, ayant toujours devant les yeux l'image du prince de Galles son fils, de la perte duquel rien au monde ne fut capable de la consoler, que l'espérance de le suivre. Après quelque temps de prison, les rois de France et de Sicile la redemandèrent,

et l'obtinrent à certaines conditions, qui ne
1475. sont pas de mon sujet. Ainsi elle quitta l'Angleterre l'an 1475, et vint montrer en son pays un exemple des injustices que fait souvent la fortune aux plus grandes vertus : elle y mourut sept ans après, et fut inhumée à Saint-Maurice d'Angers.

Edouard étoit tellement résolu à tout sacrifier pour régner sûrement, qu'il ne pardonna pas même à son frère des paroles inconsidérées, qui marquoient plus de mauvaise humeur que de mauvaise volonté.

Le duc de Clarence, esprit inquiet et natu-
1476. rellement jaloux, avoit retrouvé dans la cour d'Edouard les mêmes sujets de chagrin qui l'en avoient autrefois éloigné. Les parens de la reine y étoient les maîtres, et toutes les grâces alloient à eux. Rien n'étoit au-dessus de leur ambition ; et tout nouvellement Rivers son frère avoit bien osé aspirer à épouser l'héritière de Bourgogne, le plus grand parti qui fût en Europe. La jalousie, l'indignation, le dépit, fit parler le duc d'autant plus indiscrètement en cette occasion, qu'il aspiroit à ce mariage, et qu'il intriguoit pour cela secrètement avec la duchesse de Bourgogne sa sœur. Sa colère éclata contre le roi même, dont il tint de mauvais discours, disant, entre beaucoup d'autres choses injurieuses à ce prince, qu'il n'étoit pas fils du duc d'York ; qu'il avoit usurpé le trône contre la bonne foi sur Henri, qui, selon un traité solennel et autorisé par le parlement, en devoit demeurer en possession durant sa vie.

La reine et ses parens ne manquèrent pas

de relever toutes ces paroles, et d'y mettre
toute la glose nécessaire à les faire entendre 1476.
dans le sens qu'ils leur vouloient donner. La reine étoit piquée, d'un côté, de ce que le duc de Clarence traversoit le mariage de son frère; et, de l'autre, elle craignoit toujours que, le roi venant à mourir, il ne s'emparât de la couronne, et ne l'ôtât à ses enfans. Le traité fait
en France entre lui, la reine Marguerite et son 1477.
fils, par lequel il devoit régner, la famille d'Henri manquant, lui revenoit souvent dans l'esprit; et une espèce de prophétie, portant qu'un homme dont le nom commençoit par la lettre G, devoit succéder à Edouard, avoit augmenté ses ombrages, le duc de Clarence ayant nom George, et personne ne s'avisant qu'il y avoit un duc de Glocestre : tant les hommes sont peu clairvoyans dans le mystère de leur destinée !

On peut juger combien les discours imprudens du duc de Clarence redoublèrent les craintes de la reine, et avec quelle éloquence elle les inspira au roi. Ce prince, qui n'en étoit déjà que trop susceptible, en fut si vivement frappé, qu'il traduisit son frère au parlement, et lui fit faire son procès. On prétend qu'il adoucit sa peine, en changeant le genre de mort auquel il avoit été condamné, en celui d'être noyé dans un tonneau de vin grec. L'adoucissement est bizarre; et quoi qu'en dise le chancelier Morus, qui veut faire passer cette action pour un effet de clémence en ce roi, j'y trouve quelque chose de barbare qui choque plus l'humanité que le plus cruel supplice.

Jamais couronne contestée ne parut mieux

affermie dans une famille, que celle d'Edouard
1478. dans la sienne. La crainte, l'estime, l'affection des peuples, qui sont les trois appuis des trônes, sembloient rendre inébranlable celui de ce prince pour lui et pour sa postérité. Il s'étoit défait de tous ceux qui pouvoient avoir quelque droit, ou qui témoignoient envie d'y prétendre, hormis du comte de Richemont; mais il avoit tellement mis le duc de Bretagne dans ses intérêts par les solides avantages qu'il faisoit trouver à ce prince à bien garder son prisonnier, qu'il n'en appréhendoit plus rien.

D'ailleurs le mérite d'un roi qui avoit gagné sept ou huit batailles, et conquis deux fois un grand royaume, faisoit regarder Edouard comme un homme extrêmement supérieur aux autres, et digne de leur commander. Le bon ordre qu'il mit dans l'état, et le crédit qu'il acquit au-dehors, augmenta beaucoup cette estime. Diverses raisons l'engagèrent à vivre en paix avec Louis XI, malgré les sollicitations de l'inquiet duc de Bourgogne, et l'inclination des Anglais. Quelques-uns le blâmèrent d'avoir laissé échapper cette occasion de recouvrer en France ce que son prédécesseur y avoit perdu. Il avoit de quoi s'en justifier sur l'esprit vague du Bourguignon, qui ne donnoit nulles bornes à ses entreprises, et qui périt enfin dans ses vastes projets. Mais, sans avoir recours à cette apologie, il fit la paix avec Louis avec tant de dignité et de gloire pour lui et pour sa nation, qu'elle lui donna un nouveau relief. Excité par le duc de Bourgogne, il avoit amené en France une grande armée; et toutes choses paroissoient se disposer à une

seconde ligue des Bourguignons et des Anglais, aussi funeste à la France que la première. Mais Edouard s'aperçut bientôt que ni Charles n'avoit la solidité de son père, ni Louis la foiblesse de son aïeul. Charles, étant déjà attaché à une nouvelle entreprise, ne lui tint rien de ce qu'il lui avoit promis ; et dans une conférence qu'Edouard eut à Amiens avec Louis, il conçut une idée de ce prince qui lui ôta l'envie de l'avoir pour ennemi. 1478.

Ce fut le chef-d'œuvre de Louis XI, dans le mauvais plan que lui fit former sa haine pour le sang de Bourgogne, que cette paix avec Edouard, et la souplesse avec laquelle il sut l'entretenir jusqu'au bout; mais elle fut si glorieuse à Edouard, que ceux des Français qui n'alloient pas autant au solide que leur roi, et qui ne voyoient pas si loin, en eurent honte, et eussent mieux aimé courir encore un plus grand risque que d'être en sûreté à ce prix. En effet, le roi d'Angleterre se fit rechercher d'une manière que la majesté de la monarchie française peut à peine souffrir dans la nécessité. Une pension de cinquante mille écus, payable dix ans durant à ce prince, pour les frais de son entreprise, fut ce qu'il y eut dans ce traité de plus humiliant pour la France, et de plus honorable à Edouard, qui retourna dans son pays chargé des dépouilles d'un prince avec qui il avoit fait amitié. La restitution qu'il se fit faire par Jacques III, roi d'Ecosse, de la célèbre place de Barwick, donnée aux Ecossais par Henri VI, fut une nouvelle prospérité qui donna de l'éclat à son règne, et augmenta 1479.

notablement la vénération qu'on avoit pour
1480. lui.

Pendant qu'Edouard s'attiroit ainsi le respect de ses sujets par des actions d'éclat, il s'en faisoit aimer avec tendresse par des manières populaires qui lui gagnèrent le cœur de ceux même qui autrefois l'avoient haï. A lire les historiens de sa vie dans ces paisibles années de son règne, il paroît qu'on avoit oublié qu'il eût jamais versé de sang : tant chacun le considéroit comme le modèle des bons rois. Heureux, si parmi les qualités qui le rendoient si cher aux hommes, il eût un peu plus mêlé les vertus qui rendent les hommes agréables à Dieu ! Prince peu religieux, et, ce qui en est une suite, d'une probité peu exacte ; voluptueux jusqu'à la débauche, et d'une vie qu'un Epicurien modéré eût désavouée. Son apparente prospérité ne trompa pas long-temps sa
1483. cour. Il mourut le treizième d'avril, l'an 1483, le quarante-unième de son âge, pour vérifier ces mots de David, que les hommes de sang abrègent leurs jours. Les uns attribuèrent sa mort à un embonpoint excessif ; d'autres, au chagrin que lui donna le mariage du dauphin, promis par Louis à sa fille, avec la princesse d'Autriche. Il n'eut pas plutôt expiré, que quelques précautions qu'il eût prises pour assurer la couronne à son fils, qui fut Edouard cinquième du nom, on s'aperçut que celui même qu'il avoit chargé en mourant de la lui affermir sur la tête cabaloit pour la lui ravir.

Pour exercer cette justice sur la postérité d'Edouard IV, comme le ciel s'étoit servi de lui pour en exercer une pareille sur le petit-fils

fils d'Henri IV, et d'Henri IV pour punir Edouard III dans Richard II, l'instrument 1483.
dont Dieu se servit fut le cruel duc de Glocestre, âme perverse dans un corps mal fait. Thomas Morus, qui a écrit son histoire, fait de lui un portrait affreux, dont voici les principaux traits. C'étoit un petit homme, laid, contrefait, d'un regard farouche, d'un tour de visage auquel il falloit s'accoutumer. Il avoit eu dès sa naissance quelque chose de monstrueux : il fallut ouvrir le ventre à sa mère pour le faire venir au monde ; il vint les pieds les premiers, et, à ce que quelques-uns disoient, ayant déjà des dents. Mais ce qui rendit sa naissance plus funeste, c'est qu'il naquit sans foi, sans principes, sans conscience, sans probité ; fourbe, hypocrite, dissimulé, et ne faisant jamais plus de caresses que quand il vouloit plus de mal ; cruel par férocité et par ambition ; comptant pour rien la mort d'un homme dont la vie nuisoit à ses desseins ; brave au reste, et assez né pour la guerre, mais plus encore pour les intrigues de la cour, dont il savoit mieux qu'homme du monde l'art de nourrir les factions et d'en profiter à propos. Personne ne conduisoit un dessein ni avec plus d'esprit, ni avec plus de secret. Jamais il ne dit à deux une chose qu'il suffisoit de dire à un ; jamais il ne prévint le temps de la dire ; et il étoit si maître de faire le personnage qu'il vouloit, qu'on ne le devinoit pas aisément. L'argent ne lui coûtoit rien à répandre ; mais comme il donnoit son bien sans retenue, il prenoit celui d'autrui sans scrupule.

Tel fut Richard duc de Glocestre, l'usur-

pateur de la couronne d'Angleterre sur le jeune
1483. Edouard V son neveu. Quelques-uns croient que, prévoyant par les intempérances du roi son frère qu'il laisseroit ses enfans mineurs, il avoit formé et préparé cette entreprise dès le vivant du roi Henri, et que c'étoit en cette vue qu'il avoit voulu être lui-même témoin de sa mort, s'il n'en avoit pas été le ministre. On le soupçonna d'avoir eu part à celle du duc de Clarence, par la froideur avec laquelle il sollicita pour ce prince, qui, étant son aîné, lui auroit été un obstacle pour parvenir à la couronne. D'autres disent que ce fut l'occasion du bas âge de ses neveux qui, les rendant faciles à supplanter, lui en fit naître le dessein. Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut appris à York, où il étoit alors, la mort inopinée du roi, qui l'avoit déclaré tuteur du prince son fils aîné et de tous ses autres enfans, il prit la résolution d'opprimer ses pupiles, et de profiter de leurs dépouilles.

Pour venir à bout de ce dessein, Richard avoit bien des choses à faire, toutes également difficiles. Premièrement, il falloit retirer le roi d'entre les mains des parens de la reine, qui avoient une faction puissante, et qui étoient tous gens de cœur. Le feu roi leur avoit confié l'éducation de ce jeune prince, actuellement élevé à Ludlow par Antoine Woodwil, comte de Rivers, un de ses oncles maternels, qui le devoit amener à Londres accompagné de bonnes troupes, de crainte que d'autres ne s'en saisissent, le duc ne le pouvant enlever sans mettre aussi des troupes sur pied, et faire un éclat dangereux, même

pour le succès de son projet. Après s'être rendu maître du roi, il falloit l'être des affaires, et 1483.
avoir un titre pour employer l'autorité et les forces de l'état à l'exécution des actions violentes qui devoient préparer la révolution. Il falloit de plus donner au moins quelque couleur à la tyrannie, pour la rendre moins odieuse au peuple, et l'établir plus solidement. Enfin il falloit couvrir sa marche, et, jusqu'au temps de l'invasion, paroître bon serviteur du roi. Que ne fait point un habile scélérat à qui nul crime n'est un obstacle, et que la conscience ne contraint point! Pour commencer par couvrir sa marche, le duc se trouvant alors près d'York, y assembla la noblesse; et ayant lui-même prêté serment de fidélité au nouveau monarque, il le reçut des autres en son nom. Outre cela il écrivit à la reine des lettres pleines d'assurances et de son attachement pour elle, et de son zèle pour ses enfans.

Après avoir ainsi ébloui le public, il crut pouvoir intriguer sûrement; et voici comme il s'y prit. Deux factions avoient partagé fort long-temps la cour du feu roi: l'une, des parens de la reine, que ce prince combloit de richesses et élevoit aux plus grandes charges, au préjudice même des siens; l'autre, de tous ceux à qui la fortune de ces hommes nouveaux donnoit de la jalousie, à la tête desquels le duc de Clarence avoit malheureusement péri. La mort de ce prince n'avoient pas éteint la haine des Woodwil et des Gray dans les cœurs du parti contraire. En étant devenus plus odieux, ils n'en avoient que plus d'ennemis; dont le grand chambellan Hastings, et

Henri duc de Buckingham, avoient été ouver-
1483. tement les chefs; jusqu'à ce qu'Edouard ayant appelé à la mort les uns et les autres, et les ayant réconciliés, ils étoient demeurés assez calmes, et conspiroient d'assez bonne foi à établir l'héritier d'un maître dont le souvenir leur étoit cher.

Richard ne laissa pas long-temps ces deux factions dans cette union. Ayant besoin de l'une pour détruire l'autre, il réveilla si à propos la jalousie de Buckingham et du grand chambellam Hastings contre les Woodwil et les Gray, qu'il les anima plus que jamais. La possession où ceux-là étoient de la personne du jeune roi, les mesures qu'ils prenoient pour la conserver, furent des sujets plausibles au malicieux duc pour faire élever ceux-ci contre eux, et les faire entrer, sans qu'il eût besoin de s'ouvrir pour lors davantage, dans le dessein qu'il avoit de s'emparer du prince. La manière dont il parla au duc de Buckingham, qui l'étoit allé trouver, et à d'autres du même parti qui s'étoient assemblés autour de lui, aida encore beaucoup à la persuasion. « Pourrions-nous souffrir, leur dit-il, qu'un » roi, à l'âge où est le nôtre, demeurât entre » les mains des parens de sa mère, en ayant » du côté paternel à qui la naissance, les ta- » lens, les services rendus à l'état, donnent » tant d'avantages sur eux ? Il n'est ni de la » dignité de la couronne, ni de notre intérêt, » qu'il en soit ainsi. Un roi d'Angleterre n'est » pas honoré de cette foule de parens d'un » sang si disproportionné au sien : nous lui » convenons mieux, nous parons plus sa cour,

» nous lui donnons des sentimens et des con-
» seils plus dignes de lui. L'expérience nous a 1483.
» fait voir qu'ils lui en peuvent inspirer con-
» tre nous, qui nous doivent faire souhaiter
» qu'on les éloigne de sa personne. Je crois
» que vous n'avez pas oublié que le père, quoi-
» que d'un âge mûr, s'est laissé gouverner par
» eux, nous en avons senti les effets. A com-
» bien plus forte raison devons-nous craindre
» que le fils, tendre encore et sans expérience,
» ne voyant qu'eux, n'écoute qu'eux! Hé!
» que n'avons-nous point à craindre de gens
» violens auprès d'un enfant crédule, quand
» nous nous souvenons qu'à leur suggestion un
» monarque fort éclairé a trempé ses mains
» dans le sang d'un frère? Nous avons échappé
» ces périls: il n'est pas de notre prudence de
» nous y exposer une seconde fois. Je ne crois
» pas qu'il soit nécessaire de prévenir des gens
» d'esprit contre la vaine confiance que pour-
» roit inspirer à des dupes une fausse récon-
» ciliation. Vous savez trop le monde pour
» ignorer que de tels ennemis ne pardonnent
» point, et que l'unique moyen de se mettre à
» couvert du mal qu'ils font, est de les mettre
» en état de n'en pouvoir faire ».

Ces remontrances intéressoient ceux qui les ouïrent par trop d'endroits pour n'avoir pas un prompt effet. Les lettres que Richard écrivit par des gens affidés à Hastings, et à d'autres personnes absentes, pour leur représenter les mêmes choses, trouvèrent les mêmes dispositions. Ainsi fut formée la cabale et le projet d'éloigner du roi ceux qui s'en étoient rendus maîtres; et pour le faire plus sûrement,

on convint d'user d'artifice avant que d'en ve-
1483. nir à la force : on fit représenter à la reine, par des gens même de sa confidence, que la manière dont ses parens vouloient conduire le roi à Londres commençoit à remuer les esprits; que, pour prendre trop de sûretés, ils s'exposoient eux-mêmes à de grands revers, et mettoient l'état en danger; que les parens paternels du roi ne le verroient pas patiemment possédé ainsi par autrui; que les factions se renouvelleroient; qu'elles causeroient une guerre civile, et qu'il restoit encore assez d'étincelles des anciens incendies pour faire de nouveaux embrasemens; qu'il s'agissoit d'établir le roi, et non point de s'en rendre maître; de lui assurer la couronne, et non de s'assurer de lui; que le premier intérêt d'une reine mère étoit de voir son fils sur le trône recevoir indifféremment les hommages de tous ses sujets; qu'on faisoit le reste à loisir; qu'étant habile comme elle étoit, le cœur du roi ne lui pouvoit échapper, et qu'elle seroit toujours maîtresse de le tourner où elle voudroit; que, pour le présent, il importoit au repos de l'un et de l'autre que le prince parût aux yeux des peuples comme le commun maître de tous ses sujets, non comme esclave d'une partie, et qu'il entrât dans la capitale, non pas gardé par des soldats, mais entouré de tous les grands et de toute la noblesse de son royaume.

Ce discours persuada la reine, qui, dépêchant incontinent des courriers au comte son frère, lui fit changer de résolution. Il prit celle d'amener le roi sans autre escorte que de sa suite : Richard Gray, l'un des fils de la rei-

ne ; et Thomas Vaughan son parent, étoient avec lui. Ils se mirent en chemin ; et comme ils furent arrivés à Northampton, le comte y ayant quelque affaire, laissa partir le roi avec Gray, qui alloient coucher à Stony-Stratford, faisant son compte de les rejoindre le lendemain ou le jour d'après. 1483.

Rivers étoit occupé des choses qui avoient causé son séjour, lorsqu'on lui vint annoncer la venue des ducs de Glocestre et de Buckingham, qui, ayant été informés des ordres donnés par la reine et du peu d'escorte du roi, étoient venus avec main-forte se mettre en possession de ce prince, et s'assurer de ses conducteurs. Il ne parut pas à leur arrivée qu'ils fussent venus à ce dessein : leurs gens étoient demeurés derrière, et ils étoient entrés dans la ville suivis seulement de leurs domestiques, comme allant au-devant du roi, et cherchant par civilité le comte, qu'on leur avoit dit être demeuré en chemin. Rivers, averti de leur venue, et n'y soupçonnant rien de mal, alla gaiement au-devant d'eux, et les reçut avec une franchise à laquelle ils répondirent mal. Pendant qu'ils s'entretenoient ensemble, les troupes des deux ducs avançoient, et se saisissoient des chemins aux environs de Northampton. Sur quoi la nuit étant survenue, et chacun s'étant retiré, la ville même s'en trouva pleine; et Rivers, qui s'étoit mis au lit, fut averti par le tumulte qu'il étoit prisonnier sans le savoir, qu'on gardoit toutes les avenues, et que personne ne sortoit plus de Northampton, sans être arrêté. A cette nouvelle le comte se lève ; et s'en allant trouver les deux ducs, qui ne

s'étoient point couchés, il leur demande l'é-
1483. claircissement de ce qui lui paroissoit un songe. Les reproches qu'ils lui firent lui expliquèrent l'énigme, et plus encore l'ordre qu'ils donnèrent à leurs gardes de l'arrêter. Cette expédition faite, ils partirent, et firent tant de diligence, qu'ils arrivèrent à Stony-Stratford au moment que le roi en alloit sortir. Ayant eu le loisir de l'aborder avant qu'il se fût mis en chemin, ils se jetèrent à ses pieds, et lui firent mille protestations d'un attachement inviolable : mais, apercevant près de lui Richard Gray et Thomas Vaughan, ils quittèrent le ton soumis, et parlèrent à ces deux seigneurs avec une hauteur menaçante qui consterna les assistans et remplit de crainte le jeune roi. Ils ne s'en tinrent pas aux menaces : après avoir objecté à Gray divers crimes dont ils accusoient son frère le comte de Dorcestre et lui, ils l'arrêtèrent, et l'envoyèrent, avec le comte de Rivers et Vaughan leur parent, à Pontfret, avec ordre de les bien garder. Le roi, qui avoit pour Richard Gray une tendresse particulière, parla à son oncle pour le justifier; et voyant que les paroles étoient inutiles, il eut recours à ses larmes, qui furent aussi peu écoutées. A cela près, le duc de Glocestre en usa toujours à son égard avec une grande affectation de respect. Il lui changea ses officiers ; mais il eut soin qu'il fût servi avec plus d'exactitude qu'il ne l'avoit encore été.

Ce changement obligea la cour à faire quelque séjour de plus qu'elle ne s'étoit proposé d'abord. Quand tout fut réglé, on se mit en chemin ; et le reste du voyage se fit avec d'au-

tant plus de dignité, que le cortége étoit plus noble, et devenoit tous les jours plus nombreux. 1483.

Le premier bruit qui vint à Londres de l'emprisonnement des seigneurs qu'on avoit envoyés à Pontfret, mit toute la ville en émeute. La reine crut ses enfans perdus, et le peuple ne douta point qu'une nouvelle révolution ne fît bientôt voir sur le trône quelque nouvel usurpateur. La reine ne se rassura point; et croyant déjà voir son palais assiégé par le duc de Glocestre, elle chercha au pied des autels un asile contre la tyrannie, en se retirant précipitamment dans l'abbaye de Westminster, où elle emmena ses enfans. Le peuple se calma par les soins d'Hastings, qui, sur les lettres qu'il reçut de ceux qui étoient à la suite du roi, fit savoir partout que les deux ducs qui en avoient pris la conduite étoient les premiers à lui rendre tous les honneurs qu'on devoit à sa dignité. Leurs amis ajoutoient à cela que les seigneurs envoyés à Pontfret étoient des esprits factieux qui vouloient seuls posséder le roi pour s'enrichir des dépouilles du peuple; qu'on avoit découvert leurs desseins, et qu'on en instruiroit le public par des preuves si évidentes, que chacun loueroit la modération de ceux qui s'étoient contentés de les mettre hors d'état de nuire.

Plus la cour approchoit de Londres, plus les ombrages se dissipoient; et ils s'évanouirent enfin tout à fait, quand le peuple eut vu de ses propres yeux, à l'entrée du roi dans la ville, l'empressement du duc de Glocestre à honorer la cérémonie par tout ce qui en pou-

1483. voit augmenter l'éclat. Par-là il prévint tellement les esprits, que le parlement, qu'on avoit eu soin de convoquer pour ce temps-là, le déclara protecteur du royaume, avec toute l'autorité attachée par les lois à ce titre.

Richard se trouvoit avancé dans l'exécution de ses plans, par l'usage du pouvoir souverain qu'on lui venoit de confier; mais il ne se crut pas au bout. Il avoit le roi entre les mains; mais le duc d'York lui manquoit, enlevé par la reine sa mère dans un lieu dont nulle puissance n'avoit encore tenté jusques-là de violer l'immunité. Il ne pouvoit faire périr l'un sans l'autre, qu'il ne se laissât un concurrent duquel son parricide même rendroit tous les gens de bien partisans. Eclairé comme il étoit, il jugea bien qu'en les faisant mourir tous deux, il lui falloit un grand parti pour monter et se maintenir sur un trône où, après un tel attentat, il n'y avoit que la crainte et le temps qui pût accoutumer les peuples à le voir.

Pour tirer le duc d'York de l'asile où la reine le retenoit, le protecteur, comprenant bien que ses prières seroient inutiles, et que tout ce qui viendroit de lui seroit suspect à la princesse, engagea le parlement à se mêler de cette affaire, dont il représenta l'importance par un discours fort artificieux. L'injure que faisoit la reine à toute la nation anglaise par cette défiance affectée, les mauvais effets qu'elle auroit pour l'honneur de la monarchie chez les étrangers; le préjudice que recevroient les deux princes d'être élevés séparément, de prendre des airs, des maximes, des inclinations opposées; les malheurs que l'état avoit

sujet de craindre un jour de ces principes de contrariété, et diverses raisons semblables, 1483. furent étalés dans cette harangue avec beaucoup d'art et d'apparence de zèle pour le bien public : ensuite de quoi l'orateur conclut à charger le cardinal Burschier, archevêque de Cantorbéry, de tenter sur cela la reine, et, s'il ne la persuadoit pas, à lui ôter son fils de force, prétendant que l'asile n'étoit que pour ceux qui avoient quelque chose à craindre, et que le prince étant en sûreté, ce qui étoit asile aux autres ne l'étoit point à son égard.

Le duc ayant cessé de parler, plusieurs furent de son avis : mais les évêques se récriant contre la proposition de violer l'asile sous quelque prétexte que ce fût, on ne décida rien sur ce point ; et supposant que l'autorité et les remontrances du cardinal vaincroient enfin l'esprit de la reine, on le pria de n'omettre rien pour obtenir son consentement à la réunion des deux frères.

Jamais éloquence ne fut employée plus inutilement pour persuader, que celle de Burschier en cette occasion. Après de longues conversations, où ce prélat, bien intentionné pour la bonne cause, plaida la mauvaise avec toute l'ardeur possible, la reine, à qui il fit entendre le doute qu'on formoit sur l'asile, et le danger qu'il y avoit qu'on ne lui ôtât par violence ce qu'elle ne donneroit pas de bon gré, se rendit moins à ses raisons qu'à la nécessité et au temps. Elle se fit amener le prince ; et le prenant par une main : « Vous le voulez, mon » père, dit-elle en le montrant au cardinal ; » je vous le donne : ayez en soin. Puisque vous

» êtes son pasteur, défendez cette brebis in-
1483. » nocente de la fureur des loups sanguinaires » qui la cherchent pour la dévorer. Vous vous » chargez de plus que vous ne pensez : je vous » en demanderai compte un jour devant Dieu » et devant les hommes. Vous m'accusez de ti- » midité : prenez garde que je n'aie sujet de » vous accuser de trop de confiance ». En prononçant ces mots, elle donna la bénédiction à son fils, le baisa tendrement, disant que ce seroit peut-être pour la dernière fois, et se retira pour donner plus de liberté à ses larmes et à ses tristes réflexions.

Le duc de Glocestre reçut le prince des mains du cardinal archevêque avec des démonstrations de tendresse auxquelles il ne manquoit que la sincérité. Personne ne pouvoit néanmoins se persuader qu'il n'y en eût pas, à voir les ordres empressés que cet esprit fourbe donnoit pour le couronnement du roi, qu'il mena avec son frère loger en attendant dans la tour, d'où la coutume est que ceux qui sont de cette cérémonie commencent leur marche pour conduire le nouveau monarque à Wetsminster.

Pendant que tout Londres étoit occupé aux préparatifs de la fête, d'autres soins et d'autres pensées agitoient l'esprit du faux protecteur. Maître des princes et de leur destinée, il vouloit être sûr de la sienne, et ne se rendre pas son crime inutile. Pour cela il avoit besoin de gagner quelques-uns des grands, et d'en perdre d'autres, s'il ne les pouvoit gagner. Le duc de Buckingham et Hastings étoient ceux qui en ce temps-là donnoient le branle aux gran-

des affaires. Il parla au premier lui-même, et se servit de Catesby, ami infidèle du second, 1483. pour l'attirer, ou pour mieux prendre le temps de le faire périr. Le duc de Buckingham parut surpris à la proposition d'un crime, auquel n'ayant jamais pensé (car c'est la plus commune opinion) il n'avoit pas eu le loisir d'y accoutumer sa conscience. Il demeura interdit, et la foule de pensées confuses qui se présentèrent tumultuairement à son esprit, lui ôta durant quelque temps la liberté de la parole. Le protecteur, qui s'aperçut de l'embarras où il l'avoit mis, jugea qu'il le falloit pousser dans ce moment d'incertitude. « Il n'est plus temps » de délibérer sur un parti pris, lui dit-il : » nous sommes engagés trop avant pour ne pas » aller jusqu'au bout. Quand on offense jusqu'à » un certain point, comme il ne faut point espérer de pardon, il ne faut point faire de » miséricorde. Il faut achever de perdre les » Gray et les Woodwil, ou ils nous perdront ; » et si nous ne perdons avec eux ceux qui seront un jour en pouvoir et en obligation » même de les venger, qu'aurons-nous fait, » que de nous être creusé de nos propres mains » un précipice où nos ennemis nous feront périr ? Prévenons-les. Ma naissance me donne » le sceptre, que j'arrache d'une foible main » qui en soutiendroit mal le poids : j'en porterai la charge, et vous en partagerez les » fruits. Voyez dès cette heure ce qui vous convient, et soyez sûr que les effets surpasseront » toujours mes promesses ».

Quelque intéressant que fût ce discours, le chancelier Morus assure que ce ne fut pas tant

l'intérêt qui engagea le duc de Buckingham
1483. dans la conspiration du duc de Glocestre, que les pas qu'il avoit déjà faits, qui l'avoient mené trop avant pour lui laisser le retour facile. Il ne laissa pas néanmoins de tirer promesse du protecteur que, quand il seroit roi, il le mettroit en possession du comté d'Héreford, qu'il prétendoit lui appartemir ; à quoi le feu roi Edouard IV n'avoit jamais voulu entendre.

Ce complot fait, les ducs travaillèrent à ramasser chacun leurs amis, et à en former un parti. Leurs intrigues eurent un prompt succès : mais quelque soin qu'ils se donnassent de recommander le secret, ils ne purent empêcher qu'un bruit sourd ne se répandît dans la ville, qu'il se préparoit sous main quelque scène dont l'issue seroit tragique. Ce bruit passa d'abord chez les grands pour une de ces terreurs populaires qui n'ont point d'autre fondement que l'oisiveté de ceux qui, n'ayant rien à faire, s'occupent à deviner les secrets de l'état : mais les fréquentes assemblées qui se tenoient chez le protecteur, où peu de gens, et toujours les mêmes, se trouvoient à certaines heures, commencèrent à donner des soupçons qui firent peine aux moins timides. Des paroles échappées aux conjurés pour avertir leurs proches et leurs amis d'être moins assidus auprès du roi, la solitude qu'on remarqua depuis un certain temps chez ce prince, la grosse cour du protecteur, firent ouvrir les yeux à plusieurs. Le seul Hastings parut tranquille parmi l'émotion de tous les autres ; et la raison qu'il en apporta à Thomas Stanley, celui que Marguerite de Lancastre, mère du

comte de Richemont, avoit épousé en troisièmes noces, étoit que Catesby son ami, confident du duc de Glocestre, ne lui avoit parlé de rien. Il éprouva bientôt lui-même que c'étoit une mauvaise raison. Catesby étoit un perfide qui le vendoit au protecteur, et qui, ayant désespéré de le faire entrer dans ses desseins, pressa ce prince de s'en défaire, comme du plus dangereux ennemi qu'eussent dans Londres les conjurés. 1483.

Le protecteur vit bien qu'en effet il n'y avoit plus de temps à perdre, et que l'affaire étant venue au point de sa maturité, on la gâtoit en la retardant. Sur cette nécessité, ayant pris sa dernière résolution, il prit ses mesures, il donna ses ordres, et disposa ses satellites pour les sanglantes exécutions qui devoient lui frayer le chemin au trône. Il fut si bien servi, qu'en même temps on mit à mort les prisonniers qu'il faisoit garder à Pontfret, et on coupa dans la tour de Londres la tête au grand chambellan Hastings. Il fit arrêter l'archevêque d'York, l'évêque d'Ely, et Thomas Stanley, et jetta tant de terreur dans tous les esprits, que personne n'osa rien tenter pour s'opposer à ses cruautés. Il vit bien qu'il ne trouveroit guère plus d'obstacles à son ambition, et qu'il ne tenoit qu'à lui de se faire proclamer roi: mais il ne crut pas cet événement encore assez bien préparé. Malgré tant d'actions violentes qui le faisoient regarder comme un tyran, il avoit la délicatesse de ne pas vouloir passer pour un usurpateur; et il poussa la chose si loin, qu'il voulut paroître forcé à accepter

une couronne qu'il envahissoit par tant d'at-
1483. tentats.

Pour diminuer l'infamie d'un crime, le duc de Glocestre en commit un autre. Pour ne pas paroître usurpateur, il déshonora sa famille, même sa mère, qui vivoit encore; alléguant qu'Edouard IV, et son frère le duc de Clarence, n'étoient point fils de Richard duc d'York, mais de certains amans qu'il donnoit à la duchesse, et auxquels il disoit que ces princes ressembloient trop pour n'être pas de même sang. Comme il avoit surtout intérêt que ses neveux passassent pour illégitimes, il s'appliqua particulièrement à rappeler le souvenir du mariage de leur père, et prétendit tout de nouveau qu'avant que d'épouser la reine il avoit promis la foi conjugale à Elisabeth de Lucy. Il se servit de diverses personnes pour persuader ses fables au peuple, mais particulièrement de Shaw, maire de Londres, et de son frère, mauvais ecclésiastique et bon prédicateur. Il convint avec celui-ci qu'il se trouveroit à un de ses sermons, où il entreroit à propos pour entendre une subite apostrophe que lui devoit faire cet orateur vénal avec un air d'inspiration capable d'imposer au vulgaire, si l'enthousiasme eût mieux quadré avec le moment de l'entrée du prince : mais, par malheur, le prince vint trop tard, ou l'orateur alla trop vîte. Comme son discours rouloit tout entier sur ce passage de l'écriture, *Les rejetons bâtards ne pousseront point de profondes racines*; après en avoir fait un long commentaire pour montrer que la déposition d'Edouard, enfant doublement illégitime,

étoit conforme aux oracles du ciel, et que le seul duc de Glocestre étoit le véritable héritier 1483. de la couronne d'Angleterre, l'endroit de l'apostrophe vint : mais, le duc ne venant pas encore, l'apostrophe ne fit point d'autre effet que tout le reste du discours. On eut horreur d'un flatteur impie qui abusoit des paroles sacrées pour favoriser un parricide ; et le duc venant à paroître à contre-temps un peu après, une froide répétition que fit le prédicateur de ce qui devoit surprendre ajouta le ridicule à l'impiété. A ces mots qu'on avoit déjà ouis, *Le voici, le vrai et unique héritier du grand duc d'York : voilà sa figure, voilà ses traits : vous l'avez trop avant dans le cœur pour l'avoir effacé de votre mémoire :* à ces mots, dis-je, répétés d'un air languissant et déconcerté, il parut, sur le visage de ceux qui composoient cet auditoire, un ris moqueur qui fit tant de honte à cet orateur séditieux, qu'il en mourut peu de jours après.

Le mauvais succès de ce sermon obligea le duc de Buckingham à faire au peuple une harangue à peu près sur le même sujet, où l'éloquence de ce seigneur parut d'autant plus, qu'elle étoit plus naturelle. On l'admira, mais personne n'en fut persuadé. Son but étoit d'émouvoir Londres, et de lui faire demander le duc de Glocestre pour roi. Il n'y réussit pas. Il eut beau parler, on garda toujours un profond silence. Il n'y eut qu'un tas de canaille qu'un homme de la conspiration avoit assemblé autour de lui : laquelle, après s'être tue long-temps, éleva une voix confuse, et s'écria : *Vive le roi Richard !* A ce cri le duc de Buc-

kingham, dissimulant adroitement le chagrin
1483. que lui donnoit le morne et opiniâtre silence de tous les honnêtes gens à qui il parloit, fit passer ce bruit de la populace pour un consentement général, et avertit ceux qui avoient crié de l'accompagner le lendemain au palais du protecteur, pour le prier d'accepter la couronne, que tout le monde lui déféroit.

Les conjurés se trouvèrent dans la place, le duc à leur tête, à l'heure marquée. Là, la même populace qui avoit crié le jour précédent, *vive Richard*, s'étant jointe à eux, on alla chez le protecteur, et on demanda à lui parler. Cet esprit fourbe, qui vouloit être pressé de ce qu'il brûloit d'envie de faire, forma mille difficultés au choix qu'on lui venoit signifier. Un homme modeste, et redoutant par modération le poids du diadême, auroit moins fait de résistance. Surtout il allégua souvent sa tendresse pour ses neveux, et le respect qu'il conservoit pour la mémoire de son frère. Buckingham poussa bien cette scène, et la comédie ne finit que par une protestation qu'il fit de la part des grands et du peuple, que des enfans illégitimes ne monteroient point de leur aveu sur le trône des rois d'Angleterre; ajoutant, par manière de menace, que si le protecteur persistoit à refuser ses soins à l'état, ils trouveroient qui se chargeroit assez volontiers d'un fardeau que tout le monde ne redoutoit pas.

A ces mots, pour ne pas paroître préférer son repos au bien public, le duc de Glocestre acquiesça; et continuant sur le même ton de modestie qu'il avoit commencé: « Je suis au-

» tant fâché, leur dit-il, que le roi qu'on vous
» destinoit n'ait pas eu le don de vous plaire, 1483.
» que je suis persuadé qu'il faut que vous en
» ayez un qui vous plaise. Je crois dans le
» fond être l'héritier légitime de la couronne;
» mais j'aime bien mieux être roi par votre
» choix que par mon droit. Je m'en rendrois
» indigne, si je préférois mon propre repos au
» bonheur public, que vous attendez de mes
» soins: ainsi je me soumets enfin à ce que
» vous voulez de moi. Je prends les couron-
» nes que vous m'offrez, et je vous assure que
» s'il y a des épines elles seront pour moi : je
» ferai en sorte que vous cueilliez les fleurs;
» et si je suis jamais capable de m'éloigner de
» ces sentimens, je prie le ciel, qui les con-
» noît, de me priver non-seulement du royau-
» me, mais de la vie ».

Ces paroles furent reçues avec l'applaudissement de tous ceux qui les entendirent, et chacun cria : *Vive le roi Richard !* Alors ce prince, quittant tout à fait le personnage de philosophe, qui ne lui convenoit point du tout, prit celui de tyran, pour lequel il étoit né; et la première chose qu'il fit fut de faire mourir ses neveux, dont l'aîné ne régna que deux mois. Jacques Tyrrel fut le ministre dont Richard se servit pour ce parricide, au refus de Robert Brakenbury. L'histoire doit conserver au public des noms que des actions semblables rendent dignes ou d'une gloire ou d'une infamie éternelle. On s'étonna que Richard eût épargné le petit comte de Warwick, ce fils du malheureux duc de Clarence, né à la rade de Calais, que le tyran se contenta de renfermer

dans un château. Il envoya en même temps
1483. des ambassadeurs en Bretagne prier le duc de continuer à garder le comte de Richemont, l'assurant qu'il seroit exact à payer les pensions promises par le feu roi Edouard son frère. Ces ambassadeurs avoient ordre de passer de Bretagne en France, et d'aller demander au roi son amitié pour leur nouveau maître : mais Louis XI refusa de les voir, et protesta qu'il ne vouloit avoir ni amitié ni commerce avec un usurpateur souillé du sang innocent de ses neveux ; action digne de terminer la vie de ce roi, qui, peu de temps après, laissa sa couronne à son fils. Celle d'Angleterre fut imposée solennellement à Richard et à Anne Nevil sa femme, veuve d'Edouard fils d'Henri VI. Il n'avoit qu'un enfant âgé de dix ans, qu'il déclara prince de Galles, en même temps qu'il éleva Jean Howard et Thomas son fils, seigneurs fort attachés à lui, celui-là à la dignité de duc de Norfolk, celui-ci à celle de comte de Surrey.

Avec ces appuis, l'usurpateur croyoit son trône inébranlable ; et après quelque temps de contrainte qui avoit donné espérance d'un gouvernement modéré, il s'abandonna à son génie violent, hautain, intéressé, et mécontenta ses meilleurs amis. Le duc de Buckingham fut du nombre de ceux qui éprouvèrent davantage son mauvais cœur et sa mauvaise foi. Richard lui devoit la couronne. Il lui avoit promis de lui rendre les biens de la maison d'Héreford pour l'engager dans son parti ; la reconnoissance étoit médiocre pour un service si important : son ingratitude fut telle, que, sans le

ménager beaucoup, il lui manqua tout d'un coup de parole. Cet outrage piqua le duc, 1484. l'homme le plus fier de son temps ; et son ressentiment fut si vif, qu'il forma dès-lors le dessein de détruire son propre ouvrage, sans que l'aventure récente du fameux comte de Warwick fût capable de l'en détourner. Quand il eut pris sa résolution, il se retira à la campagne pour méditer plus à loisir les moyens de l'exécuter. Brechenot, l'une de ses maisons, fut le lieu qu'il choisit pour sa retraite. Comme c'étoit un lieu fortifié, il y faisoit garder Jean Morton, évêque d'Ely, mis en prison pour s'être opposé au parricide et à l'usurpation de Richard. Morton étoit un homme de bonne tête, dont Thomas Morus faisoit gloire d'avoir reçu l'éducation. C'étoit un esprit de son fonds un peu dur, mais adouci par un long usage de la cour, qui ne lui avoit laissé de sa dureté naturelle que d'être inflexible dans les bons partis, d'avoir une droiture à l'épreuve de l'intérêt et de l'ambition, et de conserver une grande intégrité de mœurs parmi la corruption du grand monde. Il avoit été attaché aux Lancastre pendant qu'il y en avoit eu. Edouard IV, loin de l'en punir, se l'étoit acquis par ses bienfaits ; et c'étoit par reconnoissance, aussi bien que par devoir, que Morton avoit soutenu son fils, et s'étoit attiré la vengeance du meurtrier de ce jeune roi. Apparemment le caractère épiscopal lui avoit conservé la vie, et l'estime qu'avoit pour lui le duc de Buckingham avoit fait souhaiter à ce seigneur de l'avoir en sa garde pour s'en servir dans les occasions où il auroit besoin de conseil. Il n'avoit point

encore eu d'affaire où les lumières de ce grand
1484. homme lui fussent plus nécessaires qu'en celle-ci ; et ce fut pour les consulter à loisir qu'il se retira à Brechenot.

Les conversations qu'eurent ces deux hommes furent d'abord fort énigmatiques. Ils se sondèrent long-temps l'un l'autre avant que de se parler nettement ; et ce ne fut qu'après des promesses et des sermens réitérés d'une fidélité mutuelle, qu'ils s'ouvrirent enfin réciproquement de ce qu'ils avoient tous deux dans l'esprit : car il se trouva que le prélat, qu'on instruisoit dans la prison de ce qui se passoit dans le monde, et du peu de satisfaction que les Anglois avoient de Richard, avoit eu les mêmes vues que le duc ; lequel, étant libre et puissant, avoit déjà, selon ses vues, formé des plans et des projets.

Il est remarquable, et rien ne montre mieux combien les hommes sont différens d'eux-mêmes que le duc de Buckingham avoit eu d'abord dessein de monter sur le trône après en avoir chassé Richard, se croyant le plus proche héritier de la maison de Lancastre, dont sa mère étoit. Il n'avoit jamais fait réflexion que la mère du comte de Richemont étoit d'un degré plus proche que lui de la tige de cette famille ; lorsque cette dame l'étant venue voir pour le prier de solliciter quelque chose en faveur de son fils, la pensée lui vint que ce comte le devoit précéder dans l'ordre de la succession. L'esprit d'équité, que Buckingham avoit si peu écouté dans l'affaire de l'usurpation de Richard, l'avoit trouvé docile dans celle de la succession d'Henri. Dès-lors il avoit résolu

d'élever ce seigneur sur le trône, et y avoit imaginé d'autant plus de facilité, que mariant 1484.
le comte de Richemont avec la princesse Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV, il réunissoit par-là tous les droits des prétendans à la royauté dans une nouvelle maison composée du sang d'York et de Lancastre, dont les longues contestations se trouveroient enfin assoupies par cet heureux assortiment.

Ainsi le duc expliquoit au prélat le systême qu'il avoit formé pour chasser l'usurpateur du trône, et mettre fin aux révolutions qui désoloient depuis si long-temps toutes les provinces d'Angleterre, lorsque le prélat, l'embrassant, lui dit qu'il se trouvoit bien heureux de s'être rencontré avec lui dans des idées si avantageuses au salut de la monarchie; qu'il y avoit déjà long-temps qu'il avoit inutilement pensé ce qu'un aussi grand capitaine exécuteroit aisément. Quand ils eurent fixé ce dessein, ils prirent des mesures pour le faire réussir. La reine veuve d'Edouard IV, la mère du comte de Richemont, et Thomas Stanley son mari, leur parurent y devoir entrer. Ils les en firent avertir, et les trouvèrent disposés à seconder leurs intentions. Regnaud de Bray leur servit beaucoup pour attirer dans le parti un bon nombre de grands seigneurs, dont les premiers furent Edouard Woodwil, l'un des frères de la reine veuve, le marquis de Dorcestre son fils: Edouard et Pierre de Courtenay; le premier, comte de Den; le second, évêque de Dorcestre: Thomas Burschier, Thomas d'Arundel, Jean Welles, Robert Willougby, Jean Chesne, Guillaume Brandon, Guillaume Bark-

ley, Thomas Ramney, Hugues Connevey,
1484. Roger et Robert de Clifford.

Quand tout fut prêt, Connevey fut choisi pour être envoyé en Bretagne avertir le comte de Richemont de ce qui se tramoit en sa faveur. Heureusement ce jeune seigneur commençoit à jouir de quelque liberté depuis le règne de Richard, pour lequel le duc de Bretagne n'avoit pas les mêmes égards qu'il avoit eus pour Edouard son frère. Il y avoit déjà dix-sept ans qu'Henri étoit prisonnier en Bretagne, où il avoit deux fois couru risque d'être mis entre les mains d'Edouard, qui, par de spécieuses promesses de le bien traiter, de vouloir même prendre un soin particulier de sa fortune, avoit fait condescendre le duc à le renvoyer delà la mer. On l'avoit embarqué, et on avoit mis à la voile : mais des tempêtes suscitées par une providence supérieure, qui conservoit Henri pour pacifier les troubles intérieurs dont l'Angleterre étoit agitée depuis si long-temps, l'avoient toujours rejeté dans le port ; et les avis que le duc reçut des mauvaises intentions d'Edouard avoient engagé ce prince, qui aimoit son prisonnier, à ne le plus laisser sortir. Pour garder néanmoins toujours quelques mesures avec un monarque dont il pouvoit avoir besoin, il l'avoit fait étroitement garder jusqu'au règne de l'usurpateur, qu'on commença à n'avoir plus cette sévérité pour lui.

Henri étoit devenu libre tout à propos pour être roi, et l'on peut dire qu'il ne lui manquoit que cela pour le devenir. Il avoit toutes les qualités qu'on peut désirer à un homme né pour

pour gouverner les autres, et dans un degré éminent cette sagesse qui l'a fait nommer le 1484.
Salomon de l'Angleterre. En acceptant le mariage qu'on lui étoit venu proposer, il réunissoit tous les droits des deux maisons si longtemps rivales, dans un pays où la loi salique n'exclut point les filles de la succession ; de quoi Richard étoit lui-même si persuadé, qu'on prétendoit qu'il avoit empoisonné sa femme pour épouser l'aînée de ses nièces. Il n'y avoit plus qu'à paroître pour chasser le tyran du trône ; et la partie étoit si bien faite, que, quoiqu'on l'en eût averti, qu'il eût puni des conjurés, qu'une armée de Gallois eût abandonné le duc de Buckingham sur le point de combattre, que Richard lui eût fait trancher la tête, qu'un premier embarquement eût mal réussi à Henri, et qu'il eût été obligé de recourir à Charles VIII, alors roi de France, pour avoir une nouvelle flotte et de nouvelles troupes, il ne laissa pas de trouver, en arrivant en Angleterre, où il aborda le septième d'août de l'année 1485, un assez grand nombre de partisans considérables par leur suite, pour lui faire une grosse armée. Il y joignit quatre mille Normands, choisis, dit Philippe 1485.
de Comines, parmi les plus méchans du pays, 7 août.
et marcha vers Leicestre en bon ordre. Richard vint au-devant de lui, ne lui cédant point en courage, et ayant une armée égale à la sienne. Ils se joignirent près de Bosworth, et ce fut là que se donna cette bataille décisive de tant de guerres et de combats qui avoient ensanglanté l'Angleterre depuis l'usurpation d'Henri IV jusqu'à celle de Richard III. Ce

cruel meurtrier de deux rois y perdit la vie
1485. avec la victoire, et cette victoire acquit la couronne au brave comte de Richemont, Henri septième de ce nom, qui, épousant, selon sa promesse, Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV, unit en sa personne les droits des maisons d'York et de Lancastre, qu'il ne croyoit pas désormais lui pouvoir être contestés.

Il eut sujet de s'en flatter dans les commencemens de son règne, par tout ce qui pouvoit l'assurer qu'il étoit roi avec l'agrément universel de la nation. Ainsi paroissoient le promettre les réjouissances publiques et sincères qu'on fit dans Londres à son entrée; les applaudissemens qu'il reçut de tous les ordres de l'état à la cérémonie de son couronnement; la complaisance qu'il trouva dans le parlement à toutes ses volontés dès la première fois qu'il l'assembla; la confiance avec laquelle la plus grande partie de ceux qui avoient combattu contre lui reçurent l'amnistie qu'il fit publier; la satisfaction que témoignèrent avoir de sa reconnoissance les seigneurs de son parti, qu'il avoit récompensés à proportion de leurs services; l'habileté de ceux d'entre eux à qui il avoit confié les affaires, parmi lesquels il avoit choisi Morton, successeur de Burschier à l'archevêché de Cantorbéry, pour être chancelier d'Angleterre, et Fox, depuis évêque de Winchestre, pour garde de son privé sceau; mais, plus encore que tout cela, l'union des deux héritiers incontestables de la couronne dans l'une et dans l'autre maison de celles qui la contestoient: à quoi l'on peut même ajouter la facilité avec laquelle le comte de Pembroke,

son oncle, qu'il avoit fait duc de Bedford, dissipa un reste du parti de Richard que commandoit le baron Louvel, en faisant seulement publier, à la tête des révoltés, un pardon pour tous ceux qui se soumettroient. Après tant d'événemens heureux, Henri, qui avoit naturellement une confiance en sa bonne fortune, assez semblable à la présomption, se croyoit paisible possesseur d'un royaume sur lequel il eût pu prétendre quelque droit même de conquête. 1486.

Il ne se passa pas long-temps qu'il ne s'aperçût de son erreur. L'union des maisons rivales avoit d'abord étourdi les haines, l'ambition, l'esprit factieux. Un événement si nouveau avoit ébloui l'Angleterre; tout étoit demeuré suspendu : mais le temps ralluma dans la faction d'York tout ce que la nouveauté y avoit assoupi; la partialité, l'aversion, l'émulation, les prétentions mêmes. On dit que le procédé d'Henri à l'égard de cette maison contribua beaucoup à ces mouvemens, ce prince ayant toujours affecté d'abaisser ceux qui en étoient, et fait profession de régner par le seul droit de celle de Lancastre; ce qui irrita, non-seulement les seigneurs qui s'y intéressoient, mais le peuple même, à qui la mémoire d'Edouard IV rendoit chère celle de la maison d'York.

Un prêtre ambitieux, voulant profiter de cette disposition des esprits, forma une idole sous ce nom, dont il espéra partager les offrandes. Ce fourbe, nommé Richard Simondi, demeuroit à Oxford, où il avoit un pupille qu'on appeloit Lambert Simnel, jeune homme

d'environ quinze ans, d'une mine et d'un air
1486. tout propre au personnage qu'il lui fit faire d'Edouard comte de Warwick, tenu prisonnier dans la tour de Londres. Le chancelier Bacon remarque fort bien que cette histoire est de celles qui sont vraies, et qui ne sont pas vraisemblables. Il n'est pas incroyable qu'un homme feigne être ce qu'il n'est pas pour être roi, l'antiquité en fournit des exemples; il n'est pas même trop inouï que de gens de basse naissance aient formé de pareils desseins : mais ce qui passe toute croyance, c'est qu'un homme qui ne connoissoit point le comte de Warwick ait pu se mettre dans l'esprit d'apprendre à un autre à le contrefaire, à répondre à propos à toutes les questions qu'il prévoyoit bien qu'on lui feroit, ce prince n'étant point un enfant enlevé et caché au berceau, mais nourri jusqu'à l'âge de dix ans à la cour du roi Edouard IV, son oncle, qui n'avoit pas voulu l'envelopper dans le malheur du duc son père, de sorte qu'il paroissoit impossible que quelqu'un ne l'eût pas connu, et n'en eût pas encore au moins quelques traits présens à l'esprit. Malgré tout cela, le prêtre d'Oxford ne désespéra pas de réussir dans son entreprise, et il la conduisit assez loin pour embarrasser Henri : tant un esprit hardi est à craindre parmi un peuple aisé à émouvoir.

On ne peut mieux prendre son temps que le prit Simondi pour débiter sa fable. Il avoit d'abord fait son plan de ressusciter le duc d'York, le cadet des fils d'Edouard IV : mais le bruit qui courut qu'Henri avoit fait mourir le comte de Warwick ayant fait murmurer le

peuple, et un autre bruit qui se répandit immédiatement après, que ce prince étoit échappé, ayant causé, au contraire, une joie publique, Simondi changea de dessein, et crut que ce dernier personnage seroit plus propre à réussir dans une conjoncture où tout le monde paroissoit tant s'intéresser aux aventures du comte de Warwick. Il sut prendre son terrain comme son temps. Un pays éloigné lui sembla plus convenable aux premières scènes de sa comédie que les environs de Londres ; et comme l'Irlande avoit toujours favorisé la maison d'York, et qu'Henri même avoit négligé de prendre contre les Irlandais certaines précautions nécessaires à prévenir les mouvemens, l'imposteur passa d'abord en cette isle, et fit répandre, en y arrivant, le bruit de la fuite du comte de Warwick, qui y venoit chercher un asile contre la cruauté d'Henri, et y lever l'étendard d'York, non plus contre la maison de Lancastre, mais contre une maison inconnue qui s'étoit emparée du trône. 1486.

Un Plantagenet, un prince de la maison d'York parut aux Irlandais, sans autre discussion, un homme fort propre à régner. Un nom nouveau, un prince qui régnoit par le droit de la maison de Lancastre, passa aisément pour un usurpateur. Le comte de Kildare, gouverneur d'Irlande, n'eut pas plutôt vu le faux comte de Warwick, dont la figure et les manières étoient en effet capables d'imposer, qu'il eût juré qui c'étoit le véritable. Les grands seigneurs de la nation donnèrent dans son sens avec joie, et le peuple avec fureur : ainsi, tout d'une voix, l'Irlande pro-

clama Simnel roi d'Angleterre sous le nom
1486. d'Edouard VI, sans qu'il se trouvât un seul homme qui tirât l'épée pour Henri.

La nouvelle de cette révolte ayant passé en Angleterre et étant parvenue jusqu'au roi, ce prince, tout ferme qu'il étoit, ne laissa pas d'en être troublé. Le titre de la maison d'York avoit toujours été pour lui un fantôme qui lui faisoit peur, et il avoit travaillé jusques-là à en abolir la mémoire. D'ailleurs, comme sa maxime étoit de conduire lui-même ses armées aussi-bien que ses affaires, ne s'en fiant jamais guère à autrui, l'Irlande lui sembloit un lieu où difficilement il se pouvoit transporter. En attendant qu'il fût en état de prendre son parti là-dessus, il fit trois choses pour empêcher que la contagion du soulèvement ne se communiquât à l'Angleterre. La première fut de faire enfermer la reine sa belle-mère dans un monastère, où elle passa le reste de ses jours; ce qui la fit soupçonner d'intelligence avec le prêtre imposteur, d'autant plus qu'elle étoit mécontente, et que son mécontentement avoit éclaté : la seconde fut de montrer aux grands et au peuple de la capitale le véritable comte de Warwick dans tous les lieux où on le pourroit voir plus à découvert et plus à l'aise : la troisième, de faire renouveler l'amnistie générale qu'il avoit donnée, et de l'étendre jusqu'aux criminels de lèse-majesté au premier chef.

Ces démarches furent pour l'Angleterre des préservatifs qui empêchèrent que le mal ne s'y répandît sitôt : mais elles ne furent point pour l'Irlande un remède capable de l'en guérir; on

y crut si peu que le comte de Warwick, mon- tré par le roi au peuple de Londres, fût le 1486. vrai fils du duc de Clarence, qu'on publia qu'Henri étoit un imposteur qui avoit voulu faire passer un jeune homme supposé pour ce prince : sur quoi les principaux du pays ayant envoyé secrètement et en Angleterre et en Flandre pour ménager des partisans, ils y trouvèrent deux personnes puissantes qui, sans donner dans leur erreur, se mirent en devoir d'en profiter.

La première fut Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne. C'étoit la princesse du monde la plus passionnée pour son sang, si irréconciliable ennemie de tout ce qui étoit Lancastre, et en particulier d'Henri, que loin d'avoir été appaisée par le choix qu'il avoit fait de sa nièce pour partager le trône avec lui, elle étoit presque devenue aussi implacable pour sa nièce, depuis que par son mariage elle lui avoit communiqué le droit qu'elle avoit sur le trône; princesse, au reste, que rendoient à craindre de grandes richesses, un grand crédit, et, plus que tout cela, un esprit fécond à trouver des moyens de nuire, et fort appliquée à les mettre en usage. La duchesse de Bourgogne n'eût pas plutôt appris ce qui se passoit en Irlande par les envoyés des Irlandais, qu'elle résolut de se servir du fantôme qu'ils produisoient, pour élever sur le trône d'Angleterre le véritable comte de Warwick, ne doutant point que si une fois ce parti prévaloit contre Henri, il ne fût aisé de détromper les peuples, particulièrement les An-

glais, et de faire substituer à un imposteur le
1487. véritable Plantagenet.

Pour prendre des mesures plus sûres, la princesse ne se contenta pas de promettre de grands secours; elle se joignit même aux Irlandais pour attirer dans leur parti Jean de la Pôle, comte de Lincoln, fils aîné du duc de Suffolk et d'une sœur d'Edouard IV, seigneur tout propre à être chef d'une semblable faction. Il étoit jeune, riche, ambitieux. Edouard III l'avoit destiné, après avoir perdu son fils, à lui succéder à la couronne. Le comte n'avoit que trop conservé la mémoire d'une si belle destination, et n'avoit perdu l'envie de régner que parce qu'il en avoit perdu l'espérance. L'espérance lui en revint à la proposition de la duchesse de Bourgogne, et lui en fit renaître l'envie; car il en usa envers elle avec la même dissimulation qu'elle en usoit envers les Irlandais, et prétendit agir pour lui-même sous prétexte d'agir pour le duc de Warwick, remettant à la fin de l'action à en changer la catastrophe, selon la disposition des choses et la nature des événemens. La concurrence de deux comtes de Warwick lui paroissoit un nœud tout propre à se démêler en sa faveur: en attendant il crut ne devoir penser qu'à faire changer les affaires, et, pour les faire changer, les mettre en mouvement.

Dans cette vûe le comte passa en Flandre pour conférer avec la duchesse et avec mylord Louvel, qui, ne s'étant point réconcilié avec le roi, s'étoit retiré auprès d'elle. Leurs délibérations ne furent pas longues: la duchesse et le comte de Lincoln convinrent avec les Ir-

tandis qu'on éleveroit Simnel sur le trône ; le comte de Lincoln convint avec la duchesse 1487.
qu'on y éleveroit Warwick ; et Lincoln, avec ses amis, qu'on l'y éleveroit lui-même. Ces conventions de mauvaise foi furent suivies d'autres plus sincères, dont l'une fut que la duchesse donneroit deux mille Allemands de vieilles troupes et bien aguerries, sous la conduite de Martin Swart, expérimenté capitaine; l'autre, que le comte et mylord Louvel les meneroient eux-mêmes en Irlande, en attendant que par leurs amis, et particulièrement par Broughton, homme puissant dans le comté de Lancastre, ils gagneroient en Angleterre des gens pour fortifier leur parti.

L'arrivée de ces troupes en Irlande, et des seigneurs qui les conduisoient, redoubla le courage des factieux. L'armée de Simnel grossit à vue, et devint peu-à-peu si forte, que, personne ne doutant du succès, on couronna solennellement le faux Plantagenet à Dublin. On tint ensuite un grand conseil pour savoir si on attendroit Henri en Irlande, ou si on l'iroit chercher en Angleterre. Les avis furent partagés : ceux qui vouloient qu'on attendît Henri disoient qu'infailliblement son absence causeroit des troubles delà la mer, et que ce nouvel embarras pour lui seroit un sûr avantage pour eux ; ceux qui vouloient qu'on l'allât chercher alléguoient la pauvreté du pays, peu propre à faire subsister des armées, et étoient encore excités à faire valoir cet avis par le soldat, qui se proposoit de s'enrichir des dépouilles de l'Angleterre, après une victoire sur laquelle chacun comptoit comme sur

une chose certaine. A cela se joignit le plaisir
1487. secret que se faisoient les Irlandais de donner de leur main un roi à ceux qui se disoient leurs maîtres. Ainsi ce sentiment prévalut. On passa la mer, on aborda dans la province de Lancastre, on s'avança dans celle d'York avec un ordre et une discipline affectée, pour gagner les peuples, mais qui n'eut pourtant pas grand succès, fort peu de gens, à la réserve de Broughton et de ses amis, s'étant joints à l'armée rebelle.

Deux choses attachèrent les peuples à Henri
1488. dans cette importante rencontre: l'une, que les Anglais eurent honte de recevoir un roi de la main des Allemands et des Irlandais ; ceux-là étrangers, ceux-ci sujets de la couronne d'Angleterre : l'autre, qu'Henri avoit usé de diligence pour lever des troupes, et d'industrie pour gagner les provinces qu'il avoit prévu devoir être les plus favorables à ses ennemis ; et celle d'York en étoit une. Par-là les révoltés se trouvèrent doublement éloignés de leur compte ; mais ils ne perdirent pas cœur pour cela. Henri étant venu à eux avec une fort belle armée, ils résolurent de le combattre. Il douta lui s'il les combattroit, ou si, sans risquer un combat, dont le succès est toujours douteux, il les laisseroit peu-à-peu se consumer eux-mêmes dans un pays étranger, où les vivres leur manqueroient, et l'air leur causeroit des maladies. Un renfort de troupes que lui amenèrent le comte de Salisbury et un autre mylord nommé Strange le détermina à donner bataille. Le duc de Bedford, et Jean Vere, comte d'Oxford, commandoient son armée

sous lui. Le comte de Lincoln sembloit avoir quelque supériorité dans la sienne ; mais en effet Thomas Fitz-Gerard, frère du comte de Kildare, et non le comte de Kildare même (comme dit le chancelier Bacon), mylord Louvel, Broughton et Swart, en partageoient avec lui le commandement. Cette égalité de quatre chefs ne fit néanmoins aucun désordre. Les troupes furent rangées en bataille devant un village nommé Stoke, pendant que le roi rangeoit les siennes dans une plaine au-dessus de Newark. Bacon se plaint qu'aucun mémoire n'a décrit l'ordre et le détail d'une action si mémorable en beaux faits d'armes de part et d'autre : tout ce qui en est venu jusqu'à nous est que le combat dura trois heures avant que la victoire se déclarât ; qu'on en augura bien néanmoins pour le roi, parce qu'il n'y eut presque que la première ligne de son armée qui combattit ; que les Allemands de Swart y firent bien ; que les Anglais les imitèrent ; que les Irlandais y parurent ou fort vaillans ou fort féroces ; mais qu'étant néanmoins mal armés, il s'en fit un très-grand carnage ; que les cinq chefs y furent tués en combattant en braves gens ; que Richard et Simnel tombèrent vifs entre les mains du roi vainqueur, qui ne voulut pas leur ôter la vie pour les faire servir plus long-temps d'exemple ; que le prêtre avoit été confiné dans une prison inconnue, où il passa le reste de ses jours ; le jeune homme, dans une cuisine du palais, où, par un jeu bizarre de la fortune, après avoir assez bien fait un personnage pour lequel il n'étoit pas né, il en fit mal un conforme à sa naissance. On

1488.

D 6

l'en tira quelque temps après pour le faire fau-
1489. connier, et ce fut là que se termina sa royauté et ses honneurs. On dit qu'Henri fit un jour la malice à des députés d'Irlande de les faire servir à table, dans un repas qu'il leur donnoit, par ce roi imaginaire, punissant peut-être mieux par-là la vanité de l'un et la crédulité des autres que par un châtiment éclatant.

Ce péril et ce succès contribuèrent également à affermir le trône de ce prince : le succès le délivra de beaucoup d'ennemis ; le péril le rendit circonspect à ne s'en pas attirer de nouveaux. Quoi qu'il pût faire, il en eut longtemps. Une maladie populaire, qu'on nommoit la sueur d'Angleterre, parce qu'elle en causoit de fort grandes, s'étant allumée au commencement de son règne, avoit fait dire à quelques diseurs de bons mots que ce seroit un règne laborieux, puisqu'il commençoit par la sueur. Cette plaisanterie passa dans la suite pour une prédiction. La plus grande partie du règne d'Henri VII fut troublée par de fréquentes révoltes, parmi lesquelles un moins habile homme auroit eu peine à se soutenir. Bacon dit que ses prévoyances n'étoient pas de celles qui s'étendent le plus avant dans l'avenir, mais que personne ne voyoit mieux ce qui étoit une fois à portée, et qu'il savoit admirablement l'art de suppléer à ce qu'il n'avoit pas prévu, par son adresse à mettre en œuvre à propos tout ce qu'il voyoit. Je crois que ce manque de prévoyance venoit moins de ce que ce prince ne voyoit pas les périls de loin, que de ce qu'il les méprisoit quand il ne les voyoit pas proches, et que son défaut consistoit plu-

tôt à ne les pas prévenir qu'à ne les pas prévoir. Quoi qu'il en soit, il ne pécha guère sur 1489. cet article qu'au commencement de son règne : un peu de temps et d'expérience l'eut bientôt corrigé de ce vice ; et l'on peut dire que peu de rois, montés comme lui sur le trône l'épée à la main et par des batailles, se sont plus utilement servis de leurs lumières pour s'y maintenir. Parmi les preuves qu'il en donna, son procédé avec la France en fut une fort remarquable.

Charles VIII, ne voulant pas perdre l'occasion qui se présentoit d'unir la Bretagne à sa couronne en épousant la princesse Anne, héritière de ce duché, employa toute sa politique à empêcher que l'Angleterre ne mît obstacle à ce dessein. Henri vit bien qu'il n'y en pouvoit mettre sans faire la guerre à ce prince, pour laquelle il avoit, d'un côté, toutes les facilités que trouvent toujours les rois d'Angleterre à faire la guerre aux Français, beaucoup d'animosité et beaucoup d'argent ; de l'autre, un grand engagement, par l'intérêt qu'avoient les Anglais que la France ne s'accrût pas de la possession d'une province qui leur étoit presque toujours et un passage si commode et un secours si assuré. Malgré ces raisons, Henri résolut de ne se point brouiller avec Charles. Il en fit semblant, pour l'obliger à abandonner son dessein avant qu'il l'eût 1490. exécuté, et plus encore pour adoucir le chagrin de la nation, quand, nonobstant ses négociations, il apprit que l'affaire étoit faite : car alors il passa à Calais avec une armée formidable, mais dont il ne fit point d'autre usage

que de se faire demander la paix ; d'en tirer une pension annuelle, à laquelle Charles,
1490. entêté de son expédition d'Italie, s'obligea, sans en limiter le temps ; de garder pardevers soi les sommes immenses que son parlement lui avoit accordées pour cette entreprise. Ceux qui se mêlent de politiquer sans connoître les intérêts des princes vouloient qu'il déclarât la
1491. guerre pour empêcher l'union de la Bretagne, ou du moins, après qu'elle fut faite, pour s'en venger et en dédommager l'Angleterre : mais ils ne faisoient pas réflexion qu'Henri étoit dans des conjonctures où il n'étoit ni sûr pour lui,
1492. ni avantageux même pour son état, de faire la guerre à ses voisins, ses ennemis trouvant toujours des partisans parmi ses sujets ; de sorte qu'il ne pouvoit empêcher que la France n'acquît la Bretagne qu'il ne se mît en danger de perdre l'Angleterre, ni porter le feu chez autrui sans se mettre hors d'état d'éteindre celui qu'il voyoit allumer chez lui. L'incendie
1493. étoit déjà grand lorsqu'il fit la paix avec Charles ; et Charles avoit l'incendiaire auprès de lui, dont il se servoit utilement pour faire une diversion nécessaire. L'histoire en est trop belle pour l'omettre ; et l'événement en est si lié avec la révolution que j'écris, qu'il ne se pourroit supprimer sans rendre ma narration imparfaite. Le voici tel, à peu de chose près, que le raconte le grand homme qui nous a laissé une si belle vie et un portrait si fidèle d'Henri : je ne puis suivre un meilleur guide.

La duchesse douairière de Bourgogne, qu'on appeloit la Junon du roi d'Angleterre, à cause des persécutions qu'elle lui faisoit, comme

Junon avoit fait à Enée, remuant le ciel et l'enfer pour lui nuire, avoit établi pour premier mobile des machines qu'elle faisoit jouer, un bruit sourd qui s'étoit répandu, que Richard duc d'York, second fils d'Edouard IV, vivoit encore, qu'il avoit échappé à la main des bourreaux par la compassion qu'il leur avoit faite, et qu'il les avoit même touchés jusqu'à les engager à le soustraire à la cruauté de l'usurpateur, en lui aidant à sortir de la tour et à chercher une retraite. La duchesse, ayant affecté de croire ce bruit pour le faire croire aux autres, et ne s'étant point rebutée du mauvais succès qu'avoit eu le faux comte de Warwick, s'appliqua elle-même à former un faux duc d'York plus ressemblant. Après avoir long-temps cherché un sujet propre à faire un fantôme, il lui en tomba un entre les mains qui ne lui laissa rien à souhaiter pour l'usage qu'elle en vouloit faire. Son âge étoit à-peu-près le même que celui du duc d'York, s'il eût vécu. C'étoit un parfaitement bel enfant, dont le visage, la taille, les traits, avoient beaucoup de délicatesse, et je ne sais quoi même de grand. On l'aimoit dès qu'on l'avoit vu, et l'on se persuadoit aisément qu'il y avoit quelque chose en lui qui exigeoit plus que de l'amitié. Ses mœurs, ses manières, son air, ses gestes même, étoient si faits pour le personnage qu'il avoit à faire, soit pour être cru, soit pour être plaint, qu'on y eût pu croire de l'enchantement. Il avoit une inclination et un talent pour les voyages qui lui rendoit facile la nécessité où il étoit de changer souvent de demeure, nul pays ne lui étant

1494.

étranger, et nul étranger long-temps inconnu,
1494. par où il évitoit aisément le danger de l'être trop. Il étoit je ne sais comment arrivé que sa mère, quoique Flamande, et d'assez basse condition, étant accouchée de lui à Londres, Edouard IV avoit été son parrain : ce qui l'avoit fait souvent appeler, par raillerie, le fils du roi ; nom auquel il est vraisemblable que s'étant accoutumé dès l'enfance, il en fut moins embarrassé quand il fut grand.

Un bourgeois de Tournai, Juif d'extraction, mais converti à la foi chrétienne, nommé Jean Orbek, étoit père de ce fourbe : sa mère s'appeloit Catherine de Fare. Leurs affaires les ayant obligés de faire une voyage en Angleterre, ils y eurent l'enfant dont je parle, qu'on y appela depuis Warbek, apparemment du nom de son père, comme de celui de Pierre on le nomma tantôt Perkin, tantôt Petrekin, qui en sont les diminutifs. Pendant qu'il étoit encore enfant, ses parens le ramenèrent à Tournai ; et l'ayant, quelque temps après, mis à Anvers chez un de ses proches, les voyages qu'il fit d'une ville à l'autre l'accoutumèrent à en faire de plus grands, et le commerce qu'il y eût avec les négocians anglais fut cause qu'il apprit leur langue.

C'étoit l'état du fameux Perkin, lorsque quelqu'un le fit connoître à la duchesse de Bourgogne, qui ne l'eut pas plutôt connu, qu'elle le jugea propre pour son dessein. Elle le retint caché auprès d'elle ; et l'ayant préparé de longue main à l'ouverture qu'elle avoit envie de lui faire, elle lui parla un jour ainsi :

« Perkin, lui dit-elle, j'ai besoin de vous, et

» c'est pour vous mettre en état de n'avoir
» plus besoin de personne. Vous avez des ta- 1494.
» lens au-dessus de votre naissance ; je veux
» vous faire une fortune proportionnée à vos
» talens : aidez-moi seulement à vous feindre
» une naissance capable d'une haute fortune ;
» je vous en donnerai des moyens, si vous êtes
» docile à écouter mes leçons. Vous savez
» l'aventure de Simnel : il n'a manqué que
» d'une victoire, qui balança trois heures du-
» rant entre son ennemie et lui, pour être au-
» jourd'hui roi d'Angleterre. Ayez le courage
» de tenter si vous ne serez point plus heu-
» reux. Vous serez mieux instruit, plus aidé ;
» on ne vous produira qu'à propos. Apprenez
» seulement à parler en roi : j'aurai soin de
» vous préparer un chemin sûr à la royauté ».

Ce peu de paroles fut suffisant pour inspirer à Perkin toute l'ardeur que lui vouloit donner la princesse. Il étoit né pour les aventures, et avoit toute la hardiesse nécessaire à en courre les risques, afin d'en recueillir les fruits. Il fut charmé d'une proposition qui le remplissoit de si grandes espérances, et rendit grâces à la duchesse d'avoir jeté les yeux sur lui pour exécuter un si beau projet. Alors Marguerite lui développa plus en détail le dessein qu'elle avoit de le faire passer pour le duc d'York, de le mettre en état, par ses richesses, par son crédit, par ses amis, d'enlever la couronne à Henri, et commença par l'instruire à fond de tout ce qu'il devoit savoir et feindre pour tromper le public là-dessus. Elle lui apprit d'abord à parler en prince affligé et malheureux, qui sent son malheur

sans en être abattu, et qui se plaint sans per-
1494. dre courage; ensuite elle lui fit connoître avec soin tout ce qui regardoit le duc d'York, la figure, le visage, les traits du roi et de la reine dont il étoit fils, de ses frères mêmes et de ses sœurs, des domestiques et autres personnes qui avoient eu part à son éducation. Elle ajouta beaucoup de choses publiques et secrètes arrivées à ce prince jusqu'à la mort d'Edouard IV, et dont plusieurs avoient tout l'air de ces ressouvenirs des enfans, que d'autres qu'eux ne conservent pas. Elle démêla les circonstances de sa retraite dans l'asile où la reine sa mère l'emporta, et de la manière dont on l'en tira pour le conduire dans la tour de Londres; et pour ce qui regardoit sa prison, la mort de son frère et sa feinte évasion, comme il n'y pouvoit avoir que peu de personnes qui en eussent connoissance, lesquelles même étoient d'un caractère à être aisément dédites, elle en composa une fable d'autant plus vraisemblable qu'elle étoit moins vraie, et exerça Perkin à la raconter d'un air naturel et touchant qui imposoit aux moins crédules. Elle n'eut pas beaucoup de peine à le précautionner contre certaines questions qu'elle croyoit bien qu'on lui feroit pour le surprendre et pour l'éprouver. Parmi des talens qu'il avoit pour bien soutenir un mensonge, ceux de feindre avec vraisemblance, de parler de suite, de se démêler avec adresse, étoient en lui au souverain degré. Ainsi la duchesse vit bien qu'elle s'en pouvoit reposer sur lui, et qu'il n'y avoit plus qu'à le laisser faire.

Quand Perkin eut atteint le point de per-

fection où sa maîtresse le vouloit, il commença à voyager pour jeter insensiblement les semences de son imposture. Il alla d'abord en Portugal, où il ne fit pas grand progrès ; mais de là il passa en Irlande, où il assura depuis lui-même qu'il en fit de plus prompts qu'il n'eût voulu. Son histoire y trouva tant de croyance malgré la catastrophe de Simnel, qu'il y fut reconnu, honoré et servi même comme duc d'York : de sorte que le bruit de son aventure se répandit bientôt en France ; ce qui arriva justement au temps qu'Henri faisoit semblant d'y vouloir porter la guerre. 1494.

La conjoncture parut admirable à la duchesse de Bourgogne pour l'avancement de ses desseins. Elle intrigua à la cour de Charles ; et un Anglais, nommé Frion, qui avoit déserté son roi, y fortifia beaucoup ses intrigues. Ils les poussèrent si loin l'un et l'autre et en France et en Angleterre, qu'en peu de temps on vit Perkin invité et reçu à la cour de France sous le nom de duc d'York, quoique personne ne l'y crût tel, et reconnu de si bonne foi en celle d'Angleterre, que George Nevil, Jean Taylor, et plus de cent personnes avec eux, passèrent la mer pour se joindre à lui. La paix des couronnes, dont cette révolte justifia aisément Henri auprès de ceux de sa nation qui entroient dans ses intérêts, fit évanouir les espérances que la faction de Perkin avoit fondées sur l'appui de Charles. Henri ne put obtenir de ce prince qu'il le lui mît entre les mains ; mais il fallut que l'imposteur allât chercher un autre théâtre pour jouer le reste de sa comédie.

La cour de la duchesse de Bourgogne lui

étoit un asile ouvert. Il s'y retira, en deman-
1494. dant la protection de cette princesse comme s'il ne l'eût jamais connue, et comme à l'unique refuge du sang d'York, dont il se disoit. La duchesse, de son côté, le questionna publiquement, comme si elle eût craint d'être trompée et de trouver en Perkin un autre Simnel, et parut se défier de si bonne foi, que, quand on la crut persuadée, on eut honte de douter. Les effets de sa fausse persuasion furent si éclatans, qu'ils auroient suffi pour la faire croire véritable. Dès qu'elle feignit d'être satisfaite, elle se récria, comme admirant le soin que le ciel avoit pris de la conservation d'un prince innocent, et en tira un augure assuré de la justice qu'il lui vouloit faire de l'usurpateur de son bien ; elle l'embrassa, l'appela son neveu, et lui donna le joli nom de la rose blanche d'Angleterre, lui faisant un train et des pensions convenables à un si haut rang.

Au bruit que fit cette reconnoissance, les factieux de delà la mer, un peu déconcertés par la paix, reprirent courage, et se confirmèrent plus que jamais dans la croyance que Perkin étoit le duc d'York, reconnu, disoient-ils, en Irlande, vendu en France, honoré en Flandre conformément à sa naissance. La malice, l'ambition, l'ignorance, la légèreté, la nouveauté, lui firent de nouveaux partisans. Mille murmures secrets s'élevèrent contre le roi et le gouvernement ; on fit des vœux pour voir sur le trône des rois d'Angleterre un digne rejeton des Plantagenet, supplantés par un homme nouveau et d'une naissance fort équivoque. Les colonnes de l'état furent ébranlées ;

et quoique personne ne se déclarât encore, ceux qui connoissoient la cabale savoient bien 1495.
que Guillaume Stanley, frère du comte de Derby, à qui le roi étoit redevable du gain de la bataille de Bosworth, et par conséquent de la couronne, mylord Fitz-Gautier, Simon de Montfort, Thomas Thwaites, Robert Clifford, Guillaume Barley, et plusieurs autres, s'étoient unis pour faire valoir les droits du nouveau duc d'York. On apprit même que, pour s'éclaircir plus à fond de ce qui regardoit la résurrection de ce prince, les conjurés avoient secrètement député en Flandre ces deux derniers seigneurs, qui leur avoient confirmé les choses comme des vérités dont il n'étoit pas permis à des gens éclairés de douter. Clifford écrivit qu'à l'heure qu'il étoit il connoissoit le duc d'York comme il se connoissoit lui-même. Ce témoignage, et plus encore la hardiesse qu'eut Clifford de se déclarer pour Perkin, donna une grande vogue au parti, et multiplia beaucoup les partisans, soit en Flandre, soit en Angleterre. Henri, qui n'avoit presque fait jusques-là qu'observer d'une vue générale cette rebellion naissante, et se débarrasser par la paix de ce qui auroit pu l'occuper ailleurs quand il en seroit attaqué, commença à prendre des mesures pour la détruire avant qu'elle l'attaquât. Il ne crut pas qu'il fût à propos de courir le premier aux armes, ne voulant pas que les factieux s'aperçussent qu'il les craignoit. Il fit par politique ce qu'ils faisoient par nécessité : il se cacha pour rendre plus sûrs les moyens qu'il prit pour les perdre. Il en choisit, entre autres,

trois. Le premier fut de faire éclaircir la mort
1495. des enfans d'Edouard IV par ceux qui en avoient été les ministres. Ce moyen fut de peu d'efficace, ne restant que deux de ces parricides, qui méritoient peu d'être crus. Le second fit plus d'impression, qui fut de faire faire partout, par des émissaires secrets, des informations authentiques de la naissance, de la vie, des aventures de Perkin, et d'en donner l'histoire au public, non dans des livres ni dans des actes qui auroient pu être suspects, mais dans des lettres et des nouvelles écrites par des gens apostés, avec une grande affectation d'écrire sans autre dessein que de mander à leurs amis ce qui se disoit de nouveau. Cette voie réussit mieux que l'autre : mais celle qui eut le plus d'effet fut les espions que le roi commit, soit en Flandre, soit en Angleterre, premièrement pour découvrir ceux qui entroient dans cette cabale, ensuite pour débaucher quelques-uns de ceux qui en savoient les secrets, particulièrement Clifford. Il poussa cet artifice si loin, que, pour mieux couvrir la marche de ceux qu'il employoit à ces découvertes, il les faisoit excommunier, nommément dans Saint Paul de Londres, avec ses autres ennemis, comme on le pratiquoit alors : abus du glaive de l'église, blâmable dans un roi chrétien, mais beaucoup plus blâmable encore en ceux qui, ayant reçu ce glaive en dépôt, lui en permettoient un tel usage. De quoi n'abuse point la politique, quand la religion même ne lui sert point de digue ! Henri étoit un prince religieux : on dit néanmoins qu'en cette occasion il se servit, pour décou-

vrir ce qu'il avoit envie de savoir, de moyens encore plus contraires aux maximes de la religion que celui dont je viens de parler. 1496.

Il vint à bout par cette voie de ce qu'il avoit prétendu. Il découvrit ceux de ses sujets qui s'étoient engagés à Perkin, et détacha de ce parti Clifford, qui lui en révéla le secret. Quand il fut bien instruit de tout, il fit deux choses, dont l'une lui réussit et l'autre n'eut pas de succès. Celle qui n'eut pas de succès fut une ambassade qu'il envoya au jeune archiduc Philippe d'Autriche, alors prince des Pays-Bas, pour le prier de réprimer la duchesse douairière de Bourgogne. Mais ce prince, ou plutôt son conseil, répondit aux ambassadeurs que la duchesse étoit maîtresse de faire ce qui lui plaisoit sur ses terres ; ce qui ne satisfit pas Henri, qui savoit combien les Flamands avoient de déférence pour elle, et favorisoient sous main ses desseins. Mais si la négociation du monarque n'eut pas de succès chez les étrangers, ses recherches en eurent beaucoup chez lui, où, ayant découvert les conspirateurs, il en fit une punition exemplaire, qui déconcerta la conspiration. Le supplice de Daubeney, de Ratelif, de Montfort, de Fitz-Gautier, et, plus encore que tout cela, celui de Guillaume Stanley, déféré et accusé par Clifford, jeta la consternation dans l'esprit des autres, et en obligea plusieurs d'implorer la clémence du roi. Il en usa envers quelques-uns, et envoya Poyning en Irlande, qui y porta le même tempérament de sévérité et d'indulgence.

En coupant tant de têtes illustres, Henri

ne put empêcher que de leurs cendres il ne
1496. s'élevât des voix lugubres qui, par des libelles sanglans, l'accusoient de cruauté, décrioient son gouvernement, et faisoient des vœux au ciel pour voir le véritable héritier d'York et des Plantagenet sur le trône de ses ancêtres. La duchesse de Bourgogne et Perkin jugèrent par-là qu'ils avoient encore des partisans en Angleterre, qui n'attendoient que l'occasion de voir un étendard levé pour le suivre, ne faisant pas réflexion sans doute qu'un parti réduit à écrire est battu ou bien près de l'être. Dans cette espérance, et voyant d'ailleurs que, leur trame étant découverte, ils alloient perdre ce qu'il leur restoit de partisans, épouvanté par le supplice des autres, s'ils ne leur relevoient le courage par quelque entreprise d'éclat, ils arrêtèrent que le faux duc d'York iroit tenter une descente sur les côtes de la province de Kent.

Cette résolution étant prise, ils levèrent des troupes, qui se trouvèrent composées de nations différentes, et presque toutes de ces vagabonds qui fuient la pauvreté ou la justice, que la nécessité rend déterminés, ou la mauvaise conscience farouches. Le nombre s'en trouva assez grand pour en faire une petite armée, qui n'étoit pas à mépriser. Les vaisseaux furent prêts à temps par les soins de l'agissante duchesse, et l'embarquement assez prompt pour être en mer au mois de juillet. Le trajet ne fut pas moins heureux, et ne dura que le temps ordinaire.

Comme le fourbe étoit circonspect, il n'exposa pas d'abord toutes ses troupes; il jeta l'ancre

l'ancre à la vue de Sandwich, et mit seulement à terre quelques compagnies pour sonder le gué et remuer les peuples. Il auroit pu réussir, s'il eût paru plus de personnes de qualité du pays à la tête de son armée, et quelques chefs de la première noblesse; mais le peuple, ne voyant dans ces troupes que des gens inconnus et aussi redoutables à leurs amis qu'à leurs ennemis par leur avidité pour le butin, députa vers les grands seigneurs qui avoient leurs maisons dans ces quartiers-là, pour s'offrir de se joindre à eux contre les ennemis du roi, de les combattre et de les chasser. 1496.

Les seigneurs louèrent le zèle et la fidélité de ce peuple, et en voulurent profiter pour attirer Perkin à terre avec le reste de ses soldats, en intention de terminer tout d'un coup cette affaire importune au roi et à la monarchie. Dans ce dessein ils firent armer assez diligemment la province; et y joignant quelques troupes réglées qu'ils trouvèrent par hazard sous leur main, ils en mirent le gros en embuscade, et en envoyèrent quelques-unes pour feindre de se joindre à Perkin et le tirer hors de ses vaisseaux. Un trompeur se connoît mieux en tromperies qu'un autre. Perkin observoit de son vaisseau ce qui se passoit sur le rivage; et ne voyant point, dans les troupes qui l'invitoient à sa descente, ce tumulte qui accompagne presque toujours la rebellion, il se tint sur son bord, aimant mieux perdre ce qu'il y avoit exposé des siennes que de se mettre en hazard lui-même et le reste de son armée. Il raisonna juste: les seigneurs anglais, voyant qu'on ne le pouvoit attirer, fondirent

sur ceux de ses soldats qu'ils trouvèrent sur le
1496. rivage, les taillèrent en pièces, en tuèrent beaucoup; et en ayant pris aussi un grand nombre, ils les pendirent tout du long des côtes de Kent, de Sussex et de Norfolk.

On étoit prévenu d'une telle estime pour la prudence du monarque, que tout ce qui arriva de fortuit dans cette occasion fut attribué à la profondeur de ses conseils, jusqu'à un voyage de plaisir auquel il se préparoit dans le temps même que Perkin paroissoit sur les côtes; car le bon succès de cette affaire, arrivée à propos la veille qu'il se devoit mettre en chemin, lui ayant permis de partir au jour qu'il avoit résolu, donna au peuple un nouveau sujet d'admirer et la sûreté de ses vues et la justesse de ses mesures : tant certains hommes imposent aisément aux autres.

Ni Perkin, ni sa protectrice, ne se rebutèrent
1497. du malheur de la descente. Perkin retourna en Flandre, et y fut reçu avec le même accueil que s'il y fût retourné victorieux. La duchesse jugea à propos qu'il s'allât montrer en Irlande. Il y alla; mais il y trouva si peu de disposition à le suivre, par le soin qu'avoit pris Poyning d'y établir l'autorité du roi, qu'il fut contraint de s'en revenir.

Un voyage inutile ne lassa pas celui que tant de mesures rompues n'avoient encore pu rebuter. Le projet d'une nouvelle intrigue consola Perkin de toutes ses disgrâces, et fit oublier à la duchesse de Bourgogne le chagrin des travaux passés, par l'espérance qu'elle lui donna d'en recueillir bientôt les fruits.

Jacques IV, roi d'Ecosse, jeune prince fort

chéri des siens, n'aimant guère Henri, et ayant pour la nation anglaise les yeux et le 1497. cœur d'un bon Ecossais, ne paroissoit pas éloigné de leur faire la guerre, et sembloit ne plus manquer que d'un prétexte. La duchesse de Bourgogne et Perkin en furent bientôt avertis, et ne l'eurent pas plutôt été, qu'ils résolurent de profiter des dispositions qu'ils voyoient dans ce prince à les seconder. Dans ce dessein, Perkin fit sonder secrètement le roi d'Ecosse, et négocia si bien avec lui, que ce monarque consentit à le recevoir dans ses états et à joindre ses forces avec celles qu'il pourroit recevoir d'ailleurs, pour se rétablir sur le trône dont il se disoit héritier. Quelques-uns croient que Charles VIII entroit sous main dans cette intrigue, sollicité par la duchesse, et depuis peu mécontent d'Henri, qui s'étoit ligué contre lui avec les princes d'Italie, afin de traverser les conquêtes qu'il entreprenoit dans ce pays-là; et d'autres ajoutent que le roi des Romains, refroidi aussi pour l'Anglais par des raisons particulières, entroit encore dans ce complot. Quoi qu'il en soit, Perkin fut reçu avec de grands honneurs en Ecosse, où le roi, lui voulant donner une marque publique de son estime, lui fit épouser Catherine de Gourdon sa parente, fille du comte de Huntley, jeune personne en qui la beauté, les richesses et la vertu concouroient avec la noblesse pour en faire un parti digne d'un grand prince.

Après que le roi et le faux duc d'York eurent contracté cette alliance, ils levèrent des troupes et entrèrent dans la province de Nor-

thumberland, à l'entrée de laquelle Perkin
1497. fit publier insolemment, sous le nom de Richard IV, un édit de proscription contre Henri, où il mettoit sa tête à prix, promettant de grandes récompenses à ceux qui contribueroient avec lui à chasser au moins du trône le commun tyran d'Angleterre (c'est ainsi qu'il nommoit le roi), et accordoit une ample amnistie à ceux qui abandonneroient son parti.

Ni cet édit ni cette guerre n'avoient fait grande peur à Henri. L'édit n'avoit remué personne, et la guerre n'avoit encore abouti qu'à quelque butin enlevé par les Ecossais : mais une sédition qui s'émut dans la province de Cornouaille à l'occasion d'un grand subside accordé au roi par le parlement pour se venger de cette irruption, troubla un peu sa tranquillité. On étoit persuadé qu'Henri aimoit l'argent, qu'il mettoit tout en commerce pour en avoir, jusqu'à la paix et à la guerre, vendant la guerre à ses sujets et la paix aux étrangers. Dans cette prévention, le peuple anglais, le moins docile de tous les peuples à payer des subsides à ses rois, étoit toujours en garde contre lui quand il s'agissoit de cet article. La populace de Cornouaille, s'étant mutinée sur celui-ci, prit les armes, sous prétexte d'abord d'en vouloir à quelques officiers du roi, accusés de favoriser ces excessives exactions, et surtout au chancelier Morton, homme entièrement dépendant de ce prince, qui lui avoit encore depuis peu fait donner le chapeau de cardinal. Un serrurier et un docteur en droit se mirent à la tête des mutins, et, traversant la province de Devonshire, vinrent en celle

de Somerset, où le baron Audley se fit leur chef. Commandés par ce nouveau général, qui prit leur conduite à Taunton, ils marchèrent à Wells, à Salisbury, à Winchestre, et par cette route entrèrent dans la province de Kent, où ils avoient grande espérance de faire révolter le pays. Ils n'y réussirent pas : les Kentiens ne vouloient pas perdre la gloire d'être bons serviteurs du roi, que la défaite de Perkin leur avoit acquise ; ce qui n'ayant fait qu'irriter davantage les plus désespérés des mutins, ils firent menacer Henri ou de le combattre s'il osoit paroître, ou de prendre Londres à sa vue. 1497.

Une révolte, une guerre étrangère, la cabale d'un concurrent, parurent au roi un assemblage de choses fâcheuses qui l'inquiétèrent, mais qui ne lui firent rien perdre de sa présence d'esprit ordinaire. Il envoya du côté d'Ecosse Jean Howard comte de Surrey, et se tint lui-même dans Londres jusqu'à ce qu'il eût assez de troupes pour attaquer sûrement les rebelles, campés à la vue de la ville, sur la colline de Black-Heath.

Cette lenteur du roi, autrefois si prompt à marcher contre les rebelles, jeta une grande terreur dans Londres : mais on y fut bientôt rassuré, quand on eut vu l'ordre admirable avec lequel ce sage prince se prépara, quand il eut des troupes, à attaquer les ennemis ; car premièrement il arma la ville, et, avec le soin qu'il en prit, mit les bourgeois en état de se défendre eux-mêmes ; ensuite il alla camper en personne dans la plaine de Saint-Georges, justement située entre Londres et le camp en-

nemi. Enfin il fit investir ce camp par le comte
1498. d'Oxford, qui avoit sous lui le comte de Suffolk et d'Aubeney. Le duc de Bedford, à qui Henri donnoit d'ordinaire le principal commandement de ses armées, étoit malade, et mourut bientôt après; seigneur habile, et l'homme de son temps le plus fécond en ressources dans la mauvaise fortune. Son absence n'empêcha pas que les autres n'attaquassent les rebelles avec tant de valeur et d'art, qu'ils les eurent défaits en peu d'heures, quoiqu'ils se défendissent assez bien. Deux mille y demeurèrent sur la place; les trois chefs furent pris et punis de mort. Le roi pardonna aisément au reste, mettant, dit Bacon, de la différence entre un soulèvement que cause la pauvreté et celui que produit l'esprit de révolte.

La guerre d'Ecosse, que l'émotion de Cornouaille rendoit assez vive, languit bientôt, quand on apprit cette défaite des mutins; à quoi ne contribua pas peu une ambassade de Ferdinand roi d'Arragon et de Castille, qui, voulant prendre les liaisons qu'il prit depuis avec Henri, envoya un ambassadeur offrir sa médiation aux deux rois pour la paix. On n'en put pas sitôt convenir, parce qu'Henri voulut que Perkin lui fût livré entre les mains, et qu'il ne le put obtenir: mais la prière que le roi d'Ecosse fit à l'imposteur, peu de temps après, de chercher un asile ailleurs, y mit de grandes dispositions. En attendant on fit une trève, durant laquelle Perkin fut contraint de se retirer avec sa femme encore une fois chez les Irlandais; car Henri venoit de conclure un

traité avec l'archiduc, portant expressément que Perkin ne seroit plus toléré en Flandre, 1498. même sur les terres données en douaire à la duchesse de Bourgogne.

Perkin ne pouvoit demeurer en Irlande, alors soumise au roi légitime, qu'errant, obscur et inconnu. Cela n'accommodoit pas ses desseins : à force de vouloir persuader aux autres qu'il étoit le duc d'York, il sembloit se l'être persuadé à lui-même; et le nom de Richard IV lui avoit fait oublier qu'il étoit Warbeck. Un homme né roi n'auroit pas souffert avec plus d'impatience de ne l'être plus. Il s'occupoit à imaginer une nouvelle intrigue pour revenir sur la scène, lorsque la sédition de Cornouaille recommença à propos pour lui en donner occasion. Il y a apparence qu'il eut part à ce second soulèvement, et que la proximité du pays où ils apprirent qu'il étoit, leur donna envie de tenter encore une fois la fortune sous un chef dont le nom imposoit; outre que Perkin promettant toujours, dans les écrits qu'il publioit, une exemption de tout subside, ce peuple, qui ne prenoit les armes que pour obtenir ce soulagement, crut ne pouvoir pas mieux choisir pour conduire son entreprise qu'un homme qui avoit des vues si conformes à ses intentions.

Poussés par ces motifs, les rebelles, ayant député en Irlande, persuadèrent aisément Perkin de passer le détroit qui les séparoit de lui, et de se venir mettre à leur tête. Aussitôt qu'il y fut, ils convinrent ensemble de commencer la guerre civile par quelque conquête importante, qui donnât de la réputation à

leurs armes, qui leur servît au besoin de re-
1498. traite et de place de sûreté. Dans ce dessein, ils assiégèrent Excestre, et l'attaquèrent assez vivement pour le prendre avant que le roi fût en état de le secourir, s'ils eussent eu de l'artillerie et un peu plus de discipline : mais, l'une et l'autre leur manquant ; le roi survint et fit lever le siége. Perkin se retira à Taunton, où, après avoir employé le jour à se préparer au combat, par une catastrophe indigne d'une comédie si intriguée et si pleine d'événemens, il se retira durant la nuit dans un asile du pays, abandonnant son armée à elle-même et à la discrétion du roi, qui pardonna encore une fois à cette populace inconsidérée, après en avoir châtié quelques-uns. Henri étoit assez content de tenir Perkin assiégé dans l'asile où cet imposteur avoit voulu choisir sa retraite. Plusieurs conseillèrent au roi de l'en retirer par force, et de lui faire porter sur le champ la peine de ses impostures : mais le violement de l'asile paroissant à ce prince circonspect une affaire trop délicate, il prit un parti tout contraire, qui fut d'inviter le coupable à se remettre entre ses mains, promettant de lui sauver la vie. Perkin accepta la proposition, apparemment faute de mieux, et fut mené dans la tour de Londres. Sa femme, qui mit le comble à ses vertus par l'amour conjugal qu'elle eut pour lui dans l'une et dans l'autre fortune, fut fort honorablement traitée. Le prince ne l'eut pas plutôt vue, qu'il l'aima, mais d'une amitié qui ne fit point de scandale. Il la donna à la reine, et eut avec elle un procédé si respectueux et si plein de circonspec-

tion, que ni la vertu de la dame, ni la délicatesse de la reine, ni la malignité des courtisans, n'eut aucun sujet d'en prendre ombrage. 1499.
Elle eût été aussi heureuse à la cour d'Henri qu'elle méritoit de l'être, si elle eût moins aimé un mari si peu digne de son amour. La prise de ce malheureux lui avoit donné un chagrin mortel, sa mort la rendit inconsolable. Cet esprit inquiet s'attira lui-même le supplice que la clémence du roi sembloit s'obstiner à lui épargner. Il s'étoit sauvé de la tour, le roi lui avoit encore pardonné : mais une telle comédie devoit ensanglanter la scène, et avoir une catastrophe tragique. Perkin ne se put empêcher de cabaler en prison aussi bien qu'ailleurs : il gagna quatre de ses gardes, qui devoient tuer le gouverneur, se saisir des clefs, ouvrir les portes, et donner la liberté à Perkin et au vrai comte de Warwick, qui avoit pris, selon quelques-uns, des liaisons avec lui contre Henri. Cette conjuration découverte, Perkin fut enfin conduit au supplice qu'il avoit tant de fois mérité.

La mort de ce fameux imposteur auroit fait honneur à Henri, si elle n'eût servi d'occasion à celle du comte de Warwick, reste du sang des Plantagenet, encore précieux à l'Angleterre. Je dis qu'elle lui servit d'occasion : car la vraie cause de cette mort fut une politique cruelle de ce prince et de son ami Ferdinand, roi d'Arragon, qui, pour marier Catherine sa fille à Artus, fils aîné d'Henri, fit entendre 1500.
au monarque anglais qu'il ne se tiendroit point assuré de marier sa fille à un roi pendant que ce comte vivroit. Par-là le prince infortuné fut

la victime de ce mariage, dont Catherine attribua toujours les malheurs qui en furent les suites au sang du comte de Warwick, qui en avoit souillé les liens.

1500.

Ce fut une tache à la vie d'Henri, mais qu'il couvrit devant et après de tant d'actions dignes d'un grand roi, que si Dieu ne l'oublia pas et l'en punit dans ses enfans, bientôt les hommes n'y pensèrent plus. Devenu paisible et sans concurrent, il vint à un point de puissance, d'autorité et de réputation, qui rend encore aujourd'hui sa mémoire vénérable à tous les Anglais. Il fut moins aimé qu'estimé. Son avidité excessive à accumuler des trésors fit souvent murmurer son peuple. Dudley et Empson, ministres de son avarice, en portèrent les malédictions publiques; mais il n'évita pas les plaintes secrètes, et fut quelquefois en danger d'en sentir de plus fâcheux effets. A cela près, ce fut un grand prince, d'un esprit élevé et solide, d'une valeur éprouvée, d'une profonde politique, d'une grande application aux affaires; faisant bien la guerre sans l'aimer; aimant la paix, et se la faisant demander; vif et agissant, mais toujours circonspect; connoissant mieux que prince du monde les solides intérêts de son état et les alliances qui lui convenoient, écoutant les conseils sans s'en faire des lois, gouvernant par lui-même sans l'affecter; autant exempt de faste et de vanité qu'il avoit de grandeur et aimoit la vraie gloire. Aucun roi d'Angleterre ne trouva mieux le secret d'accorder la dignité royale avec les priviléges de la nation, et ce tempérament qu'il faut garder pour être maî-

1501. 1502. 1503.

tre du parlement sans trop vouloir l'assujettir.
Il n'avoit ni favoris ni maîtresses, aimant en 1504.
roi tout ce qu'il aimoit, même sa mère qu'il respectoit fort, sa femme qu'il estimoit beaucoup, ses enfans qu'il élevoit bien; mais ne donnant à sa famille que peu de crédit auprès de lui dans les choses qui regardoient l'état. Il se servoit plus volontiers, dans le commandement des armées et dans l'administration des affaires, de gens de qualité que
d'autres : les plus habiles étoient toujours 1505.
ceux qu'il employoit le plus volontiers, n'ayant rien de cette foiblesse qui rend quelquefois les grands princes jaloux de leurs propres ministres, allant au solide, et n'achetant point la gloire d'avoir fait lui-même ce qu'il entreprenoit de faire par le risque de n'y pas réussir. Il y avoit de la grandeur dans ses projets, mais jamais rien d'outré et de chimérique : de là vient qu'ils lui réussirent tous, et
qu'il passa pour fort heureux. Bacon infère 1506.
de là que ce fut sa faute s'il ne fit pas plus qu'il ne fit : mais je crois qu'on peut inférer plus juste que ce fut un effet de sa prudence de n'avoir pas plus entrepris qu'il ne pouvoit
faire. D'ailleurs n'étoit-ce pas avoir beaucoup 1507.
fait pour un prince qui étoit passé de l'exil au trône que d'avoir trouvé le royaume déchiré de grandes et de longues factions, et de l'avoir laissé paisible ; d'avoir commencé une nouvelle maison royale, et de laisser dans
la personne d'Henri son second fils, devenu 1508.
prince de Galle par la mort d'Artus, un successeur agréable à tous ses sujets, Marguerite sa fille aînée mariée au roi d'Ecosse, et Marie

sa cadette accordée avec l'archiduc d'Autri-
1509. che, que tant de couronnes regardoient ?

Telle étoit la situation d'Henri VII, lorsqu'une maladie de langueur l'attaqua, et ajouta sux prospérités de sa vie le loisir de se préparer à la mort. Il y apporta toutes les dispositions qu'un prince pieux et vraiment chrétien, tel qu'il étoit, y doit apporter. Il montra de grands sentimens de dévotion et de pénitence. Il fit racheter tous les prisonniers qui étoient retenus pour leurs dettes. Il ordonna qu'on examinât les comptes de ses officiers pour rendre au peuple ce qu'ils auroient pu en avoir exigé sans droit. Il fit des fondations, il redoubla ses aumônes ; et ayant reçu les sacremens avec une piété exemplaire, il mou-
22 avril rut à Richemont, le vingt-deuxième d'avril de l'année 1509, la cinquante-deuxième de son âge et la vingt-quatrième de son règne.

LIVRE HUITIÈME.

Changement de la religion sous les Teuders, et évènemens tragiques que ce changement a produits dans l'état sous les Stuart. Plan d'une histoire de cette maison, qui doit faire un troisième volume de celle des Révolutions.

Je change de méthode en ce livre, et j'en prends une toute opposée à celle que j'ai suivie dans les autres. 1509. Dans les révolutions précédentes, j'ai séparé les événemens, et leur ai donné à chacun toute l'étendue dont je les ai cru capables : dans celles que je vais écrire, j'assemble et abrège les faits. La raison que j'ai d'en user ainsi, est que les choses éloignées de nos temps n'étant connues qu'en général, et la plupart confusément, j'ai cru faire plaisir au lecteur de lui en donner un détail assez étendu pour l'en bien instruire. Par une raison contraire, j'ai jugé que, les révolutions arrivées en Angleterre les deux derniers siècles, étant aussi connues qu'elles sont, la plupart de mes lecteurs me sauroient bon gré d'avoir terminé cet ouvrage par une espèce de portrait historique qui, rassemblant ces évènemens dans un espace plus limité, les représentât plus vivement, et en fît mieux voir tout le merveilleux. Je ne laisserai pas dans la suite de donner une plus longue étendue à l'histoire

de la maison de Stuart. Une destinée dont
1509. Dieu seul, qui l'a faite, connoît les ressorts, lui donne une trop grande part aux révolutions d'Angleterre pour en avoir si peu dans cet ouvrage. Ce que j'en dirai ici n'est que le sujet d'un volume particulier, dont l'impression demande une situation de la monarchie britannique plus fixe que celle où nous la voyons. En attendant, pour donner à cette histoire une fin qui la rende complète, indépendamment de ce que je me réserve à y ajouter en son temps, j'ai cru pouvoir renfermer dans ce livre ce que l'Angleterre a pu produire, dans l'espace d'un siècle et demi, de révolutions et de changemens les plus surprenans qu'on vît jamais. On peut dire que le premier se fit dans
1510. la personne d'Henri VIII, en même temps qu'il en fit un si déplorable dans la religion.

Ce monarque parut sur le trône avec des qualités si brillantes, tant de dispositions à bien faire, tant d'avantages pour régner heureusement, que personne ne douta en Angleterre qu'il ne dût effacer la gloire de ses plus illustres prédécesseurs. Chacun reconnut d'abord en lui un bon esprit et bien cultivé, de la science plus que n'en ont d'ordinaire ceux même de ce rang qui ont étudié, un beau naturel, un génie facile; une âme noble et élevée dans un corps bien fait, majestueux, adroit, robuste, d'une bonne santé; du talent pour la guerre, de la capacité pour les affaires; une grande intelligence des intérêts des princes, particulièrement des siens; de la religion, de l'équité, un accès facile, un air affable;

enfin tout ce qui attire aux rois l'amour sans préjudice du respect. 1510.

Il commença à regner dans les circonstances les plus heureuses qu'on eût pu souhaiter pour mettre en œuvre toutes ses bonnes qualités. Il trouva un royaume paisible, des trésors immenses, un peuple prévenu d'estime et d'affection pour lui; ses voisins divisés, qui le recherchoient comme l'arbitre de la paix 1511.
et de la guerre; en état de tenir la balance entre les maisons de France et d'Autriche, dont l'émulation s'allumoit.

Ses premières démarches montrèrent l'usage 1512.
qu'il étoit capable de faire de ses avantages et de ses talens. Dans la ligue que fit Jules II en l'an 1512 avec ce prince, l'empereur, et Ferdinand roi d'Arragon, contre Louis XII roi 1513.
de France, Henri prit de son côté Térouane, qu'il alla assiéger en personne; gagna la bataille des Eperons, où le duc de Longueville fut fait prisonnier, avec plusieurs autres seigneurs. Là le jeune roi eut le plaisir de voir l'empereur porter son écharpe, et faire la guerre à sa solde. Il prit la même année Tournai, pendant que le comte de Surrey, qu'il fit pour cela duc de Norfolk, gagna contre les Ecossais une grande bataille sur la Tyle, où leur roi fut tué, avec une nombreuse noblesse, et plus de huit mille de ses soldats.

Si Henri avoit fait la guerre avec succès, il 1514.
fit la paix avec dignité. Le mariage de Louis XII et de Marie sœur de ce prince fut l'occasion de celle-ci. Je ne sais par quelle aventure avoit été rompu celui qu'on avoit autrefois projeté entre Charles d'Autriche et cette prin-

cesse, au reste si peu éblouie de l'éclat de tant
1515. de couronnes, qu'elle ne s'estima point heureuse que quand, après la mort de Louis, François Ier lui fit épouser Charles Brandon, depuis comte de Suffolk, qu'ella avoit aimé avant d'être reine, et pour lequel elle renonça
1516. encore volontiers à la royauté. Henri eut le malheur que ses deux sœurs firent ce déshon-
1517. neur à leur sang : car Marguerite, douairière d'Ecosse, épousa presque en même temps Ar-
1518. chambauld de Douglas comte d'Angus. Le roi leur frère avoit trop besoin d'indulgence sur cet article pour être inexorable aux autres. Après quelques mouvemens de colère qu'il
1519. donna plutôt au public qu'à un véritable ressentiment, il ne les en aima pas moins, et les regarda comme des exemples qui au-
1520. torisoient ses foiblesses. Il en avoit dès-lors de fort grandes sur le sujet dont nous parlons : mais elles n'avoient encore rien gâté dans la conduite de ses affaires, non plus que dans sa religion, dont il conservoit un grand fonds parmi ses désordres, jusques-là qu'il écrivit contre Luther, et qu'il mérita du pape Léon ce titre de défenseur de la foi, que ses successeurs ont trouvé si beau, qu'ils l'ont gardé, même dans leur schisme, apparemment pour figurer avec celui de roi de France.

Quelques-uns crurent que quand Henri fit
1521. la paix avec Louis XII, l'amour le rappeloit en Angleterre plutôt que la bonne politique ; mais ils se trompoient : les dépenses horribles que lui faisoit Maximilien, et l'application de Ferdinand à profiter de tout pour ses intérêts au

préjudice de sa parole, dégoûtèrent Henri d'une entreprise où il semoit, et où les autres recueilloient. Sa conduite envers Charles-Quint et François Ier parut inconstante. Les liaisons que prit d'abord Wolsey, son ministre, avec l'empereur qui leurroit ce cardinal de la papauté, en furent cause durant quelque temps. A considérer néanmoins la situation des affaires de ce temps-là, la manière dont Henri se ménagea avec ces deux grands rivaux, se faisant rechercher, se tenant neutre, se laissant espérer à tous deux; dans la suite se déclarant, selon le temps et le tour des affaires, pour celui qui, opprimant l'autre, auroit pu l'opprimer lui-même; enfin se fiant aux Français, dans lesquels ils trouvoit une humeur beaucoup plus conforme à la sienne, plus de désintéressement, plus de bonne foi; on jugera que la légèreté dont on accusa ce monarque étoit une politique assez dans les règles.

1521.

1522.

1523.

Ainsi commença le fameux Henri VIII. La fin de sa vie fut bien différente d'un si beau commencement. Trois choses firent cette métamorphose: un mauvais mariage; un mauvais conseil; une passion déréglée.

Le mauvais mariage fut celui qu'on fit contracter à ce roi avec la veuve de son frère, pour conserver l'alliance d'Espagne, et pour ne point rendre de dot. La princesse avoit du mérite: mais elle ne plaisoit pas à Henri; et il s'en étoit expliqué, dès qu'on la lui avoit proposée. La raison d'état l'avoit emporté; mais c'étoit une fâcheuse compagne qu'une femme donnée par raison à qui ne savoit point aimer

1524.

autrement que par passion. Un fils qu'il en
1524. eut avoit diminué l'aversion qu'il avoit pour elle ; mais ce fils ne fit que paroître, et rendre plus vif le désir qu'avoit son père d'un successeur. Outre ces principes d'un mariage malheureux, la reine eut toujours dans l'esprit que le sang du dernier Plantagenet crioit au ciel contre une alliance dont il avoit été la victime.

La mauvais conseil qui contribua à précipiter Henri dans l'abîme lui fut suggéré par Wolsey. Wolsey étoit fils d'un boucher, né avec des mœurs aussi dépravées que sa condition étoit basse, mais avec un esprit dont la force l'éleva, malgré ces obstacles, au plus haut degré de fortune où un particulier puisse arriver. Il en étoit digne, s'il eût été aussi vertueux qu'il étoit habile. Il étoit cardinal, archevêque d'York, ministre d'Henri, pouvant tout sur lui, et plus que lui dans son royaume. Si un prince étoit excusable de donner tant à un seul homme, le choix du sujet étoit digne d'un grand roi. Une ambition démesurée, une vie licencieuse, un faste à peine tolérable en ceux qui naissent dans la pourpre, rendirent odieux ce nouvel Aman, et le firent juger plus digne de la disgrâce qui lui arriva, que de la fortune où il étoit monté. Son ambition, ou plutôt la vengeance qu'il voulut tirer d'un grand prince qui avoit trompé ses espérances, fut l'occasion de sa perte, l'écueil de son maître, la ruine de la religion dans son pays. Il s'étoit mis dans l'esprit d'être pape :
1525. Charles-Quint l'en avoit flatté pour le mettre dans ses intérêts, et s'attacher par-là l'An-

gleterre. Tout habile qu'étoit Wolsey, il fut la dupe de ce prince, qui en savoit autant que 1525. lui. Deux papes moururent, sans qu'on parlât du cardinal anglais dans le conclave, où Charles avoit eu le crédit de faire élever son précepteur sur le siége pontifical. Dès-lors Wolsey pensa à la vengeance : mais comme d'un côté l'empereur gardoit encore des mesures avec lui, et que de l'autre il falloit du temps pour préparer l'occasion de nuire à un monarque si puissant, le cardinal dissimula jusqu'à la journée de Pavie et la prison de François Ier. Alors Charles-Quint, se voyant assez au-dessus de ses affaires, changea de conduite envers Wolsey; et, au lieu qu'il avoit jusques-là souscrit par ces mots les lettres qu'il lui écrivoit, *Votre père et cousin Charles*, il ne les souscrivoit plus que *Charles*. Ce change- 1526. ment acheva d'outrer le fier et orgueilleux cardinal, qui, ne ménageant plus rien avec Charles, fit premièrement entendre à son maître que la politique vouloit qu'il se joignît avec François, pour sa propre conservation, con- 1527. tre un prince qui affectoit la monarchie universelle, et qui s'y avançoit à grands pas. Quand il eut obtenu ce point, qui regardoit l'intérêt des couronnes, il entreprit d'en gagner un autre, qu'il jugea devoir faire un chagrin plus personnel à l'empereur ; et ce fut le fameux divorce d'Henri avec la reine sa femme, tante maternelle de Charles, sous prétexte que cette princesse n'avoit pu épouser les deux frères, et que la dispense obtenue pour ce mariage étoit nulle.

Quelque peu de goût qu'eût Henri pour Ca-

therine d'Arragon, il n'y a pas d'apparence
1528. qu'il eût entrepris une affaire si odieuse, si difficile, et d'un tel éclat, en toute autre situation d'esprit que celle où il étoit alors. Il étoit devenu amoureux d'Anne de Boulen, fille de la reine, belle personne, quoique sa beauté ne fût pas sans de grands défauts, avec lesquels elle avoit plu jusqu'à aveugler ce monarque de la plus forte passion du monde. Sanderus raconte des choses de la naissance et de la conduite d'Anne avant qu'Henri l'eût aimée, qui ne sont pas faciles à croire, et dont les preuves ne persuadent pas. Qu'elle fût fille d'Henri; qu'elle eût une sœur dont ce monarque eût abusé; qu'elle se fût prostituée, presque dès l'enfance, au maître-d'hôtel et à l'au-
1529. mônier de Thomas de Boulen, qui passoit pour son père; qu'étant allée à la cour de France, François Ier et ses courtisans l'eussent tellement déshonorée, qu'on lui donnât assez publiquement des noms infâmes; ce sont des choses contre lesquelles les écrivains protestans se récrient, et ont quelque droit de s'inscrire en faux: mais de quoi on ne peut la justifier, est d'avoir donné à Henri, en contrefaisant la femme de bien, des espérances de l'épouser, s'il venoit à bout du divorce monstrueux que Wolsey lui proposoit, et d'avoir contribué par-là à l'injustice que ce prince fit à sa femme légitime, et à tous les maux qui s'en sont suivis. La fin tragique que lui causa une incontinence prouvée par un jugement juridique, fit voir que les écrivains catholiques ont pu dire d'elle, sans en juger témé-

rairement, qu'elle n'avoit été chaste que quand
elle avoit été ambitieuse. 1530.

Tels furent les malheureux principes du changement déplorable d'Henri, et du schisme qui divise encore aujourd'hui l'Angleterre d'avec nous. L'histoire de ce célèbre divorce a été écrite, même de nos jours, par tant d'habiles gens, et en tant de diverses formes, qu'on ne peut l'abréger ni l'étendre sans faire ce qu'ont déja fait des écrivains qu'il seroit téméraire de prétendre égaler. Les savans hommes qui depuis peu ont eu là dessus de si vives et si fortes contestations, ne laissent rien à ajouter, ni à leurs récits, ni à leurs disputes, que le jugement qu'on peut porter sur les faits controversés entre eux. Voici ce qui convient le mieux au dessein que je me suis proposé.

Nos passions flattent nos espérances, et nos amis nos passions. Henri ne trouva point impossible de faire réussir le divorce; et tous ceux qui avoient quelque part à sa confiance et à ses secrets, y trouvoient plus que de la facilité. L'évêque de Lincoln, son confesseur, se laissa persuader par Wolsey qu'il y alloit de la conscience, et en parla ainsi au roi. La manière même dont le pape reçut la requête d'Henri aida encore à le tromper. Clément
VII, qui, en ce temps-là, tenoit le siége apos- 1531.
tolique, venoit de sortir déguisé d'entre les mains de Charles-Quint, qui l'avoit retenu prisonnier. Le ressentiment du pontife étoit tout récent contre lui. D'ailleurs le saint siége étoit obligé au zèle du roi d'Angleterre contre les hérésies naissantes; et le pape en particulier, à qui il avoit rendu service dans sa cap-

tivité, vouloit l'obliger. Le roi de France,
1531. joint à Henri, l'appuyoit auprès du saint père de fortes sollicitations. D'abord même, en examinant la bulle par laquelle Jules II avoit permis au monarque anglais d'épouser la veuve de son frère, on avoit trouvé des raisons pour la faire juger subreptice, qui avoient paru assez fortes. Enfin le pape avoit promis qu'incontinent qu'il seroit sorti d'intrigue avec l'empereur, il donneroit à son bienfaiteur toute la satisfaction qu'il pourroit.

Ainsi Henri se nourrit d'espérance, pendant qu'on n'en vint point au fait; mais, aussitôt qu'on commença à regarder l'affaire de près, il vit naître tant d'obstacles à ses désirs du côté de la politique, de la justice et de la religion, que s'il ne désespéra pas dès-lors d'obtenir du pape ce qu'il demandoit, c'est qu'une espèce d'aveuglement lui en avoit causé un autre. Il eut beau flatter, prier, menacer, employer son crédit et celui de François Ier son ami, attirer l'affaire en son pays; se faire nommer pour commissaires les cardinaux Wolsey, et Campège, desquels ce dernier possédoit un évêché en Angleterre; mendier en sa faveur les suffrages des doctes et des universités; s'abaisser à plaider sa cause lui-même devant Wolsey son sujet; proposer des expédiens qui l'eussent rendu méprisable à tout l'univers, si l'on n'eût été plus soigneux de sa réputation que lui-même: la crainte d'offenser Charles-Quint, l'injustice de déshonorer une princesse vertueuse après vingt-deux ans d'un mariage contracté sur la foi d'une bulle et d'un bref qui la confirmoit, l'importance

dont il étoit de garder des maximes sûres et uniformes dans la discipline de l'église, le peu de fondement qu'avoit Henri de révoquer en doute la validité de la dispense de Jules II, furent des difficultés au succès de l'entreprise de ce roi qu'il ne put jamais surmonter. Il s'opiniâtra, et jura un divorce éternel avec le saint siége, si le pape n'autorisoit celui qu'il vouloit faire avec sa femme. Le pape tint ferme : mais Henri trouva un archevêque de Cantorbéry qui fit ce que le pape n'avoit osé faire. Cranmer, que le roi avoit revêtu exprès de cette dignité, comme un homme sûr pour faire un schisme, prononça, le troisième de mai de l'année 1533, la sentence du divorce fatal qui sépara avec Henri toute l'Angleterre de l'église. Le roi avoit déjà épousé secrètement Anne de Boulen, qui actuellement étoit grosse, et qui, peu de mois après qu'on l'eut couronnée à Westminster, accoucha de la fameuse Elisabeth, malheureux fruit d'une union produite par tant de discordes.

1531.

1532.

1533. 23 mai.

Le pape, ayant été informé des démarches du roi d'Angleterre, le menaça de l'excommunier, si, dans un temps qu'il lui marquoit, il ne reconnoissoit sa faute. François Ier, qui aimoit Henri, et qui étoit vraiment zélé pour empêcher que l'Angleterre ne se séparât de l'église, négocia si bien de part et d'autre, qu'il suspendit encore long-temps les derniers foudres du saint père. Il avoit conduit l'affaire à un point, par l'habileté et le zèle de Jean du Bellay, évêque de Paris, que si le parti d'Autriche n'eût précipité les choses, si l'on eût encore attendu deux jours un courier

1534.

qui venoit d'Angleterre, et qui avoit été re-
1535. tardé par le débordement des eaux, il y avoit
des deux côtés des dispositions favorables au
moins pour continuer le procès, que la mort
de Catherine d'Arragon, arrivée peu de temps
1536. après, auroit heureusement terminé au contentement de tout le monde. Il ne fut plus question d'accommodement depuis la sentence que Clément fulmina alors contre Henri, par laquelle il l'excommunioit, et mettoit en interdit son royaume. Le roi méprisa l'excommunication, et le royaume n'a que trop bien gardé l'interdit.

Ce fut par le ressentiment qu'eut Henri VIII de la flétrissure qu'il reçut en cette occasion, que se fit la révolution de la religion en Angleterre, dont nous voyons encore aujourd'hui de si déplorables effets. A considérer combien elle fut prompte, et combien les Anglais, si fermes pour maintenir leurs anciens usages contre la puissance des rois, abandonnèrent facilement l'ancienne religion de leur monarchie, à laquelle jusques-là nul peuple n'avoit paru plus attaché, on n'en peut guère trouver d'autre cause que cet abîme des divins jugemens qu'il ne faut pas trop vouloir pénétrer. Le royaume de Dieu s'ôte aux nations comme aux personnes particulières, pour des causes secrètes que Dieu seul connoît. La complaisance qu'eut le parlement pour tout ce que le furieux monarque exigea de lui en cette occasion, en est un exemple redoutable à toutes les nations du monde. On y fit des lois pour dispenser les Anglais de la soumission que tous les fidèles doivent au saint siége, pour proscrire

proscrire jusqu'au nom du pape, pour déclarer le roi chef de l'église anglicane; pour ex- 1536.
clure de la succession à la couronne Marie, issue du mariage d'Henri et de Catherine d'Arragon; pour l'adjuger à Elisabeth, qu'on déclara princesse de Galles. Tout plia sous ces lois bizarres; et si c'est une gloire à un prince d'avoir de l'autorité sur ses peuples jusqu'à les trouver dociles au mal, Henri se put vanter de l'avoir acquise.

Par cette conspiration des impies et des tièdes, Dieu vouloit rendre plus illustre le petit nombre d'élus fervens qu'il s'étoit réser- 1537.
vés en Angleterre, ou pour en faire des martyrs, ou pour en former des exemples d'une confession constante dans les longues persécutions. Le nombre en fut encore assez grand pour faire regarder Henri comme un prince altéré de sang, qui ne gouvernoit plus en roi, mais en tyran.

Ce fut par cette cruauté que commença la métamorphose qui se fit tout d'un coup en ce 1538.
prince, et qui causa une révolution aussi surprenante en sa personne que dans la religion de ses peuples. Wolsey fut la première victime qu'il immola à sa fureur, parce que, nonobstant le conseil que cet ambitieux lui avoit donné de rompre son mariage avec sa femme, il n'avoit pas favorisé celui qu'il vouloit contracter avec sa maîtresse. Une maladie épargna au roi la peine de le faire mourir; mais peut-être aussi lui ôta-t-elle le plaisir de se venger 1539.
de lui. Le crime de ce cardinal méritoit un 1540.
tel châtiment, pour vérifier la parole de l'Ecriture, qu'on est puni par où l'on pèche. On

dit qu'il mourut pénitent. Jean Fischer et
1541. Thomas Morus, celui-là évêque de Rochestre, fait cardinal dans la prison, celui-ci chancelier d'Angleterre, eurent la gloire de mourir martyrs, pour n'avoir pas voulu prêter les sermens impies qu'on exigeoit d'eux.

Toute la famille de Richard de la Pole, de la maison des ducs de Suffolk, suivit les tra-
1542. ces de ces deux grands hommes, et eut part à un si beau sort : lui, sa femme, son fils aîné, souffrirent la mort pour la cause de l'église. Sa femme ; Marguerite Plantagenet, comtesse de Salisbury, étoit princesse du sang d'Angleterre, sœur du feu comte de Warwick : son âge de soixante-dix ans, et une vertu révérée autant qu'une si haute naissance, ne put la soustraire aux fureurs d'Henri. Le cardinal Regnauld de la Pole, second fils de Richard et de Marguerite, étoit le principal objet de la colère de ce prince. Il étoit absent. Henri l'avoit consulté sur son mariage ; et ce cardinal, aussi plein d'érudition que de piété, lui avoit fait une réponse digne d'un homme de son caractère. Le roi en avoit été si choqué, qu'il l'avoit proscrit. Quelques-uns disent qu'il avoit envoyé des gens en Italie pour s'en défaire : Dieu permit qu'il fût mal servi par ceux qu'il avoit choisis pour ce meurtre. Il s'en dédommagea sur tous ceux qui appartenoient à ce prélat ; et ce ne furent pas les dernières victimes d'un sang illustre qu'Henri immola à l'idole qu'il s'étoit faite d'une religion à sa mode. Ceux qui en ont fait le dénombrement en comptent une grande multitude des premières dignités d'Angleterre.

Celle des personnes de moindre rang, celle des prêtres et des religieux, fait horreur seulement 1542.
à l'entendre dire, et encore plus la nouveauté des supplices dont on tourmentoit ceux qui étoient notés de plus de zèle que les autres pour la religion de leurs ancêtres.

Henri s'accoutuma tellement au sang, qu'il versa indifféremment celui des catholiques et des luthériens. Plusieurs de ceux-ci furent exécutés durant son règne et par son ordre. Ses meilleurs serviteurs n'étoient jamais en sûreté avec lui : toute la maison de Norfolk en fut aux autres un triste exemple. Le duc de Buckingham et le comte de Wiltshire furent décapités. Cromwel, long-temps ministre de ces cruautés, les expia par une mort honteuse.

La conduite d'Henri envers ses femmes eut quelque chose de tragique et de ridicule tout ensemble : l'Europe n'entendoit parler d'autre chose que des mariages du roi d'Angleterre ; et il ne faisoit de si fréquens mariages qu'en se défaisant de ses femmes, ou par un divorce, ou par un procès criminel. Peu d'années le dégoûtèrent d'Anne de Boulen, et plus encore l'incontinence de cette femme, qu'on accusa de s'être prostituée à plusieurs, entre autres à son frère. Le parlement la condamna à avoir la tête tranchée, et, avec elle, ses amans et le complice de son inceste. Pour l'honneur de la réformation, les écrivains protestans tâchent de rendre douteuse une partie des débauches dont on accusa cette reine : mais ils ne font pas réflexion qu'en justifiant Anne, ils font le procès au monarque qui la répudia, aux juges qui la condamnèrent, et

F 2

que si Anne de Boulen fut chaste, Henri VIII
1543. et son parlement furent injustes. L'honneur de la réformation est blessé de l'un comme de l'autre ; et il est encore plus honteux à des réformateurs d'être iniques, qu'à une femme d'être foible.

A peine eut-on enlevé le corps d'Anne de Boulen de dessus l'échafaud, qu'Henri épousa Jeanne Seymour, qui le rendit père d'un fils. La naissance de ce prince coûta la vie à sa mère. Comme elle étoit en travail d'enfant, le roi ayant été averti qu'il falloit se résoudre à perdre la reine sa femme ou son fruit : « Allez, dit-il, qu'on sauve le fruit : il est assez de femmes au monde ; mais on n'a pas quand on veut un fils ». Sur cette décision, on ouvrit les entrailles à Jeanne Seymour, et on en tira Edouard VI. La mort de la reine, qui suivit cette violente opération, ne fit pas le roi veuf pour long-temps ; il épousa Anne de Clèves : mais, l'ayant épousée par procureur, il la trouva si peu à son gré, qu'il la répudia le septième mois. Après ce quatrième mariage, Catherine Howard lui succéda. C'étoit une belle personne, mais d'une vie peu régulière. Cranmer se fit son délateur ; ses amans avouèrent leur crime ; on l'obligea d'en convenir. Le parlement lui fit son procès : elle eut la tête tranchée ; et, avec elle, furent condamnés à différentes sortes de peines bien des gens qui étoient complices, ou qui avoient connoissance de son crime. La sentence que le parlement prononça contre cette princesse fut accompagnée de tant de lois contre les reines

de mauvaise vie, contre ceux qui non-seulement favoriseroient leurs désordres, mais qui 1544.
en auroient eu connoissance et n'en auroient pas averti, que la réputation la mieux établie n'étoit plus en sûreté sur le trône, une Susanne pouvant trouver des calomniateurs qui se feroient croire.

Nonobstant tout cela, Henri trouva une sixième femme : tant le diadême a d'attraits. Cette hardie personne fut Catherine Parr, veuve du baron de Latimer, femme d'esprit et de bonne conduite : mais comme chacun en Angleterre commençoit dès-lors à prendre son parti sur le fait de la religion, elle penchoit au luthéranisme. Si Henri n'eût été que roi et mari, Catherine l'eût aisément contenté, étant soumise, sage et soigneuse au-delà de ce que le sont d'ordinaire les personnes de ce rang pour leurs époux : mais il y avoit dans ce prince tant de différens caractères à ménager, que si la nouvelle reine le contenta comme monarque et comme époux, elle l'offensa comme chef de l'église. Henri vouloit qu'on fût de sa religion ; et de Luther à lui, je ne vois pas qu'il eût trop mauvaise raison. Dès que celle que Dieu nous donne n'est plus reçue, les hommes n'ont pas plus de droit d'en faire une les uns que les autres. Un jour que le roi et la reine avoient long-temps disputé ensemble de controverse et de religion, d'abord d'assez bonne amitié, mais dans la suite plus aigrement, la contestation s'échauffa jusqu'à mettre le roi en colère : sur quoi l'évêque de Winchestre et le chancelier étant survenus, lorsque la reine se fut retirée, ils achevèrent

tellement d'aigrir l'esprit du roi contre elle,
1544. qu'ils l'engagèrent à consentir qu'on lui fît faire son procès comme à une hérétique secrète. Elle en fut avertie à bonne heure; et, comme elle étoit insinuante, elle sut si bien adoucir le roi dans un entretien qu'elle eut avec lui, que non-seulement elle évita l'échafaud, mais le divorce; alternative de toutes celles qui l'avoient précédée dans cette place, à une près, qu'une mort trop prompte déroba à l'inconstance et à l'inhumanité du roi.

La mauvaise humeur de ce prince, effarouché par l'image de ses crimes, auxquels il sembloit avoir pris à tâche de s'accoutumer, tomboit presque toujours en même temps sur les enfans et sur les mères. En répudiant Catherine d'Arragon, il avoit fait déclarer bâtarde la princesse Marie, qu'il en avoit eue; et, en faisant trancher la tête à Anne de Boulen, il avoit traité Elisabeth, née de ce mariage, comme Marie, les faisant déclarer par le parlement incapables de succéder à la couronne. Un testament plus mûrement fait rectifia ces effets de sa mauvaise humeur: Edouard, Marie et Elisabeth, y furent nommés successivement pour se succéder les uns aux autres, en cas de mort sans postérité; et cette disposition fut suivie.

En lisant ces choses, on ne s'étonnera pas
1545. qu'Henri ait été ingrat envers ses amis. Les mêmes principes qui font un mauvais mari, un mauvais père, un mauvais maître, font aussi un mauvais ami: la mauvaise humeur, le caprice, la férocité, l'inconstance. Il entra de tout cela dans le refroidissement qu'eut ce

prince pour François Ier, après qu'il eut rom- 1545.
pu avec le pape. François l'avoit servi avec zèle ; et, hors de l'imiter dans son schisme, comme Henri l'en sollicitoit, on ne peut avoir plus d'empressement qu'il en avoit toujours eu pour lui. L'affaire dont il s'agissoit étoit de telle nature, et eut de si grands contre-temps, que le succès n'en put être heureux. Henri crut que son ami l'avoit mal servi, parce qu'il ne voulut pas entrer dans tous ses emportemens, et se venger sur lui-même, en quittant sa religion, du chagrin qu'on faisoit à un autre. Dès ce moment il s'aliéna de lui ; et la contestation qu'ils eurent pour le mariage d'Ecosse, dont nous parlerons amplement dans l'histoire de Marie Stuart, étant survenue quelque temps après, Henri fit une ligue nouvelle avec Charles-Quint contre François Ier, où il 1546.
ne se proposoit pas moins que de le dépouiller de ses états. La guerre fut en effet fort vive, et la France y perdit Boulogne, qui ne lui revint que par la paix ; mais elle eut tout l'avantage dans l'affaire d'Ecosse, dont l'héritière, qui étoit le sujet de la contestation, fut destinée au fils du dauphin, qu'elle épousa quand il en fut temps. Parmi beaucoup de mauvaises conjonctures où se trouva François Ier, il eut le bonheur que Charles-Quint et Henri VIII étoient d'une humeur peu compatible, Henri s'accommodant beaucoup mieux de la brusque générosité de François que du flegme intéressé du monarque espagnol. Aussi, parmi les alternatives de ruptures et d'alliances qu'il eut avec le premier, si l'intérêt et l'émulation de son état l'en éloignoient, son inclination

personnelle aidoit toujours à l'en rapprocher;
1547. et, généralement parlant, l'Angleterre eut pendant son règne plus de liaison avec la France qu'avec la maison d'Autriche.

Ce fut après cette dernière paix que le trop fameux Henri finit une vie de cinquante-sept ans, et un règne de trente-sept, accablé sous le poids d'un corps que l'intempérance, compagne ordinaire de la luxure, avoit appesanti en l'engraissant, ce prince n'étant plus que le tombeau de lui-même, où ses plaisirs et ses chagrins avoient enseveli avec lui sa religion, sa conscience, sa gloire, et tous les sentimens d'équité, de bonne foi, d'humanité, qu'une heureuse naissance lui avoit donnés. Quelques-uns disent qu'à la mort il donna quelques marques de pénitence; d'autres disent de désespoir. Les uns veulent qu'il soit mort catholique; les autres qu'il ait persévéré dans le schisme. Il peut bien être entré de tout cela dans les derniers sentimens d'un homme qui, n'ayant encore pu se défaire des justes préjugés de la vraie religion, où toutes les vérités sont fixes, s'en étoit voulu faire une fausse, où son esprit, toujours flottant, n'avoit encore pu rien fixer, vivant dans la disposition bizarre de voir bien ce qu'il devoit être, et de ne savoir ce qu'il étoit.

Le schisme continua sous Edouard VI, qui, à l'âge de neuf ans, succéda à son père. Edouard Seymours, son oncle maternel, comte d'Héreford, depuis duc de Somerset, qui, durant la minorité, gouverna le royaume en qualité de protecteur, ajouta l'hérésie au schisme; car ce seigneur étoit luthérien. Cran-

mer, qui l'avoit toujours été, se trouva au comble de ses vœux quand il vit les choses en 1547. état de répandre librement l'erreur. Comme le jeune roi y prit goût, quoiqu'Henri l'eût fait élever dans la croyance catholique, on vit bientôt la zizanie assez haute pour achever d'étouffer ce qui restoit de bon grain. Afin de multiplier l'hérésie, le protecteur prit à tâche d'élever ceux qui en faisoient profession aux premières dignités et aux plus importantes charges. Pour cette raison Thomas Seymours, son frère, fut fait baron de Sudley, et grand-amiral d'Angleterre; Jean Dudley fut fait comte de Warwick. Le chancelier Thomas Wrisley, le comte d'Arundel, l'évêque de Winchestre, soutenoient la religion catholique; mais l'hérésie étoit appuyée par une faction si supérieure à la leur, qu'elle fit en peu de temps de fort grands progrès.

Une victoire que le protecteur remporta sur les Ecossais ayant augmenté son crédit, le mauvais parti en devint plus fort. Les intrigues que fit l'amiral pour balancer la puissance de son frère, et apparemment pour le supplanter, occupèrent durant quelque temps les prédicans comme les autres; mais l'avantage qu'eut l'aîné, qui eut assez d'autorité pour faire trancher la tête au cadet, leur rendit leur premier loisir, et les confirma dans la liberté qu'ils avoient de prêcher l'erreur, laquelle se fortifia tellement, que rien ne lui pouvoit plus nuire que la contrariété qu'elle a avec elle-même.

Outre Cranmer et ses suppôts, Richard Coxe, Hugues Latimer, celui que les luthé-

riens appelèrent le premier apôtre d'Angle-
1548. terre, par le nombre de gens qu'il pervertit, et autres prédicans anglais, il en vint d'Allemagne une inondation qui acheva d'infecter le pays. Martin Bucer, Pierre Martyr, Bernardin Ochin, Fagius, et d'autres, prêchèrent chacun de leur côté; les uns le pur luthéranisme, dont Cranmer faisoit profession; les autres la doctrine de Zuingle, qui étoit celle du protecteur. Cette diversité parut de dangereuse conséquence au parlement, qui, pour contenter tout le monde et garder néanmoins quelque unité, prit de chacune de ces sectes certains points dont il composa la religion du pays; et, afin qu'aucun novateur ne se pût plaindre d'en être exclu, on y mêla même du calvinisme, qui commençoit à être en vogue, et dont l'auteur osa écrire au duc protecteur une lettre par laquelle il l'exhortoit à user du glaive pour réduire les catholiques à embrasser ce qu'il appeloit la doctrine de l'évangile.

Il entra dans la nouvelle religion une innovation de tant de choses qu'on n'avoit encore osé tenter, que les peuples en furent effrayés. L'abolition de la messe, le mariage des prêtres, les images enlevées des églises, les prières publiques en langue vulgaire, effarouchèrent non-seulement les catholiques, mais ceux même qui avoient suivi le schisme sous le règne du feu roi; et comme d'ailleurs les paysans étoient mécontens de la noblesse, il s'éleva en certains cantons des séditions qui passèrent bientôt dans tout le reste du royaume, et qu'on eut peine à appaiser.

Les Français et les Ecossais profitèrent de ces désordres. Henri II, qui venoit de succéder à son père, envoya Lessé, Paul Strozzi, et d'autres capitaines, en Ecosse, avec des troupes de mer et de terre, qui reprirent sur les Anglais les places que leur dernière victoire leur avoit acquises sur leurs voisins. On fit plus : profitant du temps, on emmena en France la petite reine d'Ecosse pour y épouser le dauphin quand ils seroient tous deux en âge, et pour ôter au roi d'Angleterre toute espérance de ce mariage. Pendant ce temps-là Henri attaquoit les Anglais, qui tenoient Boulogne, le traité fait entre les deux pères s'étant rompu sous les enfans. La garnison se défendoit bien; mais on jugea en Angleterre que les soulèvemens domestiques ne permettroient pas de faire la guerre avec grand succès chez les étrangers. On tenta une nouvelle ligue avec l'empereur, qui amusa les envoyés, et à la fin ne conclut rien : ainsi le conseil d'Angleterre conclut à sacrifier Boulogne et la reine d'Ecosse à la paix. Il en coûta de l'argent à Henri, mais les Ecossais y gagnèrent plusieurs places qu'on leur rendit; et par-là les trois nations demeurèrent autant paisibles que l'hérésie, qui allumoit le feu de la guerre civile dans toutes les monarchies de l'Europe, leur laissoit de repos chez eux. 1548.

L'Angleterre ne pouvoit être tranquille : la religion y faisoit tous les jours quelque nouvelle division, et l'ambition en profitoit pour d'autres desseins que pour établir des dogmes. Celle que causa le comte de Warwick fit un grand éclat dans le monde, et fut sur le point

de changer, par une nouvelle révolution dans
1549. la monarchie, l'ordre de la succession établi par le testament d'Henri VIII.

Jean Dudley, comte de Warwick, depuis duc de Northumberland, étoit un homme dont la naissance mettoit bien des gens au dessus de lui, mais dont l'ambition n'y pouvoit souffrir personne. Depuis long-temps le protecteur étoit l'objet de sa jalousie : il ne pouvoit pardonner à la fortune de l'avoir fait plus grand que lui, et il se reprochoit à lui-même d'être complice, par sa tolérance, de ce qu'il regardoit comme une injustice. Il avoit travaillé sourdement, avec un assez bon succès, à diminuer l'autorité de celui qu'il vouloit détruire, et il n'attendoit qu'un temps propre à l'accabler par un coup d'éclat. Il crut que les mouvemens domestiques arrivés sous son ministère, et les dommages que l'état en avoit soufferts chez les étrangers, étoient une occasion favorable de décrier son gouvernement, et de rendre sa personne criminelle. Il poussa si vivement l'affaire, et anima tellement ceux qui composoient le conseil du roi, qu'on arrêta le protecteur et qu'on l'enferma dans la tour.

Ce premier orage ne fit que passer. Le roi, accoutumé à son oncle, le fit élargir peu de temps après qu'il eut été mis en prison ; et comme Dudley s'étoit déclaré sans ménagement contre lui, on travailla à les réconcilier, et ceux qui appréhendoient les suites de leur mésintelligence pour l'état les engagèrent à une alliance dont ils se promettoient une paix et une union éternelle entre eux, un fils de Dudley ayant épousé une fille du protecteur.

Les alliances des courtisans ne guérissent guère leurs jalousies. Si celle de Dudley parut 1550. moindre pour le duc de Somerset après sa prison, la liaison des familles y eut moins de part que la diminution que le comte s'imagina voir dans le crédit du protecteur auprès du roi. Aussi, dès qu'il se fut aperçu qu'insensiblement les affaires revenoient à leur premier état, et que l'autorité du duc se rétablissoit dans le conseil, l'envie qu'il avoit contre lui se ralluma plus que jamais, et lui fit prendre la résolution de tout tenter pour le détruire. Pour en venir à bout, quoiqu'il fût protestant comme son rival, il s'approcha des catholiques et les mit dans ses intérêts. Ensuite il s'appliqua avec soin a se faire des créatures et à rendre puissans ses amis, qu'il fit presque tous élever à de nouvelles dignités. Par son crédit Paulet fut fait comte de Wiltshire, et marquis de Winchestre ; Guillaume Herbert, comte de Pembroke ; mylord Roussel, comte de Bedfort ; et mylord Gray, duc de Suffolk ; et ce fut en cette occasion qu'on donna à Dudley lui-même le titre de duc de Northumberland.

Le duc de Somerset vit bien, par cette promotion des amis et des partisans de Dudley, que c'étoit une faction puissante qui s'alloit élever contre lui. Il tâcha de s'en former une pour opposer à celle-là ; et il y réussissoit assez, s'il n'eût point été prévenu par la vigilance de son ennemi, qui, en ayant été averti, fit si bien sa partie, qu'il le fit mettre une seconde fois dans la tour, en même temps qu'il prévenoit l'esprit du jeune roi contre lui par

les crimes dont il l'accusoit. La duchesse
1551. femme du protecteur fut arrêtée avec lui, et un grand nombre de ses amis, que l'on mit par-là hors d'état de rien tenter en sa faveur.

Les crimes dont on le chargea furent de s'être voulu emparer du roi et du gouvernement, d'avoir voulu faire armer le peuple et l'exciter à sédition, d'avoir entrepris d'assassiner le duc de Northumberland et deux de ses amis dans un repas où il les avoit fait inviter chez un des siens. Quelque vagues que fussent ces accusations, l'esprit du roi en fut frappé; et son âge le rendant timide, il conçut de l'aversion pour un homme capable de telles résolutions, et abandonna le malheureux duc au cours ordinaire de la justice. Son
1552. procès fut bientôt instruit par la chaleur dont sa partie en pressa la conclusion. Il y périt, et avec lui périt aussi un grand nombre de ses amis, qui furent décapités à Londres le 22 de janvier, l'an 1552.

Par cette mort, Northumberland devint enfin maître des affaires, ne voyant plus personne au-dessus de lui, et gouvernant le jeune roi avec un empire absolu, qu'il savoit néanmoins mêler de tant de soins et d'apparences de tendresse, qu'Edouard s'y laissa aisément surprendre : car, quoiqu'il ne fût plus enfant, et qu'il montrât des dispositions à régner un jour par lui-même, comme il aimoit naturellement à s'instruire, il paroissoit n'être pas fâché d'avoir sur qui se décharger du gouvernement, pendant qu'il employoit sa jeunesse à apprendre ce qu'il faut savoir pour bien gouverner. Une grande fluxion sur la

poitrine dont il fut attaqué bientôt après, et qui le conduisit au tombeau, lui rendit ce secours encore plus nécessaire, et il ne manquoit plus au duc que d'avoir le nom de roi pour l'être en effet. 1552.

Le goût que cet ambitieux prenoit à la domination lui fit porter ses vues plus loin que les avantages présens qu'il trouvoit, pour être le maître, dans l'âge et dans la maladie du roi. L'opiniâtreté de ce mal fit craindre ce qui en arriva. Dès que le duc le put prévoir, il prévit en même temps que Marie venant à succéder à Edouard selon le testament d'Henri, cette princesse, catholique constante, l'éloigneroit du gouvernement : heureux, s'il ne lui arrivoit rien de pis. De plus, il y avoit entre lui et la princesse Elisabeth une inimitié presque ouverte : il l'avoit voulu éloigner et marier en Danemark, parce qu'elle traversoit ses desseins, et qu'elle montroit dès-lors des lumières trop pénétrantes pour un homme qui ne vouloit pas être éclairé.

Dans ces embarras, la naissance de ces princesses, et les doutes qu'on pouvoit faire renaître touchant leur légitimité, lui parut un jour favorable pour faire passer le sceptre en d'autres mains. Il y a apparence qu'il se seroit mis en devoir d'y porter les siennes, pour peu qu'il eût pu appuyer son ambition de quelque prétexte capable d'éblouir les Anglais. N'en ayant point dans sa personne, il trouva le secret d'en mettre un dans sa famille, et crut que ce seroit un moyen d'y faire passer la royauté. Du mariage de Brandon duc de Suffolk, et de Marie d'Angleterre, sœur d'Henri

VIII, douairière de France, il étoit resté une
1553. fille, qui fut mariée à Henri Gray, marquis de Dorset, depuis duc de Suffolk. De cet autre mariage étoient venues trois filles, dont les deux cadettes épousèrent mylord Herbert et mylord Keys. Dudley choisit Jeanne, l'aînée, pour la faire épouser à Gilford son fils, se flattant que par-là la couronne tomberoit infailliblement dans sa maison, si une fois les sœurs du roi en étoient déclarées déchues ; car il ne comptoit point la reine d'Ecosse, étrangère, et promise à un prince français.

Après que le duc eut pris ces mesures, où personne ne soupçonna qu'il eût d'autre vue que de bien allier son fils, il disposa adroitement le roi à déroger au testament d'Henri VIII touchant l'article de la succession, sous prétexte que les princesses qu'on y nommoit pour lui succéder étoient nées de mariages équivoques. Edouard fut charmé de cette ouverture : car il étoit zélé protestant, et laissoit en effet à regret la couronne d'Angleterre à Marie, princesse ouvertement catholique. Elisabeth lui eût plu davantage : mais on ne savoit pas encore bien de quelle religion elle étoit, cet esprit souple se gouvernant tellement entre toutes les religions, qu'on n'étoit pas sûr de la sienne. Ainsi fut faite par ce roi mourant une nouvelle disposition touchant l'article des successions, dérogeant à celle d'Henri, et substituant aux deux princesses les femmes de Gilford et d'Herbert.

Le roi étant mort après cet acte, Dudley eut assez de crédit pour le faire mettre à exécution. La plus grande opposition qu'il y trouva

fut de la part de sa belle-fille. Jeanne Gray, qui servit d'actrice à la nouvelle scène que l'Angleterre donna à l'Europe en cette occasion, refusa long-temps le personnage que son beau-père la pressa de représenter. Toute jeune qu'elle étoit, elle étoit solide, et voyoit bien le ridicule du rôle qu'elle alloit jouer. D'ailleurs elle avoit l'esprit philosophe et naturellement modéré, aimant mieux être particulière en repos que reine dans le tumulte. A la religion près, c'étoit une femme accomplie, ayant même au-dessus de son sexe assez de connoissance des bonnes lettres pour faire un honnête homme savant. Elle se défendit autant qu'elle put du mauvais pas qu'on lui fit faire : sa famille l'y obligea ; elle se laissa proclamer reine dans la capitale et aux environs, et en reçut les honneurs de si bonne grâce, que l'on ne pouvoit s'empêcher de souhaiter qu'elle y eût plus de droit. 1553.

Marie étoit assez proche de Londres, lorsqu'elle apprit la mort de son frère et la proclamation de Jeanne. Dans le désordre où elle se trouva à cette fâcheuse nouvelle, et dans le peu de moyens qu'elle avoit de s'opposer à l'usurpation, elle se retira vers la mer, pour être à portée de s'embarquer en cas qu'elle fût poursuivie et qu'on ne la secourût pas. Elle n'alla pas loin, qu'elle se vit environnée d'une foule de gens de la province de Norfolk, qui se déclara hautement pour elle, et qui, augmentant tous les jours par les seigneurs qui la venoient joindre, non-seulement la rassurèrent, mais se trouvèrent en état de la proclamer reine à Norwich, comme on avoit fait

Jeanne à Londres. Jeanne avoit l'avantage du
1553. lieu ; et si son beau-père eût été autant aimé qu'il étoit craint, Marie auroit trouvé en elle une concurrente redoutable. Mais Dudley étoit fort haï ; et quoiqu'il eût des amis puissans et des créatures assez attachées, son insolence l'avoit rendu extrêmement odieux au peuple, et l'action même qu'il venoit de faire avoit donné occasion de dire qu'il avoit frayé à sa famille le chemin à la royauté par un parricide commis dans la personne du roi en lui donnant un poison lent. La crainte qu'on avoit de lui contint le peuple pendant quelque temps, et lui donna lieu d'installer sa belle-fille sur le trône ; mais ce ne fut que pour peu de jours. Comme il étoit vif et agissant, ayant appris que Marie venoit du côté de Londres avec des troupes, il en leva aussi pour l'aller combattre, et s'avança jusqu'à Cambridge ; mais il ne fut pas plutôt en campagne, que la capitale se déclara d'une commune voix pour Marie. On somma même le duc de Suffolk, qui étoit demeuré pour garder la tour, d'en sortir incessamment, et à sa fille de se déporter de la vaine qualité qu'elle avoit prise. Tout plia sous le nom de Marie, dont tout Londres retentissoit ; et ce bruit, s'étant répandu dans les lieux circonvoisins, passa de Londres jusqu'à Cambridge, où le duc de Northumberland fut déserté par la plupart des soldats qui l'avoient suivi. Dans cet abandon, il prit le parti de crier, comme les autres, *vive Marie*. Ainsi Marie fut reconnue d'un consentement général, et on la vit bientôt dans sa capitale recevoir les hommages qui lui étoient dus.

L'Angleterre tient de la nature de l'élément qui l'environne : lorsqu'on s'y attend le moins, 1553.
on y voit des changemens subits qui étonneroient si on n'y étoit pas accoutumé. Deux règnes consécutifs de deux princes appliqués à établir, l'un le schisme, l'autre l'hérésie, parmi un peuple assez docile pour les nouveautés, sembloient n'y avoir plus laissé de retour à la religion catholique ; et voici que tout d'un coup une femme remet les choses au premier état qu'elles étoient auparavant : reine digne d'une mémoire éternelle par son zèle et par le courage avec lequel elle entreprit une 1554.
œuvre où tout lui sembloit contraire, et par le succès qu'elle y eut. Je voudrois, pour rendre la gloire de cette princesse parfaite, que, dans l'exécution de ce grand dessein, elle eût plutôt suivi l'esprit de l'église que le génie de sa nation ; que dans une révolution de religion elle eût moins imité la rigueur de ses ancêtres dans celle de l'état ; en un mot, qu'elle eût plus épargné le sang ; qu'elle se fût distinguée par-là d'Henri, d'Édouard et d'Elisabeth, et qu'elle eût fait réflexion que les voies trop violentes d'induire les peuples au changement conviennent à l'erreur, qui ne porte point de grâce, non à la véritable foi, qui porte avec elle le secours nécessaire pour se faire volontairement suivre.

Le caractère d'esprit de Marie lui inspiroit naturellement cet excès de sévérité. Elle en usa envers la plupart de ceux qui lui avoient été contraires dans l'affaire de Jeanne Gray. Les ducs de Northumberland et de Suffolk, Jeanne elle-même, son mari Gilford, deux au-

tres frères de ce seigneur, le comte de Warwick, l'aîné de tous, et le marquis de Northampton, finirent leur vie sur l'échafaud.
1554. Wiat, auteur d'un soulèvement qui embarrassa quelque temps la reine, et quatre-vingts personnes de son parti, furent punis du dernier supplice. Le duc de Northumberland voulut mourir catholique, et assura qu'il n'avoit été protestant que par ambition. Son changement fut bon pour l'autre vie : mais il ne lui servit de rien pour lui prolonger celle-ci ; la reine craignit une récidive, et que la même ambition qui lui en avoit fait un hérétique si contraire à ses intérêts, n'en fît dans la suite un relaps capable de renverser ses desseins.

Marie, s'étant ainsi défaite de ses plus dangereux ennemis, fut bientôt en état d'exercer la même rigueur sur ceux de l'église, s'ils s'obstinoient à la combattre. Ce fut un des motifs qui lui fit prendre la résolution d'épouser Philippe II, alors prince d'Espagne, que l'empereur Charles-Quint lui offroit. On ne peut dire par quelle raison les Anglais donnèrent les mains à ce bizarre mariage, qui réduisoit leur monarchie à être province de celle d'Espagne, et frayoit le chemin à Charles pour parvenir à l'universelle, où il aspiroit depuis si long-temps. Il y eut à la vérité, quand la nouvelle s'en répandit, une émotion considérable dans la province de Kent; et ce fut celle où j'ai dit que Wiat fut un des principaux acteurs : mais la reine fut si bien servie, que la sédition n'eut point d'autres suites que le supplice des séditieux. Philippe entra en Angle-

terre sous certaines conditions, dont il se dispensa quand il voulut, et il épousa la reine à 1554.
Winchestre le vingt-cinquième de juillet de 25 juillet.
l'année 1554.

Marie tira de ce mariage tout l'avantage qu'elle en espéroit pour le rétablissement de la religion. Elle avoit déjà bien changé des choses quand Philippe la vint épouser. Le parlement avoit rétabli la croyance et la liturgie catholique ; on disoit la messe, on célébroit les divins offices en langue latine et selon l'usage romain ; on avoit proscrit l'hérésie, chassé les hérétiques étrangers, dont on dit que bien trente mille sortirent d'Angleterre par divers chemins. On avoit mis en prison Cranmer, Latimer, et grand nombre d'autres prédicans et évêques de la nation, qui avoient le plus contribué à infecter leurs compatriotes de la doctrine des novateurs. On avoit rétabli dans leurs siéges les prélats chassés ou mis dans les fers pour avoir combattu l'erreur, parmi lesquels Etienne Gardiner, évêque de Winchestre, dont Henri VIII avoit respecté le savoir, 1555.
l'habileté, les bonnes mœurs, et que les ministres d'Edouard avoient déposé et mis en prison, fut non-seulement délivré et rétabli dans son évêché, mais de plus honoré de la charge de grand-chancelier d'Angleterre, et d'une des premières places dans le conseil secret de la reine. Un point important manquoit encore à la perfection de l'ouvrage qu'avoit entrepris la princesse. Elle n'avoit encore pu obtenir qu'on retournât à la soumission que les chrétiens doivent au saint siége. Le parlement lui avoit paru difficile à gouverner sur ce point.

Ce fut l'effet de l'arrivée de Philippe, qui,
1555. s'étant rendu dans cette assemblée avec la reine son épouse, insista conjointement avec elle pour y faire passer cet article. Heureusement, pour les seconder, le cardinal de la Pole, envoyé de Rome, en qualité de légat, par le pape, qui étoit alors Jules III, assista à cette séance, et y harangua fortement pour faire voir la nécessité de rentrer dans l'unité de l'église, en se soumettant à celui que Dieu en a établi le chef. Le désir de la reine, la puissance du roi et l'éloquence du cardinal, concourant ainsi à la persuasion, enfin le parlement se rendit; il demanda même l'absolution des censures encourues par le schisme, que le légat donna à tous. On envoya à Rome une pompeuse ambassade pour en avoir la confirmation du pape, qui non-seulement la ratifia, mais qui fit rendre solennellement grâces à Dieu par toute l'Italie de l'heureuse réconciliation de l'Angleterre avec le saint siége.

Ce fut ensuite de cette réunion qu'on com-
1556. mença à exercer contre les protestans la rigueur dont toutes leurs histoires se plaignent. On en fit en effet mourir un grand nombre, dont ceux qui firent le plus de bruit furent le prédicant Latimer, et Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Ce dernier témoigna une foiblesse qui déshonora les protestans, et dont ils paroissent encore chagrins qu'on leur rappelle le souvenir. Il se fit catholique pour avoir la vie, et mourut protestant pour se venger de ceux qui la lui avoient refusée.

Hors l'appui que la reine trouva, pour rétablir la religion, dans l'alliance de Philippe,

qui devint en ce temps-là roi d'Espagne par la retraite de Charles-Quint, ni elle ni l'état 1556. n'y gagnèrent. Le parlement d'Angleterre étoit alors français, cette assemblée suivant en cela vraisemblablement la maxime sur laquelle elle est établie, de contre-balancer les rois. La reine étant dévouée à l'Espagne, le parlement penchoit vers la France; et une des conditions principales qu'il avoit exigées de Marie en consentant à son mariage, étoit qu'elle ne romproit point la paix qu'on avoit avec cette couronne. On leur tint quelque temps parole, et ils eurent même le crédit de faire conclure une trève entre Henri II et Philippe. Ils auroient pu faire la paix, si Paul IV n'eût point engagé Henri à se liguer avec lui contre le monarque espagnol, dont ce pontife étoit mécontent. Alors Marie fit pour Philippe la faute qu'Henri fit pour le pape. Henri rompit la trève avec l'Espagne par d'assez mauvaises raisons: Marie rompit la paix avec la France sous des prétextes encore moins solides. Le ciel fit justice à l'Espagne par la bataille de Saint-Quentin, que la France perdit contre elle, l'an 1557; mais il la fit l'année suivante 1557. à la France par la réduction de Calais, qu'elle enleva à l'Angleterre l'an 1558, avec ce qui 1558. restoit aux Anglais aux environs de cette place des restes de leurs anciennes conquêtes.

La nouvelle de cette perte arriva à Marie dans un temps ou mille autres sujets de chagrin l'accabloient de mélancolie. Philippe étoit retourné dans ses états, et commençoit à la mépriser. L'Ecosse, dont la jeune reine venoit d'épouser le dauphin de France, et où

une douairière française se déclaroit pour sa
1558. nation, faisoit une diversion fâcheuse des forces qu'on eût pu employer bien plus utilement ailleurs. Une armée de six vingts vaisseaux, qu'elle avoit envoyée en Bretagne sous le commandement de Clinton, n'y avoit point eu d'autre succès que de prendre et brûler le Conquet : la seule noblesse du pays en avoit chassé les Anglais. Des feux du ciel, des débordemens d'eaux, des maladies pestilentielles, avoient désolé des provinces. La reine elle-même étoit infirme et attaquée d'une enflure qu'on crut durant quelque temps une grossesse. La prise de Calais acheva d'abattre l'esprit de cette princesse ; et son corps se sentant bientôt de la disposition de son esprit, l'enflure augmenta et parut enfin une hydropisie déclarée, qui la conduisit au tombeau le dix-
17 novembre septième jour de novembre de l'année 1558, la quarante-troisième de son âge, et la sixième de son règne. Gardiner l'avoit précédée, et
1559. le cardinal de la Pole ne lui survéquit que de seize heures : triste présage aux catholiques pour la stabilité de la religion qui venoit d'être rétablie, de voir manquer tout à-la-fois les trois colonnes qui la soutenoient !

En effet, peu de temps après que l'Angleterre eut perdu Marie, elle perdit encore une fois la vraie religion par une rechute dans le schisme et dans l'erreur, d'autant plus funeste, que la princesse qui monta sur le trône avoit plus d'habileté pour venir à bout des choses qu'elle entreprenoit. Elisabeth, qui succéda à Marie, est de ces personnes dont le nom nous imprime d'abord dans l'esprit une idée qu'on

qu'on ne remplit point dans les peintures qu'on
en fait. Jamais tête couronnée ne sut mieux 1560.
l'art de régner, et n'y fit moins de fautes dans
un long règne. Les amis de Charles-Quint
pouvoient compter les siennes : les ennemis
d'Elisabeth ont été réduits à lui en chercher,
et ceux qui avoient le plus d'intérêt à décrier
sa conduite l'ont admirée. Ainsi en elle s'est
vérifiée la parole de l'évangile, que souvent
les enfans du siècle sont plus prudens selon
leurs vues et les fins qu'ils se proposent, que
les enfans de lumière. La vue d'Elisabeth fut 1561.
de régner, de gouverner, d'être maîtresse, de
tenir ses peuples dans la soumission, et ses
voisins dans le respect, n'affectant ni d'affoiblir
ses sujets, ni de conquérir sur les étrangers,
mais ne souffrant pas que personne don- 1562.
nât atteinte au pouvoir suprême, qu'elle savoit
également maintenir par la politique et par la
force ; car personne de son temps n'eut plus
d'esprit qu'elle, plus d'adresse, plus de pénétration.
Elle ne fut pas guerrière : mais elle
sut si bien former des guerriers, que depuis
long-temps l'Angleterre n'en avoit vu ni un
plus grand nombre ni de plus expérimentés.

Il n'est pas de mon sujet de m'étendre sur 1563.
la conduite qu'Elisabeth garda avec la France
et l'Espagne. Après quelques difficultés, que
la restitution de Calais fit naître à la conclusion
de la paix d'Angleterre avec la France,
qui voulut retenir cette place, et qui la retint
en effet, cette paix se conclut enfin l'an 1564, 1564.
sous le règne de Charles IX. Depuis ce temps
Elisabeth eut pour Charles et ses successeurs
beaucoup de considération et d'égards ; et

quoique souvent elle envoyât des secours à
1564. nos huguenots, c'étoit avec des ménagemens pour les rois, qui les obligeant d'en avoir pour elle, les deux nations s'unirent peu à peu jusqu'à faire des traités d'alliance.

Comme l'Espagne ne garda pas la même conduite avec cette reine, et que, depuis qu'elle eut secouru les révoltés des Pays-Bas, Philippe II ne lui pût pardonner, quoiqu'elle l'eût assez ménagé; elle répondit à sa fierté avec une fierté égale, et soutint avec succès les efforts qu'il fit pour la détrôner. Il est vrai que les élémens combattirent souvent contre lui, et que des flottes que ce monarque croyoit capables d'envahir les états de cette princesse, furent dissipées par les vents, au moment qu'elles l'alloient attaquer. Mais si Elisabeth dut à son bonheur la dissipation des flottes espagnoles, elle dut uniquement à son courage et à son application infatigable à pourvoir aux besoins de son état, la conservation de l'Irlande, où Philippe, favorisant des soulèvemens dangereux, fut plus d'une fois sur le point de faire soustraire cette isle à la domination anglaise.

Je passe les détails de ces choses, qui n'ont qu'un rapport éloigné au dessein que j'ai entrepris, pour ne parler que de la religion, dont la funeste révolution en a causé de si étranges dans la monarchie britannique, depuis l'union des trois royaumes qui composent aujourd'hui cet état. Il n'est pas mal-aisé de dire quel fut le motif qui engagea Elisabeth dans les nouveautés. Elle étoit femme, et femme savante, et d'un caractère de mœurs

auquel la liberté que donnoient les sectes du temps convenoit mieux que la sévérité catho- 1564.
lique. L'envie de régner, d'être en tout absolue, de disposer de tout sans contrainte, qui fut sa passion dominante, l'attacha tout-à-fait, quand elle fut reine, à la nouvelle religion, et lui fit former le dessein de bannir entièrement l'ancienne. L'autorité qu'Elisabeth acquit d'abord dans le parlement et parmi les grands d'Angleterre, lui donna la facilité d'avancer beaucoup ce dessein en peu de temps. Avec la même promptitude que Marie avoit fait rétablir la messe, les divins offices, l'administration des sacremens selon l'usage de l'église, les évêques, les prédicateurs, les dogmes et les docteurs catholiques, l'union avec le saint siége, Elisabeth changea tout cela, fit une religion à sa mode, et, ajoutant le ridicule à l'impiété d'Henri VIII, en voulut être déclarée chef. Il en coûta des martyrs à l'église; l'excessive sévérité de Marie à punir les novateurs fut vengée sur les catholiques par des cruautés qu'on n'a vues en usage que dans les siècles des tyrans.

Par-là, non-seulement Elisabeth rendit la nouvelle religion dominante, comme avoient fait ses prédécesseurs; mais elle l'étendit tellement, qu'elle devint la religion du pays, la catholique n'étant plus exercée que comme le christianisme l'étoit dans les persécutions, en secret et en des lieux écartés, où c'étoit un crime irrémissible, quand il venoit à la connoissance de la reine et de ses ministres, que d'avoir célébré les divins mystères.

Avec toute cette rigueur, Elisabeth ne pou-

voit se promettre que l'ouvrage de ce qu'elle
1564. appeloit sa réformation fût bien stable, si, après elle, la couronne ne passoit dans une maison protestante ; et celle d'Ecosse, qui en devoit hériter, étoit alors très-catholique. L'expédient étoit naturel : la reine étoit un assez bon parti pour choisir un époux à sa mode ; elle eut des favoris d'un caractère à faire croire qu'elle y pensoit. Les comtes de Leicestre et de Sussex, ces deux rivaux que la faveur de
1565. cette reine rendit si fameux dès le commencement de son règne, et d'autres qu'elle aima depuis, étoient jeunes, braves, bien faits, et d'une naissance au-dessous des princes, dont l'Angleterre étoit dépourvue, à moins déshonorer le trône et le sang d'Henri VII que d'autres. Le temps fit voir qu'Elisabeth craignit de se donner un maître en voulant se donner un époux, et que rien ne lui étoit plus cher que la liberté et l'indépendance. A juger de la conduite des hommes par leurs passions dominantes, il ne faut pas chercher d'autres causes du célibat de cette princesse, si contraire aux maximes ordinaires du gouvernement des états. Quelques-uns disent que certaines raisons dont il n'étoit pas de la bienséance qu'elle fît part au public, lui donnèrent cette opposition au mariage. Quoi qu'il en soit, si ce célibat fut un effet de la nécessité ou de l'amour-propre dans la reine, la complaisance qu'eurent pour elle le peuple et le parlement sur ce point, en fut un de la confiance qu'ils eurent en sa prudence et dans ses vues, auxquelles, après beaucoup de fortes

mais inutiles remontrances, ils se remirent enfin du soin de se donner un successeur. 1565.

Il y a apparence qu'assez long-temps elle eut des desseins dont elle ne s'expliqua pas. Pendant qu'elle fut assez jeune pour faire juger qu'elle se marieroit, tout le monde étoit persuadé qu'elle n'attendoit que pour bien choisir. Elle le laissa croire, et ce ne fut pas un des moindres raffinemens de sa politique: par-là elle tint long-temps à ses pieds en respect, non-seulement la plupart des princes qui étoient à marier en Europe, et dont elle fut recherchée, mais les nations mêmes, qui s'empressoient à donner un roi à l'Angleterre; par-là elle se rendit même la cour plus agréable et plus soumise, par le grand nombre de jeunes seigneurs qui prirent à tâche de lui plaire, et dont cette princesse n'étoit pas fâchée que les hommages allassent aussi-bien à sa personne qu'à son diadême.

Ce fut en ce temps-là que le parlement la pressa de faire un choix. Un jour les communes s'échauffèrent là-dessus, et dirent hautement que non-seulement il falloit l'en prier, mais l'y contraindre. Elisabeth, ayant appris cette saillie de zèle peu respectueux, manda des députés des deux chambres; et loin de témoigner de l'aigreur des paroles indiscrètes qui lui étoient revenues, elle remercia le parlement de l'affection qu'il faisoit paroître pour son service et pour le bien de l'état; ensuite de quoi étant tombée sur l'article de la succession, elle parla avec tant d'adresse et sans s'expliquer, fit si bien entendre qu'elle avoit des vues sur cette affaire dont tout le

monde seroit content, qu'on s'en reposa dé-
1565. sormais sur elle.

Quelque dessein qu'eût alors la reine, ce ne fut point celui qu'elle suivit, les aventures de Marie Stuart lui en ayant fait naître un autre dont elle n'avoit pu prévoir l'occasion, mais dont les avantages lui parurent si grands, qu'elle employa toute sa politique, et n'épargna pas même l'injustice, pour en avoir un bon succès.

J'ai déjà dit que Marie Stuart fut reine huit jours après sa naissance, par la mort de Jacques son père; qu'elle étoit encore au berceau, lorsque deux grands rois la demandèrent en mariage pour leurs héritiers; François Ier, roi de France, pour le fils du dauphin; Henri VIII, roi d'Angleterre, pour le prince de Galles; que François l'avoit emporté, la reine mère Marie de Lorraine, fille du duc de Guise, ayant prévalu sur la cabale anglaise, la plupart composée de gens infectés du schisme d'Henri, ou corrompus par son argent; que, malgré les oppositions de l'Angleterre et sous Henri et sous Edouard, Marie avoit passé en France, où, sous le règne d'Henri II, elle avoit épousé François, alors dauphin, et ensuite roi. Ce monarque étant mort fort jeune, sa veuve, à-peu-près de son âge, se trouva dans une situation bizarre. Elle étoit reine de deux royaumes, et étoit en peine d'une demeure. Comme elle avoit tous les sentimens d'une personne de sa naissance, étant née reine, elle vouloit régner. D'ailleurs, quelqu'agréable que soit la France, c'étoit un séjour assez sombre pour une jeune personne obligée d'y faire le person-

nage de veuve. Marie Stuart étoit vertueuse ; mais il paroît qu'en ce temps-là elle n'étoit pas 1565. morte au monde, qu'elle n'étoit pas insensible au plaisir de régner, et que les hommages que lui attiroit sa beauté ne lui étoient pas désagréables, quand elle les croyoit innocens : à quoi se joignant la jalousie que Catherine de Médicis, sa belle-mere, et régente en France durant la minorité de Charles IX, avoit pour une bru aimable, spirituelle, nièce des Guises, qui pouvoient beaucoup alors dans l'état, la France étoit devenue pour Marie un lieu où elle ne pouvoit éviter de donner du chagrin et d'en recevoir.

L'Ecosse étoit dans un état à ne lui en pas moins faire craindre. Les troubles qu'y avoient excités les Anglais et les calvinistes, qui s'y étoient introduits, y avoient eu quelque relâche par un traité de François II et de Marie Stuart son épouse avec la reine Elisabeth, par lequel François et Marie quittèrent le titre de rois d'Angleterre, qu'ils avoient trouvé bon de prendre, supposant en être héritiers par le défaut de la naissance de celle qui l'avoit usurpée. Le calme avoit été d'assez peu de durée. Ce traité, fait à Edimbourg, ne fut point ratifié en France, à cause d'un article favorable aux protestans rebelles du pays, que l'on eut envie de pousser. La mort de François II étant survenue dans cette conjoncture fâcheuse, Elisabeth avoit commencé à ne ménager plus du tout ni la reine ni les catholiques d'Ecosse, et avoit dès lors formé le dessein de rendre les protestans de ce royaume assez puissans pour donner la loi. La première démarche qu'elle

avoit faite avoit été de les inviter à se liguer
1565. avec l'Angleterre pour empêcher que la jeune veuve ne leur donnât un roi catholique. Par-là elle les avoit tout de nouveau soulevés, et rendus si fiers, qu'ils ne vouloient plus souffrir qu'on fît le service divin autrement que selon le nouvel usage. Jacques Stuart, comte de Murray, frère naturel de la reine, étoit à la tête de ce parti : c'étoit un de ces hommes de sang dont les plus noirs attentats n'effraient pas la conscience, et qui ne seroient pas propres à ce qu'ils font, s'ils n'étoient capables de tous les crimes. Buchanan en fait son héros : c'est dire en un mot de l'un et de l'autre tout le mal qu'ils méritent qu'on en dise, l'historien étant autant déterminé à louer les mauvaises actions que le héros à les commettre.

Malgré cette situation des affaires d'Ecosse, Marie prit le parti d'y passer. Quelques-uns disent que ses oncles, auxquels elle déféroit beaucoup, lui donnèrent ce conseil hasardeux, prétendant lui faire épouser un mari qui la soutiendroit en Ecosse, et qui seroit pour elle un relief en France.

Cette résolution étant prise, la reine envoya en Angleterre prier Elisabeth de lui laisser le passage libre dans ses états. L'anglaise, qui profitoit de tout, pensant que l'occasion étoit bonne pour obtenir de la reine d'Ecosse la ratification du traité d'Edimbourg, ne lui voulut donner qu'à cette condition le passe-port qu'elle lui demandoit. Marie, ne jugeant pas qu'il fût ni du bien de la religion, ni de celui de ses affaires, d'accepter cette condition, aima mieux hasarder le trajet, se confiant en

la protection du ciel, dont elle alloit défendre
la cause. 1565.

Ce fut une espèce de miracle qu'elle se démêlât de la flotte anglaise, qui avoit obsédé les passages, et dont elle n'auroit pu éviter la rencontre, si un brouillard levé à propos n'eût dérobé aux ennemis la vue du vaisseau qui la portoit.

Elle fut bien reçue en Ecosse, les catholiques la regardant comme une autre Esther, qui venoit protéger le peuple de Dieu parmi les persécutions de Babylone, et les protestans espérant s'en rendre facilement les maîtres. Ils lui montrèrent bien d'abord qu'ils avoient intention de l'être. A peine lui permirent-ils de faire dire une messe basse; et un jour un d'eux eut l'insolence de rompre les cierges qu'on apportoit dans son oratoire pour la célébrer. Comme elle avoit pris le parti de tolérer beaucoup d'abord, et de ne rien changer des choses qu'elle trouvoit établies dans le pays, elle dissimula cette injure, dont les plus modérés protestans lui firent, au moins en la désavouant, une satisfaction dont la conjoncture du temps l'obligea de se contenter.

Ces sortes d'insultes revinrent si souvent, surtout les ministres protestans gardèrent si peu de mesures avec la reine, que le diadême lui devint un joug qu'elle eût eu peine à supporter, si l'espérance de quelque changement ne l'eût de temps en temps flattée : ce fut pour cela que de son côté elle s'opposa autant qu'elle put aux entreprises des hérétiques, et leur résista toujours fortement. Archambauld de Douglas, gouverneur d'Edimbourg, ayant

fait publier une ordonnance par laquelle il
1565. chassoit de la ville, entre plusieurs espèces de personnes scandaleuses qu'il nommoit, tous ceux qui entendroient la messe ou qui reconnoîtroient le pape, la reine cassa les magistrats qui avoient eu part à cette ordonnance, et en fit mettre d'autres en leurs places. Cette action de hauteur lui ayant réussi, elle conçut qu'elle pouvoit faire plus qu'elle ne s'étoit imaginée : d'ailleurs le peu de bonne foi avec laquelle on en usoit avec elle, par la contrainte où on la tenoit pour ses propres dévotions, lui donnant lieu de se croire dispensée de la tolérance qu'on l'avoit forcée de promettre aux novateurs, elle commença à chercher les moyens de se mettre en état d'agir avec eux en maîtresse et en souveraine.

La première chose qu'elle crut devoir faire pour venir à bout de ce dessein, fut de se défendre de ratifier le traité fait à Edimbourg avec la reine d'Angleterre, dans lequel il y avoit des articles qui lui auroient de nouveau lié les mains, et donné prétexte à cette princesse d'exiger d'elle, pour les protestans, l'indulgence qu'elle ne vouloit plus avoir. Pour obvier à cet embarras, et donner le change à Elisabeth, elle s'avisa d'un expédient qui eut tout le succès qu'elle en attendoit. Comme, dans toutes les affaires qui ne regardoient pas la religion, les grands d'Ecosse témoignoient assez de complaisance pour elle, elle s'avisa de leur proposer de demander à la reine d'Angleterre, pour mieux unir les deux royaumes et rendre la paix plus stable entre eux, qu'elle la fît déclarer dans son parlement héritière

présomptive de sa couronne, comme elle l'étoit en effet, si elle n'étoit quelque chose 1565.
de plus. La proposition plut aux Ecossais, qui regardoient comme un honneur considérable pour leur nation que leurs rois commandassent aux Anglais : les protestans y voyoient même un grand avantage pour rendre les nouvelles religions dominantes dans les deux états.

L'ambassadeur étant choisi, il se rendit promptement à Londres, où, ayant demandé audience, il proposa à Elisabeth, de la part de la reine d'Ecosse et de toute la nation écossaise, le sujet de sa légation. Elisabeth en fut surprise, et ne s'attendoit à rien moins ; mais cette surprise ne fit que mieux voir son extrême présence d'esprit, et qu'elle n'étoit pas moins habile à répondre sans dire plus qu'elle ne vouloit, qu'à négocier sans s'engager à faire ce qu'elle ne vouloit pas. Cette réponse représente si bien le caractère d'Elisabeth, et donne même tant de lumières pour découvrir à la postérité les ressorts de sa politique, qu'elle cachoit avec tant d'adresse à ceux qui vivoient de son temps, que je ne puis me dispenser d'en faire ici part au lecteur.

Elle commença d'abord par se plaindre de ce qu'on ne lui parloit point du traité, dont elle attendoit la ratification : mais elle n'insista pas sur ce point ; et venant à celui qui faisoit le sujet principal de l'ambassade : « La reine » votre maîtresse, dit-elle, et les grands du » royaume d'Ecosse, me font remontrer, par » votre bouche, que cette princesse est née » du sang des rois d'Angleterre, nos communs

» ancêtres, et qu'elle a droit de me succéder.
1565. » Toute l'Europe sait que jamais je ne l'ai attaquée là-dessus, non pas même lorsqu'on » l'a vue entreprendre sur ma succession, se » l'attribuer, prendre les armes et les titres » de mes royaumes. J'ai voulu croire que ce » procédé venoit moins d'elle que de ceux au » pouvoir de qui elle étoit; et cette insulte ne » m'a point portée, ni à tenter pendant son » absence la fidélité de ses sujets, ni à troubler » le repos de son état, ni à m'opposer à son » retour. J'ai mis un ordre à mes affaires qui » me donne lieu de croire, sans trop de présomption, que je mourrai reine d'Angleterre. » Savoir qui me succédera, c'est au Seigneur » à y pourvoir : savoir qui a droit de me succéder, c'est ce que je n'ai pas encore eu la » curiosité d'examiner. Il y a sur cela des lois » sur lesquelles je m'en repose, et dont je n'ai » pas intention de rompre le cours : si elles » sont favorables à la reine d'Ecosse, je m'en » réjouis par avance avec elle, et je ne crois » pas que personne ose lui contester une couronne qu'une succession légitime lui fera » échoir. Vous connoissez ceux qui le pourroient faire; et vous jugez, par le peu de » moyens que leur en fournit leur fortune, du » peu qu'on en auroit à craindre, si les lois » leur étoient contraires. Je ne saurois savoir » mauvais gré aux grands et à la noblesse d'Écosse, du zèle qu'ils font paroître pour une » reine qui le mérite, de veiller à la conservation de ses droits, et de chercher tous les » moyens d'établir entre elle et moi une amitié indissoluble. J'ai répondu à l'article des

» droits. A celui de l'amitié je réponds que
» c'est une erreur de s'imaginer que si la reine 1565.
» votre maîtresse étoit déclarée mon héritiè-
» re, nous en vécussions plus en paix : ce se-
» roit au contraire une source de toutes sortes
» de démêlés. Elle deviendroit le refuge de
» tous les mécontens de mon royaume, et
» peut-être se laisseroit-elle aller a être l'ap-
» pui des inquiets. Je ne crois pas lui faire in-
» jure par cette défiance : je l'ai de moi-même.
» Je ne voudrois pas bien répondre que j'ai-
» masse mon héritier. Nous avons de si grands
» exemples, et chez nous et chez nos voisins,
» de cette bizarrerie de l'esprit humain, que
» je n'oserois me flatter d'en être exempte. Il
» me semble que se pourvoir d'un héritier et
» d'un tombeau est à-peu-près la même chose,
» et je ne me sens pas d'humeur à faire faire
» mes funérailles par avance ».

Quand la reine eut fini de parler, l'ambassadeur prit congé d'elle, et se préparoit à partir ; 1566. mais Elisabeth l'arrêta. Le traité d'Edimbourg lui tenoit au cœur ; et quelque tranquille qu'elle voulût paroître, son esprit n'étoit pas en repos sur les prétentions de la reine d'Ecosse, qui, n'ayant quitté la qualité de reine d'Angleterre et d'Irlande que par un traité sans effet, puisqu'il n'étoit point ratifié, faisoit craindre qu'elle ne la reprît en quelque occasion qui eût des suites. Cette crainte la fit entrer dans une espèce de négociation avec l'ambassadeur d'Ecosse, dans laquelle le traité d'Edimbourg fut réduit entre les deux reines à deux articles principaux, dans l'un desquels Marie renonçoit au titre de reine d'Angleterre;

dans l'autre, Elisabeth promettoit qu'elle ne
1566. préjudicieroit en rien au droit de Marie pour la succession. Elisabeth n'insista pas sur l'affaire des protestans, déjà assez puissans par eux-mêmes pour faire plus que de balancer l'autorité royale en Ecosse. Par-là Marie eut ce qu'elle demandoit ; et, pour comble de satisfaction, elle reçut, peu de temps après, une solennelle ambassade de la part de la reine d'Angleterre, accompagnée de protestations d'une véritable amitié, et d'un présent pour en être le gage. Marie répondit à ces honnêtetés avec une politesse pour le moins égale à celle d'Elisabeth, et beaucoup plus de sincérité ; et ce fut à cette occasion que ces deux princesses commencèrent à s'appeler du nom de sœur.

La reine d'Ecosse s'étant défendue de ratifier le traité d'Edimbourg, qui eût entièrement ruiné ce qui lui restoit d'espérance de rétablir la religion, elle chercha des moyens plus positifs de réprimer les protestans. Elle conçut aisément d'abord qu'il lui falloit l'appui d'un mari ; qu'une femme, quelque habile qu'elle fût, ne pouvoit seule arrêter l'insolence des prétendus réformateurs, au point où elle étoit montée ; qu'une reine pouvoit gouverner dans le cabinet et donner des ordres, mais qu'il falloit en même temps qu'un roi parût à la tête des troupes, et fît craindre, les armes à la main, ceux que les lois ne seroient pas capables de ramener à leur devoir ; que l'exemple d'Elisabeth ne faisoit point de conséquence pour elle ; qu'Elisabeth avoit trouvé les esprits des Anglais disposés à suivre tous les mouve-

mens qu'elle avoit voulu leur donner sur le fait de la religion, et qu'elle, au contraire, trouvoit dans les esprits des Ecossais une opposition opiniâtre qu'elle ne surmonteroit jamais que par d'extraordinaires efforts; qu'au reste, quand elle auroit pu les surmonter seule et par elle-même, les Hamilton étant ses héritiers et déterminés calvinistes, il arriveroit toujours à la fin qu'elle auroit travaillé en vain, et qu'elle auroit le chagrin, en mourant, de voir éteindre la religion avec elle. 1566.

Une reine qui avoit moins de vingt ans, et qui n'avoit pas fait son compte de passer sa vie dans la viduité, trouva ces raisons de se marier meilleures que n'auroit fait une autre. Il s'agissoit de faire un choix, et c'étoit là le grand embarras. Sans être reine, Marie Stuart étoit la personne de son siècle la plus capable de faire des rivaux : c'étoit la plus belle femme de l'Europe, et sa beauté cédoit encore aux agrémens de son esprit. On peut s'imaginer combien le relief que donnoient à tant de charmes le diadême qu'elle portoit, et celui qu'elle avoit porté, faisoit impression sur l'esprit de ceux qui avoient assez de naissance ou assez de présomption pour prétendre à elle.

La peine de se déterminer n'eût pas été considérable, si la reine n'eût eu qu'à choisir ou un homme qui lui eût plu, ou un mari qui lui convînt; mais comme il falloit que cet homme plût et convînt à beaucoup d'autres qui s'intéressoient à son mariage, le choix en devenoit une affaire d'une grande délicatesse et d'une grande difficulté.

Parmi les princes étrangers qui recher-

choient la reine d'Ecosse, on comptoit le
1566. prince d'Espagne, l'archiduc Charles d'Autriche, le roi de Suède, le duc de Ferrare, le prince de Condé, et plusieurs autres. Parmi les prétendans écossais, on parloit particulièrement de Jacques Hamilton, comte d'Aran, héritier présomptif de la couronne; de Jean de Gourdon, d'une maison puissante, et fils du plus riche seigneur du royaume; d'Henri Stuart, fils du comte de Lenox, que l'on nommoit mylord Darnley. Comme l'Angleterre étoit sans princes, et que les seigneurs particuliers n'avoient pas les mêmes raisons que ceux d'Ecosse d'aspirer à ce mariage; Elisabeth, qui prétendoit devoir donner un mari à sa parente, mit sur les rangs le comte de Leicestre, qui étoit si fort son favori, qu'il avoit prétendu à être son époux.

De tous ceux que Marie ne vouloit point, ce dernier fut celui dont elle eut le plus de peine à se défendre; et l'exclusion qu'elle lui donna ne fut pas ce qui contribua le moins à ses malheurs. Il étoit Anglais, d'une maison tout nouvellement illustrée, et par-dessus cela protestant: c'étoit beaucoup plus de raisons qu'il n'en falloit pour n'en point vouloir. Mais autant Marie avoit de raisons pour le rejeter, autant Elisabeth en avoit de l'engager à le recevoir; et ce fut en cette occasion qu'il paroît que cette princesse forma le dessein, qu'elle exécuta depuis, d'unir sous un roi protestant les couronnes d'Angleterre et d'Ecosse. Elle considéra que Marie étoit héritière présomptive de la première, et que si elle y venoit jamais, elle feroit naturelle-

ment cette union des deux royaumes qui avoit été jusques-là le but de la politique anglaise 1566.
et le sujet de tant de guerres ; que deux choses pouvant empêcher la consommation de ce grand ouvrage, l'une que Marie choisît un époux qui n'agréât pas aux Anglais, et l'autre qu'il fût catholique, le mariage de la reine d'Ecosse avec le comte de Leicestre obvieroit à ces deux inconvéniens, ce seigneur étant Anglais et protestant ; qu'ainsi dans ce seul mariage se trouveroient en même temps l'accroissement de la monarchie, la gloire de la nation, l'ordre de la succession, la stabilité de la réforme. Elisabeth haïssoit Marie ; mais elle aimoit l'honneur de l'Angleterre, et regardoit sa secte comme son ouvrage : ces avantages l'emportoient sur sa haine, qu'elle dédommageoit même assez bien de la violence qu'elle lui faisoit, en faisant du bien à une femme qu'elle n'aimoit pas, par celui qu'elle faisoit à un homme qu'elle aimoit.

Selon ce plan, Elisabeth n'omit rien de ce qu'elle put faire, et par elle, et par les amis qu'elle avoit à la cour d'Ecosse, pour avancer ce mariage. Elle employa d'abord tous les artifices du comte de Murray, son correspondant, pour dégoûter la jeune reine de tous les princes étrangers et de tous les seigneurs du pays qui lui avoient été proposés : en quoi elle fut secondée d'un côté par la cour de France, à laquelle les alliances étrangères étoient suspectes ; de l'autre par la maison de Guise, à qui les domestiques paroissoient honteuses. Elisabeth n'épargna pas les négociations et les ambassades pour faire réussir son

dessein, et mit en œuvre, tantôt les menaces,
1566. tantôt les promesses, selon le temps. Elle poussa les promesses si loin, que, contre sa résolution, elle s'engagea à faire déclarer la reine d'Ecosse son héritière par le parlement d'Angleterre.

Marie avoit cet avantage dans l'aversion qu'elle témoignoit à épouser le comte de Leicestre, que la noblesse du pays y avoit encore plus d'opposition qu'elle, les Ecossais ne pouvant souffrir qu'un Anglais de cette naissance montât sur le trône de leurs rois. La France et les princes de Guise n'y étoient pas plus favorables. Ainsi l'infortunée princesse trouvoit partout du pour et du contre, et se voyoit en nécessité de ne pouvoir choisir un époux sans se faire de grands ennemis.

Quelques-uns disent que, dans cet embarras, sa raison se trouvant indécise, son inclination décida. Le jeune comte de Lenox étoit alors le plus bel homme qui fût en Ecosse et en Angleterre : elle arrêta les yeux sur lui, et déclara qu'il seroit l'époux qu'elle éleveroit sur le trône. Sans juger témérairement de Marie
1567. Stuart, on peut croire que l'inclination eut beaucoup de part à ce choix : mais on ne peut aussi, sans lui faire une injustice manifeste, dire que, dans les conjonctures où elle se trouvoit, ce choix ne fut pas un de ceux qu'elle pouvoit faire le plus prudemment. Il lui falloit un mari catholique, puisque son premier but étoit de rétablir la religion ; il falloit adoucir ce choix, d'un côté aux protestans d'Ecosse, de l'autre à la reine d'Angleterre. Lenox étoit de la maison Stuart, vé-

nérable à l'Ecosse par tant de rois de ce nom et de ce sang illustre qui en avoient porté la 1567. couronne. Il étoit né en Angleterre ; il y avoit été élevé, et y possédoit de grands biens : ainsi il pouvoit passer pour Anglais. De plus, il étoit petit-fils de la même sœur d'Henri VIII dont Marie étoit petite-fille, cette princesse ayant épousé en secondes noces un Douglas, duquel elle avoit eu la mère du jeune comte de Lenox. Par-dessus cela, ce seigneur paroissoit avoir du courage ; et s'il avoit l'esprit médiocre, on n'y reconnoissoit point encore la foiblesse qu'on y vit depuis.

Le projet de ce mariage fut traversé par Elisabeth et par ses partisans en Ecosse, autant qu'on peut l'imaginer. Le comte de Murray, et avec lui les plus emportés calvinistes, résolurent d'employer la force pour empêcher qu'il ne s'accomplît. La cour n'étoit pas à Edimbourg, et y devoit revenir dans peu pour la célébration des noces. Le jour en avoit été marqué, aussi bien que le temps, et la route qu'on avoit prise pour le retour. Les conjurés, en ayant été avertis, s'assemblèrent secrètement, et se tinrent sur le passage, résolus d'enlever la reine et d'insulter le comte de Lenox. Ils étoient en état de le faire : mais la princesse en eut avis, et, ayant pris un autre chemin, se rendit heureusement dans la capitale, où, malgré tant d'oppositions, son mariage fut célébré. Les conjurés, au désespoir d'avoir manqué leur entreprise, augmentèrent leurs troupes et se mirent en campagne : la reine et son nouvel époux assemblèrent de leur côté leurs amis et leurs plus fidè-

les sujets, mirent sur pied un corps capable
1567. non-seulement de faire tête aux rebelles, mais de les poursuivre et de les pousser. On les joignit au pont de Glascow, où, ayant été dissipés, le comte de Murray fut lui-même obligé de prendre la fuite et de se retirer en Angleterre.

L'absence de ce méchant homme contribua beaucoup au repos que produisit dans le royaume le mariage de la reine et la défaite des mutins. L'autorité s'y rétablissoit, et avec l'autorité le bon ordre; ce qui donnoit quelque espérance d'y voir refleurir la religion. Cette espérance ne fut pas de longue durée. Quoique le comte de Murray fût absent, il avoit à la cour d'Ecosse de secrets partisans à portée d'exécuter ses desseins, pour l'avancement desquels on peut présumer qu'Elisabeth et ses courtisans ne lui refusèrent pas leurs lumières. Les novateurs des deux royaumes concoururent unanimement à la perte de Marie Stuart et du mari qu'elle avoit choisi. Ceux de Genève se mirent de la partie; Bèze écrivit à Buchanan une lettre qu'on voit encore, où il fait des vœux pour voir l'Ecosse bientôt délivrée de ce qu'il appelle une Médée et une Athalie : ce sont les noms qu'il donne à la reine; heureux monumens qui nous sont restés de la fureur de l'hérésie contre le zèle de cette princesse pour la religion de ses pères, où l'on voit évidemment que sa foi ayant été la première cause de la persécution qu'on lui fit, ce n'est rien moins qu'exagérer que de la qualifier de martyre.

L'histoire de cette célèbre reine est de celles

qu'on apprend au berceau, et de ces événemens tragiques par lesquels on donne aux enfans le goût de la lecture et des livres. Tout le monde en est si instruit, qu'outre qu'elle ne tombe dans mon sujet que par occasion et par incident, je crois qu'il suffit d'en marquer les principales circonstances, pour rappeler au lecteur le souvenir du reste. 1567.

Le premier pas que les ennemis de cette princesse firent pour la perdre fut de la brouiller avec son mari, en mettant à ce jeune prince foible, crédule, peu éclairé, de la jalousie dans la tête pour l'homme du monde qui en devoit le moins causer : c'étoit un musicien piémontais, de basse naissance, mais de bon esprit, que l'on appeloit David Riz. Il étoit laid, il étoit vieux, au rapport même des historiens les moins favorables à la reine; cependant on voulut qu'elle l'aimât, parce qu'elle l'avoit enrichi, et qu'étant homme de bon conseil, elle l'avoit mis dans les affaires, où son zèle pour sa maîtresse, sa pénétration à découvrir les secrètes cabales des protestans, sa fermeté à leur résister, lui avoient attiré leur haine. Peut-être lui pouvoit-on reprocher quelque abus du pouvoir que lui donnoit la princesse, quelque manque de circonspection dans l'usage de certaines distinctions qu'elle ne devoit point lui accorder, et qu'il devoit encore moins recevoir; mais il y avoit bien loin de là aux calomnies que la faction imposoit à l'un et à l'autre, et dont l'inconsidéré prince s'étant laissé préoccuper, alla lui-même, avec Jacques de Douglas, comte de Morton, émissaire de Murray, Reven, Lindsey, et

quelques autres, faire poignarder Riz aux
1567. yeux de la reine, et jusques dans son cabinet. Elle étoit grosse ; et un historien dit que l'intention des assassins étoit que la peur la saisît et la fît mourir elle et son fruit. Elle eut néanmoins la présence d'esprit, parmi l'horreur d'un spectacle si affreux, de trouver moyen de parler au roi, de lui remontrer son aveuglement, de lui inspirer du repentir de l'action qu'il venoit de faire, de prendre des mesures avec lui pour se tirer l'un et l'autre des mains de ces hommes sanguinaires. Ils se sauvèrent durant la nuit, et s'allèrent enfermer dans Dunbar, où les assassins de Riz les ayant suivis pour les assiéger, furent dissipés par les comtes de Huntley, de Bothwel et d'Athol, qui survinrent avec sept mille hommes levés à la hâte, mais bien résolus.

Cette seconde défaite des séditieux produisit encore quelque calme, durant lequel la reine accoucha assez heureusement d'un prince, qui fut nommé Jacques au baptême. Les protestans ne vouloient pas que la cérémonie s'en fît selon l'usage de l'église romaine ; mais, après bien des contestations, la reine emporta enfin ce point, qui fut de grande consolation pour tous les catholiques du pays.

Il est des plaies qui se rouvrent tout d'un coup, lorsqu'on les croit le mieux guéries. La reine n'avoit pu oublier l'égarement du roi son mari : insensiblement le dégoût qu'elle avoit d'un esprit si léger, et d'ailleurs peu propre aux affaires, s'étoit fait connoître au public. Elle avoit porté ce dégoût si loin, qu'elle avoit fait revenir à la cour le comte de

Murray, et s'y confioit au moins comme à un homme de tête et capable de l'assister à soutenir le poids du gouvernement. L'événement fit voir que Marie s'étoit mis un serpent dans le sein, en rappelant auprès d'elle ce pernicieux esprit. Il n'y eut pas été long-temps, qu'il résolut la perte de sa bienfaitrice. Comme son crédit avoit causé quelque nouveau chagrin au roi, et que ce prince peu circonspect s'étoit emporté à faire des menaces, le comte résolut de le prévenir; et pour porter le crime aussi loin qu'une âme perverse le peut porter, il prit toutes les mesures nécessaires pour faire croire la reine coupable du parricide qu'il méditoit, les voulant perdre ainsi l'un par l'autre. 1567.

Pour exécuter ce dessein, il séduisit un seigneur de la cour, sous espérance de le faire roi, pour délivrer, disoit-il, la reine d'un mari qui lui étoit à charge, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir; l'assurant que cette princesse l'épouseroit après ce bon office, et se tiendroit heureuse d'être elle-même le prix de sa délivrance.

Jacques Hesburn, comte de Bothwel, fut celui dont le comte de Murray eut assez mauvaise opinion pour le croire propre à cette entreprise. C'étoit un homme d'une grande maison, d'une audace à croire tout facile, quand il y alloit de satisfaire ou son amour ou son ambition; au reste, quoique calviniste, de tout temps attaché à la reine, et en ayant mérité par-là beaucoup de considération. Outre le crime qu'il y avoit dans cette affreuse proposition, il y avoit une extravagance dont on

ne peut imaginer qu'un homme sensé ait été
1567. capable. On dit que Bothwel étoit marié, et qu'il avoit une femme de la maison de Gourdon : malgré tout cela, le désir d'être roi, et peut-être autant d'être mari de la reine, aveugla tellement cet esprit hardi, qu'il entreprit en même temps de se démarier, d'ôter la vie à celui qui occupoit le trône, d'enlever la reine et de l'épouser. On a de la peine à comprendre qu'un homme ait pu faire un projet où il entroit tant de grands crimes de difficile exécution : non-seulement Bothwel forma celui dont je parle, mais il en vint à bout. Il trouva une raison de divorce avec sa femme, et s'en sépara ; il fit étrangler le roi dans son lit, et sauter, un moment après, sa chambre en l'air avec de la poudre. Cette horrible action fut conduite avec un secret qui n'empêcha pas que Bothwel n'en fût soupçonné, mais assez bien gardé néanmoins pour empêcher qu'il n'en fût convaincu. La reine en faisoit les perquisitions, lorsqu'étant allée voir son fils à Sterling, où on l'élevoit, au retour elle fut enlevée par le meurtrier de son mari, conduite à Dunbar, et pressée en tant de manières de l'épouser, que le courage lui manqua. Les menaces qu'on lui fit l'effrayèrent. Un consentement par écrit de la principale noblesse pour cet infortuné mariage, que le ravisseur lui montra, lui parut, dans ce moment de trouble où une crainte subite lie la raison, autoriser sa foiblesse. Elle épousa le comte de Bothwel. Elle ne l'eut pas fait, qu'elle reconnut que périr pour périr, il vaut mieux périr plutôt avec toute sa gloire,

que

que d'acheter quelques années de vie aux dépens de sa réputation.

La nouvelle de ce mariage n'eut pas plutôt été portée aux partisans du comte de Murray, que la reine se vit investie, avec son indigne époux, par une armée que les conjurés tenoient prête pour tirer de cette aventure tout le fruit qu'ils en espéroient. Dunbar fut forcé, Marie y fut prise ; et on laissa échapper Bothwel, de crainte qu'il ne rendît à l'innocence d'une personne qu'on vouloit faire passer pour coupable, des témoignages qui l'eussent pu justifier. 1567.

Dès qu'on fut maître de la reine, on la mit sur un mauvais cheval, avec un habit convenable au dessein qu'on avoit de la rendre méprisable, et on la conduisit, à la tête des troupes qui s'en étoient saisies, premièrement à Edimbourg, et de là à Lochlevin, où on l'enferma.

Dans tous les lieux par où l'on passoit, on faisoit porter devant elle un étendard où l'on voyoit le corps du roi son mari dépeint, et le petit prince son fils tendant ses mains innocentes au ciel, comme pour en demander justice. Ce spectacle, les bruits, les relations que les ennemis de la reine semoient partout touchant sa conduite, le mariage qu'elle venoit de faire, qui sembloit les autoriser, prévint tellement le peuple contre elle, que partout elle fut reçue avec des cris, des injures, des insultes, qu'on imagine plutôt qu'on ne peint ; à quoi se joignant les prédications de Knox, ministre calviniste, les écrits séditieux de Buchanan, les discours de tous les sectaires, ce

ne put être que par un effet d'une protection
1567. particulière d'en haut sur cette martyre de la religion catholique, qu'elle trouva encore dans la suite des défenseurs de son innocence, que sa vertu triompha de la calomnie, et que ceux qui lui ôtèrent la vie ne purent donner d'atteinte à sa gloire. Il fallut attendre du temps la dissipation d'un nuage qui l'avoit tellement offusquée, que les plus favorablement prévenus chancelèrent; et ce fut pour gagner ce temps qu'après de grandes résistances elle consentit à signer deux actes que sa captivité rendoit invalides, et contre lesquels elle protesta avec les formalités requises : par l'un elle se démettoit de la couronne en faveur de son fils, qui n'avoit guère plus d'un an, et qui dès-lors fut déclaré roi; par l'autre elle établissoit le comte de Murray régent du royaume. Elle devoit être reléguée ou en France ou en Angleterre, selon le résultat des conseils que tinrent ses ennemis contre elle; mais ils jugèrent plus à propos de la tenir en prison dans Lochlevin, forteresse située au milieu d'un lac, où l'on n'alloit qu'avec le bateau.

Ce fut de là qu'après quelque temps d'une captivité fort triste l'infortunée Marie se sauva : mais ce ne fut que pour tomber dans une autre encore plus fâcheuse. Georges de Douglas l'avoit tirée par adresse de Lochlevin : elle avoit trouvé des amis sur le bord du lac, qui l'avoient conduite à Hamilton, où le bruit de son évasion lui avoit attiré assez de troupes pour rendre son parti redoutable, si l'activité de Murray n'eût prévenu tous ses desseins, en l'attaquant à l'improviste avec des troupes

disciplinées, qui, après un combat de quelques heures, mirent enfin les siennes en déroute, et l'obligèrent d'aller chercher un asile en Angleterre. 1567.

Au lieu d'un asile, elle n'y trouva que des fers, et une prison plus fâcheuse par sa longueur que la mort violente par où elle finit. Elisabeth fit voir par-là la différence des sentimens qu'inspire la vraie religion d'avec ceux que donnent les sectes. La proximité du sang, le droit d'hospitalité, le respect dû au diadême, les alliances, l'amitié promise, la charité, l'humanité même, tout parloit en faveur de Marie : mais tout ce qui parla en sa faveur parla inutilement. Elisabeth n'écouta rien que ses anciens ressentimens contre une princesse qui avoit pris le titre de reine d'Angleterre, sa haine contre l'église catholique, son entêtement pour les nouveautés en matière de religion. 1568. Ainsi, loin de donner retraite à la princesse fugitive, elle la fit conduire en prison, où, durant dix-huit ans qu'elle la tint, elle amusa tous les rois de la chrétienté qui s'intéressèrent à sa délivrance, 1569. les grands et le parlement d'Ecosse qui la demandèrent instamment, par des artifices, des négociations, des projets de traités qui aboutirent toujours à la faire garder plus étroitement. 1570. Il en coûta même de temps en temps des disgrâces aux Anglais généreux qui osèrent entrer par pitié dans les affaires de cette reine. Le duc de Norfolk, pour s'y être mêlé, perdit la tête sur un échafaud ; et personne ne se déclara pour elle, qu'il ne ressentît les effets de la haine qu'Elisabeth lui portoit. Elisabeth ne laissa pas de

lui faire du bien sans le vouloir. Pressée de
1571. la mettre en liberté par les états d'Ecosse, qui, étant revenus à eux, trouvèrent qu'il leur étoit honteux de laisser leur reine prisonnière entre les mains des étrangers, elle voulut auparavant prendre connoissance des choses dont ses ennemis l'accusoient. Marie protesta de son indépendance ; mais, bien aise d'avoir occasion de faire connoître son innocence dans un exact et sévère examen des crimes qu'on lui imposoit, elle consentit à une assemblée qui se tint pour cela à York. Là ceux qui entreprirent sa défense firent voir si évidemment qu'elle étoit vraiment innocente, et du meurtre de son mari, et des amours qu'on prétendoit qu'elle avoit eus avec Bothwel, que ses ennemis ne sortirent de ce pas qu'avec confusion, surtout quand on les eut convaincus d'avoir contrefait l'écriture de la reine, pour lui imposer les fameuses lettres que l'on feignit
1572. avoir trouvées parmi les papiers de ce comte. On s'étonneroit de les voir encore tout nouvellement imprimées dans un livre venu d'un pays où si tous les Stuart ne sont pas aimés, le nom doit être respecté, si celui qui fait re-
1573. vivre ces calomnies pouvoit encore donner au public, en matière de calomnies, quelque chose capable de nous étonner. Le comte de Murray et ses partisans eurent le chagrin de s'apercevoir que non-seulement les commissaires demeurèrent convaincus de leur imposture, mais qu'Elisabeth même la reconnut.
1574. Ainsi l'écrit Camden, protestant, et historien de cette princesse, ajoutant qu'elle méprisa les écrits mercenaires et passionnés par lesquels

Buchanan, pensionnaire du régent d'Ecosse, et déchaîné, par profession, contre Marie, 1575.
tâcha de noircir la réputation de son ancienne bienfaitrice. Il s'en repentit à la mort, au rapport du même écrivain. Un célèbre auteur de ce temps dit avoir lu tout le contraire dans le manuscrit de M. de Thou, auquel il défère plus qu'à Camden : ce qui l'oblige d'avoir recours, pour justifier la reine d'Ecosse, à deux autres testamens de mort, dont l'un est de Bothwel, attesté et envoyé à la plupart des têtes couronnées de l'Europe par le roi de Danemark, dans les états duquel ce seigneur mourut ; l'autre est du comte de Morton, ennemi juré de Marie Stuart. Ce sont-là sans doute des preuves convaincantes de l'innocence
de cette reine : mais le remords de Buchanan 1576.
est, ce me semble, trop bien avéré, étant
rapporté par Camden, pour être rejeté en 1577.
vertu du manuscrit de M. de Thou, qu'on suppose ne l'avoir point imprimé ; marque évidente qu'il le croyoit faux, n'ayant pas plus de raison de supprimer cette circonstance, que tant d'autres choses désavantageuses à la mémoire de cette princesse, qu'il a transcrites presque mot à mot de Buchanan, et auxquelles l'autorité de cet habile président n'a encore pu faire trouver croyance que parmi ceux qui, indépendamment de lui, l'auroient donnée à l'auteur qu'il copie.

Quelque justifiée que fût Marie Stuart, elle ne pouvoit être innocente, puisque sa religion étoit son crime. On lui en imposa d'autres, parce qu'il n'étoit pas honnête de la condamner pour celui-là : mais ils parurent assez peu

vraisemblables, pour ne pas laisser lieu de
1578. douter que son zèle pour l'église romaine ne
fût toujours la première cause de tous les mauvais traitemens qu'on lui fit. Il y entra des raisons politiques, mais qui auroient été trouvées foibles sans celles de la religion. Il n'en auroit pas plus coûté à Marie pour être tombée entre les mains d'Elisabeth, qu'il en avoit autrefois coûté au jeune Brus pour être tombé entre les mains d'Edouard III. Elisabeth, qui aimoit sa gloire, et son conseil, composé de gens, à cela près, de fort bon sens, n'eussent pas souillé leur réputation par un attentat qui les devoit rendre odieux à tout l'univers, s'ils n'eussent été possédés de cet esprit sangui-
1579. naire qu'inspirent toutes les fausses religions contre la vraie.

1580. On ne peut mieux profiter d'un crime que cette princesse vraiment habile et politique profita du sien pour la fin qu'elle s'en proposa. Elle étoit attentive à toutes les occasions de prendre de justes mesures pour assurer la succession à un héritier qui convînt au grand dessein qu'elle avoit formé d'unir les trois couronnes britanniques sur la tête d'un monarque protestant. Le mariage du comte de Leicestre
1581. avec la reine d'Ecosse, qui en eût été un moyen sûr, lui manqua malgré ses intrigues; mais pour cela elle ne perdit point courage. Elle donna tant de mouvement aux affaires de ce royaume, qu'elles se trouvèrent à la fin
1582. dans la situation la plus propre qu'elle eût pu souhaiter pour faire réussir ses projets, moyennant le secours d'un grand crime, qui rendra sa mémoire odieuse à toute la postérité. La

prison de la reine Marie étant justement tombée dans un temps où le prince Jacques son 1583.
fils avoit à peine atteint deux ans, Elisabeth jugea qu'en perdant la mère elle se feroit aisément du fils un successeur tel qu'elle le vouloit, comme il étoit par le droit et les lois celui qu'elle devoit vouloir. Il étoit entre les mains des protestans, dont elle disposoit à son gré : on pouvoit lui donner les principes 1584.
de telle religion qu'on vouloit ; et il importoit peu à Elisabeth dans quelle secte il fût élevé, pourvu qu'il ne fût point catholique.

L'événement ne fit que trop voir que c'étoit-là le point capital de la politique de cette prin- 1585.
cesse, dans la conduite qu'elle garda avec la reine et le prince d'Ecosse. Peut-être n'eut-elle pas d'abord le dessein qui lui vint depuis, de faire mourir sa prisonnière : mais il paroît, par tous les projets des traités qu'elle lui proposa, que dès le commencement elle avoit fait son plan d'empêcher que Marie Stuart n'eût jamais assez de liberté pour être maîtresse de son fils, Elisabeth ayant presque toujours demandé le fils pour otage quand elle offrit de rendre la mère. Quelques soulèvemens des catholiques, où les protestans donnoient d'ordinaire quelque part à la reine captive, servirent de prétexte pour la retenir, pour la resserrer de temps en temps, pour la changer souvent de prison, et pour s'excuser de la rendre envers les plus grands rois de l'Europe qui s'intéressoient à sa délivrance, particulièrement envers son fils quand il fut en âge d'être écouté. Ces excuses mêmes étoient toujours accompagnées de quelque espérance qui fai-

soit prendre patience à ceux qui entroient dans
1586. l'affaire. On ajoutoit au jeune roi quelques mots confus touchant la succession, qui le tenoient en bride, et qui l'empêchèrent d'éclater.

Par cet artifice, Elisabeth poussa la prison de Marie jusqu'à l'an 1586, que Babington, jeune homme hardi, mais peu capable de soutenir l'entreprise qu'il méditoit, ayant formé une faction contre la reine d'Angleterre, et lié même quelque intelligence avec les princes étrangers, mêla mal-à-propos le nom de la reine d'Ecosse dans son dessein. Percy comte de Northumberland, et Nevil comte de Westmorland, venoient de faire la même chose. Ils avoient été découverts : le premier en avoit perdu la vie ; le second s'étoit retiré, et mourut depuis en exil.

Babington se découvrit lui-même : il lui en coûta la tête, et il enveloppa Marie Stuart dans son malheur. La délivrance de cette reine étoit toujours, sans qu'elle le sût, un des articles de ces mauvais projets : elle étoit entrée dans celui des deux comtes. Elle entra encore dans celui de Babington. Les protestans furent plus vifs sur ce dernier que sur les autres ; et jugeant que, pour assurer la nouvelle religion dans les deux royaumes, il falloit sacrifier une reine qu'on regardoit comme l'appui de l'ancienne, ils firent naître tant d'ombrages dans l'esprit d'Elisabeth, que, contre tous les droits du monde les plus sacrés et les plus inviolables, elle fit condamner Marie à avoir la tête tranchée.

Quoique la reine d'Angleterre dût être accoutumée au sang catholique, qu'elle avoit

versé en grande abondance, quelques-uns disent que celui d'une tête couronnée lui fit horreur; que, la nuit qui suivit la sentence prononcée contre Marie Stuart, elle eut de si violens remords, qu'elle envoya révoquer l'ordre qu'elle avoit donné pour l'exécution, et que son secrétaire Davidson ayant déjà dépêché le courier qui portoit cet ordre à Fotherighey, où la reine condamnée étoit prisonnière, elle ordonna qu'on arrêtât cet officier trop précipité, et le mit entre les mains de la justice, qui, n'étant plus rien moins que justice, lui en fit souffrir une légère peine. 1587.

Cependant le courier arriva, et apporta la fatale nouvelle de l'arrêt prononcé contre Marie. Là on put voir combien la cause de la mort rend l'impression de la mort différente sur le cœur d'une même personne. Jusqu'à ce moment Marie Stuart n'avoit point paru trop courageuse à la vue du trépas; sa crainte lui avoit fait faire des fautes: par un changement qui ne peut venir que d'en haut, tout ce que le dernier supplice a de plus affreux ne l'effraya point. Elle appela au tribunal du protecteur et du juge des rois de la sentence portée contre elle; elle protesta de son innocence, et assura que Babington, ses intrigues et ses desseins, lui étoient également inconnus, et que si elle avoit travaillé à sortir de prison, c'avoit toujours été sans complot et sans attentat contre Elisabeth. Après ces protestations, elle demanda son confesseur, qu'on lui refusa inhumainement: on lui produisit un protestant, qu'elle ne voulut pas écouter. Ainsi privée de tout secours humain, elle se

renferma dans son oratoire, où elle se prépara
1587. à la mort, et trouva un fonds de force héroïque qui étonna ses ennemis. Elle monta sur l'échafaud vêtue d'un ornement pompeux, regardant le jour auquel elle mouroit condamnée au supplice en haine de sa religion, comme le jour de son triomphe. Ses domestiques fondoient en larmes; ses bourreaux mêmes étoient touchés : elle seule avoit les yeux secs, et une sérénité sur le front qui marquoit celle qu'elle avoit dans l'âme. Ce fut le dix-huitième de février de l'an 1587 que cette âme
18 février. royale et vraiment chrétienne, purifiée et éprouvée dans le feu d'une longue tribulation, fut enfin trouvée digne de Dieu, après que le glaive eut tranché les liens qui l'attachoient à la vie mortelle. L'Europe entière frémit de ce coup. On en fit des feux de joie à Londres : la reine les désavoua, témoigna de la douleur, et prit le deuil. On eut peine à la croire sincère; et ceux qui pensèrent qu'elle avoit joué la comédie jusqu'au bout en jugèrent mieux que les autres. Henri III, roi de France, qui avoit envoyé exprès Pompone de Bellièvre à Elisabeth pour demander la vie de Marie, témoigna beaucoup de ressentiment de sa mort, et Jacques, roi d'Ecosse, encore plus. Elisabeth leur en fit faire à l'un et à l'autre des excuses sur la précipitation de son secrétaire. Il y a apparence qu'elles n'eussent pas été reçues, si Henri eût été plus tranquille dans ses états qu'il n'étoit alors, et si Jacques n'eût été appaisé sur la mort de la reine sa mère, par la même raison qui lui en avoit fait souffrir la captivité, Elisabeth lui ayant fait dire, et

l'ayant-même fait insérer dans la sentence de Marie, que la mort de cette princesse ne préjudicieroit en rien au droit que le roi son fils prétendoit sur la couronne d'Angleterre. Elle ne trompa pas l'espérance dont elle l'avoit flatté sur ce point, où elle trouvoit l'accomplissement de celui de tous ses desseins qu'elle avoit eu le plus à cœur, et qu'elle avoit conduit avec le plus d'adresse. A sa mort elle nomma ce prince seul héritier de ses deux royaumes, auxquels Jacques, joignant le sien, s'intitula roi de la Grande-Bretagne, dont il entra en possession la troisième année du siècle où nous sommes, Clément VIII occupant le siége apostolique, Rodolphe II le trône impérial, Henri-le-Grand celui de France, et Philippe III celui d'Espagne. 1603.

L'ancienne et illustre maison Stuart forma de trois états une puissante monarchie. Un étrange événement lui fraya le chemin à un si beau trône, puisqu'il fallut qu'il en coûtât la vie à celle qui y devoit monter la première, et que ce ne fut qu'au prix du sang d'une mère catholique qu'on y éleva un fils protestant. On avoit au moins sujet d'espérer que, ce tribut de sang une fois payé au trône d'Angleterre et à la nouvelle religion, une maison si féconde en princes braves, bons, aimant leurs sujets, feroit changer l'étoile du pays, et que sous un gouvernement noble, doux, humain et commode, on ignoreroit désormais jusqu'au nom des révolutions. L'expérience nous a fait voir que cette race a trouvé l'aspect de l'astre qui domine sur l'Angleterre, plus malin que ne l'éprouva jamais celle des Plan-

tagenet, et que ceux qui ont introduit parmi
1603. cette nation florissante une nouvelle religion y ont fait naître une nouvelle source de ces événemens tragiques, qui n'est pas prête de tarir; la conscience et la raison rappelant toujours à la religion ancienne; et les passions ou les erreurs, qui attirent aux sectes de la nouvelle, faisant souvent des partages dangereux à la tranquillité de l'état.

La preuve de cette vérité ne demande pas
1649. de lecture, mais du souvenir et des réflexions. C'est de nos jours, l'an 1649, que Charles Ier ayant voulu introduire en Ecosse la liturgie anglicane, les presbytériens des deux royaumes s'élevèrent contre lui, et lui suscitèrent la faction qui le fit périr la tête sur un échafaud: heureux si son zèle, aussi ardent pour la véritable religion qu'il le fut pour une erreur contre une autre, lui eût attiré cette persécution, et eût rendu son sort semblable à celui de Marie son aïeule par un martyre que fait non la mort, mais la cause pour laquelle on la souffre. La gloire d'une seconde persécution soufferte dans la maison Stuart pour la religion et pour la justice étoit réservée à ce prince, que Dieu nous met devant les yeux comme un témoignage irréprochable de la vérité d'une foi qui apprend à sacrifier des couronnes. Les sectes n'ont point de tels exemples. Ses ennemis ne désavouent pas que sa religion a fait naître leur haine. Monarque d'une valeur éprouvée, d'une tendresse pour ses sujets, que leur révolte n'éteint pas; régnant avec gloire à l'égard des étrangers, qui recherchoient son amitié; entretenant la paix,

l'abondance, les richesses dans ses états, il
eût passé chez eux pour un de leurs meilleurs 1649.
rois s'il n'eût point été catholique, quand même il n'eût point eu de religion. Cette cause de ce que le monde appelle sa disgrâce la lui rend douce, et lui donne une tranquillité qu'on ne conçoit que quand on a une fermeté de courage et de foi pareille à la sienne.

C'est ici que je veux finir l'histoire des révolutions d'Angleterre, et réserver, comme je l'ai promis, à donner dans un autre volume une juste étendue à celles qui regardent la maison Stuart, quand le temps en sera venu.

Le premier livre de ce troisième tome comprendra, suivant la méthode que j'ai suivie dans les deux autres, après le florissant règne de Jacques Ier, la fin tragique de Charles son fils.

Le deuxième comprendra l'interrègne, où
le meurtrier du roi étant mort maître absolu 1660.
dans le royaume, Charles II ne laissa pas d'être
rétabli sur le trône de ses pères, où il régna 1685.
glorieusement.

Le troisième doit renfermer l'heureux com- 1689.
mencement de Jacques II, et le changement que la religion a apporté dans sa fortune.

Fasse le ciel qu'une nouvelle révolution nous fournisse la matière d'un livre quatrième! et le Seigneur veuille bénir un œuvre pour lequel le grand roi sous qui j'écris, et à qui je dédie mon ouvrage, donne ses soins, emploie ses armes, expose souvent une vie qui fait le bonheur de ses sujets!

LIVRE NEUVIÈME.

Après le règne paisible de Jacques premier, Charles son fils voit troubler le sien par une faction qui le dépossède, qui lui fait faire son procès, et trancher publiquement la tête. Avec le roi tombe la royauté : la famille royale se dissipe, déshéritée, exilée, proscrite par un habile usurpateur qui, prenant occasion des troubles pour contenter son ambition, s'attribue le gouvernement à lui seul, sous prétexte de former une république.

Si les rois donnoient leurs inclinations à
1603. leurs sujets comme les pères à leurs enfans, Jacques Ier auroit pu guérir pour long-temps la nation anglaise de l'inquiète maladie qui produit les révolutions. Jamais prince n'aima tant la paix, et ne fit plus pour l'acquérir. Il s'en faisoit honneur, et prenoit plaisir qu'on l'appelât le roi pacifique. Ses vues, ses qualités, ses maximes, étoient toutes tournées à cela. Il déclaroit qu'il n'avoit point l'ambition d'étendre les bornes de son empire, et qu'il se contentoit d'empêcher que personne ne les resserrât. Il faisoit profession de haïr la guerre, qu'il disoit être dans l'état ce que sont les femmes dans le domestique, un mal quelquefois nécessaire, mais qu'il faut éviter tant qu'on peut. On dit même qu'il avoit aversion des

armes, et qu'il ne pouvoit voir une épée nue sans être en danger de s'évanouir. On n'attribuoit pas néanmoins cette foiblesse à un défaut de courage, mais à la frayeur qu'eut sa mère, lorsqu'étant grosse de lui elle vit tuer David Riz à ses yeux. Les médisans ne laissèrent pas de l'attaquer sur cet article ; et quelqu'un fut assez hardi pour faire deux vers latins, dont le sens étoit, qu'Elisabeth avoit été un grand roi, et que Jacques étoit une bonne reine ; qu'ainsi la nature s'étoit trompée en tous deux. 1603.

De tels discours n'étoient pas capables de faire changer à ce prince philosophe une conduite que la nature, l'éducation, l'étude même, avoient concouru à former en lui. Sa vie étoit réglée sur ce plan, et fut en cela toujours uniforme. L'un des premiers actes publics qu'il fit quand il se vit roi d'Angleterre, fut pour déclarer qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec tous ses voisins. Aussi son premier soin fut-il, aussitôt qu'il eut pris en main les rênes de cette monarchie, de faire la paix avec l'Espagne, contre laquelle Elisabeth avoit fait long-temps la guerre, et de renouveler l'amitié que cette princesse avoit contractée avec Henri le Grand, roi de France. Depuis ce temps-là Jacques, suivant la maxime qu'il s'étoit faite, de se mêler peu des affaires d'autrui, n'entra que rarement dans celles de ces deux puissances, ne cherchant ni à les commettre, ni aussi trop à les pacifier. Il prévint assez adroitement une occasion presque inévitable d'avoir la guerre avec l'une ou l'autre ; d'un côté empêchant sous main que les Hol-

landais ne se missent sous la protection de la France, comme on les en sollicitoit ; de l'autre en avançant par ses soins leur accommodement avec l'Espagne ; se délivrant par-là en même temps de l'engagement qu'il avoit de protéger contre l'Espagne une nation protestante, et de la crainte qu'il devoit avoir que la France, ajoutant à sa puissance les forces des provinces-Unies, n'acquît une supériorité incommode à ses voisins.

1603.

Les alliances que ce roi contractoit avec les maisons souveraines ne faisoient point pour lui une conséquence d'épouser les querelles de leurs états. Le roi de Danemark son beau-frère, voulant faire la guerre à la Suède, s'en ouvrit à lui, et lui demanda du secours. Jacques l'en dissuada autant qu'il put ; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il lui déclara qu'il ne l'assisteroit pas, et lui tint parole.

L'émulation mutuelle de ces puissances étrangères facilita beaucoup la paix que le monarque anglais vouloit avoir avec elles, chacun le ménageant, sinon pour en faire un allié, au moins pour n'en pas faire un ennemi. Il étoit à craindre qu'il ne trouvât de plus grands obstacles à entretenir la tranquillité domestique parmi ses sujets ; et c'est en cela qu'il fit voir que la nature lui avoit donné, avec le désir de la paix, le talent de se la procurer : car, d'un côté, l'indocilité du parlement d'Angleterre sembloit devoir augmenter sous un roi étranger, et novice dans les usages du pays ; de l'autre, l'union de deux nations fières, fougueuses, antipathiques, étoit pour donner beaucoup d'exercice à celui qui

les devoit gouverner, avant qu'elles fussent accoutumées ensemble. Outre cela, la diversité de religion qui étoit entre elles, quoique toutes deux protestantes, étoit un puissant dissolvant pour désunir les esprits de deux peuples entre lesquels la nature même avoit mis de l'opposition. 1603.

Depuis que ces insulaires ont abandonné l'unité, qui est la marque de la vraie église, toutes les hérésies du monde les plus bizarres et les moins sensées y ont trouvé des partisans: tant il importe de ne point perdre de vue le point fixe de l'autorité légitime, qui est le seul préservatif que Dieu ait donné à l'esprit humain pour prévenir ses égaremens. Les sociniens, les anabaptistes, les millenaires, les adamites, et presque tout ce que ces derniers temps ont vu naître depuis Luther de nouvelles sortes d'errans, ont des sociétés dans cette isle. On y en voit même qu'on voit peu ailleurs, dont les seuls noms marquent la manie, comme les fanatiques et les trembleurs.

Parmi ces sectes néanmoins, les deux principales sont celles qui divisent l'Angleterre et l'Ecosse en deux partis à-peu-près égaux. L'un, qui fait proprement ce qu'on nomme l'église anglicane, suit cet assemblage d'erreurs que Cranmer qui étoit luthérien, le duc de Somerset qui étoit sacramentaire, la reine Elisabeth qui prit quelque chose de tous les novateurs de son temps, ajoutèrent au schisme d'Henri pour former la religion nouvelle, dans laquelle ils laissèrent même une partie de la hiérarchie et des usages de l'église catholique, dont ils retinrent les évêques et la plupart des

cérémonies. De là est venu à ces sectaires le
1603. nom d'épiscopaux, qu'on leur a donné par opposition aux presbytériens. Ceux-ci font la seconde secte des deux qui dominent dans la monarchie britannique. On leur a donné ce nom, parce qu'ils se gouvernent par les anciens; c'est-à-dire, par les sages de leur troupeau, qui n'ont point d'autre caractère que le choix qu'on fait d'eux pour cette fonction. C'est le calvinisme tout pur dont les sectateurs sont aussi appelés puritains dans ces royaumes, parce qu'ils prétendent avoir épuré le christianisme des superstitions qu'ils attribuent à l'église romaine, et dont ils souffrent impatiemment que l'église anglicane ait retenu une partie.

Ces deux sectes, au temps dont je parle, avoient de continuels démêlés, et Satan étoit divisé. Au commencement de la révolte, elles avoient agi de concert pour ruiner la religion catholique, et pour établir en sa place l'épiscopale en Angleterre, la presbytérienne en Ecosse. Quand elles eurent vaincu cette commune ennemie, elles tournèrent leurs armes l'une contre l'autre, et commencèrent cette guerre dont on a vu de si tristes effets. La querelle étoit déjà échauffée quand Jacques unit les deux couronnes, et c'étoit un surcroît d'obstacles à la paix qu'il vouloit établir dans la nouvelle monarchie. Il l'établit malgré tout cela. Il y eut du bonheur: mais, outre le bonheur, diverses choses y contribuèrent, qui furent les fruits de son industrie.

La première fut la complaisance qu'il fit profession d'avoir pour son parlement, dès

qu'il fut monté sur le trône ; le consultant non-seulement dans les affaires de son état, 1603.
mais presque dans toutes celles qui regardoient sa famille ; déférant à ses avis, affectant une grande attention à ne point blesser ses priviléges, lui demandant peu de subsides extraordinaires, et aimant mieux vivre avec moins d'opulence que de faire murmurer en augmentant ses trésors.

La seconde fut l'égalité qu'il fit paroître dans sa conduite à l'égard des deux nations ; la nation, sous ce prince, n'étant pour personne une raison d'être avancé ou éloigné de la fortune. L'élévation de Robert Kar, qui, de simple gentilhomme écossais, étoit devenu comte de Somerset, grand-chambellan d'Angleterre, ministre d'état, fit craindre d'abord aux Anglais que l'amour du pays natal ne portât les grâces en Ecosse : mais le temps les en détrompa. Kar fut disgracié pour ses crimes : un autre favori prit sa place ; et ce fut un Anglais, celui qui se rendit depuis si fameux sous le nom de duc de Buckingham. Cecil, autre Anglais, fut ministre d'état ; Jacques ayant voulu montrer par-là que s'il aimoit quelqu'un plus qu'un autre, le mérite et l'inclination, non la nation et la patrie, étoient le motif de sa préférence.

La troisième chose qui contribua à donner à ce prince la paix domestique, fut la facilité qu'il eut à suivre la religion dominante. Il avoit été élevé dans la secte presbytérienne : il y demeura pendant qu'il fut en Ecosse ; mais il suivit l'épiscopale d'abord qu'il fut en Angleterre. Non qu'il fût sans religion ; il avoit

même du penchant pour la véritable, et fit
1603. des pas pour se convertir : mais l'embarras, et encore plus les suites d'une conversion à la religion catholique, étoient redoutables à un roi d'Angleterre qui craignoit de troubler son repos.

Jacques parut s'être démenti de cette humeur pacifique, lorsque, dans le dessein qu'il conçut de réduire les deux royaumes à une même forme de culte, il entreprit d'introduire en Ecosse le gouvernement, les cérémonies, la discipline de l'église anglicane. On reconnut néanmoins bientôt qu'en cela même il gardoit son caractère, par la manière circonspecte et mesurée dont il s'y prit ; étudiant le temps, s'adoucissant, se relâchant, quand il voyoit les choses aller à un point d'aigreur capable de causer du trouble. Ainsi, se servant du crédit qu'il avoit acquis sur les grands, il
1606. établit, l'année 1606, l'épiscopat dans ce royaume, malgré les ministres presbytériens, et y érigea le tribunal de la haute commission pour l'exercice de la jurisdiction des évêques. Mais en même temps, pour rendre aux ministres ce coup fâcheux plus supportable, il prit soin de faire augmenter et mieux payer leurs pensions. Dans un synode tenu à Perth
1618. en l'année 1618, il fit admettre ces cinq articles de la discipline anglicane : qu'on feroit la cène à genoux, et que le peuple recevroit le sacrement de la main des ministres ; que les ministres iroient dans les maisons baptiser les enfans en danger de mort ; qu'ils administreroient la communion aux malades qui la demanderoient ; que les évêques donneroient

la confirmation aux enfans, quand ils auroient l'usage de raison et qu'ils sauroient leur caté- 1618.
chisme ; que l'on observeroit les fêtes de la nativité, de la mort, de la résurrection, de l'ascension de Jésus-Christ, et celle de la pentecôte. Ces nouveautés, ainsi les nommoient les presbytériens zélés, révoltèrent beaucoup de gens, qui s'en tinrent aux premiers usages malgré l'ordonnance du prince et l'approbation du synode, surtout dans les lieux éloignés des villes où residoient les évêques. Le roi dissimula, et les laissa faire, jugeant qu'il ne pouvoit les contraindre sans risquer de les trop irriter. Ce fut encore par cette raison qu'ayant fait dessein d'établir dans les mêmes églises écossaises la liturgie qu'on pratiquoit dans celles de la communion anglicane, afin que les prières publiques fussent uniformes partout, il s'en désista sur l'émotion que causa le bruit qui s'en répandit, et se contenta d'en laisser le projet tout tracé au prince son fils, pour l'exécuter quand il y verroit des conjonctures favorables ; l'avertissant de se défier de la secte presbytérienne, comme d'un serpent dont le venin étoit également dangereux à la religion et à l'état.

Enfin, un quatrième moyen dont Jacques se servit à propos pour gagner et son parlement et les sectaires de ses états, fut de livrer de temps en temps les catholiques à leur haine. On dit que ceux-ci lui en donnèrent sujet, au commencement de son règne, par la conspiration des poudres. On ne pouvoit assez punir un attentat si détestable. Tout le monde ne convient pas des circonstances qu'on en

publia. Ce qu'on a inventé de nos jours mon-
1618. tre ce qu'on put inventer alors. Au moins ne pouvoit-on justement attribuer ce crime aux seuls catholiques, puisqu'un assez grand nombre de ceux qui en furent complices étoient protestans, et que s'il y entra des catholiques, les uns étoient des prêtres qui n'y avoient part que parce qu'ils étoient accusés, sans preuve, de l'avoir su par la confession; les autres étoient deux ou trois brouillons, suscités, à ce que l'on croit, par Cecil, premier ministre, pour attirer à l'église romaine la persécution qu'on lui fit. Quoi qu'il en soit, la plainte que le roi alla faire à son parlement de cette conspiration vraie ou fausse eut plus de succès pour lui gagner les affections de cette assemblée qu'il n'en eût osé espérer. Un roi haï des catholiques devint le héros des protestans; et une bataille gagnée par sa prudence lui eût moins fait d'honneur auprès d'eux que ce péril évité par hasard. Ce moyen de se faire aimer parut si heureux à ce prince, qu'il en usa souvent depuis; et il n'a pas été le dernier qui s'en soit utilement servi. Ceux qui ont gouverné après lui n'en ont guère trouvé de meilleur pour amuser le parlement, quand ils l'ont craint, que de se plaindre des catholiques, et de l'occuper à punir par de véritables supplices des conjurations chimériques.

Le soin que prit Jacques d'abattre ces mêmes catholiques en Irlande, fit redoubler aux protestans les applaudissemens qu'ils lui donnoient. Il n'y eut pas de peine: les Irlandais, dépourvus des secours que les Espagnols leur avoient envoyés du temps de la reine Elisa-

beth, étoient moins que jamais en état de résister à une puissance qui avoit crû de la 1620.
moitié ; ainsi cette affaire ne troubla pas le repos du paisible roi. Celle du Palatinat lui donna plus de mouvement, et l'alloit enfin engager, malgré lui, à prendre les armes, si la mort ne l'eût prévenu, ou plutôt si la voie de la négociation, qui est toujours lente, et qu'il tenta d'abord pour tâcher d'éviter la guerre, ne lui eût donné le loisir d'achever sa carrière en paix.

Jacques n'avoit point encore mieux fait voir son humeur pacifique qu'en cette rencontre. Il avoit marié sa fille à Frédéric comte palatin. Après la mort de l'empereur Mathias, une ligue de protestans ayant offert à cet électeur de l'élever sur le trône de Bohême, il en consulta son beau-père, qui en prévit les conséquences pour son repos et pour celui de son gendre. Il l'en dissuada autant qu'il put : mais Frédéric, qui le consultoit moins pour suivre ses conseils que pour lui demander son appui, ne laissa pas d'accepter l'offre que lui faisoient ses partisans, espérant que le roi d'Angleterre ne l'abandonneroit pas au besoin. Il fut couronné ; mais ce couronnement fut l'unique fruit de sa royauté. Une armée qu'il avoit levée ayant été défaite à Prague par celle de l'empereur Ferdinand, et les forces du roi catholique étant entrées en même temps dans le Palatinat, ce prince perdit non-seulement l'état qu'il venoit d'acquérir, mais celui même qu'il avoit reçu de ses ancêtres avec le titre d'électeur, dont son parent, le duc de Bavière, fut investi par Ferdinand.

Quelque amour que le beau-père eût pour
1620. la paix, il fut sensible à la ruine de son gendre, et ne put s'empêcher d'entrer dans les intérêts d'une partie si considérable de sa famille. Il y entra, mais selon son génie, par un long circuit de traités, dont il ne vit guère plutôt la fin que celle de sa vie. Comme Philippe III, roi d'Espagne, avoit pris l'affirmative pour la maison d'Autriche, et qu'il pouvoit beaucoup dans l'affaire, Jacques lui fit proposer le mariage du prince de Galles avec l'infante Marie sa fille, sans s'ouvrir néanmoins du motif qui le portoit à cette alliance. Philippe consulta Rome sur ce mariage; et en ayant reçu réponse que le pape y consentiroit pourvu que la religion y trouvât ses avantages, on entra en négociation. On étoit presque convenu de tout; et l'on croyoit la conclusion de l'affaire si assurée, que le prince d'Angleterre, voulant montrer l'impatience qu'il en avoit, fit le voyage d'Espagne en personne. Une démarche si extraordinaire sembloit lui devoir applanir tout ce qui pouvoit rester de difficultés à l'accomplissement de son mariage, et couper court aux longueurs ordinaires des cours de Rome et de Madrid: mais toute la vivacité anglaise ne put échauffer le flegme espagnol, ni hâter la lenteur italienne.

Après un temps assez long employé en fêtes et
1623. en cérémonies, le duc de Buckingham, qui avoit soin de la conduite du prince anglais, s'étant brouillé avec le comte-duc, premier ministre du roi catholique, on commença à se refroidir. Divers incidens augmentèrent les mécontentemens de part et d'autre; et la proposition

position enfin que le roi de la Grande-Bretagne fit faire au roi d'Espagne pour l'engager à procurer la restitution du Palatinat, rompit tout à fait le traité. Le roi et le prince d'Angleterre tournèrent les yeux du côté de la France, et firent demander à Louis XIII la princesse Henriette sa sœur, que le prince épousa en effet. 1624.

Par cette rupture avec l'Espagne, Jacques ne pouvoit plus éviter de prendre les armes contre la maison d'Autriche : il y étoit tout résolu ; mais il étoit de la destinée de ce roi pacifique de mourir en paix. Il cessa de vivre quand il voulut faire la guerre, le vingt-sixième jour de mars 1625, aimé des siens, regretté des étrangers, loué par tous les savans 1625. de l'Europe comme le protecteur des lettres, pour lesquelles, si on en juge par les ouvrages qu'on a de lui, on peut dire qu'il eut plutôt de l'inclination qu'il n'en eut le bon goût, et que celui qui de son temps l'appeloit le roi du savoir, l'appeloit plutôt ainsi parce qu'il étoit roi, que parce qu'il étoit savant. Il seroit à souhaiter pour la gloire de ce prince, qu'il eût poussé un peu moins loin les égards qu'il avoit pour les doctes. On ne peut lire, sans concevoir quelque indignation contre lui, la patience qu'il eut à souffrir l'insolence de Buchanan, qui osa lui dédier un livre où cet auteur soumet les rois au jugement de leurs sujets, et à des peines dont la plus sévère n'est pas la déposition. Ce que cet historien mercénaire écrit faussement touchant Marie Stuart devoit trouver dans le cœur d'un fils un peu plus de vivacité contre le calomniateur d'une mère.

La postérité, qui ne pardonne pas à Jacques
1625. d'en avoir manqué contre la reine Elisabeth, malgré le grand intérêt qu'il avoit à ne la pas offenser, ne lui passera pas l'indulgence qu'il a eue pour un homme de rien, parce qu'il étoit homme d'esprit.

Du portrait que je viens de faire de ce premier roi de la maison d'Ecosse qui a gouverné l'Angleterre, on peut inférer deux choses. La première, que le talent qu'il eut de se donner la paix résultoit presque également de ses bonnes et de ses mauvaises qualités, de beaucoup d'équité, d'une grande modération, d'un naturel doux, de bonnes mœurs; mais d'un esprit qui ne portoit guère ni ses soins ni ses vues au-delà de lui-même, borné au présent, abandonnant au temps la destinée de sa postérité; droit de son fond, mais aisé à plier, suivant la religion qu'on lui contestoit le moins, quoiqu'il penchât vers la véritable; complaisant pour n'être pas contredit, timide à user des droits de la royauté pour ne pas troubler le repos de son règne, et trouvant moins de peine à dissimuler une injure qu'à la venger. La seconde chose qu'on peut inférer de ce que j'ai dit de Jacques, est qu'en se donnant la paix à lui-même, il laissa à Charles son successeur les semences des fameuses discordes qui firent la révolution que j'écris : une guerre sans argent; un parlement désaccoutumé d'en donner, et trop maître de n'en donner pas; une religion mal d'accord avec elle-même, et des sectes en mouvement pour la préférence.

Les ennemis de Charles I[er] ont dit qu'un prince plus politique, moins gouverné, d'une

conduite plus uniforme, moins facile, et moins fier à contre-temps, plus prompt à prendre son parti, auroit surmonté ces difficultés. Je crois qu'il est plus vrai de dire qu'il les eût surmontées s'il eût été plus heureux, et qu'il fut de ceux dont les événemens décident de la réputation. S'il eut des défauts, il eut des qualités qui leur servoient de correctif; et s'il fit des fautes, il fit des choses qui les eussent réparées avec avantage, si la fortune, qui lui fut favorable en diverses rencontres, ne lui eût été infidèle dans toutes les actions décisives. On ne peut disconvenir qu'il n'eût de l'esprit, de la valeur et de la vertu. La manière vive dont il fit la guerre, quand il la fit par lui-même et qu'il s'y fut déterminé; les fréquentes batailles qu'il donna en personne, les victoires qu'il remporta, montrent qu'il savoit le métier, quoiqu'il ne l'aimât pas. Dans l'extrémité où plus d'une fois il réduisit ses ennemis, une victoire de plus l'en eût rendu maître; mais ce point de bonheur lui manqua toujours, quelque effort qu'il fît pour l'atteindre. S'il l'eût atteint, on ne l'accuseroit, ni de s'être rendu nécessaire une guerre qu'il fuyoit d'entreprendre, ni d'avoir fui de l'entreprendre après se l'être rendue nécessaire : on le loueroit de l'avoir bien faite; et cette guerre ayant été heureuse dans son succès, on oublieroit qu'elle auroit été peu prudente dans son origine, trop lente dans son commencement.

1625.

Pour développer avec quelque ordre les malheurs inouis de ce roi, et, suivant la loi de l'histoire, ne pas dissimuler les fautes qu'on dit y avoir contribué, il faut ajouter aux prin-

cipes de troubles et de discordes domestiques,
1625. que lui avoit laissés son père, un favori envié et haï. Georges Villiers, duc de Buckingham, qui posséda successivement les bonnes grâces du père et du fils, étoit le favori dont je parle. C'étoit un seigneur plein de qualités qui le rendoient aimable à ceux à qui il vouloit plaire, mais qui le rendoient encore plus insupportable à ceux qu'il ne se soucioit pas de fâcher. Il étoit bel homme, et homme d'esprit; né avec de l'élévation, des manières fort nobles, et, quand il vouloit, fort gagnantes; mais impérieux, hautain, remuant; de ces courtisans présomptueux qui se croient capables de tout parce qu'ils n'ont l'expérience de rien, qui ne ménagent personne quand ils ont gagné ceux dont ils ont besoin, et qui sacrifient à leur ambition jusqu'aux intérêts de leur maître.

Un favori de ce caractère étoit tout propre à aliéner les Anglais de leur nouveau roi, et ce fut par-là en effet que commença la fatale rupture de ce prince avec ses sujets. L'aversion qu'on avoit pour le duc avoit moins éclaté durant le règne précédent, soit parce qu'on s'étoit accoutumé à le souffrir, soit parce que le parlement croyoit devoir cette complaisance à un vieux roi qui lui en rendoit beaucoup. Il fut même un temps que cette assemblée fit à ce seigneur de grands honneurs, croyant lui avoir obligation d'avoir rompu le mariage d'Espagne, que Jacques, contre son ordinaire, avoit entrepris malgré eux. Buckingham avoit eu l'adresse de leur persuader que la déférence qu'il avoit eue pour leurs sentimens l'avoit porté à la rupture d'une alliance qui leur dé-

plaisoit, et dont ils avoient craint des suites funestes à la religion protestante. Mais, par 1625. malheur, les démêlés de cet impérieux favori avec Digby comte de Bristol, ambassadeur à la cour d'Espagne au temps de la négociation, mirent au jour de fâcheux mystères qui détrompèrent le parlement. Le duc étoit homme à aventures, et l'audace de ses désirs lui en attiroit souvent de mauvaises. Celle qu'il eut à l'occasion de la duchesse d'Olivarez, à qui il avoit osé s'expliquer d'une passion qu'il avoit, ou qu'il feignoit d'avoir pour elle, lui coûta cher comme l'on sait. Le plus grand mal fut que cette affaire contribua à rompre les mesures du roi son maître pour le mariage du prince. Digby avoit donné avis d'une conduite si peu convenable à un homme chargé du poids d'une telle négociation : Buckingham s'étoit vengé de lui en le faisant rappeler de son ambassade.

Le comte avoit souffert l'injure pendant qu'il n'avoit pas trouvé le temps propre à en tirer raison : mais aussitôt que Jacques fut mort, il prit occasion du changement de maître pour attaquer le favori, et l'accusa de divers crimes au premier parlement que le roi convoqua ; entre autres, d'avoir intrigué le mariage d'Espagne pour rétablir la religion catholique, bien éloigné de l'avoir rompu par zèle pour la protestante. Digby disoit vrai : Buckingham avoit toujours eu du penchant pour la véritable croyance, malgré le déréglement de ses mœurs ; et comme son maître en avoit aussi, une de leurs vues avoit été, en négociant une alliance avec une monarchie si

catholique, d'acheminer les affaires d'Angle-
1625. terre à une entière réunion avec Rome. Le pape et le prince s'étoient écrit à l'occasion de la dispense nécessaire à ce mariage. Il n'en falloit pas tant à Digby pour accuser le favori du crime de haute trahison devant le premier parlement qui se tint sous le nouveau règne.

Le roi ne s'attendoit à rien moins. Charles aimoit la paix comme Jacques; mais il étoit en âge de moins fuir la guerre. Engagé de la faire à la maison d'Autriche pour la restitution du Palatinat, il crut qu'il étoit de sa gloire de ne pas tarder à la déclarer aussitôt qu'il fut monté sur le trône, et qu'il eut achevé son mariage, que la mort du roi son père avoit suspendu. Du vivant même de Jacques, le parlement avoit promis l'argent nécessaire à cette entreprise; mais on ne l'avoit point encore fait lever. Charles pressoit qu'on le fît, et espéroit qu'au premier jour on lui assigneroit les fonds qui devoient produire les sommes promises, lorsqu'on lui signifia durement qu'il ne les falloit point attendre, jusqu'à ce que le duc de Buckingham eût répondu aux accusations portées au parlement contre lui.

Un refus si brusque étonna le prince, et encore plus le favori. Celui-ci fit ce qu'il put pour calmer les esprits, et usa même de l'industrie dont le feu roi Jacques son maître s'étoit si heureusement servi pour amuser le parlement : il s'y plaignit des catholiques, pour montrer qu'il ne les favorisoit pas. Mais cela ne lui servit de rien : on persécuta les catholiques, et on ne cessa pas de le poursuivre. La chose fut poussée si loin, que le roi fut

obligé de casser le parlement avant que d'en avoir rien obtenu pour la guerre qu'il vouloit 1626.
faire. Il la fit cependant à ses frais et sur le crédit de ses amis ; mais il en eut un mauvais succès. Ayant commencé par l'Espagne à attaquer la maison d'Autriche, et faire descente à Cadix, ses troupes y furent fort maltraitées, et obligées de se retirer, après avoir perdu bien du monde et encore plus de réputation.

Un pareil début fit redoubler les murmures contre le ministre, et commença à mal prévenir les esprits pour le souverain. Le duc néanmoins ne perdit pas courage; et pour réparer cette disgrâce, il forma une seconde entreprise, dont il crut le succès si sûr, qu'il voulut commander en personne l'armée qu'il y destina. Comme le roi l'employoit à tout, il l'avoit envoyé en France pour achever son mariage. Le duc avoit passé en ce pays-ci pour un courtisan agréable ; mais cela même avoit empêché qu'il n'y passât pour un négociateur habile. Il y avoit échoué pour y avoir voulu plaire, et ses intrigues avec les femmes lui avoient encore cette fois fait des affaires personnelles, fort préjudiciables aux publiques ; outre qu'il étoit chargé d'une proposition dans laquelle on ne donna point. C'étoit une ligue contre la maison d'Autriche, dont le roi Jacques avoit autrefois fait insinuer quelque projet. Le cardinal de Richelieu, qui gouvernoit en ce temps-là en France, avoit trop d'ennemis au-dedans pour s'en attirer du dehors : menacé d'une guerre civile, il n'en avoit pas voulu entreprendre une étrangère. D'ailleurs, quoique ce grand politique eût dès lors formé le

dessein d'abaisser la maison d'Autriche, il
1626. croyoit devoir commencer par soumettre les Huguenots, encore puissans dans le royaume, et il méditoit d'assiéger la Rochelle. Ces raisons l'ayant empêché d'entendre à la proposition du duc, le mariage, qui étoit trop avancé pour être rompu, s'étoit accompli; mais la ligue ne s'étoit point faite. Le négociateur en avoit conçu un tel dépit contre le ministre, qu'il avoit pris de secrètes liaisons avec ses ennemis pour le perdre, en lui suscitant du côté d'Angleterre la guerre étrangère qu'il craignoit, pendant que la cabale qui lui étoit opposée en France lui en suscitoit une domestique. Le bruit des préparatifs que l'on fit quelque temps après pour le siége de la Rochelle, donna au duc une belle occasion pour exécuter son dessein et pour rétablir la réputation que son maître et lui avoient perdue dans l'expédition de Cadix. Ce fut par ce motif que Charles fut embarqué dans cette guerre, malgré l'amitié et les complaisances qu'il avoit pour la reine sa femme. Buckingham, ayant gagné le roi, ne crut pas que le parlement lui dût faire aucun embarras. Une guerre contre la France en faveur d'une faction protestante lui parut être une entreprise trop du goût de la nation pour lui laisser lieu de douter que le parlement n'oubliât le chagrin qu'il avoit contre lui, afin de ne penser qu'à trouver les fonds nécessaires à cet armement. Plein de cette confiance, il commença par engager toujours l'affaire: il fit insulter dans la Manche les vaisseaux des marchands français; et sous prétexte que les catholiques venus de France à la

suite de la reine violoient les lois d'Angleterre par zèle pour leur religion, il en fit renvoyer la plupart. 1627.

Ce procédé violent fit en France l'effet qu'en attendoit le duc. On ordonna des représailles sur les marchands anglais, et le roi irrité dépêcha le maréchal de Bassompierre pour demander satisfaction de l'infraction qu'on venoit de faire aux clauses du mariage de sa sœur. Le duc, qui pendant ce temps-là avoit fait convoquer le parlement, y croyoit avoir le même succès : il se trompa. Quoique l'assemblée fût composée de membres tout différens de ceux de l'autre, elle agit sur les mêmes principes : elle approuva la persécution qu'on avoit faite aux catholiques, et refusa toujours constamment l'argent qu'on lui demandoit pour la guerre, jusqu'à ce que le duc eût répondu à tous les chefs de l'accusation qu'on avoit intentée contre lui. Cette obstination du parlement à persécuter le favori irrita de nouveau le maître, et le porta à casser encore assez brusquement l'assemblée, sauf à faire pour la seconde fois la guerre à ses dépens. Il ne la fit pas plus heureusement que la première. Le duc, qui commandoit l'armée, fut battu à l'isle de Ré, dont il s'étoit voulu saisir, et ne porta dans son pays, où il se retira après sa défaite, que des débris et de la honte. On peut s'imaginer de quels yeux le vit à son retour toute l'Angleterre; le roi néanmoins n'en changeant point pour lui, ils résolurent ensemble de secourir la Rochelle, que Louis XIII assiégea l'année d'après. La religion protestante, attaquée dans un de ses principaux boulevards,

leur parut un motif puissant à proposer au parlement d'Angleterre pour en obtenir de l'argent. On l'assembla, et en effet on en obtint d'abord quelque chose ; mais ce fut à des conditions très-onéreuses par elles-mêmes et très-funestes dans leurs suites, Charles ayant commencé dès lors à se dépouiller par condescendance des plus beaux droits de sa couronne en faveur de ses ennemis, qui, abusant de sa facilité, l'engagèrent insensiblement à les rendre dépositaires du pouvoir suprême, qu'ils employèrent à sa ruine et à celle de sa maison : car ce fut à cette occasion qu'on le fit consentir à la loi que les Anglais appellent pétition de droit, portant, entre autres points contraires à l'autorité monarchique, que le roi n'a pas le pouvoir ni de bannir ni de faire mettre personne en prison, sans lui dire de quoi on l'accuse.

1628.

Le parlement ne s'en tint pas là. Après avoir donné ce frein au maître, il tourna tête contre le ministre ; persistant toujours à vouloir qu'il répondît devant l'assemblée sur les choses dont on l'accusoit. On déclama hautement contre lui, et dans la chaleur on n'épargna pas le prince. La chambre basse poussa l'insolence si loin, que l'avocat du roi ayant voulu le défendre, elle lui imposa silence. Cet emportement obligea Charles à casser encore ce parlement. Il ne laissa pas de faire la guerre, mais toujours avec le même succès : les Anglais furent repoussés jusqu'à deux fois de devant la Rochelle. Buckingham n'y étant pas venu la première, se préparoit à commander la flotte anglaise la seconde, lorsqu'une espèce de fanati-

que, nommé Felton, l'assassina. La flotte se mit cependant en mer; mais ce ne fut que pour 1629.
être témoin de la réduction des rebelles, après avoir fait à plusieurs reprises d'inutiles efforts pour les secourir, et avoir été repoussée avec une perte et une confusion qui attira contre le roi même les plaintes qu'on avoit coutume de faire tomber sur le favori.

On se plaignoit de Charles, mais on ne le haïssoit pas encore; et il n'eût pas été impossible de rétablir la bonne intelligence entre lui et ses sujets, si on eût usé d'un peu plus d'art et de ménagement pour les ramener. Mais l'art et le ménagement étoient des choses en ce temps-là peu connues à la cour d'Angleterre : il y régnoit un esprit de hauteur, qu'on y crut pouvoir suivre avec d'autant moins de péril, qu'on fut vraisemblablement trompé par une apparence de calme que produisit en ce temps-là la paix qu'on fit avec la France, et peu après avec l'Espagne, en vertu de laquelle la restitution du Palatinat fut remise dans le train de négociation par où elle finit à Munster. La joie que causa la naissance d'un prince de Galles en 1630, et trois ans après celle d'un duc d'York, augmenta encore cette er- 1630.
reur.

Cependant, quoique rien n'éclatât, la cassation brusque de trois parlemens consécutivement et coup sur coup, le décri des armes anglaises en trois expéditions malheureuses, étoient des plaies dans le cœur de la nation, qui ne se pouvoient guérir que par des remèdes qu'on n'y apportoit point. Loin même de travailler à les guérir, on les irritoit au con-

traire par la résolution qu'on sembloit avoir
1633. prise de n'assembler plus de parlement, de se passer de son secours, et encore plus par les moyens dont on se servoit pour y suppléer, le roi faisant lever divers droits sur les forêts, sur les marchandises, sur les habitans des villes maritimes, qu'il prétendoit être des droits attachés à sa couronne et indépendans du parlement, qui néanmoins lui étoient contestés, et pour lesquels il s'élevoit de temps en temps des séditions.

On étoit mécontent en Ecosse comme on l'étoit en Angleterre. Outre qu'on y avoit refusé des dignités à quelques grands qui croyoient avoir droit d'y prétendre, pour augmenter les revenus du roi, et pour se mettre plus en état de se passer du parlement, on avoit retiré d'entre les mains d'un grand nombre de seigneurs écossais les bénéfices qu'ils avoient usurpés sous la régence du comte de Murray, quoique le parlement d'Ecosse les eût réunis à la couronne incontinent après le schisme. Cette entreprise, bien que juste par rapport au droit protestant, si l'usurpation et le sacrilège peuvent jamais fonder un droit, n'avoit pas laissé d'attirer à Charles le chagrin de la noblesse écossaise, et de lui faire des ennemis secrets de la plupart des grands de ce royaume.

Les affaires de la monarchie britannique
1634. étoient dans cette situation délicate, lorsque l'archevêque de Cantorbéry fit entrer le roi dans une réformation de l'église, qui ruina l'église et la monarchie. Depuis le duc de Buckingham personne n'avoit eu plus de crédit sur l'esprit de Charles que ce prélat. A regar-

der ses qualités personnelles, nul autre ne le méritoit mieux : Guillaume Lawd (c'étoit son nom), étoit un homme dont on a dit qu'il ne devoit rien à sa naissance et peu de chose à la fortune, c'est-à-dire, que sa naissance étoit basse, et que quoique sa fortune fût fort élevée, elle égaloit à peine son mérite. L'esprit, la capacité, les mœurs, étoient remarquables en ce personnage. Ceux qui lui font justice conviennent que, dans la mauvaise affaire qu'il entreprit, il ne manquoit pas de bonnes intentions. Il seroit difficile de dire s'il eut une vertu assez pure pour être exempte de tout propre intérêt, et si l'ambition de se voir chef des églises protestantes des trois royaumes ne se mêla point aux motifs de religion et de politique qui lui firent entreprendre la réunion de la secte presbytérienne à l'épiscopale. Il n'eut pas de peine à embarquer le roi dans un dessein qui n'étoit déjà que trop de son goût. 1634.

Charles étoit théologien pour son malheur. Il avoit eu un frère aîné, du vivant duquel le roi son père l'avoit destiné à l'église, et l'avoit fait étudier pour en faire un archevêque de Cantorbéry. Un roi qui se mêle de théologie se mêle d'ordinaire plus avant qu'il ne convient au bien de l'état dans les affaires de la religion. C'est ce qui arriva à Charles, qui se sentoit d'ailleurs porté à favoriser le dessein de l'archevêque par l'aversion héréditaire qu'il avoit des presbytériens, n'ayant pas oublié les leçons que le roi son père lui avoit données là-dessus ; outre qu'il étoit fort prévenu en faveur de l'épiscopat, dont il regardoit le minis-

tère comme essentiel à la religion, et si né-
1634. cessaire à la royauté, qu'il avoit coutume de dire que les évêques étoient son bras droit : à quoi l'on peut encore ajouter qu'à considérer l'entreprise par les maximes générales, rien ne paroissoit plus dans les règles de la bonne politique que cette réduction des deux sectes en une, l'unité en matière de religion étant un des principaux fondemens de la sûreté des états.

Ce fut par ces divers motifs que Charles se laissa engager à appuyer de l'autorité royale les changemens que Lawd entreprit de faire dans la religion protestante en faveur des épiscopaux. J'ai déjà dit qu'on en avoit fait de con-
1635. sidérables en Ecosse durant le règne du roi Jacques. Tout nouvellement encore on en venoit de faire en Angleterre, où l'archevêque avoit ordonné que la table de la communion, qui étoit au milieu de l'église, fût portée au haut du chœur, pour y être plus décemment, et même plus conformément à l'institution de la reine Elisabeth. Ce changement et d'autres semblables, joints à quelques disputes assez vives touchant l'observation du dimanche, et la manière de prêcher la prédestination au peuple, avoient irrité les puritains, dont quelques-uns avoient écrit non-seulement contre ces innovations, mais contre les évêques qui les faisoient.

L'archevêque de Cantorbéry, qui avoit à sa disposition la plume des docteurs et l'épée du prince, fit faire des réponses aux libelles, et des châtimens aux auteurs, qui arrêtèrent pour quelque temps la licence d'écrire. Pryn,

Barton, et Bastwick, trois des plus célèbres, eurent les oreilles coupées et furent envoyés en prison. Mais si cette sévérité contint un peu les écrivains, elle aigrit beaucoup toute la secte. 1635.

Il est dangereux de pousser l'autorité jusqu'à un certain point : plus on a été long-temps docile par crainte, plus on est prêt à secouer le joug par dépit et par désespoir. Les puritains avoient souffert les diverses atteintes qu'on avoient données à leur secte, impatiemment à la vérité, mais au moins sans révolte ouverte. La résolution qu'on prit au temps dont je parle d'exécuter le dessein du roi Jacques touchant l'uniformité des prières publiques, et d'introduire en Ecosse la liturgie anglicane, causa un soulèvement parmi les sectaires de l'un et de l'autre royaume, qui se communiqua dans la suite à tous les corps de la république, et fut proprement la cause prochaine de la révolution que j'écris.

De tout temps cette liturgie avoit choqué les calvinistes, ennemis des cérémonies, qu'ils 1636.
prétendent être contraires à la pureté du culte de Dieu et à l'esprit de l'évangile. Dès le règne d'Edouard VI, depuis même que le duc de Somerset, qui fut le premier auteur de ce livre, l'eût fait approuver par le parlement en l'année 1549, Bucer étant passé en Angleterre à l'invitation de Cranmer, et ayant écrit à Calvin l'état où il y trouvoit la réforme, cet hérésiarque se plaignit qu'on avoit laissé toute la messe dans la liturgie anglicane, et avertit Bucer de se défaire de la condescendance dont il avoit usé jusques-là dans la réformation des

églises. On déféra tant a Calvin, qu'on ôta de
1636. la liturgie la plupart des choses qui lui déplaisoient ; et le parlement de l'année 1552 en approuva le retranchement. Elisabeth, qui aimoit les cérémonies, rétablit celles que les calvinistes avoient fait retrancher sous Edouard ; et le parlement, s'accommodant de toute religion hors de la véritable, confirma aussi aisément ce troisième changement que les deux premiers. Les calvinistes firent grand bruit; mais comme ils étoient encore foibles en Angleterre et qu'ils avoient besoin de la reine pour les appuyer en Ecosse, on eut peu d'égard à leurs plaintes. Jacques ayant succédé à Elisabeth, comme il avoit été élevé parmi les puritains d'Ecosse, ils crurent qu'il leur seroit favorable en Angleterre, et lui représentèrent leurs griefs contre la liturgie anglicane. A force de l'importuner, ils en obtinrent, l'an 1603, le changement de quelques termes qui les effarouchoient davantage; mais ce fut tout. Depuis ce temps-là, ce prince étant entré dans tous les sentimens des évêques et de la secte épiscopale, les presbytériens eurent entre autres chagrins celui de voir la liturgie anglicane s'éloigner tous les jours de plus en plus de l'esprit puritain par l'augmentation des cérémonies, surtout sous le règne de Charles et depuis que l'on eut fait Lawd archevêque de Cantorbéry. On s'en étoit tenu aux murmures pendant que ces institutions s'étoient bornées à l'Angleterre, où la secte presbytérienne n'étoit pas la religion du pays : mais on ne garda plus de mesures quand on eut appris que le roi et l'archevêque, plus hardis que n'avoit été le

roi Jacques, non-seulement vouloient introduire cette même liturgie en Ecosse, mais qu'ils avoient fait insérer dans les exemplaires qu'ils y envoyoient des choses qui la rendoient encore plus conforme à la messe de l'église romaine. 1636.

En effet, afin d'adoucir cette liturgie au corps de la nation écossaise, jalouse de son indépendance, on voulut que celle dont on useroit en Ecosse différât en quelque chose de celle dont on se servoit en Angleterre, et qu'elle fût même dressée par les évêques écossais. Néanmoins, comme elle ne le fut que par la direction de l'archevêque de Cantorbéry, la diversité qu'on y mit n'adoucit pas la nation et acheva d'aigrir la secte, cette copie de la liturgie anglicane paroissant, comme je le viens de dire, encore plus semblable à la messe que l'original.

Ce fut au mois de juillet de l'année 1637 que ce soulèvement éclata. Il y avoit déjà quelque temps que le roi avoit fait approuver dans son conseil d'état en Ecosse la liturgie dont nous parlons. L'édit en avoit été publié dans la capitale du royaume, sans que personne eût paru prendre feu pour y former opposition : mais c'étoit de ces feux cachés qui, s'allumant sans qu'on s'en aperçoive en des lieux couverts et obscurs, causent des incendies d'autant moins aisés à éteindre, qu'ils ont fait plus de progrès avant qu'on s'en soit aperçu. Sous ce masque de soumission apparente, la révolte s'insinuoit dans les esprits : les ministres l'y souffloient de toutes parts ; et l'y ayant allumée durant quelques mois avec un secret et 1637.

un artifice qui leur donna moyen de la rendre
1637. forte et vive dès sa naissance, elle éclata avec fureur un dimanche qu'on avoit destiné à la lecture de la nouvelle liturgie. L'évêque d'Edimbourg y pensa périr. Les comtes de Weims et de Rokesbourg eurent peine à empêcher qu'on ne les lapidât et qu'on ne les déchirât en pièces. Les seigneurs du conseil d'état ayant néanmoins un peu calmé ce premier mouvement du peuple en faisant suspendre l'usage des nouvelles cérémonies, on convint qu'on avertiroit la cour des mauvais effets qu'en avoit produit la publication.

La hauteur avec laquelle la cour répondit au conseil, les menaces qu'elle fit faire aux mutins, les châtimens dont elle punit en particulier Edimbourg, auroient peut-être épouvanté les ministres et le peuple rebelle, si d'un côté la noblesse mécontente ne se fût venue joindre à eux, et si de l'autre les puritains d'Angleterre ne leur eussent fait espérer un grand appui de leur crédit. Ils en avoient plus qu'on ne pensoit. Insensiblement cette secte étoit devenue presque aussi redoutable en Angleterre qu'en Ecosse, sans qu'on s'en fût aperçu. Elle s'étoit introduite dans le royaume sous le règne d'Elisabeth, lorsque, la reine Marie étant morte, les prédicans qu'elle avoit exilés, revenant de Genève et d'autres lieux infectés de calvinisme, l'apportèrent dans leur pays. La profession qu'ils faisoient de vivre selon la pure parole de Dieu, qui leur acquit le nom de puritains, le désintéressement qu'ils témoignoient avoir pour l'éclat où vivoient les évêques, l'esprit de liberté dont ils se glori-

soient et qu'ils inspiroient au peuple, imposèrent à beaucoup de gens, qui, déterminés à 1637. la nouveauté, ou encore incertains du parti qu'ils devoient prendre parmi tant d'erreurs, trouvèrent celles de cette secte plus à leur goût que celles des autres. Elisabeth, qui, dans ces commencemens, se mettoit peu en peine de quelle religion l'on fût, pourvu qu'on ne fût pas catholique, laissa établir les calvinistes et ne leur fit point d'embarras. Ils lui en firent eux beaucoup par l'opposition qu'ils témoignèrent aux cérémonies de l'église anglicane. Elle s'en plaignit quelquefois assez aigrement, disant qu'elle savoit bien ce qui pouvoit contenter les catholiques, mais que les puritains la mettoient à bout. Elle fit même de temps en temps des lois assez sevères contre eux. Néanmoins, comme cette reine fut toujours assez maîtresse pour ne les pas beaucoup craindre, elle ne leur fit jamais grand mal. Jacques les traita à peu près de même; et quoiqu'il prévît bien qu'un jour ils seroient en état de nuire, pour ne pas troubler son propre repos il ne les inquiéta pas, se contentant de les faire connoître à son fils, et lui recommandant de les exterminer, pendant qu'il souffroit qu'ils se multipliassent. Il croyoit qu'il seroit encore temps sous le règne de son successeur de les attaquer et de ruiner leur secte. Charles le croyoit aussi : mais il y fut trompé ; et pensant n'avoir à domter que les presbytériens d'Ecosse, il les trouva appuyés de ceux d'Angleterre, qui commençoient à faire un parti redoutable à l'autorité royale, par le grand nombre non-seulement de peuple, mais même de

gens de qualité qui suivoient en secret leur
1637. secte, ou par profession, ou par faction. Ils n'étoient point encore assez prêts à lever le masque au temps dont je parle ; il leur falloit du loisir pour unir leurs forces : ainsi ils ne purent faire autre chose que d'encourager leurs frères d'Ecosse à tenir ferme dans leur révolte, en leur faisant espérer un secours d'autant plus considérable du côté d'Angleterre, que la nation, de longue main mécontente de la cour aussi-bien que la secte, paroissoit en disposition d'embrasser la première occasion qui se présenteroit de remuer.

Les Ecossais, se sentant donc soutenus par tant d'endroits, méprisèrent les menaces du prince et les remontrances de ses officiers. On n'eut pas plutôt reçu la réponse de la cour, que mille voix confuses s'élevèrent, criant que tout étoit perdu ; que le roi, non content d'avoir ôté aux deux nations la liberté et les biens, vouloit étendre son joug jusques sur les consciences, et changer entièrement la religion.

Ces plaintes n'eussent pas ému tout le monde et n'auroient pas encore rendu le gouvernement assez odieux au gré des mécontens, si on n'y eût ajouté que le roi alloit le grand chemin au papisme, et y vouloit rengager ses peuples. Rien n'étoit plus faux que ce bruit. Charles étoit protestant d'inclination, et n'aima jamais les catholiques : mais ce même bruit, quoique faux, avoit des apparences de vérité qui le firent aisément croire. On doit à la reine la justice de dire qu'elle eut toute sa vie un vrai zèle pour le rétablissement de la

foi catholique en Angleterre, et pour la gloire du roi son mari : mais on ne peut dissimuler qu'elle exerçoit quelquefois ce zèle avec un peu plus de hauteur que le temps ne le comportoit. Pleine de cet esprit qu'inspire le sang de ces monarques absolus à qui leurs sujets ne demandent point d'autre raison de leurs volontés que leurs volontés mêmes, elle ne pensoit pas assez qu'elle régnoit dans un pays où les plus solides raisons ne font pas toujours entrer les peuples dans les sentimens de ceux qui les gouvernent. Une autorité si limitée, et dont on ne peut user qu'avec art, paroissoit à la reine une servitude, dont elle fit tous ses efforts pour délivrer le roi son mari et pour s'en affranchir elle-même. Ainsi, sans beaucoup ménager la délicatesse de la nation, elle eut toujours auprès d'elle un nonce du pape, dont personne de la cour n'ignoroit ni le caractère ni les fonctions. Elle entretenoit des liaisons avec les seigneurs catholiques, qu'elle ne se donnoit pas grand soin de cacher. Elle prenoit avec éclat, et quelquefois avec aigreur, l'affirmative pour tout ce qui regardoit l'église; et comme elle avoit autour d'elle un grand nombre d'ecclésiastiques qu'on lui avoit rendus par la paix, en quelques-uns desquels la prudence n'égaloit pas toujours la piété, elle avoit souvent des affaires avec les protestans zélés, dans lesquelles le roi, qui l'aimoit, la laissoit faire, et la soutenoit même quand elle l'exigeoit de lui. Cette conduite de Charles à l'égard de la reine l'avoit déjà fait soupçonner de n'être pas trop bon protestant, quelque chose qu'il fît pour le paroître, lorsque le zèle

1637.

qu'il témoigna pour l'entreprise de l'archevê-
1637. que, augmentant encore ce soupçon, donna lieu à ses ennemis de publier qu'il étoit catholique, et que, de concert avec ce prélat, il travailloit à réunir l'Angleterre avec le saint siége. Le procédé de Lawd étoit tel, qu'il rendoit ces ombrages probables.

Je ne sais où l'abbé Siri a pris ce qu'il dit, contre toute apparence, des intrigues de cet évêque avec le cardinal Barberin, pour mettre à prix sa conversion. Cet écrivain n'est pas toujours un guide bien sûr à suivre dans l'histoire. Tout le monde convient aujourd'hui que Lawd étoit, comme le roi son maître, un protestant zélé pour sa secte; mais on avoit sujet alors de n'en pas juger tout-à-fait ainsi, par l'attachement que ce prélat avoit pour les cérémonies, par le conseil qu'il donnoit aux étudians de lire les pères plutôt que les théologiens protestans, par le refus qu'il avoit fait de recevoir le synode de Dordrecht, et, plus encore que par tout cela, par la conduite que gardoit en Irlande Thomas Wentworth comte de Strafford, étroitement lié avec lui, et le confident de tous ses desseins. Ce comte étoit un homme habile et d'un courage fort élevé. Le roi même nous en a laissé le portrait dans un livre où il fait le sien. Là ce prince nous le dépeint comme un esprit du premier ordre, dont l'admirable capacité, ce sont les termes du roi même, pouvoit donner à un souverain plus d'appréhension que de honte de l'employer dans les grandes affaires, ayant ces qualités supérieures qui font beaucoup oser et beaucoup faire à ceux dont le bonheur ac-

compagne les projets, et en qui la fortune favorise le mérite. Il avoit été fort parlementaire lorsqu'il n'étoit que le chevalier Wentworth : le roi l'avoit gagné en le faisant comte ; et comme ce nouveau comte devoit son élévation à l'archevêque, il s'étoit tout à fait attaché à lui. Ce prélat lui avoit fait donner la vice-royauté d'Irlande dans la vue qu'il appuieroit ses desseins ; et ç'avoit été dans la même vue que ce seigneur, prévoyant bien que Lawd alloit attirer au roi les presbytériens sur les bras, avoit levé une armée dans cette isle pour maintenir l'autorité royale ; et quoiqu'il fût protestant comme son maître et son ami, il avoit fait l'honneur aux catholiques de les croire mieux disposés envers leur prince que les autres, de sorte qu'il en avoit composé son armée. 1637.

Il n'en falloit pas tant aux rebelles pour rendre la cause des presbytériens commune à tous les protestans zélés, et faire entrer dans leur cabale ceux mêmes qui n'étoient pas de leur secte. Ainsi, le parti se fortifiant tous les jours de plus en plus, on continua de cabaler en Angleterre jusqu'à ce qu'on fût en état d'éclater, et on éclata de nouveau en Ecosse avec plus de fureur que la première fois.

Les historiens anglais se plaignent que ce nouveau feu fut fomenté par des puissances étrangères ; et en accusent en particulier le cardinal de Richelieu. La fidélité historique ne permet pas de dissimuler que, dans la révolution que j'écris, la France prêta quelquefois la main au parti le moins équitable. Je pourrois, sans aucun préjudice de la réputa-

tion de nos rois, abandonner leurs ministres à
1637. la censure des historiens de delà la mer. La confiance que Louis XIII avoit en la vaste capacité du cardinal de Richelieu, a dû persuader toute l'Europe que ce prince eut très peu de part aux choses que fit son ministre pour appuyer le soulèvement des Ecossais contre Charles I[er]. Le bas âge de Louis XIV, lorsque le cardinal Mazarin traita avec le protecteur au préjudice de Charles II, suffit pour disculper ce prince de ce qu'il y eut d'odieux dans ce traité. La conduite du père et du fils envers la maison d'Angleterre, depuis la mort de ces deux hommes, ne laisse aucun lieu de douter de la droiture de leurs intentions. Nos maîtres justifiés sur ce point, la nation prend médiocrement part à ce qui touche les ministres. Mais comme l'histoire est un tribunal où tout le monde a droit d'attendre qu'on lui fasse une exacte justice, elle ne doit pas supprimer, comme font les auteurs anglais, les raisons qui obligèrent ces deux grands politiques à n'être pas toujours favorables au parti des rois d'Angleterre. Je parlerai en son temps du second, il faut parler ici du premier.

J'omets le souvenir récent de l'affaire de Ré et de la Rochelle, où le cardinal de Richelieu, étant sur le point d'éteindre les restes d'une puissante faction qui divisoit depuis si longtemps la France, avoit trouvé les armes anglaises si mal-à-propos en son chemin. Quelque chose de plus nouveau avoit irrité ce ministre. En l'année 1637, le cardinal et le prince d'Orange avoient résolu d'attaquer les places maritimes de Flandre de la domination

d'Espagne,

d'Espagne, et leur dessein étoit d'assiéger Gravelines et Dunkerque en même temps. Pour 1637.
faciliter ce projet, ils étoient convenus que le cardinal obtiendroit du roi d'Angleterre qu'il gardât la neutralité; sans quoi ils jugeoient bien que la chose ne réussiroit pas aisément. Le cardinal savoit assez la situation des affaires de dela la mer pour se flatter que Charles seroit bien aise de s'attacher encore plus étroitement la France par une complaisance qui ne lui coûtoit rien. Dans cette espérance, il dépêcha, au mois de novembre, le comte d'Estrades, avec ordre de s'adresser à la reine de la Grande-Bretagne, et de tâcher de se bien mettre dans l'esprit de cette princesse, avec qui on l'avoit brouillé, afin qu'elle employât son crédit pour obtenir du roi son mari qu'il continuât à demeurer neutre, en lui insinuant que, dans les troubles dont ses états étoient menacés, il trouveroit la France au besoin. Le roi et la reine reçurent cette proposition avec une égale fierté. La reine parla néanmoins au roi : mais il lui répondit avec hauteur qu'il n'étoit ni de son honneur ni de son intérêt d'accorder la neutralité qu'on lui demandoit, qu'il n'avoit besoin personne pour ranger ses sujets à leur devoir, et que, pour secourir les places de Flandre, il tiendroit une flotte prête aux Dunes, avec quinze mille hommes de débarquement. La reine rapporta au comte cette fière réponse, et y ajouta que, pour ce qui regardoit la personne du cardinal, elle savoit ses intentions; qu'il n'étoit pas de ses amis, et qu'elle n'attendoit rien de lui.

On peut s'imaginer quel effet fit dans l'esprit

d'un ministre tout-puissant un tel refus et un
1637. tel mépris. Le malheur de la cour d'Angleterre voulut qu'il trouvât bientôt l'occasion de s'en ressentir. Il y avoit à Londres deux Ecossais dans le temps que le comte d'Estrades y étoit, lesquels, s'étant ouverts à lui de l'état de leur pays, et de la disposition turbulente où ils y avoient laissé les esprits, lui firent naître la pensée d'écrire cette aventure au cardinal dans les mêmes lettres où il lui rendoit compte du mauvais succès de sa négociation. Une occasion d'occuper chez soi un prince qui menaçoit la France ne parut pas à négliger à un ministre vigilant : aussi n'y perdit-il point de temps. Il répondit au comte d'Estrades qu'il étoit bien aise d'avoir découvert les sentimens de la cour d'Angleterre ; qu'elle l'eût fort embarrassé, si elle les eût mieux su cacher, et que, puisqu'on les avoit découverts, il en falloit profiter ; qu'il sondât les deux Ecossais dont il lui parloit ; qu'aussitôt qu'on auroit lié avec eux, il enverroit à Edimbourg un prêtre du pays nommé Chamberlaine, son domestique et homme affidé, qui les y attendroit, et agiroit sous leur direction pour les intérêts communs des deux nations : ajoutant qu'on verroit bientôt qu'il n'étoit pas un homme à mépriser ; qu'avant que l'année fût passée, le roi et la reine d'Angleterre seroient fâchés d'avoir rejeté ses offres. Je ne sais s'il devina juste quant au repentir du roi et de la reine d'Angleterre : ils ne parurent pas sentir sitôt leur mal ; mais ce mal n'en devint que plus grand, et moins capable de remède. Les intrigues du cardinal fomentèrent les mouve-

mens des rebelles d'Ecosse, des plus hardis desquels il se fit un corps, qui, malgré les défenses des magistrats, malgré les soins des officiers du roi, s'assembla en divers endroits, et se rendit si redoutable, qu'il ne parut plus personne pour s'opposer à ce torrent. 1637.

Charles leur fit signifier divers ordres de se séparer, de se retirer, de se soumettre à leurs évêques; déclarant que ces prélats n'avoient rien fait, en publiant la liturgie, que ce qu'il leur avoit fait faire. Le comte de Tranquaire, entre autres, les alla trouver à Sterling, où ils se tenoient assemblés, pour les exhorter, de la part du roi, à rentrer dans la soumission: mais, au lieu de les persuader, il ne fit que les irriter davantage; de sorte que, ne s'en tenant plus à demander l'abolition de la nouvelle liturgie, ils firent une protestation contre les cinq articles du synode de Perth, le tribunal de la haute-commission, le livre des canons, et l'épiscopat même. Non contens de cela, pendant que le comte retournoit informer le roi de l'état où étoient les choses, ils se rendirent à Edimbourg, où ils firent cette ligue fameuse qu'ils appelèrent le *covenant;* comme qui diroit la convention ou le pacte de Dieu avec son église, sur le modèle de celui qu'il fit autrefois avec son peuple et les descendans d'Abraham. C'est la comparaison qu'ils en firent: tant l'hypocrisie est hardie à donner les dehors les plus saints aux intentions les plus perverses. On entroit dans ce *covenant* en signant un acte qui contenoit trois points. Le premier étoit le renouvellement d'une confession de foi dressée l'an 1580 contre la doc-

trine de l'église romaine. Le second contenoit
1637. un ramas d'ordonnances du parlement d'Ecosse pour le maintien de la réforme. Le troisième consistoit dans un engagement à rejeter les nouvelles manières d'administrer les sacremens, le gouvernement des évêques, les cérémonies introduites depuis quelque temps dans le service ; à défendre la personne du roi autant qu'il défendroit la religion ; à se soutenir les uns les autres contre tous ceux qui altéreroient la réformation reçue par leurs pères ; et, pour honorer par leur conduite cette même réformation, à réformer chacun leur vie et les mœurs de ceux qui dépendoient d'eux.

Un procédé si séditieux méritoit un prompt
1638. châtiment : mais, outre que Charles avoit beaucoup de cette bonté naturelle aux Stuart, il avoit ce défaut personnel de ne prendre jamais le parti d'une extrémité nécessaire, qu'il n'eût auparavant essayé beaucoup de tempéramens inutiles. De plus, il n'avoit point d'argent : car, n'en recevant point du parlement d'Angleterre, qu'il n'assembloit plus depuis long-temps, il ne lui en venoit que fort peu d'ailleurs ; et encore lui contestoit-on les sources d'où il le tiroit. Ainsi, partie par tempérament et partie par nécessité, après avoir balancé quelque temps entre pousser les rebelles ou les contenter, Charles prit le parti de tenter toutes les voies de condescendance pour les ramener doucement à la soumission. Dans cette vue, il leur envoya le marquis d'Hamilton, homme accort et agréable à la nation, où il tenoit un fort grand rang. Ce seigneur n'omit rien pour les gagner ; et, comme le roi le

desiroit autant que lui, il n'y a rien à quoi on ne se relâchât pour les obliger à renoncer à 1638.
leur scandaleux *covenant*. La liturgie, le livre des canons, les cinq articles du synode de Perth, le tribunal de la haute-commission, furent sacrifiés à la paix. Charles poussa l'indulgence si loin, que plusieurs des confédérés (c'est ainsi qu'on appeloit ceux qui avoient signé la ligue) s'en départirent, et signèrent un autre acte qu'on nomma le *covenant* du roi. Ce *covenant* eut peu de suite : ainsi, le premier prévalant toujours, on demanda, pour dernière marque de la condescendance du roi, un synode national. Charles leur en accorda un qui fut célébré à Glascow le 21 novembre 1638 : mais ce ne fut que pour y prendre, malgré le marquis d'Hamilton, qui y présidoit de la part du roi, des résolutions encore plus contraires à l'autorité souveraine que celles qu'on avoit déjà prises ; car ce fut là qu'on résolut l'entière abolition de l'épiscopat, qui étoit, de tous les points contestés, le plus désagréable au roi.

Charles, voyant que la douceur ne faisoit qu'augmenter l'insolence et l'opiniâtreté des confédérés, résolut enfin d'employer la force pour les soumettre à l'autorité. Résolu de prendre les armes, il chercha de l'argent dans la bourse de ses amis, persistant dans sa résolution de n'assembler point le parlement d'Angleterre. Il eut sujet d'être content du zèle de ses serviteurs dans cette importante occasion. L'archevêque de Cantorbéry et la plupart de ses confrères, plus intéressés que les autres dans le succès de cette guerre, qu'on

appeloit la guerre des évêques, donnèrent libéralement ; le vice-roi d'Irlande donna aussi
1638. beaucoup : mais personne ne procura de plus grands secours au roi que la reine, cette princesse ayant engagé les catholiques à fournir la plus grande partie des sommes qui furent employées à cet armement. Quand Charles eut de l'argent, il leva des troupes, et leur donna rendez-vous à York, où il se rendit au mois d'avril de l'année 1639, après avoir envoyé sa
1639. flotte, sous le commandement d'Hamilton, croiser sur les côtes d'Ecosse.

Les rebelles, de leur côté, ne manquèrent ni d'assistance, ni de courage pour se défendre. Alexandre Leslé, capitaine qui avoit appris le métier sous le grand Gustave roi de Suède, avoit été un des auteurs de la ligue et du *covenant*. Le refus qu'on lui avoit fait d'une dignité qu'il avoit demandée l'avoit jeté dans ce parti, où ayant acquis du crédit, il en devint un des principaux chefs, et fut choisi pour général des troupes qu'on opposa au roi.

On marcha de part et d'autre avec assez d'ardeur jusqu'à ce qu'on fût en présence : mais, dès que les armées furent en vue, tant de raisons se présentèrent à l'un et à l'autre parti de préférer la paix à la guerre, que l'on écouta volontiers ceux qui s'entremirent de traiter d'accommodement. Le roi et les confédérés s'y trouvoient également disposés, mais par des motifs différens. Le roi vouloit la paix, parce qu'il l'aimoit : les confédérés la vouloient, parce qu'ils espéroient en tirer sans risque tout le fruit que leur auroit produit la guerre, par le moyen des partisans secrets

qu'ils avoient à la suite du roi, et dont ce prince, mal averti, se servoit même pour la traiter. 1639.
En effet, ces agens perfides, presbytériens la plupart, ne voyant pas encore leur cabale en état de vaincre assez sûrement, craignirent que si Charles vainquoit, l'appui des Écossais leur manquant, ils ne tombassent tout-à-coup, et ne demeurassent exposés à tout le chagrin que ce prince témoignoit avoir contre leur secte, aux persécutions de l'archevêque, et aux insultes des épiscopaux. Ce fut sans doute dans cette vue qu'abusant de l'inclination que le roi montroit pour la paix, ils firent ce traité captieux dont les parties méconnurent les articles quand on les donna au public, où Charles acheta quelque encens et quelques soumissions apparentes, par la liberté de tout faire et de tout oser contre son service, qu'il accorda aux confédérés, en leur accordant un synode libre, et un parlement pour en confirmer les décrets.

Ce mauvais traité ayant été conclu vers le milieu du mois de juin, et les troupes étant congédiées, le roi s'en retourna à Londres, pendant que le comte de Tranquaire alla de sa part présider au synode qui se tint au mois d'août à Edimbourg, et au parlement qui le suivit de près. A peine Charles fut de retour, que l'archevêque de Cantorbery et ceux de cette faction lui firent ouvrir les yeux. Il vit les pièges qu'on lui avoit tendus, et en fut d'autant plus convaincu, que le synode d'Edimbourg ne fit que confirmer celui de Glascow, et, abusant, pour oser encore plus, de la liberté qui lui étoit accordée, fit un décret

pour obliger toute la nation à signer le *cove-*
1639. *nant.* Sur ces entrefaites parut un écrit imprimé par ordre des confédérés, contenant les articles de la paix, lequel étant apporté au roi, ce prince protesta hautement que ces articles étoient changés, et ordonna qu'on fît brûler l'écrit par la main du bourreau. Le parlement d'Ecosse étoit assemblé, lorsque cette nouvelle aigreur éclata. Il s'en plaignit, et commençoit à remuer beaucoup d'autres choses; mais le roi ne lui en donna pas le loisir, ayant mandé à son commissaire de casser de sa part le parlement.

Personne ne douta que ces mécontentemens mutuels ne fissent bientôt renaître la guerre. En effet, Charles y étoit résolu, et croyoit avoir tout sujet d'en espérer un bon succès. L'archevêque de Cantorbery et le comte de Strafford son ami avoient mis les choses en état de le rendre redoutable à ses ennemis. Outre une grosse somme d'argent que ce vice-roi avoit obtenue du parlement d'Irlande qu'il avoit convoqué, il avoit fait condescendre le roi que l'armée de catholiques qu'il entretenoit pour son service, et qui étoient les seules troupes dont ce prince se pût répondre, le suivît dans cette expédition. De plus, Charles, par une rencontre que le hasard lui avoit fait naître, avoit un moyen qui lui paroissoit sûr de mettre les Anglais dans son parti, d'assembler sans crainte le parlement d'Angleterre, et d'en tirer de grands secours. Ce moyen étoit une lettre des confédérés au roi de France, par laquelle ils lui demandoient, selon l'ancienne amitié des deux nations, sa pro-

tection et son secours pour défendre leurs lois et leur liberté contre ceux qui les opprimoient. 1640.
Cette lettre étoit tombée entre les mains du roi ; et, se trouvant signée, entre autres, du comte de Lowdun, député d'Ecosse, et du comte de Dunferlin, qui se trouvoit alors à Londres, ces deux comtes furent mis dans la tour. La lettre fut produite au parlement, que le roi assembla au mois d'avril de l'année 1640.

Charles ne doutoit point qu'un tel commerce avec une puissance étrangère, et surtout avec la France, ne dût paroître au parlement un crime des plus irrémissibles. Il l'exagéra éloquemment ; et, en ayant conclu la nécessité de la guerre, il demanda, pour en faire les frais, l'assistance de l'assemblée, offrant même de l'acheter par une renonciation authentique aux droits maritimes qu'on lui contestoit. Le roi n'eut pas fini de parler, qu'il s'aperçut, à la contenance de ceux qui l'avoient écouté, qu'il ne les avoit pas persuadés. Le parlement ne se démentit point de l'opposition qu'il avoit toujours eue aux volontés de Charles. La lettre produite fit peu d'impression ; et le comte de Lowdun justifia même si plausiblement les confédérés par l'explication qu'il y donna, et par les preuves qu'il apporta qu'elle n'avoit point été envoyée, que la chose tomba tout à coup, et qu'on n'en parla plus depuis. A l'égard de la guerre d'Ecosse, le parlement déclara que l'Angleterre ne la regardoit point comme une affaire qui intéressât les Anglais, mais plutôt comme une entreprise sur la liberté d'une nation amie et étroitement unie à la leur, pour venir apparemment de l'une à l'autre ; que,

pour ce qui concernoit l'offre que le roi faisoit de renoncer aux droits qu'il levoit dans
1640. les ports de mer moyennant de l'argent comptant, il paroissoit extraordinaire qu'il voulût faire acheter à ses peuples ce qu'il avoit usurpé sur eux. Tout cela disposoit à un refus. On ne l'avoit pas néanmoins encore fait, lorsqu'une noire trahison l'attira au roi, avec tout le désagrément dont il pouvoit être accompagné. Henri Vane, traître fameux, étoit secrétaire d'état. Quelques jours après l'ouverture du parlement, Charles l'y avoit envoyé demander la somme qu'il avoit convenu avec son conseil qu'il demanderoit, se flattant encore que l'assemblée ne pousseroit pas la dureté à bout. Vane avoit ordre à la vérité de demander douze subsides; c'est la manière de compter l'argent que le parlement donne au roi, chaque subside montant à-peu-près à cinquante mille livres sterling, qui en font six cent cinquante mille des nôtres, la livre sterling en valant treize. Vane, dis-je, avoit dans son instruction de demander douze subsides, mais de se relâcher jusqu'à six, pour peu qu'on lui disputât le terrain. Le perfide, déjà vendu aux ennemis du roi son maître, tint ferme sur douze pour aigrir les esprits, et y réussit si bien, que le parlement refusa le roi, et le roi cassa le parlement.

Ce nouveau sujet de mésintelligence entre le prince et ses sujets enfla le cœur aux puritains de l'un et de l'autre royaume. Ceux d'Ecosse reprirent les armes: ceux d'Angleterre renouvelèrent leurs intrigues; et Charles expérimenta bientôt que les intrigues de ceux-ci

lui faisoient plus de mal que les armes de ceux-là. 1640.

En effet, sans les intrigues de l'Angleterre, les armes écossaises lui eussent peu nui. Il trouva encore assez de troupes : le comte de Strafford lui fit venir huit mille bons hommes d'Irlande ; et si les Anglais eussent été fidèles, Charles avoit plus de monde qu'il ne lui en falloit pour domter les rebelles d'Ecosse. L'argent même ne lui manqua pas, et encore cette fois ses amis suppléèrent au défaut de son parlement.

Il partit un peu tard de Londres, voulant appaiser quelques séditions qui s'y élevèrent en ce temps-là contre son service et contre ses serviteurs, apparemment par les menées de la cabale presbytérienne, devenue assez puissante, comme on le va voir, pour causer dans l'état des mouvemens bien plus considérables que ceux-là. Rossetti, nonce du pape auprès de la reine, courut risque d'être assassiné, et fut contraint de sortir du royaume. Mais nul ne fut plus près de périr, dans ces tumultes populaires, que l'archevêque de Cantorbéry. Les puritains le regardoient comme leur ennemi capital ; et ils ne s'y trompoient pas. Tout récemment, et dans le temps même que l'on tenoit le parlement, il avoit tenu un synode avec ses confrères dans Saint-Paul de Londres, où l'on avoit fait des canons en faveur de l'épiscopat, et pris des mesures pour exterminer les presbytériens d'Angleterre. Personne ne doutoit qu'il ne fût l'auteur des traverses qu'on leur faisoit en Ecosse, et que toutes les résolutions de vigueur que le roi

prenoit pour les réduire ne fussent inspirées à
1640. ce prince par ce prélat et par son ami. On leur attribuoit, entre autres choses, d'avoir fait casser le dernier parlement, dans la crainte qu'il ne s'opposât, comme on disoit qu'il le vouloit faire, à la guerre qu'on alloit entreprendre, et qu'on étoit persuadé que Charles n'entreprenoit que par leurs conseils. Il est croyable qu'une affiche qui parut en ces conjonctures pour exciter les apprentis à brûler le palais de Lambeth, ainsi se nomme la maison de l'archevêque de Cantorbéry à Londres, fut un effet des nouveaux chagrins que la cabale recevoit de celui qui l'étoit alors. Il fut attaqué une nuit dans son logis par cette canaille, qui l'y auroit sans doute égorgé, s'il ne se fût tenu sur ses gardes, et s'il n'eût eu des gens avec lui qui repoussèrent si vivement l'attaque, qu'ils ôtèrent aux agresseurs l'envie de la recommencer.

Si les puritains hasardèrent ce coup, ce ne fut qu'en attendant l'occasion d'en tenter un bien plus décisif, en anéantissant l'autorité royale, avec laquelle et l'évêque et l'épiscopat devoient tomber. Je dis l'autorité royale, non la personne et la dignité : car il faut faire cette justice aux puritains dont nous parlons, de dire qu'ils n'eurent point intention de porter jusques-là le crime, et que, dans l'attentat fameux qui fait le sujet de ce livre, ils ne firent que préparer la victime qu'une secte plus sanguinaire immola.

Pour commencer par ce qui les regarde, le renouvellement de la guerre ayant mis les esprits dans un nouveau mouvement, pendant

que le roi se préparoit à la faire, les factieux songeoient à en profiter. Comme la cabale 1640. s'étendoit tous les jours, elle compta d'abord qu'elle auroit assez de partisans dans l'armée pour en corrompre une partie, et que ceux qu'elle auroit à la cour, se servant à propos de la langueur, ou même des désavantages que cette corruption des troupes causeroit dans le parti du roi, engageroient aisément ce prince, aimant naturellement la paix, et fatigué d'une mauvaise guerre, à un second accommodement, où ils se trouveroient en état de faire entrer tous les articles propres à faire réussir leurs desseins. Dans cette vue ils firent leur plan, premièrement d'obliger Charles à convoquer le parlement, qu'ils étoient en pouvoir de remplir de députés à leur dévotion; en second lieu, de faire en sorte que l'armée d'Ecosse demeurât sur pied pendant que le parlement tiendroit, sous prétexte d'y terminer leurs différens avec le roi, mais en effet pour appuyer les entreprises de cette assemblée contre l'autorité souveraine. Le succès de leurs premières mesures rendit celles-ci infaillibles.

Les préliminaires de la guerre furent si désavantageux au roi par la mauvaise volonté qui parut dans une partie de ses troupes, qu'avant qu'il fût arrivé à York, les ennemis étoient déjà maîtres de presque tout le nord d'Angleterre. On avoit envoyé Conway avec trois mille hommes de pied, et Wilmot avec douze cents chevaux, pour garder les passages de la Tyne. Ils s'étoient postés à Newburn, où ils avoient jugé que Leslé viendroit passer plutôt

qu'ailleurs. La chose arriva comme ils l'avoient
1640. prévu : mais il arriva ce qu'ils n'avoient pas prévu, que leurs troupes firent peu de résistance. A peine avoit-on commencé, que leur infanterie prit la fuite. La cavalerie tint plus long-temps : mais enfin elle fut rompue, Wilmot pris, le passage forcé ; et tout de suite Newburn, Newcastle, Durham, et d'autres places importantes, furent occupées par les ennemis.

Les presbytériens d'Angleterre ne pouvoient trouver une conjoncture plus favorable que celle-là pour faire réussir leurs desseins. Le roi étoit à peine arrivé au rendez-vous où il devoit commencer la guerre, qu'il se trouva en nécessité de penser à faire la paix. Il est vrai que cette nécessité paroissoit beaucoup moins pressante au comte de Strafford qu'à lui. Ce seigneur, qui devoit commander l'armée, étoit persuadé que, dans la conjoncture présente, le roi, ne pouvant faire qu'une mauvaise paix, devoit tenter jusqu'au bout le sort de la guerre. Il s'offroit de la continuer avec ses Irlandais dont il étoit sûr, auxquels pour peu que l'on joignît d'Anglais dont on se pût répondre, il pouvoit se passer des troupes suspectes, et répondoit qu'avec ce qu'on en avoit de fidèles il chasseroit les Ecossais.

Charles raisonna autrement. La paix lui parut, aussi-bien qu'au comte, ne pouvoir être que préjudiciable à son honneur et à son autorité ; mais il imagina une trève, où il se figura trouver de quoi mettre à couvert l'un et l'autre. Il voyoit deux nations mécontentes presque liguées par de nouveaux intérêts, mal-

gré leurs anciennes antipathies, pour se révolter contre lui : il crut que s'il en contentoit une et s'unissoit lui-même avec elle, l'autre n'auroit plus de parti à prendre que celui de la soumission. Dans cette pensée, il se propose de ménager une suspension d'armes, d'assembler durant ce temps-là un parlement, où, à force de complaisance, de privilèges, de bienfaits, effaçant de l'esprit des Anglais les ombrages qu'ils avoient pris de lui, il se flattoit de les gagner. Ainsi le dit-il dans le livre dont je parlois tout maintenant, où ce prince, faisant son portrait, fait profession de rendre compte au public de ses plus secrets sentimens, assurant qu'il avoit de lui-même, et de son propre mouvement, pris ce parti, quoique dangereux. 1640.

Il n'y pensoit pas seul : les puritains y pensoient encore plus que lui, et avoient déjà engagé un certain nombre de seigneurs, dont la plupart étoient à eux, à lui proposer ce moyen de prévenir les guerres civiles dont l'état étoit menacé. Charles, y ayant donné les mains, assembla les pairs du royaume, et arrêta, de concert avec eux, qu'on proposeroit aux Ecossais, qui, quoiqu'en armes, ne laissoient pas de présenter des requêtes au roi en termes de sujets soumis, une trève durant laquelle le parlement s'assembleroit, et régleroit avec le roi tout ce qui paroîtroit convenable au repos des deux nations et à la bonne correspondance du prince avec tous ses sujets. Les Ecossais étoient trop d'intelligence avec les presbytériens anglais pour être d'un autre sentiment qu'eux : ils protestèrent seulement qu'en re-

mettant leurs intérêts entre les mains du par-
1640. lement d'Angleterre, ils ne prétendoient point préjudicier à l'indépendance de leur nation; ce qui ayant été signifié autant qu'il étoit nécessaire, on convint d'un lieu pour traiter. Le roi vouloit que ce fût à York ; mais Leslé n'y consentant pas, parce que le vice-roi d'Irlande y étoit à la tête des troupes, et que les Ecossais regardoient ce comte comme leur ennemi personnel, on choisit le bourg de Rippon, où seize seigneurs anglais se trouvèrent en qualité de députés du roi, mais la plus grande partie émissaires des puritains. Il y parut bien, non-seulement dans la suite de leur conduite, mais dans le traité qui fut fait, autant funeste à Charles que favorable à ses ennemis. Strafford s'y opposa autant qu'il put, et fit ses efforts pour détourner le roi d'en accepter les conditions, non moins préjudiciables à sa gloire que ruineuses à son autorité : mais ce prince, ne se voyant pas en état de soutenir une résolution vigoureuse, crut que la nécessité le justifieroit d'avoir usé de condescendance.

Par ce traité, il fut conclu que les deux armées demeureroient sur pied ; qu'il y auroit trève pour deux mois entre elles ; que, pendant ce temps-là, celle d'Ecosse recevroit des Anglais, pour sa subsistance, huit cent cinquante livres sterling par jour, qu'il lui seroit permis de prendre sur les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmorland, et sur l'évêché de Durham ; et qu'en cas qu'on manquât à la payer, elle demeureroit dans ces provinces, où elle auroit ses quartiers d'hiver.

L'espérance de la paix consolant Charles d'un si mauvais succès de la guerre, il retourna à Londres moins chagrin, et convoqua le parlement pour le troisième de novembre. La réception qu'on lui fit à son retour, et la joie qu'on témoigna de le voir, lui parut être un préjugé de la bonne disposition où il trouveroit le parlement pour concourir avec lui à remettre la tranquillité dans l'état. Les intrigues des puritains pour le choix des membres de la chambre basse lui donnèrent des soupçons et de la crainte: mais la confiance qu'il eut dans la droiture de la haute noblesse, et la résolution où il étoit d'acheter la paix par ses bienfaits, le rassura, et lui fit espérer que les communes se rendroient dociles, et auroient de la modération à proportion de sa complaisance. Ce fut l'erreur la plus dangereuse où fût encore tombé ce prince: les puritains, maîtres du parlement, la plus grande partie composé de gens de leur secte ou de leur faction, y étoient venus à dessein de profiter de tout leur avantage pour diminuer l'autorité qui les empêchoit d'être maîtres, et résolus, tout au contraire de ce que se flattoit le roi, de pousser leurs entreprises contre ses droits à proportion de leur pouvoir et de sa facilité. 1640

Ce fut dans cette disposition des esprits que commença, au jour marqué, le sanguinaire parlement, comme l'appelle un auteur anglais, qui fit périr Charles Ier, et renversa, par une révolution dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, la monarchie anglaise avec le monarque. Le roi fit l'ouverture du parlement par un discours fort éloquent, et fort capable de

les gagner, s'ils eussent été disposés à l'être.
1640. « Les désordres arrivés en Ecosse sont, leur » dit-il entre autres choses, l'occasion de ce » parlement : mais la confiance que j'ai en » vous en est la cause principale, et le désir de » satisfaire aux plaintes que font quelques-uns » de vous sur certains points du gouverne- » ment. J'ai résolu de me rapporter, sur les » choses mêmes qui me regardent, à l'affec- » tion que vous avez pour moi, à plus forte » raison sur les affaires qui concernent le bien » de l'état, qui nous intéressent également » tous. Vous trouverez dans mon procédé une » sincérité et une franchise qui effacera les om- » brages que vous avez pris de mes intentions, » et vous verrez que vos libertés n'ont été plus » en sûreté sous aucun règne que sous le mien. » Pensez seulement à deux choses : la pre- » mière, à trouver le moyen de chasser les re- » belles de nos frontières, qu'ils ont si hardi- » ment envahies ; la seconde, à le faire au » plutôt, afin que les provinces du nord ne » succombent pas sous le faix de deux armées » qui sont à leur charge, et qui les regardent » comme les cautions des choses qu'on leur » doit fournir. Du reste, vous éprouverez en » moi une facilité et un désir de vous satisfaire » qui nous abrégera du chemin, et qui nous » laissera pour l'exécution le temps qu'on em- » ploie d'ordinaire inutilement en conseils. »

Les choses obligeantes que le roi dit au parlement dans cette harangue y trouvèrent bien moins de reconnoissance, que le mot de rebelles, qu'il y avoit inséré en parlant des Ecossais, n'y causa de murmures et d'aigreur.

Charles, en ayant été averti, poussa la bonté
jusqu'à vouloir bien adoucir ce terme dès le 164
lendemain, par une explication qu'il en fit. Le peu de succès de sa condescendance l'en devoit dès-lors corriger. Quoiqu'on gardât quelques mesures à l'égard de sa personne dans les réponses qui furent faites à son discours, on parla avec tant de liberté contre les fautes de son gouvernement, qu'on attribuoit à ses ministres, que les gens éclairés virent bien qu'il alloit rendre incurable par la douceur un mal causé par la fermeté. Le parlement, sentant ses forces à mesure que le roi se défioit des siennes, pour se faire craindre encore davantage, en voulut montrer un effet en faisant sortir des prisons les trois séditieux écrivains que l'archevêque y avoit fait mettre. On les vit passer dans les rues pompeusement et comme en triomphe, suivis de plus de cinq mille personnes et accompagnés de plus de cent carrosses, jusqu'aux portes du parlement, où ils furent non-seulement absous, mais loués et considérés comme des champions de la liberté publique.

Après ces premières démarches, on poussa le roi sans ménagement, et sans que, durant près de deux ans que ce prince s'opiniâtra à souffrir la persécution espérant la vaincre, on mêlât d'autre adoucissement aux chagrins continuels dont on l'accabloit, que quelques subsides qu'on lui accorda pour avoir prétexte de lui ôter son domaine, et quelques froids remerciemens quand ils le faisoient consentir à se dépouiller en leur faveur des plus beaux droits de sa couronne : en quoi il est mal-aisé

de dire qui devoit être plus honteux, ou du
1640. roi d'accorder toujours ce que ses sujets demandoient avec insolence, ou des sujets de demander sans cesse ce que leur roi n'accordoit que par force. Comme les ordonnances du parlement d'Angleterre n'ont de vertu que quand elles sont approuvées et signées du prince, il fallut que Charles devînt lui-même l'instrument de sa propre ruine et de celle de ses serviteurs. La persécution commença par eux; et comme la première victime qu'on immole toujours en ce pays-là au repos public sont les catholiques, on les trouva bien plus criminels à cette fois qu'à toutes les autres, parce qu'ils avoient donné de l'argent au roi pour faire la guerre aux rebelles d'Ecosse: leur zèle pour leur souverain fut regardé comme un attentat irrémissible. A peine eut-on la modération de ne pas procéder contre la reine pour avoir secouru son mari. On lut en plein parlement de ses lettres qu'on avoit interceptées, par lesquelles cette princesse sollicitoit ceux de sa religion d'aider le roi de quelque argent pour soumettre les révoltés. Il fallut qu'elle en fît excuse, et l'on cherchoit déjà dans les registres pour trouver des exemples de reines auxquelles on eût fait le procès. Dans l'humeur où étoit le parlement, et de celle dont étoit la princesse, bien moins souffrante que le roi, il y a apparence que, sans les égards que ce corps avoit en ce temps-là pour la France, la reine eût été le sujet de quelque scène extraordinaire qui eût servi de prélude aux aventures du roi. Après des coups si hardis, on ne s'étonna point de voir mettre

dans la tour l'archevêque de Cantorbéry et le brave vice-roi d'Irlande, comme coupables 1640.
de haute trahison, parce qu'ils étoient fidèles à leur maître. Matthieu Wren, évêque de Norwich, y fut mis aussi; mais il fut élargi sous caution. Windebank, secrétaire d'état, et Jean Finch, garde du grand sceau, se retirèrent, le premier en France, et le second aux Pays-Bas. On les cita, et on ne laissa pas d'instruire leur procès. Ceux du comte et de l'archevêque se terminerent par leur supplice. L'archevêque attendit long-temps le sien: celui du comte fut hâté par la découverte d'un complot que quelques-uns de ses amis et des meilleurs serviteurs du roi furent accusés d'avoir fait pour le retirer de la tour, et pour le mettre ensuite à la tête de sa fidèle armée d'Irlandais, afin de délivrer le roi même de l'esclavage où il étoit. Percy comte de Northumberland, Jermyn, Wilmot, Asburnham et d'autres, furent poursuivis comme coupables de cette entreprise; le roi lui-même en fut soupçonné, et peu s'en fallut qu'on ne lui en fît un crime. C'en fut un irrémisible au comte de Strafford que de s'être voulu sauver, et dès-lors on pressa son procès. On n'omit rien pour le rendre coupable, et c'est de quoi tout l'artifice de ses ennemis ne put venir à bout. On vouloit pourtant qu'il le fût: ainsi aucune des accusations qu'on fit contre lui n'étant suffisante ou assez bien prouvée pour le faire condamner à mort; par une procédure inouie, et que l'on déclara sur l'heure ne devoir point tirer à conséquence pour aucun autre jugement, on jugea que, sur l'assemblage de ces

accusations différentes, on pouvoit prononcer
1640. son arrêt ; et quoique le roi, qui harangua long-temps lui-même pour sa défense, s'y opposât, on le condamna à mort.

Charles ne se rendit difficile à signer ce que le parlement voulut, que quand cette assemblée lui fit présenter une si injuste sentence. Il s'en défendit très-long-temps, quoique le peuple, excité par la chambre des communes, se fût ému pour l'y contraindre, jusqu'à lui manquer de respect et à lui dire en face des choses dures. Des gens qu'il croyoit ses amis, et qui le trahissoient dès ce temps-là, firent plus d'impression sur lui, quand ils lui conseillèrent de se rendre à la voix du peuple et à l'autorité d'un tribunal tel que le parlement d'Angleterre. Des magistrats, des évêques même, décidèrent qu'il le pouvoit. Le comte eut la générosité non-seulement de consentir qu'il le fît, mais de l'en solliciter même et fortement et fréquemment par des lettres éloquentes et réitérées : en quoi l'on peut dire que l'amour propre séduisoit ce grand homme en cette occasion, en l'occupant tellement de la gloire de faire une action de héros, qu'il ne fit pas réflexion qu'il en conseilloit une à son maître indigne d'un roi. Juxon, évêque de Londres, se fit une réputation que l'histoire doit rendre éternelle, pour avoir toujours dit à ce prince qu'il suivît le mouvement de sa conscience, qui le détournoit de signer, sous quelque prétexte que ce fût, un arrêt qu'il croyoit injuste. Aussi Charles se reprocha-t-il jusqu'à la mort de l'avoir fait, et attribua à cette foiblesse tous les malheurs de sa vie. Ce

péché, en effet, fut un de ceux qui portent leur peine avec eux, et qui naturellement la produisent, indépendamment même des remords et des châtimens d'en haut. On ne peut dire combien cette action augmenta l'audace des ennemis du roi, et les rendit hardis à lui demander les choses les plus contraires à ses intérêts. Ses amis, lui connoissant un fonds d'équité qui lui rendoit cette condescendance violente, le plaignoient plutôt qu'ils ne le blâmoient; mais la suite fit voir que même un bon maître, qu'on a cru un fois capable d'abandonner ses serviteurs, n'en trouve guère qui continuent à le suivre quand il a cessé d'être heureux. 1640.

Après que Charles eut signé la mort du vice-roi d'Irlande, il fit un nouvel effort pour le sauver; il écrivit à la chambre haute des lettres touchantes pour demander qu'au moins sa peine fût changée, et qu'au lieu de lui ôter la vie on se contentât qu'il achevât dans l'obscurité d'une prison honnête, où il seroit hors d'état de nuire à personne. Le prince de Galles porta les lettres, auxquelles les seigneurs se rendoient: mais la chambre des communes étoit la maîtresse; et on avoit tant de fois éprouvé qu'on ne s'opposoit pas impunément à ses volontés, qu'ayant persisté dans son sentiment, on ne l'osa contredire. Le prince s'en retourna sans rien faire, et le comte fut exécuté le douzième jour du mai de l'année 1641. Il mourut en grand homme, comme il avoit vécu. Un écrivain catholique de ce temps n'y a pas pensé quand il a dit qu'il étoit mort en vrai chrétien: on ne meurt point en vrai chré- 1641.

tien : quand on ne meurt point dans la vraie
1641. église. Les ennemis de ce seigneur l'accusèrent, pour le rendre odieux, de l'avoir favorisée en Irlande; mais il est sûr qu'il ne la reconnut pas, et qu'il mourut dans son erreur.

La cabale eût cru trop peu faire pour abattre l'autorité du roi, si, en détruisant ses amis, elle n'eût comblé ses ennemis et de louanges et de bienfaits. Le parlement n'appeloit plus les Ecossais que du nom de frères, la guerre qu'ils venoient de faire au roi ayant changé en une liaison étroite une antipathie de quinze siècles. Quoiqu'ils eussent leurs députés à Londres pour avoir l'œil à leurs affaires, on leur épargna la peine de les solliciter. Le parlement fit plus qu'ils n'auroient pu faire eux-mêmes, pour engager le roi à confirmer les décrets de leurs synodes touchant l'étendue du *covenant*, la suppression de l'épiscopat, et un grand nombre d'autres choses qui avoient fait le sujet de la guerre. On retint leur armée sur pied jusqu'au mois d'août, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le parlement se sentît assez maître pour s'en passer; et afin de mieux reconnoître le service qu'on avoit reçu de ces troupes, on leur accorda, outre la paie journalière, trois cent mille livres sterling, pour les frais de la guerre. On ordonna de plus que tous les édits que l'on avoit portés contre eux, tous les manifestes qu'on avoit publiés, seroient cassés et déclarés nuls. Enfin, pour mettre le comble à tout, on fit publiquement rendre grâces à Dieu, dans toutes les églises de Londres,

Londres, pour l'heureuse conclusion de cette paix. 1641.

Pendant qu'on enrichissoit ainsi les ennemis déclarés du roi, on le dépouilloit de ses biens, de son autorité, de ses droits; ou, pour mieux dire, on l'obligeoit a s'en dépouiller lui-même, en lui faisant signer tout ce qu'on vouloit. Ainsi il consentit à céder tous les tributs que jusques-là ses prédécesseurs avoient levés indépendamment des parlemens, et qu'on avoit toujours regardés comme une partie de leur domaine. On punit les juges qui, dans les procès mus de temps en temps contre lui par les peuples touchant ces tributs, avoient jugé en sa faveur. On supprima les tribunaux dont la jurisdiction avoit plus de rapport à lui que les autres. On l'engagea à signer une loi qui rendoit le parlement triennal, c'est-à-dire, en vertu de laquelle il s'obligeoit à le convoquer régulièrement tous les trois ans; et en cas qu'il ne le fît pas, il attribuoit au garde du grand sceau et au chancelier du duché de Lancastre la puissance de l'assembler, les déclarant, s'ils y manquoient, dès-là même privés de leurs charges. Enfin ce même parlement, si acharné à le dégrader, obtint de lui de ne pouvoir être séparé que du consentement des deux chambres, lesquelles demeureroient assemblées autant qu'elles le jugeroient nécessaire au bien des affaires et de l'état.

Cette dernière démarche fut le coup fatal qui précipita Charles à sa ruine, et dont il ne se put relever. Tout le monde en fut si surpris, qu'on y crut de la politique. On s'imagina que ce prince n'accordoit tant que pour

révoquer tout ; que par des négociations se-
1641. crètes il se préparoit à la guerre, et à rompre avec l'épée les liens qu'il se faisoit avec la plume. Il s'en justifie dans son livre, comme d'un procédé contraire à la bonne foi dont il se piquoit. Il fit ce livre dans un temps où il avoit intérêt de parler ainsi, quand la chose eût été autrement : il étoit entre les mains de ses ennemis, captif et à leur discrétion, ne désespérant pas néanmoins de s'accommoder encore avec eux. Rien ne lui importoit davantage que d'éloigner tous les soupçons d'une conduite dissimulée ; l'on voit même que cet écrit a été fait pour être lu par d'autres que par des confidens.

Ainsi ce livre ne convainc pas que Charles fût aussi peu politique qu'il affecte de le paroître, afin de passer pour sincère. A bien balancer les raisons entre le pour et le contre, du caractère d'esprit dont étoit ce prince, et de la manière dont il s'explique, je penche à croire sa sincérité aux dépens de sa politique, et qu'il est vrai, comme il l'assure, que quand il signa cet édit, il n'avoit point encore d'autre vue que celle qu'il avoit eue dès le commencement, d'acheter de ses sujets la paix à force de confiance et de grâces, ne faisant pas réflexion que les grâces qu'il accordoit ne lui en laissoient plus à accorder, et qu'une telle confiance en ses ennemis ne pouvoit avoir d'autre effet que de leur donner plus de hardiesse à l'offenser, et plus de moyens de lui nuire.

Ce fut avec plus de raison qu'on crut, à quelque temps de là, qu'il y avoit du dessein dans un voyage que ce prince fit en Ecosse durant

les séances du parlement. Il y avoit déjà huit mois qu'il travailloit inutilement à ramener 1641. par la douceur et par une condescendance aveugle les esprits révoltés de cette assemblée. Il avoit fait en leur faveur ce qu'il n'étoit pas même venu en tête aux parlemens les plus hardis et les plus jaloux de leurs libertés de demander à aucun roi. Rien ne les contentoit: tous les jours c'étoient des demandes nouvelles, dont la concession, loin de lui attirer de la reconnoissance, n'étoit payée que de nouvelles plaintes en public, et en particulier de piquantes railleries où sa facilité étoit traitée de foiblesse. Il prévoyoit bien que de la manière dont ils en usoient avec lui, s'il ne changeoit celle dont il agissoit avec eux, il se verroit à la fin réduit à se trouver heureux qu'ils lui laissassent le nom de roi. En effet, un de leur cabale demandant à un autre ce qu'ils pouvoient encore prétendre d'un prince qui leur avoit tant donné, celui-ci avoit répondu avec une insolence inouie qu'ils prétendoient qu'il se dépouillât d'une autorité dont il usoit mal, et qu'il s'abandonnât à eux. Charles voyoit bien que c'étoit là leur dessein, et que toutes leurs démarches tendoient à ce but. Tandis qu'il avoit vu les choses en état d'être modérées par beaucoup de seigneurs et de gens même équitables dans la maison des communes, qui ne lui étoient opposés que par l'esprit de la nation et l'entêtement de leurs libertés, il s'étoit flatté qu'étant résolu d'accorder sur ce point au-delà de ce qu'on lui pourroit demander, à la fin on seroit content. Le temps lui avoit fait connoître que l'esprit

de la nation étoit moins à craindre pour lui
1641. que celui de la secte presbytérienne, qui avoit tant fait par ses intrigues, qu'elle régnoit dans le parlement. La populace, les apprentis, et tout ce qui dans les grandes villes rend les séditieux redoutables, étoient gagnés par les puritains, qui en disposoient à leur gré, et qui s'en servoient, dans les choses qu'ils vouloient faire passer en loi, pour extorquer les suffrages des membres qui n'étoient pas de leur sentiment, souvent même celui du roi. Sur cela une grande partie des plus gens de bien de cette assemblée s'en étant retirés sous divers prétextes, ceux qui y étoient restés se trouvoient dans la nécessité, ou de consentir par foiblesse à ce qu'ils condamnoient par droiture, ou de porter la peine de leur droiture par des insultes qui, dans la suite, donnoient de grands prétextes à leur foiblesse. Dans l'affaire du comte de Strafford, cinquante-neuf des plus honnêtes gens et des plus graves des deux chambres avoient vu leurs noms affichés aux portes de Westminster et dans les places publiques, comme de personnes qu'on exposoit à la brutalité du peuple, parce qu'ils n'avoient pas voulu condamner un homme qu'ils croyoient innocent. On en vouloit sur-tout aux évêques, qu'on croyoit attachés au roi ; et ces prélats ne venoient plus au parlement sans être en danger d'être massacrés par la populace, qui en avoit insulté plusieurs.

Par-là la faction puritaine s'étoit presque rendue maîtresse de la religion et de l'état. L'église anglicane changeoit de face ; on ne reconnoissoit plus la liturgie, tant on y avoit re-

tranché de choses ; la hiérarchie étoit tous les jours menacée d'une totale ruine par les mesures qu'on prenoit pour abolir l'épiscopat. 1641.
Le roi se trouvoit gêné en tout ; il ne disposoit même plus des charges de sa maison sans contrainte, et il étoit souvent obligé de les donner à ses ennemis. Le comte de Pembroke, et Mautravers, fils aîné du comte d'Arundel, eurent un démêlé en plein parlement sur une lettre que celui-ci y lut. Le comte lui ayant reproché qu'il ne lisoit pas fidèlement, Mautravers lui donna un démenti : sur quoi Pembroke lui ayant donné brusquement deux coups de baguette, on les sépara, et on les envoya à la tour. Le roi prit connoissance de l'affaire ; et comme le comte étoit un des plus déclarés contre lui, il fut bien aise d'avoir cette occasion de lui ôter la charge de grand-chambellan qu'il possédoit : mais il se vit contraint de la donner au comte d'Essex, pour qui peut-être il n'avoit pas tant d'aversion, mais en qui la suite fit voir qu'il avoit encore moins sujet de se fier. C'étoit assez que Charles protégeât quelqu'un pour lui attirer des persécutions. Les catholiques, qu'il souffroit parce qu'ils lui étoient utiles, n'avoient jamais été plus inquiétés. Les domestiques de la reine étoient tous les jours produits sur la scène ; et si on ne se porta pas contre eux aux dernières extrémités, ce ne fut pas par respect qu'on eût pour leur maîtresse ni pour le roi, mais par considération pour la France, que l'on crut devoir ménager : encore ce ménagement-là même étoit-il un effet de l'opposition que le parlement avoit pour la cour, cette cour con-

tinuant toujours d'en avoir beaucoup pour la
1641. France, ou, à parler plus exactement, pour le ministre qui la gouvernoit. Tout conspiroit à fomenter cette aigreur. L'intrigue d'Ecosse avoit été sue. Marie de Médicis, qui s'étoit retirée auprès de la reine d'Angleterre sa fille, étoit un objet qui même sans parler rendoit le cardinal odieux. Ceux qui avoient suivi cette reine, et outre ceux-là le duc de Vendôme, M. de Soubise, le duc de la Valette, et beaucoup d'autres mécontens qui se trouvoient rassemblés à Londres, ne travailloient pas à calmer les esprits. La duchesse de Chevreuse, occupée à intriguer aux Pays-Bas pour embarrasser ce ministre, avoit grand commerce avec ces princesses; et on ne doutoit point en France que tant de femmes irritées ne projetassent entre elles d'unir le roi d'Angleterre avec la maison d'Autriche, dont les ministres avoient tous les jours des conférences avec les reines, où le roi même se trouvoit souvent.

Comme la maxime de l'évangile qui fait rendre le bien pour le mal est d'un rare usage chez les politiques, le cardinal de Richelieu étoit moins favorable au roi d'Angleterre que ne sembloient le demander l'étroite alliance des deux rois, et l'honneur même de la royauté. Il n'y avoit pas de rupture; on avoit des ambassadeurs les uns chez les autres: mais ceux d'Espagne en Angleterre avoient tant de liaisons avec la cour, que ceux de France furent obligés d'en prendre avec le parlement, lequel s'y rendit d'autant plus facile, qu'il sembloit s'être fait une loi d'être en tout opposé au monarque.

Une telle contrariété, que tant de complaisance n'adoucissoit point, avoit fait concevoir 1641. au roi que, ne s'étant pu faire aimer, il falloit se mettre en état de se faire craindre ; qu'il auroit beau être doux, tandis qu'il paroîtroit foible, sa foiblesse rendroit sa douceur inutile à son repos, et enfin pernicieuse à sa couronne.

Dans cette pensée, qui étoit celle de tous les amis de ce prince, il se résolut de changer ce procédé indulgent et facile dans une conduite plus ferme et plus digne du diadème ; mais comme la fermeté du courage que la force du bras ne soutient pas ne sert qu'à périr plus noblement, il chercha les moyens de faire un parti qu'il pût opposer au parlement. Il étoit sûr de beauoup de seigneurs, dont les uns étoient demeurés attachés à sa fortune ; les autres, par esprit d'équité, étoient rebutés du parti contraire, et n'attendoient que l'occasion pour se déclarer en sa faveur. Les communes mêmes n'étoient pas si corrompues, qu'il ne s'y trouvât des gens de bien qui avoient horreur des excès où se portoient les puritains. Gornay, maire de Londres, étoit au roi, aussi bien que les catholiques, dont la reine lui répondoit. Charles, de plus, se promettoit que le prince d'Orange, qui étoit devenu son gendre et qui pouvoit tout en Hollande, lui donneroit secours au besoin ; il avoit même des espérances assez bien fondées du côté d'Irlande. Ainsi il voyoit qu'en réunissant ses amis il avoit de quoi faire une faction puissante contre ses ennemis, s'il en pouvoit diminuer le nombre, que l'union des deux nations rendoit trop grand.

1641. Pendant qu'il rouloit ces pensées, les députés d'Ecosse au parlement d'Angleterre, ayant tiré de cette assemblée tout ce qu'ils en pouvoient tirer, intriguoient pour engager le roi à aller tenir en personne leur parlement à Edimbourg, afin de donner plus de solidité aux choses qu'il leur avoit accordées en les confirmant dans leur parlement. Il est aisé de s'imaginer que dans la disposition d'esprit où étoit Charles, il ne se fit pas prier long-temps : bien aise de trouver cette onverture pour regagner les Ecossais, il promit de faire le voyage, et donna avis au parlement d'Angleterre du dessein qu'il en avoit pris. Cette nouvelle fit grand bruit parmi eux; et ils en conçurent d'autant plus d'ombrage, que la reine, de son côté, faisoit son compte de passer la mer, sous prétexte d'aller aux eaux de Spa avec la reine sa mère, qui étoit repassée en Flandre.

Le parlement se récria contre l'un et l'autre de ces voyages, et n'omit rien pour les empêcher. La reine se relâcha sur le sien; mais le roi déclara qu'il vouloit partir. On lui fit diverses remontrances, et on se mit même en devoir d'employer la force pour l'arrêter. On avoit pris des mesures avec les apprentis : mais une reflexion qu'on fit, que si le roi avoit déjà des intelligences en Ecosse, on ne feroit, en l'arrêtant, qu'aigrir les esprits des Ecossais et avancer leur rupture avec le parlement, empêcha qu'on ne se portât à une violence d'un si grand éclat; on pria seulement ce prince de différer son départ de quinze jours, parce qu'actuellement on partoit pour aller congédier les armées qui étoient demeurées sur la

frontière, et qu'il n'étoit pas à propos qu'il s'exposât à rencontrer celle d'Ecosse en son chemin. Le roi vit bien ce que l'on vouloit dire, et que, sous un prétexte honnête de prendre soin de sa sûreté, le parlement cherchoit la sienne, et se défioit qu'en passant il ne gagnât les troupes écossaises. Ainsi Charles ne se laissa point fléchir : au lieu de quinze jours, il n'en accorda que deux, et donna ordre que ses équipages fussent prêts pour le troisième. Il se rendit aussi inflexible à la demande qu'ils lui firent, sous couleur d'expédier les affaires, de nommer le comte d'Essex pour signer les actes en sa place. Afin néanmoins qu'ils ne se pussent pas plaindre que son refus eût arrêté le cours des délibérations, il nomma sept seigneurs pour signer, à la pluralité des voix, ce qu'ils croiroient qu'il eût dû signer lui-même; et le comte d'Essex en fut un. Mais le parlement, voyant bien que cette commission lui devenoit inutile par le caractère de ceux à qui le roi la confioit, ne la voulut pas accepter. Charles les laissa là-dessus; et ayant dit adieu à la reine, qui se retira à Hottelan avec les princes et les princesses, il partit au mois d'août pour l'Ecosse. Il vit en passant les armées, qui ne furent congédiées que quelques jours après, et en reçut de grands honneurs. Un auteur Ecossais dit qu'il tenta les officiers de sa nation pour les engager à lui gagner leurs troupes, à dessein de les employer à soumettre le parlement d'Angleterre; et de cela cet écrivain fait à ce prince un crime semblable à celui que chez tous les autres peuples du monde on feroit à

1641.

1641. des sujets rebelles qui auroient voulu débaucher l'armée de leur roi : tant les mœurs de ces insulaires sont différentes en ce point de celles de tous les autres hommes.

On reçut Charles à Edimbourg d'une manière à lui donner sujet de bien espérer de son voyage ; et plus il entra en matière avec les Ecossais, plus ses espérances augmentèrent. A l'ouverture du parlement, on fit signer à la vérité le *covenant* aux seigneurs de la cour qui devoient avoir séance dans l'assemblée : mais comme le roi étoit résolu à tout accorder pour gagner les cœurs, il n'eut pas de peine à y consentir. Une terreur panique saisit le marquis d'Hamilton et le comte d'Argyle, sur un bruit qui se répandit, sans qu'on en pût dire l'auteur, qu'on les vouloit assassiner, eux et d'autres seigneurs du pays. Le soupçon en fut jeté sur le roi par un artifice malin, à ce que quelques-uns prétendirent, des émissaires du parlement de Londres. Cet incident, qui obligea ces seigneurs à disparoître pour quelques jours, causa un peu d'agitation ; mais ce fut un nuage qui se dissipa de lui-même. Personne ne put croire le roi capable d'une si noire action, que son caractère d'esprit et sa conduite droite et ouverte démentoient plus que suffisamment, sans qu'il eût besoin d'autre apologie. Ainsi ce trouble fut bientôt calmé : le bruit se dissipa, les seigneurs revinrent. Le roi ne put s'empêcher néanmoins de témoigner à Hamilton qu'il se tenoit offensé des ombrages injurieux qu'il prenoit de lui. Il le fit souvenir qu'il avoit gardé une conduite toute différente à son égard, et qu'ayant été averti

qu'il avoit des desseins contre sa personne, il l'avoit fait coucher dans sa chambre. Hamilton eut une confusion de ce reproche qui redoubla agréablement par la nouvelle grâce que le roi lui fit de l'élever à la dignité de duc, en même temps qu'il fit Leslé comte de Leven. Ce général parut si comblé d'un bienfait si peu mérité, et qu'il avoit tant de raisons de ne pas attendre, qu'il protesta, tout transporté, qu'il ne porteroit jamais les armes contre le service d'un si bon maître. Par un effet à-peu-près semblable, que firent sur le corps de la nation les priviléges extraordinaires que ce prince lui accorda, on déclara digne d'exécration quiconque leveroit des troupes autrement que par ordre du roi, et on lui promit authentiquement que jamais on n'en leveroit contre lui. 1641.

Charles, croyant avoir beaucoup fait d'avoir ôté au parlement d'Angleterre l'appui de la nation écossaise, qui l'avoit rendu si insolent, retourna à Londres, et y arriva au commencement de décembre, plein d'espérance qu'il y trouveroit les esprits plus doux et plus soumis. Ceux du peuple lui parurent tels par la réception qu'on lui fit; la plus magnifique et la plus éclatante en acclamations et en témoignages de joie qu'on eût jamais faite à aucun roi. Mais la cabale presbytérienne, qui régnoit dans le parlement, étoit dans une disposition bien contraire. Le relâchement de l'Ecosse lui avoit fait craindre que la même chose n'arrivât bientôt en Angleterre; qu'ainsi, par une paix générale des deux nations avec le roi, leur secte ne perdît peu à peu ce qu'elle

avoit gagné par le trouble; que le dessein qu'ils
1641. avoient formé de la rendre la religion dominante en Angleterre comme en Ecosse, déjà si avancé par leurs soins, ne demeurât à la moitié du chemin, et que l'église anglicane, déchue à proportion de l'autorité royale, ne se rétablît avec elle. Dans cette appréhension, résolus d'employer tout leur art et tous leurs efforts pour détourner la tranquillité dont ils se croyoient menacés, ils avoient fait dresser dans la chambre basse, sans même en rien communiquer à la haute, un libelle en forme de remontrance au roi, où, exposant d'un air pathétique les désordres du gouvernement, qu'ils attribuoient à ses ministres, sans aucune mention des remèdes qu'on avoit apportés à plusieurs, ils faisoient indirectement une satyre contre sa personne, capable de réveiller plus que jamais la haine publique contre lui.

Un événement tout nouveau, d'un grand éclat et d'une grande suite, faisoit un point de ce libelle, et en augmentoit beaucoup l'aigreur. Les catholiques irlandais, opprimés par les Anglais protestans, s'étoient servis, pour en secouer le joug, de la conjoncture de leurs discordes, et ayant conspiré contre eux avec un secret surprenant, après en avoir égorgé un grand nombre, s'étoient rendus presque maîtres de l'isle. Dieu, qui ne bénit pas des desseins si contraires à l'esprit de l'église, avoit permis que la capitale, Londonderry, et quelques autres places, eussent échappé aux conjurés. Elles étoient en danger: il s'agissoit de les secourir. On ne l'avoit pas encore fait, quoique Charles eût appris cet ac-

cident avant que de partir d'Ecosse. La conspiration et le retardement du secours faisoient 1641. deux articles considérables des maux attribués au gouvernement dans la séditieuse remontrance.

Le roi étoit à Hamptoncourt, occupé à y régaler les officiers de la ville de Londres, qui lui avoient tant témoigné d'affection à son retour, lorsque les députés de la chambre lui présentèrent ce libelle, accompagné d'une requête qui en contenoit l'abrégé, et dans laquelle on lui demandoit qu'il reprimât les papistes, qu'il privât les évêques du droit de suffrage dans la chambre des pairs, qu'il donnât des bornes à la puissance du clergé, qu'il abolît les cérémonies introduites dans la liturgie, qu'il éloignât ceux de ses ministres qui étoient suspects au parlement, et qu'il n'en mît point d'autres en leur place que de concert avec l'assemblée, qu'enfin il secourût l'Irlande avec toute la promptitude que demandoit son pressant besoin.

Le roi avoit changé de conduite, et avoit pris la résolution de mettre des bornes, par ses refus, aux demandes indiscrètes que les parlementaires lui faisoient continuellement. Il les reçut néanmoins encore avec sa douceur ordinaire ; et après les avoir assurés qu'il examineroit leur requête pour y avoir autant d'égard qu'il conviendroit au bien de l'état, il les pria honnêtement de ne point faire imprimer la remontrance, disant qu'il n'étoit pas à propos de rendre le peuple juge du prince par cette nature d'écrits ; que cela ne pouvoit servir qu'à augmenter encore le trouble qu'il avoit

intention d'appaiser ; qu'il falloit mettre fin
1641. aux discordes qui les divisoient depuis si longtemps, et supprimer les plaintes inutiles pour chercher les moyens efficaces de remédier aux maux publics.

C'étoit un mauvais motif de modération à apporter à des esprits qui trouvoient leur compte dans la discorde, que la crainte d'augmenter le trouble. Peu de jours se passèrent, qu'on vit paroître l'injurieux écrit de la chambre basse. Le roi irrité de ce procédé, y fit faire une forte réponse, où, après avoir raconté ce qu'il avoit fait pour mettre remède aux maux dont on se plaignoit, avec intention sincère de contenter le peuple et le parlement, il faisoit voir évidemment qu'il vouloit plus que personne la paix, qu'il s'étoit relâché pour l'avoir jusqu'à se dépouiller des plus beaux et des plus anciens droits de la royauté ; qu'ainsi il ne falloit plus chercher la cause des discordes civiles que dans les mauvais desseins de ceux qui vouloient secouer le joug de l'autorité souveraine pour changer la religion et l'état.

Cette nouvelle fermeté du roi, loin d'épouvanter la cabale, lui fit faire de nouveaux efforts pour pousser à bout son projet. La manière dont ce prince venoit d'être reçu à Londres avoit fait craindre aux factieux que le peuple ne leur échappât ; il s'étoit même élevé un bruit que les officiers de la ville, suivant le bon exemple du maire, étoient devenus royalistes. Ces bruits et ces craintes firent que les rebelles s'appliquèrent tout de nouveau à gagner la menue bourgeoisie, la populace, et ceux des magistrats qu'ils avoient le plus craint.

de perdre. De nouvelles intrigues, de nouvelles plaintes, de nouveaux soupçons, se répandirent dans toute la ville ; et en peu de jours les esprits se trouvèrent plus en mouvement que jamais. Le roi, qui en fut informé, et à qui quelques-uns de ceux qui se signaloient davantage à inspirer la rebellion, furent nommément déférés, se résolut à faire un coup de vigueur, en demandant au parlement, dont ils étoient membres, qu'ils fussent arrêtés et mis en justice, comme des factieux qui troubloient l'état, qui avoient excité la révolte d'Ecosse, et qui encore actuellement se faisoient une occupation de le diviser d'avec ses sujets. Le vicomte de Mandeville, fils du comte de Manchester, autrement mylord Kimbolton, membre de la chambre des seigneurs ; Hollis, Hazlerig, Pym, Strode, Hambden, membres de la maison des communes, étoient ceux dont le roi demandoit justice : mais il la demanda en vain. Ces brouillons étoient trop chers à la cabale puritaine pour les abandonner au besoin. Le roi, déterminé néanmoins à pousser vivement cette affaire, fit dessein d'aller en personne demander ces cinq derniers à leur chambre, et de les faire mettre en prison. Il y alla, accompagné du jeune électeur Palatin, son neveu, et d'un grand nombre de noblesse, qu'il laissa pourtant à la porte, pour ne pas donner sujet de dire qu'il eût fait violence au parlement. Il entra seul avec l'électeur, et prit la place de Lenthal, orateur de la chambre basse, auquel ce prince ayant demandé s'il ne voyoit pas les cinq membres qu'il étoit venu accuser, cet homme in-

1641.

solent lui répondit qu'il ne voyoit dans l'as-
1641. semblée que ce que la chambre vouloit qu'il vît. Le roi les chercha des yeux lui-même, mais ce fut inutilement; ils avoient été avertis de son dessein, et s'étoient absentés. On accusa diverses personnes d'avoir trahi le secret du prince. Celle qu'on en crut le plus universellement coupable fut la comtesse de Carlile, femme accoutumée aux intrigues, et qui, en ayant beaucoup fait dans sa jeunesse par sa beauté, ne pouvoit se passer d'en faire dans sa vieillesse par son esprit.

On ne peut dire combien la cabale fit élever de voix contre Charles à l'occasion de cette entreprise, et de combien de mouvemens séditieux elle fut suivie. La cour en fut effrayée, et le roi se vit obligé d'en faire quelque satisfaction. Nonobstant cela, le tumulte alloit toujours en augmentant; le roi ne pouvoit paroître dans Londres qu'on ne lui criât de toutes parts: *Les priviléges du parlement! les priviléges du parlement!* Le peuple vouloit dire par-là ce que les puritains expliquoient plus nettement dans les compagnies, que le roi avoit violé les priviléges de cette assemblée. On poussa l'insolence si loin, qu'un ministre nommé Walker jeta dans le carrosse du roi un libelle fait contre lui. On venoit jusques dans son palais, tumultuairement et en troupes lui dire des injures en face, pendant que le parlement, feignant de n'être pas en sûreté à Westminster, se retira dans la ville pour en augmenter le tumulte, demanda des gardes, et, refusant ceux que le roi lui vouloit donner, en prit des dévoués à la faction.

Durant ce temps-là on semoit mille bruits des desseins du roi sur la ville, la plupart incroyables et extravagans, mais crus néanmoins, et ayant le même effet pour émouvoir la multitude que s'ils eussent été les plus vraisemblables. Le roi se préparoit, disoit-on, à venir avec les papistes exterminer tous les protestans. On voyoit déjà des troupes paroître; Digby et Lanford étoient à Kingston avec un corps de cavalerie, et n'attendoient que d'être mandés. 1641.

Ces fausses nouvelles, qui se disoient le jour dans toutes les maisons de la ville, et qui se crioient la nuit par les rues, remplissoient Londres d'une terreur et d'une confusion si étrange, qu'on ne voyoit dans toutes les places que des troupes de gens en armes, des corps-de-gardes, des retranchemens, des barricades, des chaînes tendues, et d'autres semblables préparatifs à repousser les efforts du roi. Les serviteurs de ce monarque, craignant pour lui de leur côté, lui vinrent offrir leur service. Les étudians de certains colléges où l'on apprend le droit du pays à la jeune noblesse anglaise, signalèrent leur zèle envers leur prince, et s'offrirent de le garder. Ainsi Charles, qui avoit d'ailleurs un bon nombre d'amis parmi les grands du royaume, même parmi ceux qui composoient la chambre haute du parlement, pouvoit, sans crainte d'être surpris, tenir tête dans la capitale à la faction opposée, l'insolence de laquelle détachoit tous les jours les esprits modérés de ses intérêts. Bien des gens jugeoient que c'étoit le mieux, et beaucoup le croient encore aujourd'hui.

1641. Le roi ne fut pas de cet avis : las de souffrir la contradiction de ceux qui lui devoient obéir, il crut qu'en s'éloignant il les feroit craindre, et que s'ils l'obligeoient enfin à prendre les armes pour les domter, il trouveroit de plus grands secours dans les provinces que dans Londres. D'ailleurs, comme il avoit toujours une grande répugnance à la guerre civile, et qu'il vouloit éviter sur-tout qu'on n'eût sujet de l'en croire auteur, il s'imagina qu'en ne s'éloignant que lentement et peu-à-peu, il donneroit le temps aux mutins de faire des réflexions qu'ils n'avoient pas faites, et à ceux qui aimoient le bien public de trouver des tempéramens, auxquels il seroit toujours prêt de souscrire, pour peu que le parlement voulût bien apporter du sien à la paix ; qu'en tout cas enfin tout l'Angleterre auroit le loisir de reconnoître, par ces dernières et décisives démarches, à qui elle devroit attribuer les maux de la guerre qui la menaçoit.

1642. Ce fut dans ces sentimens qu'environ le milieu de janvier de l'année 1642, Charles Ier, sortant de Londres, se retira à Hamptoncourt avec la reine, le prince de Galles, et les seigneurs de sa maison qui n'étoient point du parlement. Les gens sages et les gens de bien n'osèrent le blâmer d'avoir mis la majesté royale à couvert des fougues d'une populace que ses ennemis gouvernoient ; mais ils ne purent voir, sans gémir sur les malheurs de leur patrie, une séparation qui en étoit le présage. La cabale presbytérienne et ses partisans en furent peu touchés : résolus de réduire Charles au point où ils l'avoient projeté, et d'en

faise un fantôme de roi après qu'ils l'auroient dépouillé de tout le pouvoir de la royauté, s'ils ne pouvoient achever par la paix, ils n'étoient point fâchés d'avoir la guerre, et ils prirent dès-lors leurs mesures pour la faire avec succès : ainsi, loin de chercher les moyens d'adoucir le monarque irrité, à peine fut-il hors de Londres, que les cinq membres de la chambre basse qu'il avoit déclarés criminels y furent remenés en triomphe avec des applaudissemens et des acclamations inouies. 1642.

Après ces tumultueux mouvemens qu'une nouvelle situation des choses excite toujours dans les esprits, on ne laissa pas, de part et d'autre, de reprendre le fil des affaires, ni l'un ni l'autre parti ne voulant pas que le public lui attribuât le retardement qu'on y apportoit. Chacun continua à les traiter selon son génie et selon ses vues : le roi, comme un prince poussé à bout, et déterminé à la guerre, mais toujours néanmoins comme un prince qu'un excès de bonté pour ses sujets portoit à sacrifier beaucoup à la paix; le parlement, comme une puissance tyrannique résolue à tirer de l'excessive bonté du roi, et du penchant qu'il avoit pour la paix, tout ce qu'auroit pu leur donner une heureuse guerre, mais de tenter plutôt la guerre que de rien relâcher pour la paix.

Ce fut suivant ce plan qu'il fut résolu, dans le conseil secret du roi, que la reine passeroit en Hollande, sous prétexte de conduire au prince d'Orange la princesse royale son épouse, et en effet pour ménager le secours d'hommes et d'argent dont on pourroit avoir besoin; que

1642. le roi se retireroit à York, où il feroit ses premières levées, et se saisiroit de l'arsenal d'Hull, mais qu'il n'iroit que lentement pour donner lieu aux négociations, et ramener, s'il le pouvoit, les parlementaires au devoir par des voies plus douces que par celle des armes. Ceux-ci pénétrèrent aisément les desseins de la cour, et n'en furent pas étonnés. Le voyage de la reine, qui leur devoit donner de l'ombrage, et qu'il sembloit qu'ils dussent empêcher, leur donna l'espérance, au contraire, de venir plus aisément à leurs fins, étant persuadés que la résistance que le roi leur faisoit depuis quelque temps, contre son tempérament naturel, étoit un effet des conseils de cette princesse, et que si elle le quittoit une fois, ils feroient acheter la paix à Charles aussi cher qu'ils la lui voudroient vendre. Dans cette vue ils résolurent de pousser à bout leurs demandes.

Le roi étoit encore à Hamptoncourt, lorsqu'à l'occasion de l'affaire d'Irlande les chambres le pressèrent de leur remettre la disposition des milices, et le pouvoir de changer les gouverneurs des places, afin, disoient-elles, qu'il parût qu'il y alloit de bonne foi, qu'il vouloit punir les Irlandais rebelles, et que certains bruits qui avoient couru qu'il avoit suscité cette révolte pour opposer l'Irlande à l'Angleterre étoient faux et sans fondement. Il n'étoit pas difficile de voir où tendoit cette proposition, et quel en devoit être l'effet si le roi y eût consenti. Comme ce point étoit délicat, et qu'en effet les bruits qui couroient de l'intelligence du roi avec les catholiques

d'Irlande, quoiqu'ils fussent faux dans le fond, n'étoient pas sans quelque apparence, Charles accorda tout ce qu'il put en faveur de l'expédition qu'on se préparoit à faire en Irlande contre les catholiques révoltés ; mais pour ce qui regardoit le pouvoir de disposer de la milice et du gouvernement des places, il en rejeta la proposition comme un attentat contre son autorité, qui ne pouvoit tomber dans l'esprit que de ceux qui avoient entrepris de dégrader la royauté de ses plus essentielles prérogatives. 1642.

Sur cette nouvelle contestation Charles partit pour aller à Winsor, où, les affaires s'aigrissant, le marquis de la Ferté-Imbault, qui fut depuis maréchal d'Estampes, alors ambassadeur de France en Angleterre, crut qu'il étoit temps d'arrêter le cours de ce démêlé, qui devenoit funeste à un roi dont on vouloit en France la conservation, quoiqu'on fût bien aise qu'un peu d'embarras l'empêchât de s'unir à l'Espagne, comme son inclination naturelle et toute sa faction l'y portoient. Depuis longtemps on n'attendoit que le moment propre à lui faire agréer le médiation du roi son beau-frère, afin que, s'en tenant obligé, il ne favorisât pas ses ennemis quand il seroit réconcilié avec les siens. Le marquis jugea que ce moment étoit venu ; et Charles, en effet, lui témoigna, quand il alla lui offrir son service, qu'il lui savoit bon gré de ses soins. Deux choses empêchèrent qu'ils ne réussissent : l'une, que la cabale presbytérienne, ne voulant point de tempérament aux dernières propositions que le parlement avoit faites au roi, insinua

à l'ambassadeur qu'une médiation qui y en ap-
1642. porteroit ne seroit pas agréable à ce corps, et que la seule proposition d'un accommodement qu'on n'y vouloit point y rendroit la France suspecte ; l'autre, que ce ministre eut avis que la cour prenoit des mesures secrètes pour disposer tellement les choses, que le roi ne parût point devoir la paix à la France. Ainsi, après quelques démarches et quelques voyages de Londres à Winsor, le médiateur cessa d'agir, et les démêlés continuèrent avec plus de chaleur que jamais. Peu de temps après, le roi fit un pas qui sembloit les devoir éteindre, en se relâchant sur un point qu'il crut devoir être au parlement une conviction manifeste du désir qu'il avoit de le contenter.

Les puritains avoient deux choses particulièrement en vue : de détruire l'épiscopat, d'abaisser l'autorité royale. Presque en même temps qu'ils donnoient à l'autorité royale l'atteinte dont je viens de parler, ils en donnoient une à l'épiscopat, dont il faut maintenant que je parle. J'ai déjà dit que la populace avoit coutume d'insulter ceux du parlement qui étoient suspects d'être dans les intérêts de la cour. Les évêques étoient déclarés partisans du roi et de ses droits ; aussi le peuple, en toutes rencontres, les chargeoit de reproches et d'injures : peu s'en étoit quelquefois fallu qu'après de fréquentes menaces il n'en fût venu aux effets ; on en avoit poussé quelques-uns, et on avoit dechiré le rochet à d'autres. Rebutés de ces traitemens, l'archevêque d'York et onze de ses confrères résolu-

rent de s'absenter des assemblées du parlement, en protestant de nullité de tout ce qui s'y feroit sans eux, vu les violences manifestes qui les obligeoient à s'en éloigner. Cette protestation sembla irriter les esprits ; mais il y a apparence, au contraire, qu'elle fit plaisir à plusieurs, qui prirent de là occasion de rendre les prélats criminels, et d'entreprendre, en attendant qu'ils pussent faire quelque chose de plus, d'exclure tout l'ordre épiscopal du parlement. L'affaire fut quelque temps contestée, mais elle passa néanmoins : les évêques qui avoient protesté furent arrêtés ; tous furent exclus de la chambre des pairs. On avoit souvent proposé au roi de souscrire à cette ordonnance : il l'avoit refusé jusques-là, mais enfin il y consentit. La cour, qui prenoit le chemin de Douvres, où la reine devoit s'embarquer, étoit alors à Cantorbéry : comme si Dieu eût pris plaisir d'humilier les évêques d'Angleterre dans la source de leur épiscopat, qu'ils avoient corrompu par leur schisme et par tant de sortes d'erreurs. 1642.

Cette démarche du roi en faveur des parlementaires fit croire, ou qu'il étoit résolu de ne leur refuser plus rien, ou qu'ils étoient tombés d'accord de ne lui plus rien demander : ainsi on espéra la paix. On l'espéra en vain : l'affaire des milices et des gouvernemens ne put s'accommoder. La reine s'embarqua, et passa en Hollande. Le roi prit son chemin vers le nord, accompagné du prince de Galles et du duc d'York, ses enfans. Il fut encore long-temps en marche, ayant séjourné dans ses maisons de Thébalds et de Newmarket, et

il n'arriva à York que sur la fin du mois de
1642. mars.

Durant le voyage et plus de trois mois depuis que le roi fut arrivé à York, on continua les négociations, que l'opiniâtreté du parlement, ou, pour mieux dire, la politique de la cabale qui vouloit régner, rendit toujours également inutiles. Plus le roi se relâchoit, plus ses ennemis se rendoient inflexibles; et plus on alloit en avant, plus leurs prétentions augmentoient. Ils en firent dix-neuf articles, qu'ils présentèrent toutes les fois qu'on parla d'accommodement; et quoi qu'on fît, il ne fut pas possible de les engager à s'en départir.

Les principaux de ces articles étoient que tous ceux qui étoient du conseil du roi, les secrétaires d'état, les ministres, cédassent leurs charges à d'autres que le parlement agréeroit; que ceux-ci fissent un serment tel que leur présenteroit l'assemblée; et que quand quelqu'un deux mourroit, si le parlement tenoit alors, il fût consulté sur le choix de celui qu'on substitueroit; que si cette mort arrivoit dans l'intervalle du parlement, les collègues du mort élussent, à la pluralité des voix, quelqu'un propre à lui succéder; que nulle ordonnance du conseil du roi n'eût de force, si elle n'étoit signée par la plus grande partie de ceux qui le composeroient; que le grand chancelier, le garde du grand sceau, le grand écuyer, en un mot tous les grands officiers, tous les juges, tous les gouverneurs, ne fussent pourvu de leurs charges qu'avec l'attache du parlement; que cette même compagnie disposât de la milice, des places, des ports et des

des arsenaux ; qu'aucun de ceux qu'il plairoit au roi de mettre dorénavant au nombre des pairs n'auroit droit de suffrage dans la chambre haute que les deux chambres n'y consentissent ; que les pairs catholiques en fussent exclus, et que leurs enfans leur fussent ôtés pour être élevés dans la religion du pays ; que ceux du roi ne fussent point mariés qu'avec l'approbation du parlement ; que les lois portées contre les catholiques fussent mises à exécution ; que le roi donnât les mains à une réformation de la liturgie et du gouvernement ecclésiastique, telle que le parlement la projetoit par l'avis de bons théologiens ; que le roi congédiât les gardes qu'il avoit levés de nouveau ; qu'il justifiât, par un acte public, les cinq membres de la chambre basse qu'il avoit déclarés criminels ; et qu'il lui plût d'abandonner à la justice du parlement tous ceux que la compagnie jugeroit coupables d'avoir troublé le repos de l'état. 1642.

On peut penser, par la nature et par les conséquences de ces propositions, avec combien d'indignation elles furent reçues du roi, et combien sa juste colère augmenta contre la cabale toutes les fois qu'on les lui présenta. Il n'en fut pas le seul offensé : une partie du parlement même, ayant honte d'être d'une assemblée où l'on poussoit si loin l'insolence contre le souverain légitime, déserta et le vint trouver. Alors la cour de Charles grossit du duc de Richemond, du marquis d'Hertford ; des comtes de Lindsey, de Cumberland, d'Huntington, de Dorset, de Bath, de Southampton, de Devonshire, de Northampton, de

Berch, de Bristol, de Newcastle, de West-
1642. morland, de Monmouth, de Rivers, de Carnarvan, de Newport, de Douvres; des barons Mautravers, Willougby, Rich, Howard de Carleton, Newark, Paget, Chandos, Falconbridge, Pawlet, Lovelace, Savil, Coventry, Dunsmore, Mohun, Grey, Seymour, Capel. Plusieurs membres de la chambre basse suivirent l'exemple de ces seigneurs, et se rendirent auprès du roi. Le baron de Littleton lui envoya le grand sceau, que ce prince lui avoit confié, et le vint bientôt trouver lui-même.

Dans ce mouvement on vit bien qu'il falloit penser à la guerre, la désertion dont je viens de parler n'ayant point abattu l'audace de ceux qui régnoient dans le parlement. On employa encore quelque temps en procédures, en manifestes, même en tentatives de paix, durant lesquels les parlementaires n'ayant pas eu pour le roi les ménagemens que ce prince avoit pour eux, prirent sur lui des avantages qui apportèrent un grand préjudice à ses affaires et à son parti: car pendant qu'il traitoit avec eux de la disposition des places, des troupes, des finances, ceux-ci, procédant par voie de fait, se saisirent d'Hull, forteresse importante pour sa situation et pour son arsenal, se rendirent maîtres de la flotte, et mirent la main sur l'argent qu'on avoit destiné pour l'Irlande; de sorte que quand le roi en personne se présenta pour entrer dans Hull, Hotham, que les parlementaires y avoient envoyé sous main, refusa de le laisser entrer, à moins qu'il ne voulût entrer seul. Ainsi, lorsque Charles en-

voya Jean Pennington pour commander la flotte, ce capitaine trouva la place occupée 1642. par le comte de Warwick, sous les ordres du parlement. Ce fut une leçon à ce prince, dont il eut peine à profiter, qui lui apprit que les vertus ont leurs bornes, et qu'il est dangereux à un roi de pousser trop loin la bonté. Il le conçut au moins cette fois, et, résolu de domter les rebelles, qu'il avoit jusques-là trop choyés, il donna ses ordres pour faire des troupes, pour l'armement desquelles la reine lui avoit envoyé à propos des armes et de l'argent de Hollande. Il tenta Hull inutilement : Hotham et Meldrum se défendirent ; et comme il étoit secouru par la mer, dont le comte de Warwick étoit maître, Charles fut obligé de remettre cette entreprise à un autre temps.

Cependant les parlementaires levoient de leur côté des soldats, et choisissoient leurs officiers. Robert d'Evreux, comte d'Essex, fut destiné pour en être le chef. C'étoit un homme de grande qualité, brave, et de quelque expérience à la guerre, qu'il avoit faite dans les Pays-Bas ; homme, au reste, de médiocre génie, à qui peu d'autres qualités donnoient droit de commander à ceux de son rang qu'un âge avancé, des mœurs graves, un grand dévouement à la faction. Il avoit eu une aventure sous Jacques Ier, dans laquelle il avoit montré quelque force d'esprit ou beaucoup de foiblesse : la chose est fort problématique. Sa femme, fille du comte de Suffolk, l'avoit empoisonné deux fois, à dessein d'épouser son amant, qui étoit Robert Kar, favori du roi. La force du tempérament, ou quelque remède

pris à propos, avoit sauvé la vie au comte : l'emportée comtesse entreprit de se faire démarier en justice, et allégua que son mari avoit de ces infirmités qui autorisent les divorces. Tout expédient parut bon au comte d'Essex pour se délivrer de cette Mégère : il passa condamnation sur ses infirmités prétendues, et crut ne se pouvoir mieux venger d'un homme qui le déshonoroit qu'en lui cédant une méchante femme, qui en effet ruina sa fortune. Tel fut le général des armes parlementaires contre Charles. On nomma d'autres officiers, soit pour servir dans l'armée du comte, soit pour commander d'autres corps qu'on envoyoit en divers lieux. Le roi en ayant fait autant, on renouvela les procédures ; on déclara des deux côtés ceux du parti opposé criminels d'état, coupables de haute trahison, perturbateurs du repos public. On imprima de nouveaux manifestes, où les deux partis protestoient qu'ils prenoient les armes pour le maintien de la religion protestante, pour la défense de la personne du roi, pour les lois, pour la liberté du peuple, pour la paix du royaume, pour les priviléges du parlement ; et afin de pousser à bout ce comique prélude de tant d'événémens tragiques, en même temps qu'on attiroit secrètement les catholiques dans l'un et dans l'autre parti, chacun faisoit un crime en public à la faction opposée d'en recevoir à son service : le roi même leur fit défense de porter les armes pour lui. Les grimaces finies, on se mit en campagne, et on en vint aux actions.

1642.

La guerre se fit vivement, selon le génie de

la nation, brusque, impétueuse, donnant peu à l'art, décidant tout par des batailles où l'on fait plus d'usage du nombre et de la vigueur des soldats que de la scieuce des capitaines. 1642.

Ce fut au commencement de septembre que, las d'écouter les propositions que le parlement lui faisoit, et d'y voir rebuter les siennes, quoique modérées au-delà de ce que l'honneur du diadême permettoit à un souverain, Charles alla assembler son armée à Shrewsbury, aux confins de Galles, pendant que le comte d'Essex joignoit la sienne à Northampton, où elle étoit déjà assemblée. Le roi n'avoit guère qu'onze mille hommes, et le comte en avoit quatorze; mais la présence du souverain inspira à ses troupes une valeur qui leur fit mépriser le nombre, et leur donna cette confiance qui contribue aux bons succès.

Le roi avoit dans son armée les princes Rupert et Maurice, frères de l'électeur Palatin, qui avoit repassé la mer. Le prince Rupert, que nous nommerons le prince Robert avec le vulgaire, qui a accoutumé tout le monde à appeler ainsi ce prince, ayant eu ordre du roi son oncle de s'aller saisir de Worchestre, Sandes, que le comte d'Essex envoyoit à même dessein, se trouva inopinément en présence des royalistes, qui l'engagèrent à un combat, où il fut tué et ses gens poussés. Le comte d'Essex, qui suivoit Sandes, obligea le prince, que le roi ne suivoit pas, à se retirer, et à rejoindre le gros de l'armée, qui marchoit vers Londres, parce que Charles avoit voulu profiter de l'éloignement du comte pour s'appro-

cher de la capitale. Essex vit bien le dessein
1642. du roi, et tourna bride pour le suivre. Le roi, en étant averti, fit réflexion que, n'ayant d'avance que ce qu'il en avoit sur les rebelles, il étoit dangereux pour lui de s'approcher trop près de Londres, d'où il pouvoit sortir des troupes qui l'eussent enfermé entre deux armées. Sur cela Charles prit le parti de tourner tête brusquement contre celle qui le suivoit, et de lui présenter la bataille. Quelques-uns disent qu'il avoit appris que le comte d'Essex n'avoit pas tout son monde, et qu'étant pressé de le suivre il avoit laissé en chemin son gros canon, et des gens pour le garder. Quoi qu'il en soit, le roi marcha à lui, résolu de le combattre.

Le général parlementaire continuant sa route sans s'étonner, les deux armées se rencontrèrent dans une plaine du comté de Warwick, qu'on appelle la vallée du Cheval-rouge, située entre le bourg de Kyneton et une montagne nommée Edgehill, d'où la bataille est appelée diversement par les historiens, tantôt d'Edgehill, tantôt de Kyneton, mais plus communément d'Edgehill.

Le roi venoit du côté de la montagne, d'où l'on découvroit l'ennemi sortant du bourg, et entrant dans la plaine en ordre de bataille. Alors les plus proches du roi lui demandèrent ce qu'il vouloit faire. Combattre, s'écria-t-il, avec l'aide de Dieu et l'assistance de mes bons sujets. Après avoir dit ces mots, il disposa son armée, et mit au milieu le comte de Lindsey qu'il avoit fait général sous lui, à l'aile droite le prince Robert, à la gauche le

baron de Wilmot, que soutenoient divers autre chefs d'un nom et d'une valeur remarquable. Il descendit la montagne en cet ordre; et ayant pris son terrain dans la plaine, il y trouva l'armée ennemie rangée à peu près comme la sienne, ayant son général au milieu, Balfore et Stapleton à l'aile droite, le colonel Ramsey à la gauche. On commença de part et d'autre par quelques décharges d'artillerie, dont l'effet ne fut pas fort grand; après quoi le prince Robert, qui commandoit la cavalerie, fondit si impétueusement sur Ramsey, que non seulement il le fit plier, le rompit, le mit en déroute, mais le poussa même si loin, qu'il arriva jusqu'au bagage des ennemis, laissé à Kyneton, et le donna en proie à ses gens. Si le Palatin eût eu moins de feu, s'il se fût moins laissé emporter, et qu'au lieu de pousser si loin des fuyards qui ne pouvoient plus nuire il fût revenu sur ses pas, dès-lors et l'action et la guerre étoient finies, le roi étoit maître : mais ce fut le défaut du prince Robert de perdre le fruit de sa valeur. Sa faute néanmoins n'étoit pas sans remède, si son exemple n'eût point entraîné le comte de Carnarvan après lui. L'infanterie parlementaire voisine de l'aile qu'on venoit de rompre avoit été si effrayée de cette subite déroute, qu'un régiment de ce parti que commandoit le chevalier Forth étant passé dans l'armée du roi à la faveur de ce désordre, le comte d'Essex ne pouvoit éviter d'être taillé en pièces, si Carnarvan, qui commandoit la seconde ligne de l'aile du prince, au lieu de poursuivre avec lui Ramsey, eût pris en flanc l'armée ennemie 1642.

du côté de l'aile rompue. Le général rebelle vit cette faute, et en profita pour faire avancer
1642. un corps de réserve, qui fit contre les royalistes ce que Carnarvan n'avoit pas fait contre les parlementaires. Pendant ce temps-là l'aile droite ennemie poussoit l'aile gauche du roi, et, se servant mieux de son avantage que le prince Robert n'avoit fait du sien, laissa fuir la cavalerie après l'avoir mise en déroute, et retourna contre Lindsey. Là le combat devint furieux, et fut opiniâtrément disputé. Lindsey y combattit en personne à la tête de deux bataillons : il y fut percé de coups, et en mourut. Son fils aîné y fut fait prisonnier lorsqu'il s'avançoit pour le secourir. Le chevalier Varne y fut tué portant l'étendard royal, qu'on lui prit. Le roi s'étoit mis à la tête d'un assez gros corps de réserve, qui jusques-là n'avoit pas donné : le prince de Galles et le duc d'York, l'un ayant à peine douze ans, l'autre n'en ayant pas encore dix, étoient à cheval à ses côtés. Charles, voyant les siens plier, s'ébranla pour aller au secours, et avec lui marchoient les princes, lorsque quelqu'un lui représenta qu'ils devoient être fatigués, qu'il y avoit longtemps qu'ils étoient à cheval, et que d'ailleurs on ne pouvoit répondre d'eux dans une occasion où le roi même auroit bien fait de ne pas exposer sa personne. Le roi trouva cet avis raisonnable pour ce qui regardoit ses enfans, et ne le voulut pas suivre pour lui. Il proposa au duc de Richemond de les conduire sur la montagne ; mais ce seigneur s'en excusa, et pria le roi de lui permettre de ne le pas abandonner. Charles s'adressa au comte de Dorset

pour la même chose, qui lui répondit en plaisantant, comme il avoit coutume de faire, que tous les rois du monde ne l'obligeroient pas à se retirer quand il falloit combattre. Un gentilhomme pensionnaire (c'est une espèce de gardes du roi) fut enfin chargé de cette commission. Les deux princes se retirèrent, non sans avoir couru grand risque d'être enlevés dans une embuscade où ils tombèrent sur leur chemin. Pendant ce temps-là le roi s'avança l'épée à la main avec sa troupe; et inspirant par sa présence une nouvelle ardeur aux siens, l'étendard royal fut repris par Smith, que Charles fit chevalier sur-le-champ en récompense de cette action. Le combat recommençoit tout de nouveau, et avec toute la chaleur que permettoit la lassitude, lorsque la nuit le fit finir à l'avantage du monarque, quoique l'histoire parlementaire laisse cette victoire indécise, et la mette au nombre de celles dont les deux partis se font honneur. A la vérité le nombre des morts y fut à peu-près bien égal. Des personnes remarquables y périrent de part et d'autre. Le seigneur d'Aubigny, de la maison de Stuart, frère du duc de Richemond, y eut parmi les royalistes le même sort que le comte de Lindsey. Personne ne coucha sur le champ de bataille: le roi remonta la montagne, et le comte se retira à Kyneton; mais, à cela près, toutes les marques de la victoire demeurèrent à Charles. Dès le matin on vit son armée en bataille, faisant face vers le comte d'Essex, qui ne se mit point en devoir d'avancer. Il envoya querir son canon, qui étoit demeuré dans la plaine avec celui des ennemis,

1642.

1642. et l'un et l'autre lui fut amené sans que personne s'y opposât. On trouva plus de soixante drapeaux gagnés sur les parlementaires : mais ce qui fut le plus décisif, le comte d'Essex changea sa marche, et se retira vers Coventry ; le roi continua la sienne, et prit Bambury.

Il ne faut pas passer sous silence la trahison qu'avoit faite à Charles un nommé Blake avant la bataille, duquel on trouva, parmi le bagage pillé par les troupes du prince Robert, des lettres qui donnoient avis au général parlementaire de tous les desseins du roi, et en particulier du lieu où il avoit destiné de combattre. Le traître reçut le châtiment que méritoit sa perfidie, pendant que le roi, échappé de ce péril, marcha brusquement vers la capitale, où il jeta de nouveau l'effroi.

La guerre étoit finie s'il y fût allé, comme son sentiment étoit de le faire. Le prince Robert y vouloit aller seul, et s'engageoit au roi de chasser le parlement de Westminster. L'esprit anglais, qui ne se dément point même dans les plus attachés à la royauté ; l'esprit anglais, dis-je, toujours entêté de ces libertés si funestes au repos de la nation, porta la plus grande partie du conseil à s'opposer à ce dessein. Le prétexte fut qu'il étoit dangereux pour le roi de l'exécuter, et pour la ville que le prince Robert l'exécutât, jeune comme il étoit, emporté, et capable d'y mettre le feu. La vraie raison étoit qu'ils craignoient que si le roi entroit dans Londres les armes à la main, il ne prétendît sur la nation une espèce de droit de conquête qui le rendît trop absolu. Dans

cette vue on aima mieux écouter des propositions que fit faire en cette occasion le parlement pour calmer le peuple. Quoiqu'elles fussent toujours les mêmes, le roi, qui ne négligeoit rien pour la paix, et qui se flattoit que cet heureux commencement de guerre rendroit les esprits plus flexibles, consentit à des conférences. On étoit à choisir le lieu, lorsqu'il y eut un grand combat entre les royalistes et les parlementaires, à l'attaque d'une place nommée Brentford, dont ceux-là eurent tout l'avantage, ayant gagné sur les rebelles onze drapeaux et treize canons. Chacun accusa le parti opposé d'avoir usé de supercherie, et d'avoir pris le temps d'un traité pour commettre des hostilités. Les historiens rapportent ce fait avec une partialité qui rend suspect tout ce qu'ils en racontent. Un écrivain étranger dit que ce fut le prince Robert qui, par son impétuosité ordinaire, engagea brusquement l'affaire, ne croyant pas pécher contre la foi d'une négociation à peine commencée, et où l'on avoit parlé de suspension d'armes. Quelques-uns disent que le roi avoit été averti que pendant que les parlementaires lui faisoient des propositions pour l'amuser, ils prenoient des mesures pour l'envelopper. Quoi qu'il en soit, sur cet incident la négociation fut rompue ; et le comte d'Essex ayant mené par l'autre côté de la rivière les restes de son armée à Londres afin de rassurer les bourgeois, le roi se retira à Oxford, et chacun prit ses quartiers d'hiver. 1642.

Le printemps de la nouvelle année 1643, en

1643. ramenant la belle saison, fit voir le plus affreux spectacle qu'eût peut-être jamais vu l'Angleterre, tout accoutumée qu'elle est à voir répandre le sang de ses habitans. A peine y avoit-il une province qui ne fût le théâtre d'une sanglante guerre, tout le monde ayant pris parti, et chacun le preuant selon son inclination, souvent le frère contre le frère, et celui que prenoit le père n'étant pas toujours suivi par le fils. Les grosses armées occupoient les deux extrémités et le milieu du royaume. Le comte de Newcastle, ayant levé presque à ses propres dépens neuf mille hommes, combattoit du côté du nord pour son devoir et pour son roi : les deux Fairfax, le père et le fils, y commandoient les troupes rebelles. Le marquis d'Hertford occupoit les provinces du midi et de l'occident, et soutenoit la bonne cause : Waller, capitaine célèbre, y étoit chef des parlementaires. Le roi agissoit vers Oxford, ayant toujours en tête le comte d'Essex. Par-tout ce prince eut des avantages qui devoient mettre fin à la guerre par la ruine du parti rebelle, si le ciel n'en avoit ordonné autrement pour des desseins qu'il faut adorer. On impute des fautes au bon parti ; mais j'ai toujours trouvé injuste d'imputer pour fautes à d'habiles gens tout ce qui n'a pas un succès heureux.

Du côté du nord, le comte de Newcastle, ayant été joint par le comte de Cumberland, prit Calne, et défit les parlementaires. Il enleva ensuite Bradford. Il s'étoit déjà saisi de Seeds ; mais les Fairfax, ayant reçu un renfort de nouvelles troupes, le reprirent au pre-

mier assaut. Le jeune Fairfax prit Waklfield et Choemley, et défit peu après à Gisbourg six cents hommes des royalistes. Mais c'étoient de légers avantages pour le parti parlementaire, pendant que Newcastle, à qui Goring et King avoient amené des hommes, des armes, des canons, des instrumens pour remuer la terre, prenoit tout ce qu'il assiégeoit, poussoit par-tout les ennemis, et, après avoir réduit sous l'obéissance tout le septentrion du royaume depuis York jusqu'à l'Ecosse, obligeoit enfin les Fairfax à s'aller enfermer dans Hull, que ce général assiégea. 1643.

Pendant que les affaires du roi prenoient un si bon chemin vers le nord, elles n'alloient pas moins bien au midi. Le marquis d'Hertford, soutenu d'Hopton, du prince Maurice et de divers autres, remporta de grands avantages sur Waller, le comte de Stanford, et le chevalier Chydley. Le brave Hopton battit séparément les deux derniers en diverses rencontres, et les défit ensemble à Stratton. Il y fut tué beaucoup des leurs ; dix-sept cents furent faits prisonniers : on leur prit treize pièces de canon, soixante-dix barils de poudre, et d'autres sortes de dépouilles qui marquent une victoire entière. Les deux chefs de l'armée vaincue s'étant retirés à Excestre, y furent assiégés par le prince Maurice, et se rendirent à composition, pendant qu'Hopton, étant entré dans la province de Somerset, alloit donner une autre bataille assez près de Bath à Waller. Ce fut dans la plaine de Landsdown que se passa cette action au commencement de juillet. Le combat ne cessa pas avec

le jour : on le continua bien avant dans la nuit,
1643. sans que la victoire se déclarât ni pour l'un ni pour l'autre parti. A en juger par le champ de bataille, il demeura aux royalistes, Waller s'étant retiré à Bath peu de temps après que les ténèbres eurent séparé les combattans. Hopten regretta fort la perte d'un gentilhomme nommé Grenvil, qui s'étoit fait remarquer ce jour-là à la tête d'un bataillon de piquiers, qu'il avoit rendu inébranlable à tous les efforts des ennemis. Un accident encore plus fâcheux traversa la fortune de ce capitaine : soit par hasard, soit par la malice des prisonniers qu'il avoit faits, le feu se mit à ses poudres, et peu s'en fallut qu'il n'en fût lui-même brûlé. Cette disgrâce donna sur lui un grand avantage à Waller, qui en profita, et l'obligea de s'aller enfermer dans Devizes. Waller l'y suivit, et fit tant de diligence, qu'il atteignit son infanterie ; il l'investit, et s'en croyoit déjà maître, lorsque le roi, qui fut averti du péril des siens, se trouva heureusement en mesures de leur envoyer du secours. Le prince Maurice, le marquis d'Hertford, le baron de Wilmot, et d'autres seigneurs, y menèrent un corps de cavalerie, qui, s'étant joint aux troupes d'Hopton, combattit Waller et le défit. Presque toute son armée fut taillée en pièces : son canon fut pris avec beaucoup de provisions de guerre et de bouche, dont les royalistes avoient grand besoin. Il y laissa trente-sept drapeaux, et se retira à Bristol, où l'armée victorieuse l'ayant poursuivi, l'obligea de s'enfuir à Londres, et d'abandonner Bristol aux vainqueurs.

Pendant que le parti du roi faisoit ces importans progrès dans les deux extrémités du 1643.
royaume, le roi même, et les officiers qui commandoient sous lui son armée dans les provinces du milieu, y avoient de pareils succès. Le comte de Northampton défit Bréreton. Le comte fut tué dans ce combat; mais le prince Robert, ayant joint ses troupes aux siennes, assiégea Lichfield, et s'en rendit maître. La prise de Reading par le comte d'Essex avoit fait trembler les bourgeois d'Oxford; et Charles, qui s'y trouvoit alors assez éloigné de ses forces dispersées en divers endroits, étoit, à ce qu'on crut, en danger, si le comte eût su profiter de l'avantage de sa conquête, ou si, comme on l'en soupçonna, il n'eût mieux aimé finir la guerre par une paix avantageuse au parti de la liberté, qu'il vouloit assurer au peuple, que par une victoire fatale à celui de la monarchie, qu'il n'avoit pas envie de détruire. Cette faute, ou cette discrétion, donna temps au prince Robert de se rapprocher de la cour. Il trouva en chemin un corps de la cavalerie ennemie dans la campagne de Chalgrave, où, leur ayant livré le combat, il les défit, en tua beaucoup, en fit prisonniers un grand nombre, et vengea par la mort d'Hambden, l'un de ces cinq membres fameux par leurs cabales dans la chambre basse, le tort que ces esprits séditieux avoient fait à la bonne cause. Par cette perte, l'armée d'Essex se trouva tellement affoiblie, qu'elle n'osa plus tenir la campagne; à quoi s'étant joint une maladie qui la diminuoit encore tous les jours, le général fut obligé de se retirer

sous les murs de Londres, pour laisser le temps
1643. à ses troupes de respirer et de se remettre.

Si le roi s'en fût cru lui-même, elles n'en eussent pas eu le loisir. La reine lui avoit amené des armes et des officiers de Hollande, où cette princesse avoit engagé ce qu'elle avoit de pierreries pour lui procurer ce secours. Elle avoit repassé la mer pour le lui amener en personne, et avoit essuyé en chemin plus d'une sorte de périls; car on dit qu'un vaisseau anglais qui se trouva au même port où avoient abordé les siens, eut l'insolence de canonner la maison où elle étoit logée, et la contraignit d'en changer. La nation entière eut honte de cette brutalité inouie, et toute l'Europe en eut horreur. La reine n'en reçut point de mal, et n'en fut que plus animée à renforcer de tout ce qu'elle put lever de troupes en chemin faisant, le secours qu'elle menoit au roi, consistant en quatre mille hommes avec six canons et deux mortiers. Le comte de Newcastle, partout vainqueur, pouvoit joindre une grosse armée à celle que Charles pouvoit former d'un grand nombre de petits corps qu'il avoit alentour d'Oxford. Ce monarque vouloit ainsi réunir le gros de ses forces, pour aller avec deux armées jeter la terreur dans la capitale, et obliger le parlement à donner la paix à l'Angleterre; mais son conseil n'en fut pas d'avis, et le fit tomber dans la même faute qu'on avoit reprochée au comte d'Essex, et qu'il avoit déjà faite lui-même. Quelques-uns disent que bien des gens qui approchoient de plus près ce prince, ne haïssoient pas le parlement. Cette conduite est fort conforme au génie de la na-

tion, qui, ainsi que j'ai dit, regarde cette assemblée comme la conservatrice d'une liberté 1643. dont les Anglais sont idolâtres. Par une pareille raison, le parlement ne fut jamais sans un certain nombre de personnes disposées à peu près de même à l'égard du roi et de la royauté, qu'elles regardoient comme la base de l'état, et dont, parmi les efforts qu'elles faisoient pour étendre leur liberté, elles vouloient la conservation. Ce mêlange servit quelque temps pour empêcher que les esprits ne se portassent de part et d'autre aux dernières extrémités; mais il fnt enfin funeste au roi, surtout dans l'occasion dont je parle, où, au lieu d'aller, comme il le pouvoit, éteindre la rebellion dans sa source, il occupa ses troupes à faire un siége qui donna loisir à ses ennemis de réparer leurs forces à demi ruinées, et de hâter un puissant secours qui se préparoit en leur faveur.

Glocestre, qui fut la place fatale qu'on assiégea si à contre-temps, n'étoit que médiocrement forte; mais Massey, qui la défendoit, le fit avec tant de conduite, qu'il arrêta l'armée royale autant de temps qu'il en falloit pour rétablir celle du comte d'Essex dans une aussi grande ville que Londres. Aussitôt qu'elle fut en état, le général la mena à Glocestre, où elle obligea le roi à lever le siége. Ce fut à cette occasion que se donna, au mois de septembre de l'année 1643, la bataille de Newbury, fameuse pour avoir duré trois jours sans trop décider de la victoire, dont chacun rendit grâces à Dieu sans en avoir reçu le bienfait. Le roi en remporta le plus de marques; mais elles lui

coûtèrent beaucoup de gens de qualité. Les
1643. comtes de Carnavau et de Sunderland, le vicomte de Falkland, le colonel Morgan, y périrent durant le combat. Un fils du marquis de la Vieuville, jeune seigneur français, dont l'histoire des deux partis dit beaucoup de bien, y avoit été pris prisonnier ; mais il fut tué brutalement par ceux mêmes qui l'avoient pris.

Tant de sang répandu sans beaucoup de fruit pour la décision des affaires sembloit au moins une conjoncture favorable pour le succès d'une puissante médiation, que la France fit offrir de nouveau au roi et au parlement d'Angleterre pour rétablir l'intelligence et la tranquillité parmi eux. Les choses avoient changé de face : le cardinal de Richelieu étoit mort ; Louis XIII l'avoit suivi : Anne d'Autriche, déclarée régente pendant la minorité de son fils, fut touchée de l'état périlleux où elle voyoit non-seulement le roi, mais toute la maison d'Angleterre. D'une autre côté, l'embarras où ce monarque se trouvoit, le peu de solidité des promesses dont l'avoient jusques-là flatté ceux qui l'avoient fait pencher vers l'Espagne, l'avoient rendu un peu plus Français. La reine avoit ouvert les yeux, et ne voyoit d'asile assuré que sa patrie en cas de disgrâce. Ce fut dans cette disposition des esprits que le comte d'Harcourt fut choisi pour aller offrir au roi d'Angleterre et à son parlement la médiation du roi son maître. Un ambassadeur de cette naissance et d'une si grande réputation sembloit devoir être écouté. Aussi faut-il rendre au roi d'Angleterre la justice de dire qu'il ne tint pas à lui que le comte ne ter-

minât ses différens avec ses sujets ; mais on persistoit dans le parlement à ne vouloir accepter la paix qu'en donnant la loi. Ainsi on répondit respectueusement à l'ambassade du roi médiateur ; mais à l'égard du souverain, on conserva une dureté qui fit perdre à l'ambassadeur toute espérance de réussir, et obligea, après quelques mois de tentatives inutiles, la régente sa maîtresse à le rappeler. 1643.

Cette hauteur des parlementaires, dans un temps où les armes du roi avoient presque partout prévalu, parut surprenante, et plus encore la hardiesse qu'ils eurent de faire faire un grand sceau, et de prétendre en devoir être les dépositaires naturels : mais on ne fut pas long-temps sans découvrir la cause de cette nouvelle audace, par les choses que l'on apprit qui se tramoient chez les Ecossais.

Charles, jugeant de ce que feroit cette nation par ce qu'elle eût dû faire, comme si on faisoit toujours ce qu'on doit, s'étoit persuadé qu'après les grâces qu'elle avoit reçues de lui, après les paroles qu'elle lui avoit données de ne porter jamais les armes contre son service, il n'avoit rien à craindre de ce côté-là. On fut en effet quelque temps sans que les Ecossais témoignassent avoir dessein de prendre parti. A la vérité il y avoit toujours une grande correspondance entre eux et le parlement d'Angleterre ; ils avoient des gens les uns chez les autres exprès pour entretenir l'union : mais ceux-là ayant obtenu tout ce qu'ils avoient demandé, le roi crut que la fidélité et la reconnoissance n'étant plus en danger chez eux d'être corrompues par l'intérêt, ils ne s'éleve-

roient plus contre lui. Il ne faisoit pas réflexion
1643. que rendre le puritanisme dominant en Angleterre comme il étoit en Ecosse, étoit un grand intérêt de religion aux Ecossais, qui étoient puritains, et que, par rapport à la politique, ils n'en avoient pas un moins grand à faire communiquer aux Anglais des priviléges dont ils deviendroient les défenseurs, et auxquels par la même raison les rois deviendroient dans la suite plus timides à donner atteinte.

Il y a apparence que les agens du parlement d'Angleterre en Ecosse firent plus d'attention que le roi à la force de ces deux ressorts, et qu'ils les surent remuer à propos. Comme la chose se traita d'abord avec quelque secret, peu de gens en furent informés ; et le roi n'étant plus en état de faire ni bien ni mal à personne, il se trouva peu d'Ecossais assez affectionnés à son service pour l'avertir de ce qui se passoit. Ce fut en cette conjoncture que le brave marquis de Montrose commença à se signaler par une fidélité à son prince dont il a été le héros, et dont il fut enfin le martyr. Ce seigneur avoit suivi d'abord le torrent, et porté les armes pour la cause de la liberté, sans examiner de trop près si c'étoit celle de la justice. Le temps lui avoit ouvert les yeux, il avoit connu son devoir ; et comme il avoit l'esprit fort droit, il ne balança pas à le suivre. Ce fut une ressource pour le bon parti, dont si Charles eût fait de bonne heure tout le cas qu'elle méritoit, et tout l'usage qu'il en eût pu faire, il auroit fait une diversion qui auroit rendu inutile le secours d'Ecosse à ses

ennemis. Montrose n'eut pas plutôt appris ce qui se tramoit dans son pays contre le service du roi, qu'il résolut de l'en avertir. C'étoit en ce temps-là que la reine repassoit de Hollande en Angleterre. Il l'alla trouver, et lui raconta ce qu'il venoit de découvrir, ajoutant qu'il falloit prévenir les desseins des ennemis du roi, former un parti pour lui en Ecosse, et y occuper les ligués pour les empêcher de venir troubler les succès de ce prince en Angleterre. La reine, qui ne pensoit qu'à joindre au plutôt le roi son mari avec le secours qu'elle lui menoit, fit d'autant moins d'attention à ce que lui dit Montrose, que le duc d'Hamilton, qui l'étoit aussi venu saluer à son passage, traitoit les avis de ce seigneur d'imaginations de jeune homme, disant qu'il en savoit plus que lui, qu'il connoissoit mieux le terrain, et que quand il y auroit en Ecosse quelque disposition à la ligue qu'on vouloit faire appréhender, il falloit, avant toutes choses, tenter les voies de la douceur, et ne porter pas imprudemment le fer et le feu à une plaie que l'on n'y eût éprouvé l'huile; qu'il prenoit sur lui de veiller sur les mouvemens de sa nation, et d'avertir à temps la cour du mal qu'il ne pourroit détourner.

1643.

De deux avis, pour peu qu'on ait raison de douter du meilleur, celui qui plaît est toujours celui qu'on suit. Par cette règle celui d'Hamilton fut préféré à celui de Montrose. La reine vouloit joindre le roi. Un embarras de mesures à prendre, de délibérations à faire, lui étoit désagréable dans cette conjoncture. Se reposer d'une affaire sur un homme d'es-

prit, de crédit et d'autorité, tel qu'étoit le duc
1643. d'Hamilton, étoit un parti plus convenable au temps, et ne choquoit pas la prudence. Ce fut celui que prit la reine : l'événement fit voir que ce n'étoit pas le bon.

A peine le duc d'Hamilton étoit de retour en Ecosse, que les grands du royaume, gagnés par les agens des rebelles d'Angleterre, convoquèrent la convention. C'est ainsi que ces peuples appellent une assemblée qui tient lieu du parlement qu'ils avoient demandé au roi, et qu'il leur avoit refusé. Comme on ne disoit pas le sujet qui faisoit faire cette assemblée, Montrose, que la cabale rebelle avoit résolu de gagner, en fut informé des premiers. On le sonda adroitement ; et comme plus adroitement encore il donna lieu à ceux qui le sondoient d'espérer qu'il ne seroit pas inflexible, on s'ouvrit à lui du dessein où l'on étoit de prendre les armes pour le parlement d'Angleterre contre le commun souverain, et on l'exhorta d'accepter la charge de lieutenant-général dans les troupes confédérées. Montrose reçut la confidence et l'offre avec le même artifice qui les lui avoit attirées. Sans rien promettre il laissa tout espérer : mais s'étant défendu de conclure, sur ce que ceux qui lui parloient ne tomboient pas d'accord de leurs faits, il les pria de s'accorder avant qu'il s'accordât avec eux ; et les ayant quittés là-dessus, il s'échappa secrètement avec Ogilby son ami, et alla avertir le roi.

Charles assiégeoit alors Glocestre, qui le tenoit fort occupé. D'ailleurs il se reposoit tellement sur ce qu'avoit dit Hamilton si affirma-

tivement à la reine, que quelque positives que fussent les choses que rapportoit Montrose, à peine fut-il écouté. Le roi étoit de retour à Oxford, et ses troupes en quartier d'hiver, qu'il n'étoit pas encore persuadé. Il ne le fut que quand il apprit ce qui s'étoit passé à la convention, par les nouvelles qu'Hamilton fut obligé de lui en donner lui-même, et par un manifeste authentique que fit faire cette assemblée pour rendre raison au public des résolutions qu'on y avoit prises. Par-là le roi sut que les Anglais y avoient reçu le *covenant* d'Ecosse, qu'ils l'avoient étendu et rendu commun aux deux nations sous le nom de ligue, en y ajoutant quelques articles qui, joints aux autres, portoient en substance : 1643.

I. Qu'ils travailleroient tous en général, et chacun en particulier, à la conservation de la religion, tant en Ecosse qu'en Angleterre et en Irlande, selon la pure parole de Dieu, et l'exemple des églises les mieux réformées, afin qu'il y eût dorénavant dans les trois royaumes une entière conformité de culte ;

II. Qu'ils s'efforceroient, sans aucun respect humain, et sans aucun égard pour personne, d'extirper le papisme et la hiérarchie ; tout schisme, toute hérésie, toute superstition ;

III. Qu'ils exposeroient leurs vies et leurs biens pour maintenir les libertés des trois royaumes, pour défendre la personne et l'autorité du roi, autant qu'il concourroit avec eux à conserver la religion et à maintenir leurs priviléges ;

IV. Qu'ils découvriroient fidèlement ceux

qu'ils sauroient semer des discordes entre les
1643. partisans de la ligue, ou qui tâcheroient d'empêcher la réformation proposée, en divisant le roi d'avec son peuple;

V. Qu'ils emploîroient tous moyens honnêtes à entretenir l'union entre l'Angleterre et l'Ecosse;

VI. Qu'ils protégeroient et maintiendroient tous ceux qui entreroient dans la ligue, dont ils ne souffriroient pas qu'on détournât personne;

VII. Qu'ils ne seroient jamais ni neutres ni indifférens dans une cause qui regardoit de si près la gloire de Dieu, l'honneur du roi, la prospérité des peuples.

Outre ces points généraux du traité, qui en contenoient les motifs et en expliquoient les conditions, il y en avoit de particuliers qui regardoient l'exécution; savoir, qu'on leveroit en Ecosse une armée de dix-huit mille hommes de pied et de trois mille chevaux, qui auroient chacun pour quarante jours de vivres et de solde, et qui se trouveroient au rendez-vous qu'on leur assigneroit sur la frontière, avec un attirail convenable de bagage et de canon; que cette armée seroit commandée par un chef que nommeroit l'Ecosse, mais qui suivroit dans l'exécution les ordres que lui donneroient conjointement les deux royaumes; que l'Ecosse avanceroit les frais de l'armement, mais que l'Angleterre l'en rembourseroit; que le parlement d'Angleterre fourniroit tous les mois, pour l'entretien de ces troupes, trois cent mille livres, prises sur les biens des catholiques romains, des évêques,

de

de leurs adhérens, et de tous autres ennemis de la secte; qu'on ne feroit aucun traité de 1643. paix ni de trève que du consentement des deux nations; que, pendant que l'armée écossaise seroit occupée en Angleterre, le parlement feroit garder les côtes d'Ecosse par huit vaisseaux; que pour place de sûreté les Ecossais auroient Barwick, qu'ils rendroient aux Anglais à la paix, et dont ceux-ci, jusqu'à ce temps-là, entretiendroient la garnison.

Ces nouvelles, que le duc d'Hamilton vint lui-même confirmer à Oxford, consternèrent beaucoup la cour, et plus encore l'entrée de Leslé en Angleterre avec vingt mille hommes, au commencement de l'année 1644. Quelques 1644. raisons que pût alléguer le duc d'Hamilton pour sa défense, le roi soupçonna sa fidélité, depuis long-temps suspecte à bien d'autres, et le fit mettre en prison. Alors Montrose fut écouté : mais, comme il le dit librement lui-même, il eût fallu l'écouter plutôt; on auroit prévenu un mal dont le remède ne pouvoit être que violent et dangereux.

Montrose fut l'homme du monde qui manqua le moins de ressources, et à qui ses ressources manquèrent plus souvent: l'infidélité, l'inconstance de ceux que la nécessité l'obligeoit d'employer en ses entreprises, des contre-temps, des évènemens imprévus, le mirent souvent hors de mesures; mais, pour peu que de ses mesures manquées il lui restât de jour pour rétablir une affaire, c'étoit assez pour n'en pas désespérer. La vigueur de l'exécution suppléant aux préparatifs, il ne lui manqua, pour toujours vaincre, que de ser-

vir un maître heureux. Quelque tard qu'il fût
1644. de penser à faire une diversion en Ecosse, et d'y former un parti au roi, Charles ayant demandé au marquis s'il n'en imaginoit point de moyens, ce seigneur lui répondit qu'il y en avoit trois qu'il falloit promptement mettre en œuvre : le premier, d'envoyer en Irlande le marquis d'Antrin, Irlandais de naissance et Ecossais d'origine, qui y leveroit dix mille hommes, leur feroit faire le trajet, et les débarqueroit en Ecosse ; le second, que lui cependant fût envoyé dans son pays, avec ce qu'on lui pourroit donner des troupes, particulièrement de cavalerie, que le marquis de Newcastle détacheroit de l'armée du nord, qu'il commandoit ; le troisième, qu'on dépêchât quelqu'un au roi de Danemark pour lui demander le secours qu'il offroit depuis longtemps. Le roi approuva ce projet, et donna tous les ordres nécessaires pour le faire réussir, selon les vues de celui qui l'avoit proposé. Afin même de faciliter les levées du marquis d'Antrin, il ordonna au marquis d'Ormond, viceroi d'Irlande, d'y négocier entre les catholiques et les protestans une suspension d'armes, alors également souhaitée de l'un et de l'autre parti. Il eut peine à faire cette démarche, contraire au décret qu'il avoit signé, qu'on ne feroit ni paix ni trève avec les Irlandais rebelles que de l'aveu du parlement, prévoyant bien que ses ennemis ne manqueroient pas de lui faire un crime de la nécessité où ils le mettoient. Comme ils avoient les premiers contrevenu à cette ordonnance, en employant pour leur révolte les fonds destinés à la guerre d'Ir-

lande, et que d'ailleurs le roi avoit besoin, contre les confédérés d'Ecosse, des secours 1644. que les Irlandais de l'un et de l'autre parti lui offroient pour soutenir le sien, il franchit le pas., et fit conclure la suspension d'armes pour un an, durant laquelle il accepta dix mille hommes, de vingt que les Irlandais s'offrirent de joindre à son armée, outre ce qui en devoit passer en Ecosse avec le marquis d'Autrin.

Le roi, ayant pris ces mesures pour opposer une nation auxiliaire à une autre, s'avisa, pour diviser le parlement même, de le transférer à Oxford. La translation réussit assez; mais l'utilité en fut médiocre. La meilleure partie de ce qui restoit encore de pairs à Westminster se rendit auprès du roi pour entrer dans la chambre haute, et la basse se trouva composée de cent quarante membres.

Ce nouveau parlement, qui commença le 22 de janvier, fit proposer à l'ancien un traité de paix, aux préliminaires duquel on employa l'hiver entier, la cabale presbytérienne s'éloignant d'autant plus de la paix, qu'elle devenoit tous les jours plus maîtresse dans son parti, et qu'elle se voyoit appuyée par une puissante armée d'Ecossais : car, pendant qu'on employoit la mauvaise saison en négociations inutiles, les confédérés, qui ne la craignoient pas, étant entrés en Angleterre sous le commandement de Leslé, avoient pris possession de Barwick, passé la Twede, enlevé les châteaux de Warkuth, de Morpeth, de Blisnuk; ensuite de quoi, ayant fait jeter un pont de bateaux sur la Tyne un peu au-dessous de Newcastle, ils s'étoient avancés

jusqu'au Were, et rendus maîtres de San-
1644. derland.

Ce progrès des nouveaux rebelles rompit bientôt les conférences, et obligea le roi de penser à de nouveaux préparatifs. Le parlement d'Oxford lui aida à faire quelques levées d'argent ; l'Irlande lui fournit des troupes ; qu'on incorpora dans les siennes. Avec ces secours, il remit promptement ses armées en campagne pour agir en différens lieux sous les chefs qui les commandoient.

Le printemps se passa, selon la coutume, à disposer les actions par des mouvemens concertés, où chacun tâche de profiter des fautes de son ennemi pour l'attaquer à son avantage. L'été fut fort vif. Je ne m'arrêterai point à un menu détail de combats et de siéges peu importans, où ceux qui commandent les petits corps se signalent de part et d'autre sans que le parti en profite : je suis les armées principales. Charles en avoit deux, l'une desquelles agissoit immédiatement sous ses ordres, aux environs de Londres et d'Oxfort, contre le comte d'Essex et Waller, tantôt séparés, tantôt joints ; l'autre étoit du côté du nord, sous le brave marquis de Newcastle, ayant en tête les Ecossais, que le comte de Manchester et les deux Fairfax avoient joints. A cette jonction, Newcastle avoit levé le siége d'Hull, qu'il avoit entrepris à contre-temps, comme le roi celui de Glocestre, et, s'étant retiré à York, en attendant le prince Robert et Montrose, qui l'y venoient joindre, se trouvoit lui-même assiégé.

Essex et Waller bloquèrent Oxford, croyant

y tenir le roi enfermé : mais il en étoit sorti à propos ; et, s'étant mis à la tête de son armée, 1644. il avoit marché vers Worchester. Les deux généraux le suivirent quelque temps sans se séparer ; mais le comte, croyant Waller assez fort lui seul pour le combattre, lui ordonna de continuer à l'observer et à le suivre, pendant que, pour avancer les affaires, il iroit d'un autre côté soumettre au parti les provinces qui étoient demeurées fidèles au roi.

Waller avoit une bonne armée levée aux frais des bourgeois de Londres, qui avoient convenu ensemble de s'épargner toutes les semaines, chacun dans sa famille, un soupé, et d'employer ce retranchement à l'entretien d'un corps de troupes : tant l'esprit de rebellion possédoit ce séditieux peuple. Le courage de cette nouvelle milice venoit d'être éprouvé à la prise du château d'Arundel, et dans un combat près d'Alford, où le comte de Fort et Hopton avoient perdu près de cinq cents hommes des troupes du roi qu'ils commandoient, et avoient été obligés de se retirer en désordre, ayant à peine sauvé leur canon. Bien des gens de qualité y avoient péri ; entre autres Jean Stuart, frère du duc de Richemond. Fier de ces succès, Waller se pressa d'atteindre le roi, et pour le joindre plus aisément, il entra dans le comté de Staford, où il espéroit le couper : mais Charles, conjecturant son dessein, au lieu d'avancer, recula, et, s'étant approché d'Oxford, en tira quelques régimens et du canon qu'il y avoit laissé ; après quoi, reprenant sa route, il s'avança jusqu'à Bambury. Il y trouva Waller

en bataille dans un lieu si avantageux, qu'il
1644. ne crut pas l'y devoir attaquer. Pour lui ôter cet avantage, il se retira vers Copredy, ne doutant pas que ce général, qui avoit grossi son armée des garnisons de Coventry, de Warwick, de Northampton, de Glocestre, et qui paroissoit chercher le combat, ne le suivît pour l'y arrêter. Ainsi en arriva-t-il en effet. Le roi avoit mis entre Waller et lui la petite rivière de Charwel; il en pouvoit défendre le passage, étant maître du pont de Copredy. Loin de le faire, il se retira pour laisser ce passage libre, se tenant cependant attentif au parti que prendroit Waller, lorsqu'il y seroit arrivé. Ce général ne balança point: craignant toujours que la gloire de décider de la cause publique ne lui échappât avec l'occasion qu'il en avoit, il fit passer sur le pont deux mille chevaux, un gros d'infanterie, et quatorze pièces de canon, pendant que le reste de son armée passoit à gué aux environs.

Le roi, qui le faisoit observer, fit tourner tête à son arrière-garde, que le comte de Cleveland commandoit, et fit charger si à propos cette partie de l'armée ennemie pendant que le comte de Northampton amusoit ceux qui passoient à gué, qu'il la défit, et prit le canon, sans avoir perdu que vingt hommes. Waller en perdit plus de mille, ou tués, ou faits prisonniers, et fut contraint de se retirer pour éviter une entière défaite. Tous les historiens ne racontent pas ce combat de la même manière; mais tous conviennent du succès. Charles n'eut pas le temps de le goûter. A

peine Waller s'étoit retiré, qu'on reçut du nord une nouvelle qui mêla un extrême chagrin à la joie qu'on venoit d'avoir. Le prince Robert avoit mené à York un gros corps de cavalerie pour en faire lever le siége : il venoit de faire lever celui de Newark, où il avoit battu Meldrum, qui y commandoit six mille hommes. Il avoit pris en chemin Stopford, Likerpol, Lathome et Boulton. 1644.

Enflé de tant de bonne fortune, il résolut de combattre les confédérés, quoiqu'ils fussent plus forts que lui, s'ils lui en donnoient l'occasion. Ils n'avoient garde de la fuir, puisqu'elle leur étoit favorable. Aussitôt que leurs généraux eurent appris que le prince approchoit, ils sortirent de leurs lignes, et allèrent au-devant de lui. Il les rencontra en bataille dans la plaine de Morstonmoor : les Faixfax commandoient l'aile droite, le comte de Manchester la gauche ; Leslé, avec ses Ecossais, étoit posté entre les deux. Newcastle étoit sorti de la place pour conférer avec le prince. Plusieurs étoient d'avis d'attendre l'arrivée de Montrose, qui étoit en chemin ; mais le prince, ne se démentant point de ce tempérament ardent qui lui a tant fait faire de fautes, voulut combattre sans retardement, et traita même assez mal Newcastle, qui apparemment n'étoit pas de son avis.

Ce fut le premier jour de juillet que se donna cette bataille, la plus grande, la plus sanglante, et l'une des plus décisives qui se soient données durant cette guerre. Le prince conduisoit l'aile gauche de son armée, le comte de Newcastle la droite ; Goring, Lucas,

Endymion Porter, commandoient des troupes
1644. entre deux. La victoire sembla d'abord s'être livrée sans balancer à tout le parti royaliste, les trois généraux parlementaires ayant plié en même temps, et s'étant retirés en déroute. Ce fut en cette conjoncture que Cromwel commença à paroître, et à montrer un de ces talens qui auroient fait de lui le premier homme du monde, si son ambition n'en avoit fait le plus scélérat de tous les hommes. Il commandoit sous Manchester les troupes de ce général. Il avoit été blessé tout d'abord; il s'étoit allé faire panser. Dès qu'on avoit eu mis l'appareil, il étoit retourné au combat, où il avoit trouvé les choses dans l'état que je viens de dire. Tout autre auroit suivi le torrent, et se seroit laissé entraîner, par des exemples qu'il n'étoit pas honteux de suivre, à chercher son salut dans la retraite.

Cromwel fit voir ce que peut un esprit éclairé, quand il est secondé d'un grand courage. Il avoit d'abord remarqué que le désordre étoit égal parmi les vainqueurs et parmi les vaincus, ceux qui poursuivoient ne gardant plus de rangs non plus que ceux qui étoient en fuite. Cette observation lui fit comprendre que s'il pouvoit ramasser un corps qui retournât à la charge et se tînt serré, il rameneroit infailliblement la victoire dans son parti. Il raisonna juste. Il avoit encore une brigade de reste, à la tête de laquelle il se mit, et, secondé de David Leslé, parent du général écossais, il donna avec tant de furie, mais en même temps avec tant d'ordre, sur les troupes royalistes qui n'en gardoient plus,

qu'il les mit à leur tour en fuite, prit leur bagage et leur canon, et demeura maître du champ de bataille. 1644.

Le prince Robert, ayant trop loin suivi les fuyards à son ordinaire, trouva à son retour la victoire entre les mains de ses ennemis. Le chagrin qu'il en eut lui fit dire des choses désagréables au comte de Newcastle, et à un autre brave homme nommé Hurry. L'un et l'autre quitta la partie : Hurry se donna aux parlementaires ; le comte, avec ses enfans, et quelques-uns des officiers qui avoient servi sous lui, passa à Hambourg, et abandonna l'Angleterre à sa destinée. Le prince Robert mit en sa place Glenham dans York pour gouverneur, pendant qu'avec les débris de son armée ramassés à peine il se retira vers Lancastre. Glenham soutint encore le siége ; mais enfin, n'étant pas secouru, il fut obligé de se rendre : ensuite de quoi les confédérés étant allés investir Newcastle, que le comte de Calender, nouvellement venu d'Ecosse à la tête de sept mille hommes, bloquoit du côté de Durham, prirent la ville d'assaut, après deux mois de siége, et obligèrent le comte de Crafford à rendre le château à discrétion. Par-là tout le nord d'Angleterre vint au pouvoir des parlementaires. Il falloit au parti royal un aussi considérable avantage que celui dont je vais parler, pour contre-balancer cette perte.

Depuis que le comte d'Essex s'étoit séparé de Waller, il avoit fait assez de progrès dans les provinces occidentales, où, quoique le prince Maurice eût des troupes de ce côté-là, il avoit pris de bonnes places, et menaçoit

Exeter d'un siége. La reine, prête d'accou-
1644. cher, s'y étoit retirée, et y avoit mis au monde cette Henriette d'Angleterre qui fut depuis duchesse d'Orléans. Aux approches de l'armée ennemie, la princesse avoit envoyé un trompette au comte d'Essex pour le prier de lui donner, avant que d'assiéger la place, un peu de temps pour se remettre, et un passe-port pour aller aux eaux. Le comte avoit reçu cette prière avec l'incivilité dont les parlementaires faisoient profession, et avoit répondu au trompette qu'il y avoit des remèdes à Londres, que la reine y pouvoit aller, et qu'il ne voyoit pas d'autre lieu où elle se pût retirer plus sûrement. Cette réponse avoit obligé la reine de s'échapper secrètement pour passer en France, où elle étoit arrivée à bon port malgré le vice-amiral Batte, qui, par un procédé dont l'Angleterre a seule le malheur de fournir des exemples, avoit fait tirer son canon sur le vaisseau même qui la portoit.

Le comte d'Essex avoit mal pris ses mesures. Le roi le suivoit, et le poussoit insensiblement vers Plymouth, que le prince Maurice assiégeoit. Le comte ne s'aperçut de sa faute que lorsque Charles ayant campé à Liskard, à trois lieues de Lestwithiel, où étoit le camp d'Essex, ce général se vit sur le point d'être enfermés entre deux armées. Alors il assembla son conseil pour délibérer sur ce qu'il devoit faire. Les uns vouloient qu'au lieu d'avancer plus avant du côté de Plymouth il tournât tête vers le roi, et lui allât livrer bataille, la défaite de l'armée royale ne pouvant manquer d'être suivie de celle de l'armée du Palatin et

de la délivrance de Plymouth : les autres opinoient au contraire qu'on commençât par le plus aisé ; qu'on allât faire lever le siége, et combattre le prince Maurice, dont les troupes étoient moins nombreuses et moins fraîches que celles du roi. Robert fut de ce sentiment, et ce fut celui qu'on suivit. On avança du côté de Plymouth avec toute la diligence possible : mais, quelque diligence qu'on fît, celle du roi la rendit inutile. Plus l'armée rebelle avançoit, plus l'armée royale la serroit de près, en s'élargissant peu à peu, et la bloquant de toutes parts, jusqu'à ce que l'ayant poussée dans la pointe de Cornouaille, elle lui ôta en même temps les moyens de subsister où elle étoit, et la liberté de se retirer ailleurs. Le roi se servit de la conjoncture pour proposer au comte un parti qui auroit mis à couvert sa gloire, et rendu le repos à l'état, si l'esprit presbytérien n'eût aveuglé ce général : Charles lui demanda une conférence, où, convenant de bonne foi de certains points l'un avec l'autre ; ils joindroient ensuite leurs forces pour ranger à l'obéissance ceux qui refuseroient d'y souscrire ; moyennant quoi toute l'Angleterre se trouveroit bientôt tranquille, et ceux qui cherchoient sincèrement le bien public seroient contens. Le comte reçut cette proposition avec la même dureté qu'il avoit reçu toutes celles où on lui avoit parlé d'accommodement, et fit sa réponse ordinaire, qu'on l'avoit envoyé pour faire la guerre, et non pas pour traiter de paix. 1644.

Cette réponse parut d'autant plus étrange, que ce seigneur se trouvoit dans une situation

où la paix lui auroit été et utile et honorable,
1644. la guerre devenant tous les jours honteuse pour sa réputation et ruineuse à sa fortune. L'un et l'autre lui arriva. Sa honte fut que, ne pouvant combattre, il fut obligé d'abandonner son armée à la discrétion de son ennemi. Il se sauva par mer à Plymouth avec quelques-uns de ses officiers. Un peu plus de deux mille chevaux, en quoi consistoit sa cavalerie, échappa en escarmouchant en même temps par divers endroits : le reste de l'armée se rendit au roi, avec quarante pièces de canon de fonte, deux cents tonneaux de poudre, et le bagage. Charles donna la vie à tous, en quoi il agit en bon roi, et laissa la liberté de se retirer à ceux qui la voulurent, après qu'ils eurent fait serment de ne plus servir contre lui, en quoi il passa les bornes que la prudence prescrit à la bonté comme aux autres vertus, ayant souvent expérimenté qu'il avoit affaire à des gens que leurs sermens n'embarrassoient pas. Il l'éprouva encore cette fois : ceux de l'armée ennemie qui ne prirent pas parti dans la sienne, et qui furent le plus grand nombre, reprirent les armes dès qu'ils en furent sollicités ; et l'on remarqua qu'aucunes troupes ne combattirent depuis contre lui avec plus d'animosité que celles-là.

Ce mauvais succès fit murmurer le parti parlementaire contre le comte d'Essex : sa réputation déchut, et sa fortune chancela dès lors. Soit néanmoins que, dans le désordre où son aventure avoit mis les choses, on ne crût pas le devoir irriter ; soit qu'une nouvelle cabale, qui vouloit profiter de sa ruine, ne se sentît

pas encore en état d'en recueillir tout le fruit; le parlement, ayant appris qu'il venoit à Londres pour se justifier, lui manda que la compagnie étoit satisfaite de lui; qu'on étoit persuadé qu'il n'avoit manqué à rien de ce que devoit faire un grand capitaine dans la conjoncture où il s'étoit trouvé; qu'on n'attendoit que de son courage la ressource au malheur qui venoit d'arriver; qu'ainsi on le prioit d'oublier qu'il avoit été une fois malheureux, pour se souvenir que la fortune avoit si souvent fait justice à sa valeur; qu'il se hâtât de s'aller mettre à la tête d'une nouvelle armée que le comte de Manchester, Waller et Brown lui assembloient pour couper au roi le chemin d'Oxford, où il falloit risquer toutes choses pour l'empêcher de retourner. 1644.

Charles, après la déroute du comte, arrivée au mois de septembre, avoit rangé à l'obéissance une bonne partie des places de ce qu'on appelle le west d'Angleterre. Peu s'en étoit fallu qu'il n'eût pris Plymouth: Alexandre Carreu le lui voulut rendre; mais il fut découvert, et décapité. Le roi se retiroit à Oxford après avoir divisé son armée, dont il n'avoit alors avec lui qu'environ la troisième partie, lorsqu'il trouva les ennemis qui l'attaquèrent à Newbury. Comme il étoit moins fort qu'eux, il s'étoit retranché entre le bourg et le château, en attendant qu'il eût été joint par le prince Robert son neveu, qui lui amenoit trois mille chevaux, et par le comte de Northampton, qui lui en amenoit mille autres, avec lesquels ce seigneur venoit de secourir Bambury. Le comte d'Essex ne laissa

pas au roi le temps de recevoir ces secours ; il
1644. fit donner dans ses retranchemens, et il espéroit l'y forcer : mais il trouva une résistance qui lui fit acheter l'avantage que le nombre lui fit remporter. Il y demeura à la vérité trois mille hommes des royalistes, avec cinq pièces de canon, quelques prisonniers, parmi lesquels fut le comte de Cleveland : mais, de la part des parlementaires, il n'y eut guère moins de morts ; et le combat n'ayant fini que parce qu'on fut surpris de la nuit, la victoire demeura indécise. Le comte d'Essex se l'attribua, parce que le roi se retira à la faveur de l'obscurité : le roi lui en disputa l'honneur, parce qu'il ne s'étoit retiré que pour continuer son chemin à Oxford, où il arriva malgré lui. Cette action eut une suite qui en rendit et l'avantage et la gloire incontestables au monarque, quelque jugement que le public eût porté du commencement. Charles avoit laissé en passant son bagage et son gros canon dans le château de Dennington. Le comte d'Essex assiégea la place : mais Boys, qui en étoit gouverneur, l'ayant défendue vigoureusement, le roi revint pour la secourir, fit lever le siége, écarta les rebelles, reprit Newbury, et remena sur la fin de novembre à Oxford tranquillement tout son canon.

Ces avantages ayant contre-balancé les pertes que le roi avoit faites du côté du septentrion, il se vit en état de presser avec honneur le parlement d'entendre à un traité de paix, depuis surtout qu'on eut appris les progrès de Montrose en Ecosse, où ce vaillant homme, commençant à occuper une partie considéra-

ble des forces ennemies, donnoit espérance d'une grande diversion. Tous les secours qu'il 1644. s'étoit promis, toutes les mesures qu'il avoit prises, ses amis mêmes, lui avoient manqué; les premières troupes qu'il avoit levées l'avoient abandonné lâchement, et n'avoient servi qu'à avertir de ses desseins les confédérés, qui l'attendoient à tous les passages, et le faisoient observer partout. Nonobstant cela, étant entré lui troisième dans le pays, après avoir été caché quelque temps chez un gentilhomme de ses amis, il avoit joint douze cents Irlandais commandés par Alexandre Macdonald, et envoyés par le marquis d'Antrin. La noblesse du comté d'Athol, affectionnée au parti royal, lui avoit fait sept ou huit cents hommes; et cinq cents autres, que conduisoit Kilpunt, fils du comte de Menthet, étoient venus grossir cette troupe. Avec cette médiocre brigade, sans aucune cavalerie, presque sans armes, et n'ayant guère plus de poudre qu'il en falloit pour en fournir à ses soldats de quoi tirer chacun un coup, Montrose s'étoit mis en campagne. Toute l'Ecosse s'étoit émue au bruit qui s'en étoit répandu, et alors diverses armées avoient paru pour le combattre, de sorte qu'il en avoit toujours deux tout à la fois sur les bras. Le comte d'Argyle le suivoit, et faisoit ses efforts pour le joindre. Montrose l'évita adroitement jusqu'à ce qu'il fut assez fort pour l'attendre : mais il ne pouvoit aller nulle part, que quelque autre corps ne se présentât pour l'arrêter et pour le combattre. S'étant un jour trouvé près de Perth dans cette situation embarrassante, enfin il s'étoit déterminé à éprou-

ver si son courage ne pourroit pas suppléer
1644. au nombre. Il avoit, dans cette occasion, attaqué et défait une armée de sept mille hommes de pied et de huit cents chevaux, ayant neuf pièces de canon; et il l'avoit défaite avec tant de bonheur, que sans perdre personne, et sans avoir eu que deux blessés, il avoit tué aux ennemis deux mille hommes, faits autant de prisonniers, pris leur bagage et leur canon, et ensuite la ville de Perth. Après cette victoire et cette conquête, le brave marquis, s'étant avancé dans les comtés d'Angus et de Mernis, toujours suivi du comte d'Argyle, avoit défait une autre armée de confédérés près d'Aberdéen, et leur avoit tué mille hommes, sans en avoir perdu que cinq. De là, ayant envoyé Macdonald inviter, dans le nord d'Ecosse, les montagnards à se joindre à lui pour le service de leur prince, auquel cette partie du royaume a toujours été très-fidèle, après avoir long-temps évité de se trouver devant le comte d'Argyle, qui s'étoit retiré dans son pays pour y faire ses recrues pendant l'hiver, il l'y étoit allé surprendre dans son château d'Inderrary, d'où ce seigneur avoit à peine eu le temps de se retirer en désordre.

Les nouvelles de ces succès ayant mis le roi en état de renouveler, sans décréditer ses armes, les propositions de paix qu'il avoit fait faire aux parlementaires pendant cette campagne toutes les fois qu'il avoit eu quelque avantage sur eux, il fit redoubler ses instances aux deux chambres de Westminster pour les engager à un traité.

On n'avoit point encore été plus éloigné dans le parlement d'entendre à la paix qu'on l'étoit alors. La cabale presbytérienne, qui avoit réglé jusques-là tous les mouvemens de ce corps, ne la vouloit qu'à des conditions que le roi ne pouvoit accepter ; mais elle la vouloit néanmoins. Elle vouloit le roi moins puissant ; mais elle vouloit conserver le roi, et n'attendoit, pour s'accommoder avec lui, que de l'avoir mis en nécessité de s'accommoder avec elle. 1644.

Du sein même de cette secte étoit née depuis quelque temps, sous prétexte d'une plus grande réforme, une autre secte non-seulement ennemie du roi, mais de la royauté, qu'elle entreprit d'abolir tout-à-fait, pour former une république, au gouvernement de laquelle chacun pût avoir part à son tour.

On ne peut dire précisément quand cet étrange dessein fut formé par la secte des indépendans. C'est le nom qu'on avoit donné à la secte dont il s'agit, sur ce que, faisant profession de porter la liberté évangélique encore plus loin que les puritains, non-seulement elle ne vouloit point d'évêques, mais elle rejetoit même les synodes, prétendant que chaque assemblée devoit se gouverner elle-même indépendamment de toute autre, et faisant consister en cela la liberté des enfans de Dieu. D'abord on n'avoit distingué cette nouvelle nature de sectaires entre les presbytériens que comme, dans toutes les sociétés que fait la religion, on distingue les fervens des tièdes, et les parfaits des relâchés, par un plus grand éloignement des pompes et des prééminences,

soit dans l'église, soit dans l'état, par un plus
1644. grand zèle à réduire la pratique de l'évangile à sa première pureté, par des prières, des entretiens, des discours même où il paroissoit de l'enthousiasme et de l'inspiration. Leur maxime sur l'indépendance les fit distinguer en leur faisant donner un nom, et les rendit suspects aux autres. Il y eut quelquefois des démêlés entre eux, malgré lesquels ceux-ci, joignant l'artifice, la flatterie, les promesses, les services même, aux airs de réforme qu'ils se donnoient, avancèrent tant, qu'ils formèrent une secte nombreuse des dupes de leur hypocrisie, et une faction redoutable des hommes ambitieux et intéressés que leur gagna dans toutes les sectes leur adresse et leur politique.

C'étoit du nombre de ces derniers qu'étoit celui qui dans la suite parut le chef de toute la cabale, et qui l'étoit déjà sans le paroître; homme né sans penchant au crime et sans inclination pour la vertu, avec une égale facilité à pratiquer toutes les vertus et à commettre tous les crimes, selon qu'il convenoit à ses desseins. On connoît à ce trait Olivier Cromwel, dont nous avons déjà parlé. Son rare talent pour la guerre, déjà si fatal au parti du roi, ayant donné un grand relief à celui qu'il avoit pour les affaires, il avoit acquis un tel ascendant sur tous ceux de la faction, qu'il en étoit devenu l'âme. La modestie et la dévotion, qui, de toutes les vertus qu'il n'avoit pas, étoient celles qu'il savoit le mieux feindre, avoient d'autant plus solidement établi cette supériorité, qu'elle blessoit moins l'indépen-

dance dont la secte faisoit profession, dans un homme qui ne l'affectoit pas, et qui sem- 1644
bloit n'avoir en vue, dans tout ce qu'il entreprenoit, que la religion et le bien public. La médiocrité de sa naissance contribuoit encore à ôter aux sectaires zélés les ombrages qu'ils auroient pu prendre de lui là-dessus ; car il en avoit assez pour ne pas s'attirer le mépris, mais non pour être soupçonné de prétendre à la domination.

Ce fut sous ce chef que la cabale se rendit peu-à-peu maîtresse des affaires dans le parlement. Elle ne l'étoit encore, au temps dont je parle, que par art et par ses intrigues ; mais elle l'étoit néanmoins si bien, qu'elle eut le crédit de faire changer tous les hauts officiers des troupes, et de faire donner leurs emplois à des gens dévoués à ses intérêts. L'artifice dont elle se servit pour cela fut de faire ordonner par les deux chambres, sous prétexte de rétablir le parlement dans sa première vigueur, dont il sembloit un peu déchu, que tous ceux qui en étoient membres y retourneroient incessamment, et quitteroient toute autre nature de fonctions et d'occupation. L'affaire fut si bien conduite, que quoique la chambre des pairs, où la cabale étoit la moins forte, eût fait quelque difficulté de consentir à cette ordonnance, les premiers officiers de l'armée se portèrent d'eux-mêmes à l'exécuter. Le comte d'Essex se démit du généralat. On lui donna dix mille livres sterling de pension pour ses services. Les comtes de Manchester et de Denbigh suivirent cet exemple ; après quoi, personne ne fit difficulté de céder sa place à

celui que le parlement voulut nommer pour
1644. l'occuper. La nouvelle faction n'en laissa aucune de quelque considération, qu'elle ne la remplît de ses partisans. Le chevalier Thomas Fairfax, fils de Ferdinand, baron du même nom, fut substitué au comte d'Essex : on lui donna pour lieutenant ce même Cromwel, chef de la cabale, qui, quoique membre de la chambre basse, fut dispensé de quitter l'armée par une distinction qui montre quel étoit dès-lors son crédit.

Par rapport au dessein qu'on avoit, on ne pouvoit mieux assortir deux hommes que l'on avoit fait ces deux-là. On vouloit que Cromwel gouvernât, et pour cela on avoit même rempli les charges de l'armée d'un grand nombre de ses parens et de gens attachés à lui. On ne jugeoit pas à propos qu'il tînt encore la première place, pour ne pas aliéner du parti commun les grands de la secte presbytérienne, qui n'auroient pas vu volontiers à leur tête un homme nouveau. Selon ce plan, Fairfax étoit le sujet le plus propre qu'on pût choisir pour faire l'effet qu'on en attendoit. De la naissance, du service, de la valeur, du talent pour la guerre, lui donnoient tout le relief nécessaire pour faire la figure d'un premier acteur; peu de génie, un esprit sans vue, agissant beaucoup et pensant peu, quoique mélancolique et rêveur, capable de s'en laisser imposer sous prétexte de religion, le rendoient tel qu'il le falloit pour suivre l'impression d'autrui, et se laisser conduire à Cromwel. Ainsi Fairfax représentoit : Cromwel donnoit le mouvement à tout.

Ces nouvelles mesures, concertées avec tant d'art et d'application, ne marquoient pas que les esprits fussent bien disposés à la paix du côté des parlementaires. Le commencement de l'année 1645 en fit voir encore plus d'éloignement par deux démarches considérables que fit en ce temps l'assemblée. L'une fut la publication d'un livre opposé à la liturgie, qu'on appela *le Directoire*, enseignant à prier sans formule, et retranchant du culte public toutes les cérémonies pratiquées dans la religion anglicane. Les Ecossais le trouvèrent si bon, qu'ils le reçurent dans leur synode, et peu après dans leur parlement. L'autre fut le supplice de Lawd, archevêque de Cantorbéry, qu'on avoit différé jusques-là. On ne douta point que l'épiscopat ne dût tomber avec la tête de celui qui en étoit le soutien. Les Ecossais en pressoient l'abolition : le parlement leur fit excuse du délai qu'on y apportoit, et leur manda que les murs de Jérusalem ne s'élevoient que lentement, mais que bientôt on les verroit dans toute leur perfection. 1645.

Les factieux, qui ne vouloient point de paix, avoient réservé cet article pour la négociation que le roi faisoit proposer. Ils n'osèrent la refuser pour ne pas paroître ennemis de la tranquillité publique; mais ils la rendirent inutile à leur ordinaire par les propositions qu'ils y firent.

La conférence se tint à Uxbridge, où se trouvèrent les députés du roi, ceux du parlement, ceux d'Ecosse. Le duc de Richemond, le marquis d'Hertford; les comtes de Southampton, de Dorset, de Chichester; les barons Capel,

1645. Seymour, Dunsmore, Culpeper, Hatton; Nicolas, secrétaire d'état; Hyde, depuis chancelier d'Angleterre; Geoffroi Palmer, et quelques autres, étoient les députés du roi. Les principaux de ceux du parlement furent les comtes de Northumberland, de Pembroke, de Denbigh, de Salisbury, Waiman, Henri Vane le fils, Pierpoint, Hollis, Prideaux, Saint-John. Le comte de Lowdun, le marquis d'Argyle, et quatre autres de moindre poids, y étoient pour les affaires d'Ecosse. Il n'en falloit pas tant pour traiter une paix qu'on ne vouloit que d'un côté. Il ne tint pas au roi qu'elle ne se fît. Il y apporta toutes les facilités, il usa de toutes les condescendances, il se relâcha sur tous les articles qu'auroient pu exiger de lui ceux qui n'en auroient exigé que ce qui ne rendoit pas la chose impossible. Le parlement demeura ferme sur quatre points, que la conscience, l'autorité, l'honneur du roi, ne lui permettoient pas d'accorder: l'abandon de ses serviteurs à la justice, ou, pour mieux dire, à la vengeance des deux chambres; la cession de la milice; la rupture de la trève d'Irlande; l'abolition de l'épiscopat. Sur le refus de ces conditions, quoiqu'adouci par tous les tempéramens dont Charles se pût aviser, on désespéra de la paix, et on se sépara pour faire la guerre avec plus de chaleur que jamais.

Aussi fut-elle bien plus décisive. A peine avoit-on commencé, qu'une bataille brusquement donnée mit le vaincu dans un penchant où il ne put se soutenir. C'est ce point de bonheur que j'ai dit avoir toujours manqué à Charles Ier pour triompher de ses ennemis, et

une de ces actions critiques où la fortune l'abandonna. 1645.

Il avoit ouvert la campagne d'une manière à faire espérer qu'elle mettroit le comble au succès des autres. Il avoit secouru Chester : il avoit attaqué Leicestre, dont la prise jetoit l'effroi parmi les habitans de Londres. Fairfax, qui assiégeoit Oxford, avoit été contraint de lever le siége pour s'opposer à ce progrès. Ce fut à cette occasion que les deux armées, s'étant approchées d'assez près, se joignirent dans une plaine proche d'un bourg nommé Nazeby, d'où la bataille a pris son nom. Fairfax, Cromwel, Ireton son gendre, les trois mobiles de l'armée rebelle, étoient trois hommes d'un caractère à ne pas laisser échapper les momens décisifs de la guerre. Quelques-uns conseillèrent au roi d'en attendre un plus favorable que celui qui se présentoit : mais c'étoit celui que Dieu avoit marqué pour punir les péchés des Anglais, qui étoient venus à leur comble.

Charles à la guerre cherchoit le combat, comme en paix il fuyoit la guerre. Ceux qui lui conseilloient de différer pour attendre Goring, qui le venoit joindre, ne furent pas écoutés : l'avis de ceux qui conseillèrent de combattre fut celui qui plut, et qui fut suivi. On dit même que ce prince eut peur que les ennemis ne lui échappassent, et qu'ayant reçu un faux avis qu'ils se retiroient, il se pressa de les suivre, et laissa son plus gros canon pour marcher avec moins d'embarras. Sa marche ne fut pas bien longue : à peine s'étoit-il mis en chemin, qu'il les aperçut en bataille dans

un champ près de Nazeby. Fairfax commandoit au milieu, Cromwel l'aile droite, Ireton la gauche. Le roi ayant pris le terrain nécessaire à ranger son armée, mit les deux Palatins sur la droite à la tête d'un corps de cavalerie, le chevalier Langdall à la gauche pour en commander un second. Lindsey et Ashley conduisoient l'infanterie du côté des princes; Barde et Lisley la commandoient du côté de Langdall. Le roi voulut être au milieu. Le signal donné, chacun s'ébranle, et charge avec une fureur digne d'une guerre civile. Le prince Robert, à son ordinaire, fondit sur l'aile d'Ireton avec une impétuosité que nul effort ne put soutenir : en un moment on la vit rompue, peu après en déroute, et bientôt en fuite. Ireton y fut blessé de deux coups, mis hors de combat et fait prisonnier. Si l'ardent prince eût été corrigible au moins à la troisième fois; si, au lieu de se laisser emporter à suivre trop loin les fuyards, il fût revenu sur ses pas, c'étoit fait de l'armée ennemie. Cromwel, qui de l'autre côté avoit eu le même avantage sur l'aile qui lui étoit opposée, en sut bien faire un meilleur usage. Il laissa fuir ceux qu'il avoit défaits, et, retournant tout court, vint fondre à l'endroit où étoit le roi, qui ébranloit déjà Fairfax. Quelque effort que fît ce prince pour inspirer son courage aux siens, l'impétuosité de Cromwel fut plus heureuse et mieux suivie. Tout plia devant lui. Charles, abandonné, fut contraint de se retirer : ceux qui purent échapper la mort ou la captivité se sauvèrent épars, dissipés, incertains.

1645.

La

La victoire fut complète, quoique le nombre des morts fût plus grand du côté des vainqueurs que de celui des vaincus; ceux-ci n'en ayant eu que six-cents, ceux-là en ayant perdu plus de mille. A cela près, les parlementaires eurent sujet de s'applaudir de la plus entière victoire que de mémoire d'homme on eût remportée. Ireton pris fut délivré. Le bagage, le canon, les drapeaux, près de cinq mille prisonniers, ne furent que les moindres dépouilles qui enrichirent les vainqueurs. La couronne chancela dès-lors sur la tête du malheureux Charles; et ses nouveaux ennemis se tinrent si sûrs de la faire bientôt tomber, que, perdant tout respect pour sa personne, ils osèrent faire imprimer des lettres trouvées dans sa cassette, de lui à la reine, et de la reine à lui, avec des commentaires malins, qui faisoient passer pour un crime énorme à un roi d'implorer des secours étrangers pour ranger au devoir des sujets rebelles, à une femme de chercher à tirer d'oppression son mari. 1645.

Un pressentiment secret de ce qui alloit arriver, ou, pour dire mieux, un plan fixe de ce qu'ils avoient résolu de faire, leur donnoit cette hardiesse à outrager leur souverain. Jusques-là, de côté et d'autre, on avoit fait la guerre, sans la vouloir pousser que jusqu'à un certain point où l'on se bornoit, chacun se proposant de réduire son ennemi, non de le détruire. Ce milieu, difficile à trouver, avoit souvent ralenti la guerre, rendu les actions moins vives, fait perdre, comme nous l'avons vu, les occasions de terminer. On avoit changé de maximes dans les troupes parlementaires,

parce qu'on y avoit changé de dessein et de
1645. vue : ceux qui y étoient devenus les maîtres ne connoissoient point ces tempéramens ; leur but étant d'éteindre la royauté, c'étoit pour eux une conséquence de ne plus ménager le roi, de se servir de tout l'avantage qu'ils venoient d'emporter sur lui, de le pousser et de le perdre. Par malheur leur habileté étoit égale à leur malice. La plupart étoient du choix de Cromwel, qui de tous les hommes du monde savoit le mieux choisir ses gens. Comme il les savoit choisir, il les savoit mettre en œuvre. On eût dit que l'activité qu'il avoit fait paroître à Nazeby avoit passé dans tous les autres chefs du parti, qui poursuivirent cette victoire chacun du côté qui leur fut marqué : tant la révolution alla vîte.

La résolution qui fut prise d'aller secourir Taunton, que Goring tenoit assiégé, plutôt que de suivre le roi, qui se retiroit à Héréford, fut un coup de maître qui abrégea beaucoup de chemin aux vainqueurs. Taunton, que les historiens parlementaires comparent à Sagonte par son attachement au parti, pouvoit à peine durer trois semaines, épuisé, par un fort long siége, de vivres, d'hommes, de munitions. Cette place prise, le roi étoit maître de tout l'occident de l'Angleterre ; et Goring se joignant à lui, comme une lettre interceptée portoit que c'étoit son dessein, la bonne cause se remettoit en vigueur, la cavalerie royaliste, qui avoit le moins souffert à Nazeby, se rassemblant insensiblement, et se rendant auprès de ce prince. En ce cas même, un gros corps de troupes que Welden commandoit en

ces quartiers-là ne pouvoit pas manquer d'être enveloppé. La prévoyance et la promptitude 1645. des vainqueurs prévint tout cela.

Fairfax parut à Taunton avant que Goring eût pu réduire la place. Celui-ci s'étoit retiré, et s'étoit avancé vers Langport, où il espéroit pouvoir joindre quelques brigades que le roi envoyoit au devant de lui. La diligence de Fairfax ne lui en donna pas le loisir : il l'atteignit à Langport même, le défit et le mit en fuite. Il y eut peu de morts de part et d'autre : à peine en compta-t-on quatre cents. Cependant le canon, le bagage, cinquante-un tant drapeaux qu'étendards, deux mille hommes, entre lesquels on comptoit Porter, lieutenant de Goring, et cinquante autres officiers de marque, furent la proie du rebelle vainqueur. Il n'osa suivre loin les fuyards, pour ne pas laisser derrière lui Bridgewater, place d'importance; mais il l'attaqua, et la prit. Sherburn et Bath eurent le même sort. Bristol les suivit bientôt après, et fut rendu par le prince Robert, qui, commençant à se lasser de combattre contre la fortune, soutint mal en cette occasion ce caractère d'intrépidité qui avoit décrié sa prudence, prudent lorsqu'il n'étoit plus temps. On dit qu'il écrivit au roi qu'il ne falloit plus s'arrêter au point d'honneur et de conscience qui l'avoient empêché jusques-là de s'accorder avec son parlement; qu'il falloit céder à la nécessité et se rendre à sa destinée. Le roi trouva cette liberté d'un si mauvais exemple, qu'il ôta à Legg, ami du prince, le gouvernement d'Oxford, et le confia à Glenham; car Charles, malgré ces nouvelles dis-

grâces, ne s'étoit point encore abattu. Depuis
1645. sa retraite à Héréford, il avoit fait diverses courses avec ce qu'il avoit pu ramasser de ses troupes dispersées à Nazeby, et quelques autres levées à la hâte. Il avoit secouru des places assiégées, et affermi dans leur devoir ceux que son malheur auroit pu tenter de quitter son service. Il étoit revenu à Oxford après diverses aventures dont il s'étoit assez bien démêlé, pour montrer aux Anglais qu'une nation belliqueuse étoit honorée de l'avoir pour roi. Il ne ramena pas avec lui Bernard Stuart, tué dans un combat donné près de Chester, que le roi alloit secourir. Ce seigneur fut le troisième frère que le duc de Richemond perdit durant le cours de cette guerre. A cela près, ces excursions ne s'étoient pas faites sans fruit; et si les mesures que Charles avoit prises avec prudence n'eussent point été rompues par son malheur, il eût été bientôt en état d'être encore redoutable à ses ennemis, qui commençoient à le mépriser.

Montrose avoit tant fait en Ecosse, qu'il y étoit devenu le maître. Il avoit fatigué, battu, mis hors de combat le marquis d'Argyle, et d'autres gens de qualité qui s'étoient élevés contre lui pour défendre le *covenant* et la ligue des deux nations. Il avoit gagné la bataille de Kilsith, où les Gordon s'étant joints à lui, il avoit entièrement défait Bailly, à qui il avoit tué quatre mille hommes, sans en avoir perdu que six. Cette victoire fit tant d'effet, qu'en peu de temps il se vit maître, et qu'il alla jusqu'à Edimbourg se faire rendre des prisonniers. Tout se déclaroit pour le roi, et on

comptoit déjà que l'Ecosse avoit échappé à la ligue. Montrose manquoit de cavalerie pour achever ce qui restoit à faire d'un si grand ouvrage. Le roi lui en avoit envoyé avant que de retourner à Oxford. Langdall et Digby, qui la conduisoient, avoient déjà défait les premiers qui s'étoient opposés à eux pour leur disputer le passage : mais d'autres survenant là-dessus, les ayant trouvés fatigués du combat qu'ils venoient d'essuyer, les avoient défaits et mis en fuite. Leslé, qui assiégeoit Héréford avec l'armée confédérée, ayant d'un autre côté appris l'état des affaires en Ecosse, avoit levé promptement le siége, où il n'avançoit pas beaucoup, et, marchant à grandes journées, étoit venu surprendre Montrose, que ses coureurs avoient trompé après s'être trompés eux-mêmes, et l'avoit défait à Selkirk le treizième jour de septembre. 1645.

Montrose répara cette perte ; mais Charles n'étoit plus en état de profiter de cette ressource. En moins de six mois il n'eut plus ni places, ni troupes capables de tenir devant les vainqueurs. A peine l'hiver retarda-t-il leurs exploits. Fairfax et Cromwel, s'étant séparés, prirent chacun de leur côté toutes les villes qu'ils assiégèrent, ou, pour mieux dire, qu'ils sommèrent ; car peu voulurent souffrir un siége, ne paroissant point de secours. Fairfax prit Barclay et Tiverton ; Cromwel, Devizes, Laicock, Winchester, et le fort château de Basingh, où mylord Pawlet, marquis de Winchester, constant et zélé catholique, ayant été fait prisonnier, bénit le ciel de ce qu'il avoit gardé la fidélité à son roi

jusques dans l'extrême vieillesse, tout prêt à
1645. la signer de son sang : exemple d'autant plus remarquable, qu'il étoit alors moins commun. Cromwel termina sa course à Langford, où rejoignant le général, ils marchèrent ensemble à Plymouth, et en firent lever le siége, commencé presque avec la guerre. Ils prirent Darmouth dans le voisinage, quoique défendu par cent canons. De là ils allèrent à Exeter, qu'ils n'avoient encore osé attaquer, mais qu'ils avoient fait bloquer tout l'hiver, à dessein de l'assiéger au printemps. Ils marquoient déjà les travaux, lorsqu'on leur dit que le prince de Galles, qui commandoit depuis quelque temps pour le roi son père dans ces provinces, faisoit avancer du secours. Ce prince venoit de tenter la paix, et en avoit écrit à Fairfax, qui lui avoit fait la même réponse qu'avoit autrefois faite au roi le comte d'Essex en cas pareil ; qu'il étoit là pour faire la guerre, et non pas pour traiter de paix. Goring y avoit employé ses soins, et n'avoit pas mieux réussi. Celui-ci, las, comme bien d'autres, de tant de mouvemens sans fruit, avoit enfin quitté la partie, et, en s'embarquant pour passer la mer, avoit laissé à Wentworth trois mille chevaux de reste de ses troupes. Hopton avoit encore bien quatre mille hommes d'infanterie. Le prince de Galles joignit ensemble ces deux petits corps, et en fit une armée, avec laquelle il voulut qu'Hopton tentât le secours d'Exeter. Ce général s'étoit mis en marche, lorsque Fairfax en fut averti, et alla au devant de lui. Hopton, ayant appris sa venue, se retrancha à Torrington. Fairfax l'attaqua malgré ses re-

tranchemens ; et, quoique repoussé deux fois, il le força, et le défit. Toute l'infanterie royaliste périt en cette dernière occasion, ou tuée, ou prise, ou dissipée. La cavalerie souffrit peu ; et Hopton eut dans sa disgrâce assez de présence d'esprit pour sauver encore ce débris du naufrage d'un roi malheureux. Son industrie lui fit honneur ; mais ce petit nombre de gens sauvés n'étoit pas capable de rétablir les affaires du roi son maître, pour qui personne ne voyoit plus ni de ressource ni de secours, le prince de Galles même s'étant embarqué pour passer aux isles Sorlingues. Hopton écouta les propositions que lui envoya faire Fairfax pour désarmer, à des conditions qui, dans la conjoncture du temps, ne lui parurent pas blesser sa gloire. Il eut de la peine à s'y rendre ; mais la nécessité le pressoit, étant près d'être enveloppé dans la pointe de Cornonaille, où Fairfax l'avoit poursuivi entre l'armée ennemie et la mer. D'ailleurs il étoit informé de l'état où étoit le roi. On avoit surpris à ce prince Héréford, la plus fidèle de ses villes ; on lui avoit enfin pris Chester, qu'il avoit secouru lui-même, et que Byron, qui le défendoit, lui avoit conservé long-temps, malgré les efforts qu'avoient faits les parlementaires pour lui enlever une place par où l'on croyoit que toute l'Irlande alloit accourir à son secours. Ses troupes avoient été défaites en tous lieux dans le septentrion. Les Ecossais avoient pris Carlile, et actuellement assiégeoient Newark, revenus sur leurs pas après la victoire qu'ils avoient remportée dans leur pays. Le roi à Oxford étoit entouré d'un reste languissant de

1645.

cour, composée de gens abattus, troublés, 1645. divisés, donnant des conseils que la prudence ne pouvoit suivre, parce que le chagrin les suggéroit; plus à plaindre de n'en avoir point de bons à donner, qu'à blâmer d'en donner de mauvais; chacun se faisant honneur, après coup, d'en avoir donné de bons, qui n'avoient pas été suivis. Un si mauvais état des affaires détermina Hopton à traiter, pour ne pas faire périr sans fruit un nombre encore considérable de braves gens qui le suivoient. Les conditions du traité furent honnêtes. On se sépara: on eut permission de s'en aller chacun chez soi, ou de passer chez les étrangers; les officiers avec leurs armes, leurs valets et leur bagage; les simples soldats avec quelque argent pour se retirer où ils voudroient. Exeter fut bientôt rendu après l'aventure d'Hopton: le comte de Bristol y obtint la permission de passer en France. Barnstable suivit l'exemple d'Exeter. Le mont Saint-Michel, Pendennis, forteresses situées sur la mer dans la pointe de Cornouaille, furent laissées, comme quelques autres qui voulurent avoir l'honneur de se rendre les dernières.

Les vainqueurs se hâtoient d'aller à Oxford, où se rendant maîtres du roi, ils s'assuroient de l'être bientôt de la royauté et du royaume. Dans ce dessein, Fairfax commanda à Ireton et à Fleetwood de s'avancer pour serrer la ville, en attendant qu'il vînt lui-même l'assiéger avec toute l'armée. Ce fut là que l'extrémité où Charles se trouva réduit lui fit prendre un parti extrême.

Oxford pouvoit encore tenir; mais, n'ayant

plus de secours à attendre, il lui étoit inévitable, quelque effort qu'on fît pour le défendre, de subir le joug des communs tyrans. 1645.
Charles avoit inutilement tenté tout de nouveau un accord avec le parlement d'Angleterre, offrant en général tout ce que son malheur permettoit à sa conscience et à son honneur d'accorder, et les assurant que pour le détail il conviendroit de tout avec eux d'une manière dont ils seroient contens, les pressant de le recevoir pour signer tout ce que les gens de bien croiroient nécessaire à la paix. Loin de l'écouter, on lui avoit fait entendre qu'il y alloit de sa liberté d'entreprendre d'entrer dans Londres ; on fit même un édit public pour ordonner aux officiers de s'assurer de sa personne, s'il étoit trouvé en chemin. On dit qu'il proposa à l'armée de s'aller mettre entre ses mains, et qu'il n'en fut pas mieux traité. Quelques-uns disent que ce prince ne s'étoit encore pu détromper que, malgré ce qui se passoit, ses sujets l'aimoient, et que lorsqu'il se résoudroit à se relâcher sur certains points dont ils étoient entêtés, ils seroient contens ; que c'étoit là sa dernière ressource, de laquelle il faisoit tant de cas, qu'il en avoit négligé d'autres. Il est plus naturel de croire qu'il espéra ce retour des peuples à lui, de la division qui augmentoit tous les jours entre les presbytériens et les indépendans. En effet, il y a apparence que ceux-ci craignirent qu'il n'en arrivât ainsi, puisque Cromwel, qui avoit l'œil à tout, alla exprès à Londres pour empêcher que Charles n'y fût reçu. Il est à croire qu'ayant dessein de le perdre, ils le vouloient

prendre les armes à la main pour le rendre
1646. plus odieux au peuple, et lui imposer plus plausiblement les crimes qui devoient servir de prétexte au parricide qu'ils méditoient.

Ainsi rebuté de tous côtés, l'infortuné roi se vit dans un état où, réduit à se précipiter, il n'eut pas même le choix du précipice : tous lui furent fermés hors un, dans lequel il s'alla jeter. La plupart de ses serviteurs en ignorèrent la résolution, et ne l'apprirent que par l'événement. Il avoit disparu tout d'un coup : il s'étoit déguisé la nuit après avoir confié son secret à Ashburnham, domestique fidèle, et à un ministre nommé Hudson, qu'il voulut mener avec lui. Le bruit de sa fuite, s'étant répandu dans la ville et aux environs, passa jusqu'à l'armée ennemie, qui s'approchoit toujours d'Oxford, et bientôt jusqu'au parlement. Chacun conjecturoit à sa mode touchant le terme et le dessein d'une retraite si mystérieuse, lorsqu'on apprit que le roi fugitif s'étoit allé jeter de lui-même entre les bras des Ecossais, qui assiégeoient encore Newark.

Cette nouvelle portée à Londres choqua d'autant plus le parlement, qu'il y avoit déjà quelque temps que les deux nations commençoient à n'être plus si bien ensemble. Les Ecossais vendoient trop cher des services dont les Anglais croyoient n'avoir plus affaire : ils s'enrichissoient en Angleterre, et s'y rendoient maîtres des places, à mesure qu'ils les prenoient ; ce qui étoit une infraction manifeste de leur traité. Ainsi en avoient-ils usé tout nouvellement à Carlile, où ils avoient mis garnison. Il y avoit eu sur ce point des lettres ai-

gres et des procédés assez vifs de côté et d'autre. La plaie n'étoit pas bien fermée : la bonne réception faite au roi, et bien plus encore la retraite de ce prince avec eux à Newcastle, après des démarches où il paroissoit de l'intelligence et du concert, l'avoient entièrement rouverte ; les esprits parurent ulcérés. Comme l'on commença néanmoins par des plaintes, par des remontrances, par des protestations mutuelles de s'en vouloir tenir aux termes de la ligue et du *covenant,* par des demandes, par des représentations de griefs et de contraventions aux traités, et qu'il y eut même des propositions d'une paix finale et universelle, il y eut entre les deux nations une assez longue négociation, avant que leurs aigreurs éclatassent, pour donner le temps aux Anglais rebelles d'achever de soumettre à leur parti ce qui restoit de places au roi : car il n'y eut qu'avec son souverain que le parlement d'Angleterre, ou plutôt la cabale qui le gouvernoit, ne garda point de modération. Aussitôt qu'on y eut appris qu'il s'étoit retiré parmi les Écossais, on déclara, par un acte public, qu'il étoit mal intentionné pour la paix, et qu'il vouloit fomenter la discorde entre l'une et l'autre nation pour avoir moyen de continuer la guerre. Pendant que le parlement achevoit de le détruire avec la plume, l'armée continuoit de le dépouiller avec l'épée. Elle assiégeoit Oxford, ville forte, pourvue d'hommes et de munitions suffisamment pour un long siége, soutenue d'ailleurs par la présence du duc d'York, des deux Palatins, par l'expérience et la fermeté de Thomas Glenham, gou-

1646.

verneur de la place, homme fameux pour
1646. avoir long-temps défendu York contre trois armées, et Carlile jusqu'à être réduit à manger les chevaux et les chiens. Une ville en cet état pouvoit attendre le plus lent secours si on l'eût pu espérer.

L'éclat que firent dans la suite les démêlés du parlement d'Angleterre et de l'armée d'Ecosse, à l'occasion de la retraite du roi, en pouvoit donner quelque espérance ; car les Anglais pressant pour se faire rendre ce prince, les Ecossais persistant à le garder, on en étoit venu de part et d'autre à des reproches, à des menaces, à des libelles injurieux qui sembloient présager une rupture : mais un secret ressort, que le temps a fait découvrir, fit changer tout d'un coup la scène. Tout parut disposé à la paix entre les nations irritées ; toute espérance de secours s'évanouit pour les assiégés non-seulement d'Oxford, mais des autres places qu'un petit nombre de sujets fidèles conservoient encore à leur roi. Ainsi on capitula partout ; partout on se soumit aux vainqueurs. On eut ordre même de le faire, le roi voulant détromper les peuples de ce que le parlement d'Angleterre avoit fait publier de lui, qu'il étoit opposé à la paix. Le roi se laissa persuader aux Ecossais, auxquels il avoit d'abord fait rendre Newark, d'obliger partout les hommes et les villes qui combattoient encore pour lui de mettre les armes bas, et aux places qui lui restoient en Angleterre de se rendre aux parlementaires. Par-là Montrose, les Gordon, Mac-Mahon, et les montagnards, qui faisoient encore un parti considérable dans

le nord d'Ecosse, furent obligés de se séparér, et Montrose de passer en Hongrie. Le marquis d'Ormond eut ordre exprès de pousser la guerre contre les catholiques d'Irlande. Toutes les places du pays de Galles, de Cornouaille, et d'autres lieux, dont le parlement d'Angleterre n'étoit pas encore le maître, ouvrirent les portes à ses troupes. Oxford eut une composition honorable, dans laquelle il fut arrêté que les deux Palatins sortiroient du royaume après un certain temps; que les seigneurs du parti du roi qui se trouvoient alors dans la ville ne seroient point inquiétés pour l'avoir suivi; que Glenham et ses officiers, et les restes des troupes royalistes, qui composoient la garnison, sortiroient avec armes et bagages, enseignes déployées, tambours battans, jusqu'à certaine distance de la ville, où ces troupes seroient congédiées, et chacun se retireroit, ou dans les pays étrangers, ou chez soi; que la ville et l'université seroient conservées dans leurs priviléges; que les domestiques du roi conduiroient son bagage à Hamptoncourt, où ils iroient attendre ses ordres; que les sceaux et l'épée royale demeureroient en dépôt dans la bibliothèque d'Oxford. Le seul duc d'York fut exclus des articles de la capitulation, ses ennemis n'ayant point voulu qu'on stipulât rien pour lui. Ils promirent seulement qu'il seroit conduit avec un train honnête à Londres, où étoit le duc de Glocestre avec la princesse Elisabeth, et qu'il y seroit traité comme eux, en attendant que le roi leur père fût en état de régler lui-même les affaires de sa maison. 1646.

Oxford rendu, nulle autre place ne se crut
1646. obligée de tenir. Ainsi se rendirent aux vainqueurs Bambourg, Calne, Worchester, Woodstock, Ragland, Ludlow, Lichfield, Denbigh, Pendennis, d'où Hamilton, mis en liberté, fut renvoyé dans son pays. Williams, archevêque d'York, homme infâme pour avoir quitté le parti d'un roi qui s'étoit fait la victime de l'épiscopat, força le château de Conway.

Par la perte de ces places disparurent enfin jusqu'aux vestiges du bon parti dans toutes les parties du royaume. L'équité n'abandonna point tellement toute la nation, qu'il n'y eût encore des âmes équitables qui faisoient des vœux pour leur roi : mais on les faisoit en secret. Des vœux pour le roi étoient punis comme des crimes contre l'état. On avoit eu quelque espérance que les Ecossais feroient plus que des vœux : mais cette espérance s'évanouit, quand la cabale de Cromwel eut inspiré au parlement de faire luire à leurs yeux ce métal fatal qui fait commettre les grands crimes. Après bien des négociations, bien des disputes, bien des voyages, dont on attendoit tous les jours une rupture éclatante entre les deux nations, on suggéra au parlement de faire espérer aux confédérés une grosse somme d'argent comptant, sous prétexte de payer leurs services, mais en effet pour retirer le monarque d'entre leurs mains.

La conclusion de ce traité, ou plutôt de ce marché honteux, mit dans un nouvel embarras les Ecossais, ou, pour mieux dire, l'armée d'Ecosse, n'étant pas juste d'attribuer à

une nation entière la conduite d'un petit nombre de gens de guerre intéressés. Ceux-ci virent bien qu'en vendant leur roi ils avoient vendu leur réputation, et que toute l'Europe n'apprendroit qu'avec horreur une action si lâche : mais, outre la honte d'un si infâme négoce, ils ne pouvoient éviter celle d'avoir manqué à diverses paroles données à ce prince dans une négociation secrète qu'ils avoient eue avec lui, et dans laquelle, pour surcroît d'incidens fâcheux, les ministres de France étoient entrés. 1646.

Pour entendre ce point, il faut savoir que la retraite du roi dans le camp des Ecossais ne fut point tellement un effet du désespoir de ses affaires, que la délibération n'y eût part. Nous apprenons même, par de bons mémoires, qu'ils l'avoient les premiers recherché, et qu'ils avoient envoyé en France le chevalier de Murray pour traiter avec lui plus sûrement par l'entremise de cette couronne. Charles, il est vrai, ne répondit pas alors à leurs empressemens, soit qu'il ne se fiât pas à eux, soit qu'ayant encore des armées et des villes en Angleterre, il crût pouvoir se relever de la perte de Nazeby plus glorieusement par ses propres forces que par le secours d'une nation qui étoit la cause de tous ses malheurs ; néanmoins la négociation n'avoit point été tout-à-fait rompue ; et Montreuil, envoyé de France en l'armée d'Ecosse, l'avoit renouée quelque temps auparavant que le roi eût pris le parti de s'y retirer. Il est encore vrai que, parmi les choses qu'on avoit promises à Montreuil en faveur de ce prince, dont une étoit de ne le

point mettre entre les mains du parlement
1646. d'Angleterre que par une bonne et solide paix, il n'y avoit rien d'écrit, les Ecossais ayant refusé de rien faire qui les pût convaincre d'avoir traité avec le roi contre les lois du *covenant,* et de leur ligue avec les Anglais. Mais les paroles qu'ils avoient données étoient si aisées à prouver, qu'ils ne pouvoient, en les niant, sauver tout au plus que l'évidence. De plus, il leur restoit toujours à démêler avec la France de s'être servis d'un de ses ministres pour attirer le roi dans le piége. Ils savoient qu'actuellement le président de Bellièvre, nommé par la reine régente ambassadeur extraordinaire pour aller faire un dernier effort en faveur du roi d'Angleterre, étoit chargé de se plaindre de cette injure, et d'en témoigner du ressentiment.

Pour se tirer de ce pas fâcheux, les Ecossais connurent bien qu'ils n'avoient point d'autre moyen que d'établir une bonne paix entre le roi et son parlement. Ils y avoient déjà travaillé, et avoient engagé ce corps à en proposer les articles, ne doutant pas, d'un côté, que les presbytériens, qui vouloient le rétablissement du roi, ne lui fissent faire des propositions raisonnables ; de l'autre, que le roi, qui étoit sans ressource, ne condescendit, par nécessité, à celles qui ne le seroient pas.

La politique étoit bonne, et eût réussi, si Cromwel et les indépendans eussent été gens moins éclairés : mais ils en avoient prévu l'effet, et l'avoient habilement prévenu, par le soin qu'ils s'étoient donné de faire porter les propositions à un excès de dégradation pour

le roi et la royauté auquel ils jugeoient bien que Charles ne se résoudroit jamais à 1646.
souscrire. Les articles proposés à Uxbridge étoient modérés en comparaison. Ceux qui regardoient l'abolition de l'épiscopat et de la hiérarchie, la disposition de la milice et des places, l'abandon des serviteurs du roi à la vengeance du parlement, étoient tellement étendus, qu'ils n'étoient plus reconnoissables. Les presbytériens éclairés, à la tête desquels étoit en ce temps-là le comte d'Essex, mais qui mourut bientôt après fort à contre-temps pour le roi, s'efforcèrent inutilement de faire adoucir ces articles. Les indépendans, s'étant rendus maîtres de ceux mêmes de la secte opposée qui n'étoient pas assez pénétrans pour voir où tendoient leurs artifices, faisoient toujours passer à coup sûr toutes les propositions désavantageuses au roi, où l'on n'énonçoit pas ouvertement sa mort ou sa déposition. Ils n'avoient pu faire agréer ce qu'ils avoient proposé d'abord, qu'on le renfermât à Warwick, après qu'on l'auroit retiré d'entre les mains des Ecossais : le comte d'Essex s'étoit récrié; et il avoit été suivi des grands avec un tel concours, que la sanguinaire cabale avoit bien vu que le parricide n'étoit pas encore en maturité. A cela près, elle étoit maîtresse de toutes les délibérations. Les Ecossais l'éprouvèrent bientôt, par le peu de jour qu'ils trouvèrent à faire modérer les propositions envoyées au roi par le parlement. Ils vouloient qu'on s'en tînt à celles d'Uxbridge, et qu'à l'égard de la milice, la disposition en demeurât aux deux puissances conjointement : mais c'est ce

qu'ils ne purent obtenir. Ils espérèrent que
1646. Bellièvre, qui arriva sur ces entrefaites, feroit prendre des conseils plus doux : leur espérance fut trompée de ce côté-là comme de l'autre. Bellièvre étoit un habile homme, déjà connu en Angleterre, où quelque temps auparavant, il avoit fait avec approbation la même fonction qu'il y venoit faire. Le parlement le reçut bien, et témoigna que la nation sentoit, avec tout le respect et toute la reconnoissance possible, le soin que prenoit le roi très-chrétien de pacifier leurs différens : mais l'orateur ajouta à cela que les deux chambres avoient résolu de n'accepter la médiation d'aucun prince étranger pour cette paix. Bellièvre ne perdit pas courage; il traita en particulier avec les principaux d'entre eux : mais plus il connut le terrain, plus il jugea qu'il travailloit inutilement à faire relâcher ce que la faction dominante avoit résolu de maintenir. Désespérant donc de rien faire à Londres, il partit pour aller à Newcastle, à dessein d'engager l'armée d'Ecosse à soutenir le roi contre les Anglais, ou, s'il n'en venoit pas à bout, de porter ce prince lui-même à s'accommoder avec eux, à accorder ce que ceux qui le vouloient perdre ne lui faisoient demander qu'en intention qu'il le refusât.

Bellièvre tenta vainement l'un et l'autre. La France étoit depuis long-temps dans une situation à tout craindre. Ayant toujours toutes les forces de la maison d'Autriche sur les bras sous un roi mineur et un ministre envié, elle ne pouvoit agir autrement en faveur du roi d'Angleterre que par voie de médiation,

de bons offices, de sollicitations, pour ne pas jeter dans le parti d'Espagne les Anglais et les Écossais, que cette couronne tâchoit, par toutes sortes d'artifices, d'attirer à son alliance. Le cardinal de Richelieu avoit évité cet écueil, depuis même que les malheurs du roi d'Angleterre eurent fait oublier à la France qu'il avoit été son ennemi. Le cardinal Mazarin garda la même conduite. Un point des instructions de Bellièvre étoit de se souvenir que le roi son maître ne pouvoit, dans l'état où étoient ses affaires, assister autrement le monarque anglais que de son crédit et de ses soins; qu'ainsi il s'abstînt de menaces, n'étant pas convenable à un grand roi de menacer et de mollir. On lui permettoit seulement d'user de reproches à l'égard des confédérés écossais, de leur représenter que la France ne reconnoissoit plus dans leur procédé la considération, le zèle, que leurs ancêtres avoient eus pour elle; qu'elle avoit sujet de se plaindre d'eux d'avoir manqué en tant de manières aux paroles données à ses ministres en faveur de leur propre roi; qu'on avoit les propositions et les lettres de créance de Murray, et que si Montreuil n'avoit pas d'écrit, les promesses verbales qui lui avoient été faites étoient si conformes à celles de Murray, dont on conservoit le mémoire à Paris, que personne n'en douteroit quand on en seroit informé. 1646.

L'ambassadeur donna à ces plaintes tout le poids que son éloquence et son adresse y put donner: mais ce fut sans aucun effet. L'argent promis à l'armée d'Écosse par le parlement d'Angleterre formoit un nouveau lien entre

eux, plus fort encore que n'étoient ceux de la
1646. ligue et du *covenant*. On répondit au président d'une manière assez honnête à son égard, et à l'égard de son maître assez respectueuse, pour contenter un homme qui étoit résolu d'être content. On lui dit que les paroles portées par Murray n'ayant point été acceptées dans le temps, les choses avoient changé de face, et que la fortune présente du roi dispensoit des engagemens qu'on avoit voulu prendre avec lui quand on le pouvoit encore soutenir. On expliqua les promesses faites à Montreuil, et on rejeta sur l'indocilité du roi ce qui ne s'en étoit pas accompli.

Bellièvre, ne voyant plus de jour à sauver le roi s'il ne s'aidoit, s'adressa à lui, et le conjura, par tout ce qui lui étoit de plus cher, d'abandonner quelques droits du trône pour ne pas perdre le trône même, de condescendre sur certains points que les rebelles avoient plus à cœur, afin de les engager par là à se relâcher de leur côté sur d'autres. Il y avoit déjà long-temps que les officiers de l'armée et les plus grands seigneurs d'Ecosse pressoient Charles d'embrasser ce parti, comme le seul qui fût capable de le tirer d'affaire, et eux d'embarras. Le synode et le parlement lui en avoient fortement écrit; l'armée l'en sollicitoit tous les jours; et comme il avoit déclaré que le point de la religion étoit ce qui lui faisoit le plus de peine, surtout l'article de l'épiscopat, qu'on prétendoit qu'il abolît, on lui avoit donné des ministres pour éclaircir les difficultés et calmer les scrupules de conscience qu'il témoignoit avoir là-dessus. L'ambassa-

deur étant arrivé dans le temps qu'on le pressoit davantage, et que les disputes, loin de 1646.
le persuader, sembloient l'avoir confirmé dans son opinion par la foiblesse des raisons qu'opposoient à celles de ce savant prince les partisans du puritanisme, d'abord Bellièvre se mit de son côté, et remontra aux grands d'Ecosse qu'on l'opiniâtroit au lieu de le convaincre, qu'on en usoit indiscrètement, qu'on le fatiguoit, qu'on manquoit au respect qui lui étoit dû, et qu'en cela même on manquoit à la promesse faite à Montreuil de laisser le roi à sa liberté sur le fait de la religion. Le président tint cette conduite tandis qu'il crut pouvoir gagner les Ecossais au parti de Charles; mais quand il eut reconnu qu'il y travailloit en vain, il changea de batterie, et s'unit avec eux pour persuader le roi de donner satisfaction à son parlement, particulièrement sur l'article de la suppression des évêques, ce ministre ne croyant pas qu'entre n'avoir point d'évêques et en avoir de faux, l'un des deux partis méritât le sacrifice d'une couronne. Charles ne raisonna pas comme lui; et le jugement de Dieu fut tel sur ce prince, entêté des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, qu'en même temps qu'il consentoit à laisser bannir de ses états le vrai épiscopat de Jésus-Christ, il se faisoit le martyr du bizarre fantôme qu'en avoit fait Henri VIII, ou plutôt la reine Elisabeth.

On peut dire que ce point seul décida de la fortune du malheureux Charles. S'il l'eût accordé, la suite fit voir que le reste eût pu s'adoucir. C'est ce que la comtesse de Carlile

écrivit depuis à la reine ; et ce fut l'opinion
1646. commune qu'il en seroit arrivé ainsi, parce que les puritains des deux royaumes se fussent trouvés engagés par-là à faire de nouveaux efforts pour empêcher qu'on ne l'opprimât ; au lieu que, refusant de signer cet article capital de leurs prétentions, il leur laissoit toujours un lien qui les tenoit unis en cause avec les indépendans nonobstant leurs discordes ; et les obligeoit, contre leurs inclinations propres à agir de concert avec eux.

Pendant qu'on négocioit à Newcastle, on cherchoit des moyens à Londres de couper cours aux négociations, dont la cabale indépendante appréhendoit toujours l'issue. Pour les finir, elle fit deux choses : la première fut de faire lever cent mille livres sterling pour le premier paiement de la somme promise aux Ecossais ; la seconde, de faire avancer vers Newcastle une partie de l'armée de Fairfax, sous le major Skippon, tandis que Fairfax lui-même conduiroit à petites journées le reste du même côté. Ces deux démarches eurent tout leur effet. Les Ecossais comprirent bien qu'il falloit en effet terminer, et leur parti fut bientôt pris. Le roi persistoit à refuser l'abolition de l'épiscopat, et ne répondoit autre chose aux articles que lui avoient envoyés les Anglais, sinon qu'on le laissât aller à Londres, et qu'on seroit content de lui, toujours persuadé que les choses s'accommoderoient d'elles-mêmes, s'il pouvoit rentrer dans le parlement, et ranimer par sa présence l'amour qu'ont naturellement les peuples pour leur souverain. L'armée écossaise persista aussi à

tenir l'infâme marché qu'elle avoit fait avec le parlement d'Angleterre ; et quoi que pussent représenter les ministres de France pour l'en détourner, sous prétexte que le temps expiroit auquel elle s'étoit engagée d'évacuer les places occupées et de se retirer dans son pays, elle mit, en recevant son argent, l'infortuné roi entre les mains des députés du parlement, qui le menèrent, sous bonne garde, à Holmby, l'une de ses maisons, où il arriva au commencement de l'année 1647. 1646.

Avant que de partir de Newcastle, ce prince équitable eut la bonté de tirer Montreuil d'un grand embarras. L'infidélité des Ecossais retomboit insensiblement sur ce ministre, parce qu'il avoit traité avec eux ; et la moins mauvaise opinion qu'on pouvoit concevoir de lui étoit de le regarder comme homme imprudent, qui avoit engagé un grand roi dans un précipice où ce prince étoit en danger de périr. Ses amis mêmes l'avoient averti qu'il auroit besoin de se justifier là-dessus à la cour de France. Dans l'inquiétude qu'il en eut, il pria Charles de lui donner un témoignage de sa main pour apprendre à ceux qui l'ignoroient, comment la chose s'étoit passée. Le roi le fit par un billet portant qu'il étoit content de Montreuil ; que ce ministre l'avoit averti, lorsqu'il étoit encore à Oxford, du refroidissement des Ecossais depuis la négociation de Murray ; qu'il lui avoit envoyé dire que, malgré les promesses qu'ils continuoient à faire, il remarquoit, dans le procédé de quelques-uns d'entre eux, une tiédeur qui lui rendoit leurs intentions douteuses ; qu'ainsi il pouvoit donner des espé- 1647.

rances, mais non répondre d'aucune sûreté.
1647. Par-là Charles donnoit à connoître que, s'il avoit pris dans son naufrage une mauvaise planche pour se sauver, il avoit cru qu'il valoit encore mieux en prendre une mauvaise qui pouvoit donner le temps d'en attendre une meilleure, que de périr tout d'un coup sans ressource.

Les Ecossais n'avoient rendu le roi qu'à condition non-seulement qu'on ne le feroit point périr, mais qu'on le traiteroit avec respect, et qu'on chercheroit incessamment les moyens de rétablir la paix entre les deux nations et lui. Les presbytériens, suivant leurs principes, vouloient qu'on tînt parole à l'armée d'Eccosse; et si la chose eût dépendu de la pluralité des voix, si le parlement eût été seul maître des délibérations, avec le temps on eût sauvé Charles, malgré les brigues que faisoient Cromwel et ses indépendans pour le perdre. Mais l'armée anglaise, que ce tyran tenoit à portée de seconder ses desseins, commença alors à prétendre d'être appelée au gouvernement des affaires. Cette armée étoit à la dévotion de Cromwel et des indépendans, et étoit d'autant plus redoutable à la faction presbytérienne, que les indépendans avoient eu l'adresse de faire peu à peu casser, sous prétexte d'épargner la dépense, les autres troupes répandues en divers endroits du royaume, surtout celles qui étoient commandées par des officiers puritains. Par cet artifice, Massey, Cook, et d'autres presbytériens zélés, étoient demeurés sans emploi, et leurs soldats avoient été renvoyés chacun chez eux.

Le

Le parlement, s'étant aperçu des nouvelles prétentions de l'armée, chercha les moyens d'en prévenir l'effet, et, pour arrêter le mal dans sa source, après bien des délibérations, résolut de dissiper ce corps, de n'en réserver près de Londres qu'autant qu'on en pourroit contenir dans la soumission nécessaire à s'en servir au besoin; d'en licencier une partie; d'en envoyer une autre en Irlande, où les catholiques, continuant à combattre pour le roi malgré lui, faisoient tous les jours de nouveaux progrès; enfin, de faire marcher le reste sous le commandement de Fairfax, pour parcourir les provinces où l'on pouvoit craindre quelque mouvement dangereux. Cette résolution fut prise d'autant plus unanimement, que Cromwel et sa faction crurent que c'étoit un moyen sûr de faire révolter l'armée, sans qu'il en parût d'autre cause que le traitement qu'on lui faisoit après tant de services rendus, et de l'engager à lever l'étendard contre le parlement, dont ils croyoient qu'il étoit temps de se rendre plus absolument maîtres qu'ils ne l'avoient été jusques-là. Cromwel ne se contenta pas de donner sa voix au décret; il assura le parlement de la soumission de l'armée, et dit, avec cet air de zèle qu'il savoit si bien contrefaire, qu'il se feroit brûler, lui et sa famille, pour empêcher la sédition. 1647.

Sur des promesses si positives, le parlement crut ne pouvoir mieux faire, pour faire exécuter son décret, que d'envoyer Cromwel à l'armée. L'événement montra que c'étoit allumer le feu, et y jeter de l'huile. Le décret souleva les soldats, qui, loin d'être récom-

pensés, se voyoient la plupart ou cassés, ou
1647. exposés à de nouveaux périls dans une guerre décriée, et dans un pays où les Anglais périssoient autant de misère et par le manquement des choses les plus nécessaires à la vie, que par les armes de leurs ennemis. Cromwel et ceux de sa cabale firent d'abord quelques démarches pour paroître s'être opposés au soulèvement des soldats; Fairfax écrivit au parlement pour l'assurer qu'il n'y avoit point de part : mais cette comédie dura peu. Les soldats, excités sous main par ceux mêmes qui en public faisoient semblant de les contenir, eurent bientôt mis les choses dans l'état où la faction les vouloit pour se déclarer avec eux. Ils s'étoient formé un conseil des plus hardis de leurs camarades, qu'ils appelèrent agitateurs, pour avoir soin de leurs affaires, desquels Cromwel et ses partisans surent se servir à propos pour se rendre maîtres de celles de l'état. Pour l'être sans contradiction, cet usurpateur jugea bien qu'il falloit l'être du parlement, et l'être autrement que par artifice, ayant souvent éprouvé que, quand on ne l'est qu'ainsi, on y manque des coups importans. Il comprit encore qu'il falloit s'assurer de la personne du roi, et ce fut par où il commença.

Ce prince étoit à Holmby, toujours étroitement gardé, sans que personne l'approchât que ceux que l'on avoit destinés à le servir et à le veiller. On avoit eu la dureté de lui refuser jusqu'à ses aumôniers. On avoit eu d'abord avec lui quelque négociation pour la paix, ou plutôt pour persuader au peuple qu'il tenoit à lui qu'elle se fît, les conditions qu'on lui en

offroit étant toujours telles, qu'on savoit bien qu'il ne les accepteroit pas. Comme il persistoit néanmoins à ne répondre qu'en général, qu'il contenteroit son parlement quand on voudroit bien l'y entendre, et le mener à Westminster pour dire publiquement ses raisons, on se trouva embarrassé; et la discorde étant survenue entre le parlement et l'armée, Charles avoit été négligé, et laissé en proie dans sa solitude aux sombres pensées que fait naître la tristesse d'un tel état. Il s'étoit occupé à les recueillir, et en avoit composé le livre dont nous avons déjà parlé, qui porte pour titre, *Le Portrait du roi*, où, rendant compte d'une conduite dont on jugea diversement, il fait voir un esprit et des sentimens sur lesquels il n'y peut avoir deux avis : tant cet ouvrage est plein de brillant, de savoir, de bonne morale, et, selon la religion de ce prince, de mouvemens de piété. 1647.

Ce fut de cette solitude et de cette occupation que Charles fut enlevé, au commencement de juin, pour être conduit à l'armée, où Fairfax le reçut avec civilité, et Cromwel avec un respect capable d'en imposer aux moins défians. Il s'appliqua même à le consoler et à lui donner des espérances, et l'assura diverses fois que ce changement de demeure produiroit celui de sa fortune.

Le tyran étant maître du roi, songea à l'être du parlement : l'un lui fraya le chemin à l'autre. Le parlement, étant averti de l'enlèvement de ce prince, fit publier une ordonnance par laquelle il étoit porté que Charles seroit conduit à Richemond, que Rossiter en auroit

la garde, et que les mêmes officiers qui l'avoient servi jusques-là continueroient leurs
1647. fonctions. L'armée étoit peu en disposition de déférer à l'ordonnance d'un tribunal qu'elle vouloit abattre pour s'en ériger un sur ses ruines. Fairfax, qui conservoit toujours quelques mesures de bienséance pour le parlement, comme si tout ce qui se faisoit se fût résolu contre ses avis au conseil des agitateurs, s'excusa sur l'inexécution du décret, et envoya en même temps accuser, au nom de l'armée, onze membres de la chambre basse; savoir, Hollis, Guillaume Waller, Maynard, Lewis, Glyn, Long, Harley, Nichols, Stapleton, Glothworthy, le général major Massey, les plus forts tenans qu'eût parmi les communes la faction presbytérienne. On demandoit que ces accusés répondissent sur des crimes d'état que les troupes leur imputoient; et, accusant le parlement même d'avarice et de tyrannie, on prétendoit qu'il rendît compte des deniers qu'il avoit touchés, qu'il fût cassé, et qu'on en convoquât un autre, étant contre les lois qu'il fût perpétuel.

Ces demandes et ces prétentions furent reçues diversement et à Londres et à Westminster. Les onze accusés répondirent qu'ils étoient tout prêts de répondre, et convinrent qu'en attendant qu'on pût vaquer à leur procès ils s'abstiendroient durant six mois des assemblées du parlement. Ceux de cette compagnie qui favorisoient Cromwel se tinrent prêts à seconder ses desseins, que la plupart ne connoissoient pas: le gros flotta durant quelque temps entre l'armée et la ville de Londres, qui

eurent en ce temps-là de grands démêlés. Les créatures de Cromwel engagèrent le parlement 1647. à se déclarer pour l'armée, et par autorité des deux chambres on changea la milice de la ville. Alors la ville, ne pouvant souffrir ce changement qui l'affoiblissoit, alla en tumulte au parlement, et l'obligea à rétablir sur le champ l'ancienne milice. Sur cela les chambres étant levées, le comte de Manchester, orateur de celle des pairs, Lenthal de celle des communes, suivis de cinquante autres membres, sortirent brusquement de Londres, et se rendirent dans le camp, criant qu'on avoit violé la liberté du parlement. En ce moment, ce qui étoit resté de l'assemblée à Westminster ayant choisi d'autres orateurs, et s'étant uni avec les bourgeois, on fit un décret par lequel il fut ordonné que le roi seroit amené dans la capitale, que les onze membres interdits seroient rétablis dans leurs fonctions, et que la milice de la ville choisiroit un chef pour commander les troupes qu'on y leveroit. On y en leva en effet, et Massey en fut général : mais cette armée de bourgeois ne fut brave que jusqu'à l'approche de l'ennemi. Fairfax et Cromwel n'eurent pas plutôt paru à la tête de la leur, et pris leur marche du côté de Londres, qu'après quelque négociation faite tumultuairement et à la hâte, les portes leur furent ouvertes, et tout le monde se soumit. Ils y entrèrent comme en triomphe ; et s'y trouvant maîtres, ils usèrent de leur pouvoir sans modération. Ils avoient mené avec eux cette partie du parlement qui s'étoit retirée dans leur camp : ils la ramenèrent avec

pompe dans les chambres de Westminster ; 1647. d'où ayant en même temps chassé tous ceux qui leur étoient suspects, ils formèrent, selon leur projet, un parlement à leur dévotion. La tour leur ayant été rendue, ils y mirent un gouverneur et une garnison à eux. Les fortifications, les milices, furent mises dans un état à ne leur plus donner d'inquiétude. Le commandement des vaisseaux fut confié à leurs créatures. Ainsi tout plia sous le joug de la cabale indépendante, à laquelle il ne restoit plus, pour fixer sa domination, que d'achever de perdre celui qui, malgré sa captivité, conservoit le seul caractère qui, dans une monarchie établie, donne le droit de dominer..

Quelque avancée que parût l'affaire, Cromwel étoit trop éclairé pour ne pas voir qu'elle seroit difficile à consommer. Loin pourtant d'en perdre l'espérance, il résolut d'y apporter une nouvelle application, et de n'y épargner aucun des crimes dont il se connoissoit capable.

L'affection renaissante des peuples pour leur souverain légitime à la vue des indignités que ses ennemis lui faisoient souffrir, le désir de le voir rétabli, et avec lui la tranquillité de l'état, paroissoient alors le plus grand obstacle au parricide que le tyran méditoit. Pour le lever, il résolut de renouveler, par ses artifices, la haine publique contre ce prince, en le faisant passer pour un homme que nulle complaisance ne pouvoit gagner, inflexible dans ses résolutions, et opiniâtre à rejeter tous les moyens qu'on lui proposoit pour acheminer les choses à la paix. Ce fut dans cette

vue que les généraux ayant fait sortir l'armée de la ville, et l'ayant envoyée camper aux environs d'Hamptoncourt, le roi, qu'on avoit laissé, pendant l'expédition de Londres, dans une maison du comte de Bedford, fut amené dans cette maison royale, où l'artifice de Cromwel ouvrit une nouvelle scène qui fit espérer à toute l'Europe qu'on verroit bientôt changer la fortune du roi d'Angleterre. Ce n'étoit plus un prisonnier, mais un grand roi environné d'une cour nombreuse et empressée. Il vit ses enfans, il entretint ses amis, il eut la liberté d'écrire à la reine et d'en recevoir des réponses. Chacun lui rendoit ses devoirs; et personne ne les lui rendoit avec de plus grands dehors de respect, personne ne faisoit paroître plus de zèle pour son service, personne ne lui témoignoit plus d'envie de couper chemin à tout ce qui restoit d'obstacle à son entier rétablissement, que l'artificieux Cromwel. 1647.

Pendant ce temps-là le parlement, dévoué à la faction dominante, continuoit à proposer ce qu'on savoit bien que le roi ne pouvoit signer sans se dégrader; et comme ce prince avoit toujours dit que sa conscience ne pouvoit fléchir à abolir l'épiscopat, qu'il croyoit d'institution divine, c'étoit toujours ce qu'on lui proposoit sans modification et sans tempérament. Afin même de s'assurer davantage de sa résistance, Cromwel, jouant toujours deux rôles, le détournoit à Hamptoncourt de signer les propositions qu'il lui faisoit porter de Westminster, en lui faisant espérer que l'armée, qui, entre les fausses douceurs dont elle l'avoit leurré jusques-là, lui avoit fait d'autres pro-

positions qui paroissoient moins intolérables, 1647. lui en feroit faire enfin de conformes à sa conscience et à son honneur.

La persévérance qu'eut Charles à refuser de signer en détail les choses qu'on lui proposoit, et à demander un traité personnel où il fût ouï dans son parlement, fit élever des voix contre lui qui le blâmèrent comme un homme entêté de ses sentimens, et ne voulant rien donner à la paix : mais ces voix étaient trop connues du public pour faire beaucoup d'impression sur ceux qui n'étoient pas dévoués à la cabale indépendante. Presque le reste de l'Angleterre, l'Ecosse, les nations voisines mêmes, en un mot tous ceux qui regardoient les choses avec quelque sorte d'équité, élevoient des voix opposées, qui, bien que timides, et la plupart sourdes, ne laissèrent pas de faire comprendre à Cromwel et à sa cabale que le public étoit peu disposé à approuver leur parricide, et qu'il n'étoit pas impossible qu'avant qu'ils l'eussent exécuté, ce grand nombre de gens qui abhorroient leur crime ne s'unissent pour en empêcher la consommation, et peut-être pour en punir l'entreprise : car, d'un côté, le peuple souffroit impatiemment la tyrannie dont on usoit envers le roi, et n'en murmuroit point si bas, que ses plaintes ne vinssent aux oreilles de ceux qui les causoient ; de l'autre, les Ecossais, prenant des sentimens plus équitables que ceux qu'ils avoient eus jusques-là, témoignèrent au parlement que leur nation trouvoit étrange qu'on persistât à refuser au roi un traité personnel, et qu'on ne voulût pas l'admettre à dire les raisons de sa conduite dans

une assemblée destinée à être son premier conseil. Outre cela, tout ce qui venoit de France étoit suspect aux factieux, et ce n'étoit pas sans sujet. Quoique le cardinal Mazarin prît soin de dissiper ces ombrages, pour empêcher que le parlement ne fît alliance avec l'Espagne comme elle l'en sollicitoit fortement, ils se renouveloient tous les jours par les fréquens envoyés de la reine, par les pratiques de Montreuil en Ecosse en faveur du roi prisonnier, par les bons offices de Bellièvre, qui s'en revint en ce temps-là, mais qui ne put faire si bien, malgré les instructions du ministre et sa propre circonspection, qu'on ne le crût partisan du roi, et qu'on ne jugeât, par son penchant, de celui de sa nation. Le public s'en expliquoit en France d'une manière à faire voir que la prudence du cardinal à ménager les Anglais rebelles étoit un fruit de son pays, qui n'étoit pas du goût du nôtre. On remuoit déjà en certaines provinces. Les presbytériens n'étoient pas détruits, et faisoient toujours le plus grand nombre. Cette armée même qui donnoit sur eux tant d'avantage aux indépendans, n'étoit pas sans division. Les agitateurs avoient peine à souffrir que Cromwel et ses créatures se rendissent maîtres des affaires, où ils prétendoient avoir part. Ils étoient contraires à la monarchie, mais républicains de bonne foi, qui s'apercevoient déjà que Cromwel et ses confidens ne feignoient de l'être que pour s'attirer le gouvernement à eux seuls. Une grande partie des soldats et des officiers de l'armée s'étoient si bien accoutumés à faire leur cour et à voir le roi durant le temps qu'on l'avoit 1647.

permis, qu'on leur remarquoit du penchant pour lui.

1647. Cromwel vit ces choses, et en prévint les suites. Ici les historiens royalistes lui attribuent une politique qu'ils ne démêlent pas trop bien, et qu'ils ne prouvent pas même assez. Ils prétendent que, pour aliéner l'esprit des peuples de leur souverain comme d'un homme ennemi de la paix, pour irriter l'armée contre lui comme contre un prince sans parole, parce qu'ils lui avoient fait promettre de ne pas sortir d'Hamptoncourt sans leur consentement, pour lui attirer le mépris et le blâme des étrangers comme s'il eût été un esprit léger avec qui on ne pût rien finir, Cromwel lui avoit fait peur sous main d'un assassinat concerté pour l'obliger à prendre la fuite, et, par des ressorts qu'on ne voit pas, l'avoit fait conduire à l'isle de Wight, où un gouverneur mis exprès de la main même de ce tyran pour exécuter ses desseins arrêta l'infortuné roi, et fut un des principaux acteurs dans l'intrigue qui le fit périr. Deux choses en ce récit me font peine : la première, que ceux de qui Charles se servit en son évasion, qui lui tinrent des chevaux prêts lorsqu'étant sorti d'Hamptoncourt il eut traversé la Tamise, qui l'accompagnèrent dans sa fuite, étoient Barklay, Legg, Ashburnham, gens fort dévoués à leur maître, et qu'on n'accuse pas de l'avoir trahi; la seconde, que le premier dessein du roi étoit d'aller à Londres, et qu'en ayant été détourné il avoit cherché un vaisseau pour aller à Grenesey, lequel ne s'étant point trouvé, le prince, pressé de chercher retraite, se réfugia dans

l'isle de Wight, où il paroît qu'il fut guidé par la nécessité et par le hasard. Je laisse à éclaircir ce point à ceux qui auront là dessus des lumières que je n'ai pas, pour m'en tenir à ce que disent ceux qui racontent plus simplement que Cromwel et ses partisans, voyant augmenter la difficulté de faire condamner le roi par la voix publique, et craignant qu'au contraire enfin le public ne les condamnât, délibérèrent de s'en défaire pendant qu'ils avoient la force en main pour cueillir le fruit de leur parricide; que leur secret s'étant éventé, le roi en fut averti par ses amis, qui le pressèrent de se sauver; qu'il y avoit d'abord répugné, pour ne pas violer la parole qu'il avoit donnée à l'armée de ne point sortir d'Hamptoncourt; mais que, s'étant laissé persuader que son serment ne l'engageoit pas dans un péril aussi pressant qu'étoit celui qui le menaçoit, il s'échappa, et, trouvant toute autre retraite fermée, se jeta dans l'isle de Wight, où le perfide Hammond l'arrêta, et avertit le parlement, que la fuite du roi avoit mis en peine, qu'il lui étoit tombé entre les mains. Quelques-uns disent qu'en même temps que Cromwel tramoit la mort de Charles, il traitoit d'accommodement avec lui par l'entremise de Barklay. Savoir qui il vouloit tromper, c'est une chose sur laquelle l'histoire ne décidera pas aisément. Je crois néanmoins qu'on peut dire que trouvant à perdre le roi plus de sûreté et plus de moyens de satisfaire son ambition, son dessein fut de l'amuser par un accommodement, qui, en cas de malheur, lui pouvoit être une ressource pour se sauver du 1647.

naufrage commun, si l'orage qui s'élevoit
1647. contre sa faction le faisoit périr. Quelque fin qu'eût dans ce traité l'artificieux scélérat, il en sut faire un grand usage pour décrier la conduite du roi auprès de ceux qui étoient entrés dans le secret de ce traité; il fit si bien, qu'on crut en France que Charles l'avoit lui-même trompé. La manière dont en parle Siri, qui a écrit sur des mémoires fort peu favorables à ce prince, marque ce que le ministre en pensoit.

Ce que Cromwel faisoit sous main pour décrier la sincérité et les bonnes intentions de Charles à l'occasion de sa retraite, la cabale le faisoit hautement; mais ce fut sans beaucoup d'effet. Ce prince avoit laissé sur sa table, avant que de sortir d'Hamptoncourt, un billet signé de sa main, par lequel il donnoit avis qu'en fuyant les piéges de ses ennemis il ne fuyoit pas l'occasion de donner la paix à ses peuples; qu'il embrasseroit avec joie celles qu'on lui en feroit naître, et qu'il iroit même au-devant; qu'il ne demandoit qu'une chose, d'être ouï dans son parlement, d'y expliquer ses intentions, pour faire voir à toute l'Angleterre qu'il n'étoit pas indigne du nom de père de la patrie.

Ce billet, et une autre lettre que le roi écrivit de Wight, après qu'Hammond eut reçu ordre du parlement de l'y arrêter, renouvela les murmures du peuple et les instances des Ecossais pour obliger le parlement à accorder le traité personnel. Les sollicitations furent telles, que la cabale ne crut pas qu'il fût sûr de le refuser. Afin de l'éluder néanmoins comme

un coup fatal au parti, on s'avisa de proposer au roi quatre articles préliminaires, qu'on savoit bien qu'il ne signeroit pas, après lesquels on lui permettoit de venir à Londres en personne, et de traiter par lui-même avec le parlement. Ces articles étoient d'abandonner la disposition de la milice à cette assemblée, de révoquer tous les édits portés par le roi contre ceux qui avoient suivi le parti rebelle, d'exclure du nombre des pairs tous ceux que le roi avoit titrés depuis que le grand sceau d'Angleterre avoit été porté à Oxford, de laisser la liberté au parlement de continuer tel qu'il étoit, tant qu'il le jugeroit à propos. 1647.

Les députés d'Écosse ayant eu communication de ce préliminaire, en eurent horreur, non-seulement comme d'un procédé trop dur, mais comme d'un artifice inventé à la ruine de la monarchie : ils protestèrent contre, et rendirent leur protestation publique.

Le roi étoit à Carisbrok, château fort dans l'isle de Wight, quand ces articles lui furent portés sur la fin du mois de décembre par le comte de Denbigh et d'autres députés du parlement. On peut juger de la réponse. La cabale s'attendoit bien qu'elle seroit négative, et croyoit en tirer un grand avantage pour ramener à elle le peuple, auquel elle croyoit imposer par l'offre qu'elle faisoit au roi : mais elle s'aperçut bientôt que personne n'étoit la dupe d'un artifice si grossier, qu'on plaignoit ce prince comme auparavant, qu'on continuoit à murmurer contre ses tyrans, qu'on étoit disposé à remuer, et qu'on n'attendoit en divers endroits que l'occasion de se déclarer.

Résolus de prévenir ce coup par une brusque
1647. exécution de l'attentat qu'ils méditoient, ils prirent toutes les précautions que leur prévoyance leur put suggérer contre les menées des Ecossais, contre les mouvemens de Londres, contre les entreprises des royalistes : ils donnèrent ordre à Hammond de resserrer le roi à Carisbrok, d'éloigner de lui ses amis et ses domestiques ; ils firent garder l'isle de Wight avec un soin particulier, et envoyèrent Rainsborough avec des vaisseaux de ce côté-là ; ils assoupirent les dissensions qui avoient troublé leur armée ; ils calmèrent, au moins pour un temps, l'humeur inquiète des agitateurs, et disposèrent chacun à agir selon l'intention des généraux ; ils envoyèrent dans les provinces, en leur donnant des commissions, cinquante membres du parlement dont ils n'étoient pas assez sûrs. Après quoi, le comte de Denbigh et ses députés étant de retour, les chambres s'étant assemblées au commencement de l'année 1648, la réponse du roi ayant été lue, Cromwel et ceux de sa faction levèrent le masque dans la chambre basse, où Ireton parlant le premier : « Il y a trop long-temps, » dit-il, qu'on abuse de la patience du premier tribunal d'Angleterre. Le roi fait voir, » par ses refus, qu'il ne veut point de paix » avec nous, qu'il a abandonné son peuple à » toutes les fureurs d'une guerre dont nous » ne voyons point de fin ; en un mot, qu'il » n'a plus rien moins que le cœur d'un roi » pour ses sujets. La nature, le droit des gens, » nous apprend nos droits en telle occurence. » Le contrat des rois et des peuples contient

» un engagement mutuel, aux peuples d'obéir
» aux rois, aux rois de protéger leurs peuples. 1648.
» Notre roi cesse de nous protéger, de nous
» reconnoître pour ses sujets : dès là nous
» sommes dispensés de la soumission et des
» hommages auxquels nous étions engagés
» par le contrat mutuel que nos pères ont fait
» avec ses ancêtres. Toute l'Europe a les yeux
» sur nous pour voir quelles résolutions pren-
» dront enfin tant de gens sages, sur une af-
» faire où il s'agit du salut de la nation. Vous
» pouvez prendre, au reste, toutes celles qui
» vous paroîtront convenables à votre zèle et
» au bien public. Vous avez une armée dont
» les services passés vous répondent de ceux
» que vous avez sujet d'en attendre pour l'ave-
» nir : comptez sur son attachement aux in-
» térêts de cette assemblée. J'ai charge de
» vous en assurer, et ne crains pas d'en être
» caution ». Cromwel parla après son gendre, et ne fit que continuer son discours, disant qu'il ne falloit plus rien attendre, pour le gouvernement de l'état, d'un prince que Dieu avoit endurci ; qu'on avoit de quoi s'en consoler, puisque le parlement avoit toute l'autorité nécessaire pour l'administration des affaires ; qu'il ne manqueroit pas de forces, une armée tant de fois victorieuse étant résolue de soutenir la forme de gouvernement que l'assemblée établiroit, au prix du sang non-seulement de ses soldats, mais de ses généraux ; qu'il falloit prendre garde au reste à ne pas engager tant de braves gens dans une cause si périlleuse, pour les abandonner ensuite à la vengeance du commun ennemi ; que de l'union

de ces deux corps dépendoient leur conserva-
1648. tion et la félicité des peuples ; qu'ils se détruiroient en se séparant ; qu'il falloit même un peu choyer la brusquerie des gens de guerre, et prévenir les partis violens qu'ils seroient capables de prendre, en cas qu'ils vinssent à soupçonner qu'on pensât à des accommodemens qui leur ôteroient le scrupule de manquer à des gens qui se manqueroient à eux-mêmes. On dit qu'un nommé Wroth eut l'impudence d'ajouter à ces deux harangues, qu'il falloit confiner le roi dans quelque forteresse au milieu du royaume, où il finît ses jours en prison ; que le parlement gouvernât l'état ; et qu'après tout il importoit peu quelle forme de gouvernement on eût, pourvu que les rois et les diables ne s'en mêlassent plus.

Quelque autorité qu'eût Cromwel et sa faction dans la chambre, l'abjuration du roi fut long-temps sans trouver le nombre de voix qu'il falloit pour la faire conclure. Il fallut que ceux qui la proposoient assurassent qu'on n'iroit pas plus loin, et que l'on n'ordonneroit rien de plus fâcheux contre ce prince. Sous cette promesse l'affaire passa, et la chambre fit un décret contenant ces quatre articles : que le parlement n'auroit plus aucun commerce avec le roi ; que personne n'en auroit sans permission ; qu'on n'en recevroit ni message ni lettre ; et que ceux qui contreviendroient à ce décret seroient punis comme coupables de haute trahison.

La chambre haute fit encore plus de difficulté que la basse de souscrire à ces quatre points. La plupart des grands voyoient bien

que, de l'air dont on s'y prenoit, la ruine de
la monarchie étoit celle de leurs prérogatives ; 1648.
que dès qu'il n'y auroit plus de roi, il n'y auroit plus de pairs du royaume; que tout le monde seroit égal; et que ceux qui avoient bien su abattre la souveraine puissance n'auroient pas grande difficulté à détruire les subalternes. Il couroit même un bruit secret, que le dessein de la cabale étoit d'abolir la chambre haute, et de confondre les deux ensemble. Ces raisons de propre intérêt rendirent les pairs opiniâtres à ne point approuver le décret de l'abjuration du roi; et ils ne l'eussent point passé, si l'on n'eût fait avancer des troupes qu'on mit à Saint-James et à White-Hall. Alors plusieurs, suivant l'exemple des comtes de Northumberland, de Manchester, de Warwick, de Ragland, se retirèrent en protestant contre un si étrange décret; mais ce qui resta le signa, dont l'armée leur fit compliment. Fairfax même les fit assurer que c'étoit un faux bruit semé malignement par ses ennemis, que ni lui ni ses amis projetassent de supprimer la chambre des pairs.

Pendant qu'on faisoit en public ces démarches pour perdre le roi, Cromwel et ceux de son parti n'omettoient rien dans les entretiens et dans les assemblées particulières pour détruire sa réputation et pour le faire haïr du peuple. Ce fourbe, usant, pour tromper les simples, de ce talent d'hypocrisie qui fut si singulier en lui, contrefaisoit quelquefois l'inspiré, et vouloit paroître faire par ordre du ciel les crimes dont il infectoit la terre. On lui entendit dire qu'un jour, plein de zèle pour

rétablir le roi, il s'étoit voulu adresser à Dieu
1648. pour lui demander son secours dans une si difficile entreprise, mais qu'en même temps qu'il avoit voulu parler, la parole lui avoit manqué; ce qu'il avoit pris pour un témoignage que Dieu avoit rejeté ce prince, et qu'il ne vouloit plus qu'il régnât.

Pour ne rien oublier de propre à anéantir ce monarque, la cabale fit imprimer, au nom du parlement d'Angleterre, une déclaration contre lui, où tout ce que la calomnie avoit pu inventer d'atroce étoit ramassé avec soin, où, suivant le cours de sa vie, on commençoit par le rendre suspect de la mort du roi Jacques son père, et d'avoir aidé à Louis XIII à prendre la Rochelle sur les protestans. Par ce début on peut juger de la suite de cet écrit. La faction s'en promettoit beaucoup; mais, tout habile qu'elle étoit, elle se trompa sur cet article. Les réponses que l'on y fit, et une espèce de manifeste que le roi même adressa au peuple, où, en expliquant sa conduite, il décrivit pathétiquement l'état où il étoit réduit, excitèrent une indignation presque générale contre les tyrans, et ceux qui la firent paroître.

La cabale opposée au roi ne s'étoit point encore trouvée dans une situation si douteuse; et plus on approcha du printemps, plus on découvrit le péril où elle étoit de succomber sous les efforts qu'on se préparoit à faire pour l'abattre. En moins de trois mois toute l'Angleterre fut en armes pour la bonne cause. Dès le commencement d'avril les apprentis et le bas peuple crièrent dans Londres, *vive le roi*,

et causèrent une telle émeute, que le maire fut obligé de se retirer dans la tour. Au mois de 1648. mai les habitans du comté de Surrey s'attroupèrent, allèrent en tumulte à Westminster, et présentèrent au parlement une requête qui portoit qu'on eût à rétablir le roi, qu'on lui accordât au plutôt le traité personnel qu'il demandoit, et qu'on licenciât l'armée. Pendant ce temps divers capitaines ayant sous main levé des troupes, ou paroissoient à la campagne, ou se renfermoient dans les places qu'ils avoient forcées ou surprises, et levoient l'étendard pour le roi captif. Il en voyoit dans toutes les parties, et presque dans toutes les provinces du royaume. Waith dans le comte de Suffolk, Goring dans celui de Cornouaille, avoient une suite et des partisans. Langhorn, Poyer et Powel, dans la principauté de Galles, avoient un corps de huit mille hommes et le fort château de Pembroke. Les habitans du comté de Kent n'avoient pas une moindre armée dans leur pays et aux environs ; et cette armée étoit d'autant plus à craindre, qu'on y voyoit un plus grand nombre de gens de qualité du pays, avec les places de Maidstone et de Colchester pour retraite. Au cœur du royaume, vers Keinston, le comte de Holland, frère du comte de Warwick, autrefois zélé partisan de la faction parlementaire, et l'un des arcs-boutans du parti, le jeune duc de Buckingham et son frère, avoient assemblé cinq cents chevaux, et tous les jours en attendoient d'autres. Un autre corps occupoit Pontfret, et tenoit en sujétion les environs. Glenham avoit surpris

Carlile, et Langdall s'étoit jeté dans Barwick, prêts l'un et l'autre à joindre leurs forces aux armes écossaises, qui étoient en mouvement pour venir à eux. En effet, après d'assez longes contestations dans le parlement d'Ecosse entre la faction d'Argyle, ennemie de la royauté, et celle d'Hamilton, qui jusqu'à la mort affecta pour le roi un zèle dont il ne put persuader personne, les Ecossais se mirent en marche sous la conduite de ce duc, et parurent en Angleterre, où leurs manifestes avoient déjà annoncé leur expédition, et les raisons qu'ils avoient de l'entreprendre. Pendant que toutes choses étoient dans cette agitation sur la terre, un orage s'éleva sur la mer dont chacun crut que la faction seroit infailliblement absorbée. Lorsqu'on s'y attendoit le moins, huit vaisseaux de Rainsborough refusèrent de lui obéir, et déclarèrent qu'ils n'obéiroient dorénavant qu'au prince de Galles. Ce prince étoit alors en Hollande avec son frère le duc d'York, qui, s'étant déguisé en fille, s'étoit sauvé d'entre les mains du comte de Northumberland, ou, pour mieux dire, s'étoit soustrait à la tyrannie de Cromwel : car pour le comte, le duc lui fit la justice de publier qu'il en avoit été bien traité. Les vaisseaux dont je viens de parler furent menés à la Haye au prince, lequel y en ayant joint d'autres fit une flotte de vingt bâtimens, et fit voile vers la Tamise.

1648.

Si la cabale eût observé moins d'ordre dans le parti vigoureux qu'elle prit de résister à tant d'ennemis, on auroit regardé sa résolution comme un désespoir de rebelles qui, n'espérant plus qu'on leur pardonnât, cherchoient

leur salut à n'en plus attendre. Leurs démarches furent trop concertées pour ne pas voir que celui qui les régloit agissoit par les vues qui conduisoient le courage, et non pas par l'aveuglement qui accompagne le désespoir. Cromwel ne perdit point la tête au fort de l'orage qui le menaçoit. Il étoit maître de l'armée, et encore plus de celui qui la commandoit : il s'en servit d'abord pour calmer les esprits du peuple de Londres et des soulevés de Surrey par des châtimens et des précautions qui lui réussirent également bien ; ensuite de quoi ayant divisé l'armée en diverses parties, il en fit envoyer de petits corps aux endroits où les royalistes étoient le moins forts et le moins en nombre. Fairfax, Lambert et lui, partagèrent le reste, et chacun marcha de son côté, Fairfax au midi, Lambert au nord, et Cromwel au pays de Galles. Les mouvemens des comtés de Suffolk et de Cornouaille furent bientôt appaisés. Waith et Waller y étoient trop foibles, et ne purent tenir long-temps. Langhorn étoit bien plus à craindre, ayant une assez juste armée dans un pays de longue main affectionné au parti du roi : Horton néanmoins le vainquit, n'ayant guère que trois mille hommes détachés de l'armée rebelle ; tant il y a de différence entre de vieilles bandes accoutumées à la discipline et au feu, et des troupes levées à la hâte et menées au combat en tumulte. Trois mille prisonniers signalèrent cette victoire. Langhorn et Powel échappèrent, et se retirèrent à Pembroke, que Poyer leur tenoit ouvert. Ils s'y croyoient en assurance lorsqu'ils virent paroître Cromwel,

1648.

qui, marchant sur les pas d'Horton, les vint
1648. assiéger en personne. Ce nom redoutable ne leur fit pas peur. Persuadés que ce seroit vaincre que d'arrêter ce général, la faction ayant tant d'affaires beaucoup plus importantes ailleurs, ils résolurent de se défendre, et se défendirent assez long-temps pour rebuter un homme moins accoutumé à quitter prise que Cromwel.

Pendant ce siége, qui fut fait avec beaucoup de vigueur et d'art, les Kentiens eurent à-peu-près la même fortune que les Gallois. Fairfax les battit à Maidstone, et poussa Goring, fameux royaliste, qui en avoit ramassé quelques-uns, jusques dans le comté d'Essex, où, quoique le baron Capel, les chevaliers Lucas et Lisle, le comte d'Huntington et d'autres, se fussent venus joindre à lui, le général de l'armée rebelle les obligea de se renfermer dans Colchester, qu'il assiégea, et où il demeura long-temps, aussi-bien que Cromwel à Pembroke.

Ce retardement remit le parti dans un péril encore plus grand que celui dont par ses victoires il commençoit à échapper. Avec l'armée étoient absens les chefs de la faction parricide qui en vouloit à la vie du roi : et de l'air dont alloient les affaires, ce prince avoit sujet d'espérer qu'ils en auroient encore pour long-temps, et de telles, qu'ils ne les pourroient ni abandonner ni interrompre. Sur ce fondement, bien des gens que la seule crainte empêchoit de s'opposer aux entreprises de la cabale indépendante, trouvant l'occasion d'en secouer le joug, résolurent d'en profiter. On vit conspi-

rer dans ce dessein les serviteurs du roi, les presbytériens, la plus grande partie des pairs, qui, nonobstant les assurances que leur avoit données Fairfax, prévoyoient leur dégradation sous un gouvernement populaire. Dans ce même projet entrèrent encore la ville de Londres, lassée de la guerre et de la domination de l'armée, et la plus grande partie des communes, qui ne tenoient aux indépendans, ni par le dogme de la secte, ni par attachement à Cromwel, ni par l'esprit républicain. Ainsi, malgré ces trois sortes de gens, et le nombre considérable qu'il y en avoit dans la chambre basse, le gros du parlement, persuadé et par ses propres intérêts et par les sollicitations de ceux dont je viens de parler, prit résolution de rappeler les membres de la chambre basse que l'armée avoit éloignés, de rentrer en négociation avec le roi, de révoquer la défense qu'on en avoit faite, et de consentir même au désir qu'il avoit d'un traité personnel. On proposa qu'il vînt à Londres : les cromwelistes parèrent ce coup, et il fut conclu qu'il iroit un certain nombre de députés des deux chambres dans l'isle de Wight, afin de conférer avec lui. Le lieu fut laissé à son choix ; car Colbrok étoit une prison mal propre à négocier une paix. Il choisit Newport, et s'y rendit avec une suite assez nombreuse, le parlement ayant permis que ses domestiques et ses serviteurs retournassent auprès de lui. 1648.

Les comtes de Northumberland, de Pembroke, de Salisbury, de Midlesex, le vicomte Say, députés de la chambre haute, s'étant

transportés à Newport, accompagnés de dix
1648. de la basse, les conférences y commencèrent environ la fin de septembre. Comme le parlement agissoit alors par l'esprit du presbytérianisme, c'est-à-dire, qu'en consentant au rétablissement du roi il vouloit le roi sans autorité, les députés ne lui présentèrent point d'autres propositions à signer que les dernières qu'il avoit rejetées, les plus dures qu'on lui eût encore faites. Le lecteur en pourra juger par l'abrégé que j'en mets ici.

Le parlement, établissant pour fondement de ses prétentions la nécessité où il s'étoit vu de prendre les armes pour sa défense, demandoit au roi :

I. Qu'il cessât tous édits, toutes proclamations, toutes déclarations faites à ce sujet contre les deux chambres, et ceux qui avoient pris leur parti.

II. Qu'il abolît entièrement l'épiscopat, et fît vendre les biens des évêques ; qu'il supprimât la liturgie et confirmât le directoire ; qu'il établît dans les églises le gouvernement presbytérial ; qu'il signât la ligue et le *covenant*, et obligeât ses sujets à les signer ; qu'il réprimât les catholiques ; qu'il fît élever leurs enfans dans la religion protestante ; qu'il établît certains sermens contre le pape, l'eucharistie, les images et le purgatoire, pour reconnoître ceux qui suivoient la foi de l'église romaine ; qu'il empêchât qu'on ne dît la messe en aucun endroit du royaume.

III. Qu'il abandonnât au parlement la disposition de la milice, et lui laissât la liberté de s'en servir comme il le jugeroit à propos,
de

de lever des subsides pour l'entretenir, sans que le roi ni ses successeurs s'en mêlassent durant vingt ans; après quoi il seroit permis au même parlement de lever des armées, d'équiper des flottes, de faire des taxes pour les entretenir, et cela quand le prince même refuseroit d'y consentir. 1648.

IV. Qu'il cassât tous les traités faits avec les catholiques d'Irlande; que le parlement eût l'entière disposition de cette guerre; que le vice-roi, le chancelier, le garde du grand sceau, et généralement tous les officiers de ce royaume faits depuis la première trève, fussent cassés et remplacés par l'autorité du parlement.

V. Que le parlement eût pouvoir de lever désormais des subsides pour les nécessités publiques, selon qu'il lui sembleroit bon.

VI. Que tous les titres donnés par le roi depuis l'année 1642 fussent supprimés, et que dorénavant ceux à qui le roi en donneroit n'eussent séance parmi les pairs que du consentement des deux chambres.

VII. Que tous ceux qui avoient suivi le parti du roi fussent punis de diverses peines, selon qu'ils avoient témoigné y être plus ou moins attachés; surtout qu'on ne fît jamais grâce aux deux princes palatins, au marquis de Newcastle, au comte de Bristol, à Georges Digby, à Jermin, à Goring, à Hopton, à Byron, à Langdall; au chevalier Hyde, celui qui fut depuis comte de Clarendon, grand chancelier, et beau-père du duc d'York; au marquis de Winchester, et généralement à tous les catholiques romains qui s'étoient déclarés pour leur prince. Je marque ces noms entre beau-

coup d'autres, comme les plus connus en cette
1648. histoire, et au pays où je l'écris.

VIII. Que toutes les grandes charges du royaume fussent remplies durant vingt ans par le choix du parlement.

IX. Qu'un nouveau sceau fait par ordre des deux chambres fût reconnu pour le grand sceau d'Angleterre.

X. Que les privilèges de Londres fussent de nouveau confirmés.

XI. Qu'on supprimât la cour des pupilles et les charges qui en dépendoient.

Il paroissoit si peu vraisemblable que le roi consentît jamais à de telles propositions, desquelles néanmoins les députés n'avoient aucun pouvoir de se relâcher, qu'aussitôt qu'on les eut apprises, ceux qui vouloient la paix ne l'espérèrent plus, et ceux qui ne la vouloient pas cessèrent de la craindre. On y fut trompé. Charles, cédant enfin à sa mauvaise destinée, et se flattant que de meilleurs temps rendroient à la couronne d'Angleterre les fleurons qu'il en laisseroit ôter pour sauver sa tête, se résolut d'accorder des demandes qu'il avoit tâché tant de fois inutilement de modérer. Après des discours éloquens et de fréquentes conférences où il ne prit pas assez garde qu'il consumoit trop d'un temps bien cher, il passa neuf des propositions du parlement sans y rien changer. Dans la seconde, qui regardoit l'abolition de l'épiscopat, il consentit qu'on supprimât entièrement les archevêques, que les évêques fussent privés de jurisdiction pour gouverner l'église, mais non pour conférer les ordres; encore se relâcha-t-il jusqu'à condes-

cendre qu'ils ne les exerçassent qu'après qu'on auroit tenu un synode convoqué par le parlement, où il y auroit vingt théologiens, promettant de se soumettre à ce qui y seroit arrêté. Il ne voulut pas non plus qu'on vendît les fonds des églises cathédrales : mais il permit qu'après que ceux qui en étoient en possession en auroient retenu quelque chose pour vivre, on les donnât à bail emphytéotique, lequel fini, ces mêmes fonds retourneroient à la couronne. La septième proposition, qui regardoit ses serviteurs et ceux qui avoient suivi son parti, qu'on vouloit qu'il abandonnât à la vengeance du parlement, fut celle où il eut plus de peine à apporter des tempéramens qui conservassent ses amis et ne rebutassent pas les députés. Il ménagea néanmoins la chose d'une manière dont les uns et les autres parurent contens, permettant qu'on recherchât ceux qui avoient embrassé son parti, mais avec des conditions qui mettoient leur vie à couvert, sans trop détruire leur fortune. 1648.

Un incident troubla quelque temps le cours paisible de ces conférences. Le parlement avoit appris justement dans cette conjoncture que le marquis d'Ormond, vice-roi d'Irlande, avoit reçu ordre de s'accommoder avec la faction catholique, et de s'unir à elle pour secourir le roi. C'étoit un crime capital à ce prince maltraité, captif, toujours en danger de sa vie, de demander du secours contre ses persécuteurs. Quelques lettres qu'il avoit écrites, non-seulement aux rois ses alliés pour implorer leur assistance, mais à la reine sa femme, aux princes ses enfans, ayant été interceptées,

furent publiées comme des attentats contre la
1648. tranquillité publique. L'ordre donné au marquis d'Ormond fit à-peu-près le même effet. Comme on vouloit néanmoins la paix, on se contenta que cet ordre fût révoqué ; ce que le roi promit de faire quand le reste seroit conclu.

Cette conclusion paroissoit infaillible, et il ne falloit rien moins que tout le malheur de ce prince pour l'empêcher. On manqua de temps. On en avoit perdu, comme il arrive dans tous les traités, en préliminaires, en contestations inutiles ; mais le pis fut que les factieux en avoient trop peu employé à terminer la grosse guerre qu'ils avoient de tous côtés sur les bras. Ce seul été fut si fécond en avantages et en victoires pour tous les chefs du mauvais parti, que, quoique Cromwel eût été occupé au siége de Pembroke jusqu'en juillet, Fairfax à celui de Colchester jusqu'au commencement de septembre, la guerre avoit été terminée avant qu'on fût entré dans l'hiver. Le comte d'Holland et le duc de Buckingham avoient été défaits à Kingston et à Saint-Neds par deux colonels détachés de l'armée de Fairfax. Le comte y avoit été pris. Le duc, après avoir perdu mylord Francis, l'un de ses frères, avoit eu peine à se sauver. Rossiter avoit disposé Pontfret à se rendre par un combat où il avoit tué un grand nombre de ceux qui défendoient cette place. Le comte de Warwick, envoyé sur la mer pour commander ce qui restoit de la flotte au parti rebelle, avoit rendu tous les efforts du prince de Galles inutiles. Cromwel ayant réduit Pembroke, et fait ceux qui y commandoient prisonniers, avoit volé

du côté du nord au secours du major Lambert, qui avoit sur les bras le duc d'Hamilton avec 1648.
plus de vingt mille Ecossais, Langdall et Glenham avec un corps assez nombreux d'Anglais royalistes, l'un maître de Carlile, l'autre de Barwick.

A peine Cromwel et Lambert faisoient ensemble dix mille hommes : l'habileté de ces deux chefs et la qualité de leurs troupes auroient suppléé à la multitude. Ayant trouvé près de Preston le duc d'Hamilton et Langdall, ils les avoient combattus et défaits. Les généraux s'étoient sauvés, chacun avec assez de troupes pour faire tête aux vainqueurs dispersés à la poursuite des fuyards ; mais la consternation avoit été si grande, que partout ils avoient été atteints et battus. Le duc d'Hamilton et Langdall avoient été du nombre des prisonniers, qu'on fait monter jusqu'à neuf mille, et parmi lesquels se trouvèrent beaucoup de gens de qualité.

Pendant que divers capitaines, avec les corps qu'ils commandoient, avoient suivi ces restes de l'armée vaincue, Cromwel, ne perdant point de temps, avoit pris le chemin d'Ecosse, où le comte de Laneric, frère du duc d'Hamilton, et le capitaine Monro, avoient des troupes qui tenoient en bride le marquis d'Argyle et sa faction. Il avoit pris en chemin Carlile et Barwick, et s'étant avancé jusqu'à Edimbourg, avoit été reçu des uns en ami, des autres en vainqueur, de tous en maître, auquel chacun par inclination ou par nécessité s'étoit soumis. Là avoit été renouvelée la li-

gue entre les deux royaumes, et Cromwel y
1648. avoit reçu le nom de Conservateur de l'Ecosse.

Pendant cette expédition Colchester s'étoit enfin rendue à Fairfax, qui, l'ayant prise à discrétion, avoit fait passer par les armes les chevaliers Lucas et Lisle, mener le comte d'Huntington, Capel et Goring, en prison; ensuite de quoi, après avoir fait la visite de quelques places où il croyoit utile de se montrer, il étoit allé camper près de Londres, où son armée s'étoit grossie des troupes de la faction qui avoient été plus promptes à dissiper leurs ennemis.

Ce fut là que se concertèrent les intrigues et les violences qui firent avorter le traité du parlement avec le roi, et qui en rendirent l'issue si funeste à ce prince. Ireton, ce gendre de Cromwel si semblable à son beau-père, suivant les instructions qu'il en recevoit, entreprit l'affaire, et en vint à bout. Il employa d'abord l'artifice. Pendant que lui, et Fairfax, instrument souple dans la main de quiconque le savoit gouverner, faisoient semblant d'attendre en repos l'événement des conférences, il suscitoit sous main par ses émissaires, entre lesquels le ministre Peters fit remarquer son talent pour le crime, tantôt un régiment de l'armée, tantôt une communauté dans les provinces, tantôt une assemblée d'officiers, pour présenter au parlement des requêtes contre le traité, et demander que sans exception tous ceux qui se trouveroient coupables de troubles passés fussent punis. Cette scène dura quelque temps; mais comme elle ne parut pas assez vive, et que le parlement, qui vouloit la

paix, alloit son chemin sans trop s'étonner, les acteurs, craignant de tomber dans la même faute que cette assemblée, c'est-à-dire de perdre du temps en dispositifs inutiles, levèrent le masque, et, attaquant le roi et le parlement tout ensemble, publièrent, sous le nom de remontrance adressée au nom de l'armée et du peuple anglais aux deux chambres, le plus scandaleux écrit qu'on eût encore vu. Là, se plaignant du traité de Wight, et invectivant contre Charles, ils demandoient qu'il fût puni comme coupable de tout le sang versé dans les dernières guerres, qu'on fît le procès à certains membres du parlement qu'ils désignoient, qu'on employât à payer l'armée les revenus du roi et des ecclésiastiques, qu'on cassât le présent parlement, et qu'on trouvât pour l'avenir une forme de représentation, c'est-à-dire de corps représentant le peuple, qui gouvernât l'état en son nom. 1648.

L'horreur de ces propositions, et l'indignation qu'elles causèrent, inspira au parlement une fermeté qu'il n'avoit encore eue que contre le roi. Hors ceux qui étoient de la faction, tous les détestèrent, et résolurent de n'y avoir aucun égard. Ainsi on continuoit le traité, à la perfection duquel on n'attendoit plus qu'une déclaration des chambres pour témoigner qu'on étoit content du roi, lorsque Fairfax, d'autant plus hardi que Cromwel arriva dans ces circonstances, coupant court aux formalités par la voie de fait, fit entrer dix mille hommes dans Londres, en même temps qu'un autre corps alla enlever le roi à Newport, le transporta au château d'Hist, et peu de temps

après à Windsor. Les députés étoient encore
1648. en conférence avec ce prince, quand on lui vint dire qu'il falloit partir. Ce changement l'étonna moins qu'eux. Il én reçut la nouvelle avec une constance qui les toucha d'une vive compassion, surtout quand leur disant adieu : « Je crois que nous ne nous reverrons plus, » dit-il d'une contenance tranquille. La vo» lonté de Dieu soit faite ! J'ai fait ma paix » avec lui ; j'attends avec résignation tout ce » qui m'arrivera de la part des hommes. Au » reste, vous voyez maintenant que ma ruine » entraîne la vôtre. Je vous souhaite de meil» leurs amis que je n'en ai trouvé. Je n'ignore » rien de ce que l'on machine contre moi et » contre les miens : mais tout cela ne me » touche point à l'égal des maux qui mena» cent mes peuples, par l'excessive ambition » de ceux qui, sous prétexte du bien public, » cherchent leur propre élévation ».

Ce fut après ces dernières paroles que Charles quitta l'isle de Wight pour s'approcher peu à peu du théâtre où ses ennemis préparoient au public, pour la nouvelle année qui alloit commencer, la catastrophe la plus tragique que le soleil éclaira jamais. Les dernières mesures en furent prises par exclure du parlement ceux dont on crut avoir sujet d'appréhender la conscience. Malgré l'approche de l'armée, dont le général logeoit à White-Hall, et la présence de Cromwel, qui alloit en personne à la chambre basse soutenir ceux de sa faction, le parlement avoit déclaré les réponses du roi satisfactoires, et moyens légitimes de paix. Cette fermeté coûta cher à ceux

qu'on en crut les auteurs. L'armée, s'étant saisie des portes des deux chambres du parlement, exclut de la basse cent cinquante membres qu'elle obligea de se retirer, et en mit quarante-un en prison. Alors Cromwel et sa faction demeurèrent encore une fois maîtres absolus dans cette chambre, qui, quoique la dernière, étoit devenue tellement l'arbitre de toutes les délibérations, que la première ne se comptoit plus. Ainsi quarante scélérats, la plupart de la lie du peuple, devinrent le souverain tribunal d'Angleterre, où tout ce que les deux chambres avoient fait depuis quelques mois pour la paix fut cassé et tenu pour nul, le roi déclaré sujet aux peines des crimes de haute trahison, comme coupable de tout le sang versé dans les dernières guerres; et parce que la chambre des pairs ne voulut point passer cet article, on déclara, dans celle des communes, que le pouvoir de faire des lois lui appartenoit uniquement, et qu'on n'y avoit pas besoin du consentement des seigneurs, la souveraine puissance étant originairement dans le peuple.

1648.

On s'attendoit que cette chambre dût faire le monstrueux procès qu'on alloit mettre sur le bureau; mais son bonheur voulut que Cromwel n'eût pas assez mauvaise opinion d'elle pour lui confier cet attentat. Quelque soin qu'il eût pris d'en ôter tous ceux qui lui donnoient quelque ombrage, il ne laissa pas de trouver, en plusieurs de ceux qui la composoient, des mouvemens d'une conscience effarouchée à la vue d'un tel crime: il avoit besoin de mains moins tremblantes pour im-

1648. moler à son ambition une tête chargée de trois couronnes. Comme il se connoissoit bien en méchans hommes, il en fit choisir cent cinquante, desquels quelques-uns néanmoins s'excusèrent de la commission, et Fairfax fut de ce nombre. Cromwel n'eut pas cette retenue, non plus que son gendre Ireton.

Ce tribunal fut érigé, sous le titre de cour de haute justice, par autorité des communes, ou, pour mieux dire, de leur fantôme portant le nom de parlement. Un scélérat nommé Bradshaw en fut établi président ; on lui donna pour assesseur Dorislaws, docteur allemand, et Cooke pour solliciteur.

Le bruit de cette nouvelle érection, s'étant répandu dans la ville, passa bientôt dans tout le royaume, et de là chez les étrangers. Tout le monde jugea le roi perdu : mais ceux qui l'aimoient ne laissèrent pas de faire leurs derniers efforts pour le sauver. Comme on n'en voyoit plus de voie que la remontrance et la prière, la plupart des ministres représentèrent, dans leurs sermons et en divers écrits, combien c'étoit un crime horrible à des sujets de tremper leurs mains dans le sang de leur souverain. Les Ecossais députèrent en hâte pour protester contre ce parricide. Les Etats-Généraux ordonnèrent à leur ambassadeur de remontrer que cette action seroit à jamais le scandale de la réforme. Le duc de Richemond, le marquis d'Hertford, les comtes de Lindsey et de Southampton, présentèrent leurs têtes pour sauver celle du roi, soutenant qu'ils étoient les seuls coupables des choses dont on l'accusoit. Le prince de Galles et le

prince d'Orange cherchèrent dans toute la Hollande des amis, des parens, des alliés de Cromwel, d'Ireton, des autres juges nommés pour le procès du monarque, les envoyèrent en Angleterre, et les chargèrent de tout offrir pour lui sauver la vie, au moins pour différer sa condamnation. La reine écrivit à l'orateur des communes en termes capables de toucher tout autre, et la lettre fut rendue par l'ambassadeur de France, qui étoit moins que jamais en état de secourir autrement le roi que par ses sollicitations et ses bons offices, la guerre civile affligeant alors la France, comme elle avoit fait l'Angleterre. 1648.

Toutes ces sollicitations furent vaines, Cromwel inspirant son esprit à ceux qu'il employoit à exécuter ses desseins : par une hypocrisie inouïe, chacun d'eux s'excusoit, auprès de ceux qui sollicitoient pour le roi, sur les ordres de la Providence, qu'ils étoient, disoient-ils, contraints d'exécuter malgré qu'ils en eussent, l'esprit de Dieu, qui les inspiroit, demandant d'eux cette soumission. Une fille, visionnaire célèbre sous le nom de la vierge d'Hereford, leur fit le plaisir de publier qu'elle avoit eu révélation que tout ce que les chefs de l'armée avoient fait pour punir le roi avoit été saintement fait. Le furieux ministre Peters trouvoit dans tous les livres de l'Ecriture quelque passage ou quelque exemple qui autorisoit la mort de ce prince. Tantôt c'étoit un de ces rois profanes que les saints à qui Dieu confie le glaive à deux tranchans de sa justice (il entendoit par la Cromwel et les commissaires nommés) doivent lier

de chaînes de fer, et leurs courtisans avec
1648. eux. Tantôt c'étoit un Benhadad, roi digne de mort, et auquel les juges ne pouvoient laisser la vie sans engager leurs âmes pour la sienne. Plein de ces idées, ce comédien montoit en chaire, et les débitoit pathétiquement, souvent jusqu'à verser des larmes. On n'avoit pas besoin de son éloquence pour persuader un parricide à des élèves de Cromwel, et pour lui donner les couleurs d'un sacrifice agréable à Dieu; car ce tyran prêchoit aussi, et contrefaisoit d'autant mieux l'inspiré, qu'il prêchoit sans qu'on s'y attendît, dans un conseil, dans une assemblée, souvent à la tête d'un escadron.

Ce fut suivant les instructions et l'impres-
1649. sion d'un tel oracle qu'au commencement de l'année 1649, la nouvelle cour de justice cita Charles Stuart, roi d'Angleterre (ainsi portoit la citation), comme coupable de tyrannie, de haute trahison, de tous les meurtres et de toutes les violences commises dans le royaume durant la guerre. On l'amena de Windsor à Londres pour comparoître à Westminster, où la chambre tint ses séances. On dit que lorsqu'il y parut, et qu'on lui lut son accusation intentée au nom du peuple anglais, la femme de Fairfax, de la maison de Were, qui étoit à une tribune, se leva; et interrompant celui qui lisoit le papier: « C'est un menteur, s'écria-t-elle: » à peine la dixième partie du peuple anglais a » part à ce crime, qui est l'effet des artifices du » traître Cromwel que voilà ». On admira en même temps le courage de la dame et le sang-froid du tyran, qui, ne se laissant pas donner

le change, méprisa ce reproche, et continua son chemin. 1649.

L'affaire alla vîte. Le roi, montrant dans cette dernière action de sa vie une fermeté digne du diadême, refusa constamment de reconnoître la jurisdiction de la chambre. On refusa aussi de l'entendre quand il voulut se justifier, et on le condamna par contumace à avoir la tête tranchée, comme tyran, traître, homicide, l'ennemi public de la nation. Jamais prince ne mérita moins ces noms injurieux que lui. Charles n'avoit rien du tyran, et personne n'aima moins le sang. La soif que ses ennemis eurent du sien ne leur permit pas de différer long-temps l'exécution de leur sentence. Il eut néanmoins encore le loisir de se disposer à la mort par la pratique de beaucoup de vertus, qui en auroient fait un martyr, si, comme je l'ai dit autrefois, il eût souffert, pour avoir maintenu la vraie religion contre les sectes, ce qu'il souffrit pour avoir voulu étendre une secte par la destruction d'une autre. Ne pouvant donner de prix à ses souffrances, je m'épargnerai l'horreur de les écrire, et à une nation que j'estime, la honte d'avoir produit des monstres que le genre humain désavoue.

L'unique consolation que Charles reçut durant ce triste intervalle, fut d'embrasser deux de ses enfans qui étoient demeurés à Londres, le duc de Glocestre le dernier de ses trois fils, et la princesse Elisabeth, aînée d'Henriette, que sa gouvernante avoit apportée en France au berceau. Après les avoir caressés, il leur recommanda sur toutes choses d'honorer la

reine leur mère, pour laquelle il eut jusqu'à
1649. la mort une tendresse et une estime dont il ne passa point d'occasion de donner des témoignages publics. Il avoit couru un bruit que les factieux vouloient couronner le duc de Glocestre : Charles lui fit promettre que jamais il n'accepteroit la couronne pendant que ses aînés vivroient. Il lui ordonna de mander au prince de Galles que s'il avoit jamais le pouvoir en main, il n'en usât pas pour venger sa mort ; au duc d'York, qu'il obéît à son frère comme à son légitime roi ; leçon qu'encore aujourd'hui ce prince fait gloire d'avoir pratiquée avec une exactitude dont il ne s'est jamais démenti.

Attendri par ce touchant adieu, Charles ne voulut plus voir personne, non pas même le duc de Richemond, qui en avoit obtenu permission, ni l'électeur Palatin son neveu venu à Londres, ne pouvant rien de plus solliciter en sa faveur. Il se renferma dans Saint-James, qui lui servoit alors de prison, où s'étant préparé au moment fatal, il le vit venir sans frayeur. Ce fut le neuvième de février qu'ayant été conduit à White-Hall, il monta sur un échafaud dressé exprès devant la porte de cette demeure des rois d'Angleterre, où haranguant en peu de mots, il se justifia de la guerre, il reconnut que l'injuste sentence qui le condamnoit à la mort étoit le châtiment d'une autre à laquelle il avoit souscrit. Chacun vit bien qu'il vouloit parler de celle du comte de Strafford. Il assura qu'il pardonnoit de bon cœur à ses meurtriers : il dit que l'unique moyen d'avoir une solide paix étoit de rentrer sous

l'obéissance de la puissance légitime qui résidoit en son successeur, de rendre à chacun ce qui lui appartenoit, à Dieu ce qui est à Dieu, au peuple ce qui est au peuple, au roi ce qui est au roi. Ayant ainsi parlé, il tendit la tête, qu'un bourreau masqué lui trancha en la cinquante-unième année de son âge, de son règne la vingt-cinquième. On dit que Cromwel voulut voir son corps, et que s'étant fait ouvrir la bière dans laquelle on l'avoit porté de dessus l'échafaud dans White-Hall, il leva la tête et la regarda, sans être effrayé d'un spectacle qui lui reprochoit tant de crimes. Le duc de Richemond, le marquis d'Hertford, les comtes de Dorset et de Lindsey, ayant obtenu permission de l'inhumer, le firent porter à Windsor et enterrer près d'Henri VIII, comme si la Providence eût voulu faire souvenir la postérité que les malheurs de Charles etoient dans le fils une punition des péchés du père. 1649.

A cette mort l'Angleterre vit la plus universelle et la plus étonnante révolution qu'elle eût encore vue. Tout y changea de face, et à peine y reconnoissoit-on les vestiges de ce qu'elle avoit été depuis deux mille ans. La royauté, aussi ancienne dans cette isle que l'isle même, fut détruite jusqu'au fondement. On en proscrivit les deux plus proches héritiers, le prince de Galles alors Charles II, et le duc d'York, celui de ses frères qui étoit le plus âgé après lui. On n'eut pas l'inhumanité de verser le sang du duc de Glocestre, qui n'avoit encore que neuf ans: on le fit passer en Hollande. Mais la princesse Elisabeth ne fut pas si doucement traitée : on délibéra si on ne lui feroit

point apprendre un métier, et on conclut à
1649. l'envoyer à Carisbrok, dans l'isle de Wight, où le mauvais air, et le peu de soin qu'on en prit, la fit bientôt mourir. Tous ceux qui avoient fait des efforts en ces derniers temps pour soutenir le trône, furent punis; et parmi ceux-là le duc d'Hamilton, le comte d'Holland, le baron Capel, eurent la tête tranchée par sentence de la même cour de justice qui avoit condamné le roi. Le sort du duc d'Hamilton fut bizarre, et mérite d'être observé par ceux qui appliquent l'histoire aux mœurs. C'étoit un homme d'esprit et de courage, né avec des vues étendues, un cœur noble, un génie élevé, mais un air de finesse qui avoit tellement prévenu le monde contre sa sincérité, qu'en mourant pour son roi il laissa douteux s'il lui avoit été fidèle.

La maison des pairs eût été un trop beau monument de la monarchie, si elle eût été conservée, et le parlement d'Angleterre eût encore retenu quelques traits de la royauté dans cette compagnie. Les tyrans ne le permirent pas. Ils abolirent cette chambre, dont ils choisirent deux ou trois des plus dévoués à la faction et des plus indignes de leur naissance, pour mettre, avec quelques autres des plus attachés à Cromwel, dans la chambre des communes, qui fut regardée désormais comme la dépositaire du pouvoir suprême, qu'on déclara dévolu au peuple par l'institution d'une république, sous le nom de laquelle l'usurpateur s'empara insensiblement du gouvernement de l'état.

FIN DU TOME TROISIÈME.





